


6
28 G
3



TABLEAU

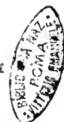
DE

L'HISTOIRE

GÉNÉRALE

DES

PROVINCES UNIES.



TOME TROISIEME.





A { *Utrecht* chez J. VAN SCHOONHOVEN & COMP.
Londres P. Elmsly.
Paris Barois, fils ainé.
Bern La Société Typographique.
Geneve Barthelemy Chirol.
Leipzick Weidman & Reich.

MDCCLXXVIII.

Belgarum est parere & imperare cum modo, nec gens ulla fidelius amat eminentes, aut iisdem, si contemptus adsit, implacabilius irascitur.

GROT. *Ann.* Lib. V.

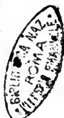


AUX

ETATS UNIS

DE

L'AMÉRIQUE.



SI les guerres, ces scènes d'horreur & de désolation, peuvent offrir une perspective consolante, c'est, lorsqu'au lieu de servir l'ambition & la tyrannie, elles s'élevent pour terrasser ces monstres affreux & fonder la liberté, le plus grand des biens. Les Païs-bas ont donné au seizième siècle ce grand spectacle à l'univers: Vous le donnez au dix-huitième. La circonstance ne pouvait être plus favorable, pour Vous offrir le tableau d'une révolution



que Vous ressuscitez avec le même éclat & un succès plus complet & plus rapide (a).

En Europe, les cœurs paraissent s'avilir, à mesure que les esprits préconisent davantage la liberté? Vous seuls nous montrez, sur la surface du globe, la double élévation du cœur & de l'esprit. Vous seuls osez penser & agir en hommes libres. A ce spectacle intéressant les ames fortes apprennent les ressources de la liberté, l'humanité dégenérée parait se relever & s'ennoblir; vos ennemis se troublent & ne se consolent de leurs revers qu'en se flattant d'avoir produit le peuple qui les a causés.

Déjà, en partie, ils ont reconnu la légitimité de vos droits & l'imprudence de penser encore à les anéantir. Ils désaprouvent hautement des mesures aussi témérai-

---

(a) Je sais qu'il y a bien des différences entre les deux révolutions : Je ne les compare que pour certains rapports assez frappans qu'elles ont l'une avec l'autre.

res que barbares. Ils ont même justifié les Etats qui ont applaudi à vos nobles efforts. En effet, est-ce une démarche inique que de traiter avec une nation indépendante dans le fait? Est-ce user de perfidie que de se déclarer, après avoir pris les précautions que les exemples de tous les siècles autorisent? Es-ce menacer les libertés publiques que d'aider des peuples opprimés à defendre la leur? On verra dans cette histoire que la fameuse Elizabeth, dans une circonstance à peu près semblable, en agissait avec moins de franchise & de désintéressement.

Si vos ennemis étaient conséquens, s'ils étaient fidels à leurs principes, pour leur gloire & même pour leur interêt, ils se hâteraient de Vous déclarer indépendans. Au moins, dans leur désespoir, ils auraient eu recours à une résolution plus digne de leur courage & de leur amour pour la liberté (a).

(a) Voyez page 182. *de l'histoire de la fondation des Colonies*, chez J. van Schoonhoven & Cmop. à Utrecht.



Braves Américains ! je m'applaudirai toujours de n'avoir imaginé une dédicace que pour consacrer mon premier hommage à un peuple aussi respectable. Cette histoire est une nouvelle preuve que vos augustes efforts seront couronnés des plus heureux succès. Un autre eut pû la tracer avec un pinceau plus habile & des couleurs plus brillantes. Mais personne ne pouvait l'entreprendre avec plus de passion pour la liberté, avec plus d'impartialité & par conséquent l'exécuter d'une maniere plus digne de Vous

A. M. C.



AVERTISSEMENT.

L'ABONDANCE des matieres m'a fait franchir, dans ce volume, les bornes que je m'étais preſcrites. Si l'on avait en français des hiſtoires complettes ſur les guerres des Païs-bas, un abrégé ſerait utile, en rappellant des événemens que l'on pourrait approfondir dans les ſources. Mais, parmi les ouvrages nombreux qu'on peut lire en cette langue ſur ces guerres, il n'en eſt aucun qui n'ait omis des incidens de la derniere importance, ſans leſquels cependant on ne peut ni ſuivre le fil des événemens, ni connaître les vraies cauſes d'une révolution, extrêmement intéreſſante, puiſqu'elle a donné naiſſance à un nouvel Etat indépendant en Europe. On a publié depuis peu en Hollandais, pluſieurs ouvrages dont je ne pouvais me

diſpenſer de faire uſage (*a*). Ces lectures m'ont abſorbé beaucoup de tems. S'il n'était queſtion que de traduire d'autres abrégés, il me ferait aiſé d'avoir bientot fini mon ouvrage. J'ai pris des arrangemens pour que les volumes ſuivans paraiſſent plus rapidement; mais en faiſant mes efforts pour répondre à l'impatience du public qui m'eſt ſi honorable, je ne dois rien négliger pour me conſerver ſon ſuffrage, ſoit en faiſant des recherches intéreſſantes, ſoit en m'attachant à la partie du ſtile, ſi importante dans un ouvrage de cette ſorte.

Ce n'eſt pas que les Journaliſtes Français (*b*), que j'ai droit de réclamer ici pour arbitres, m'aient jugé ſur ce dernier article

(*a*) Entr'autres, l'hiſtoire de la confédération des Nobles, l'hiſtoire de l'Union d'Utrecht, l'hiſtoire de la Satisfaction de la ville de Goes.

(*b*) Le Journal Encyclopedique Nov. & Dec. 1777., le Journal des Sçavans Dec. 1777. dans l'Ed. de Paris, & Janvier 1778. dans l'Ed. d'Amſterdam.

avec beaucoup de ſéverité. Leur critique ſincere me rend leurs éloges moins ſuſpects. Je ne les rapporterai point, car on croirait que je cherche à me louer ; & je n'ai beſoin que de me diſculper. Il ſuffit de dire qu'ils n'ont point trouvé dans mon ſtile les défauts que des journaux écrits en langue étrangere y ont ſuppoſé. Dans mon *diſcours préliminaire*, j'avais témoigné, avec la timide défiance d'un Ecrivain qui ſe produit pour la premiere fois, combien je craignais que l'on ne trouvât mon ſtile trop ſouvent incorrect. Les journaux étrangers ont profité de cet aveu pour inſiſter beaucoup ſur ces incorrections. On pourrait leur répondre, qu'on en trouverait dans les meilleurs Ecrivains Français, ſi l'on s'attachait plus à la forme qu'au fonds. Leur critique ne peut cependant altérer la reconnoiſſance que je leur dois pour les éloges, qu'ils m'ont donnés. En effet, il doit être flatteur pour un Français d'entendre un Journaliſte Hol-

landais (*b*) avouer que le *Tableau* est la meilleure histoire qu'on ait des Provinces-Unies, & que les autres abregés qui ont paru depuis peu sur le même sujet *ne sont rien encomparaison.* Tous ces différens suffrages sont bien capables de me consoler de la critique du *Monthly Revieuw*, qui me juge sans m'avoir lu & me traite, comme si la guerre eut été déjà déclarée entre la France & l'Angleterre.

(*b*) *Algemeene Bibliotheek.* Un autre Journal, intitulé *de Vaderlandsche Letter-Oeffeningen*, ne m'a pas été moins favorable; ainsi que la Gazette de Hambourg, *Hambourg neuw Zeitung*, *Dienstag*, 14 *April* 1778.



TABLE

DES

MATIERES

Contenues dans le troisieme Volume.

PREMIERE EPOQUE.

ETat de l'Europe au commencement du Règne de Philippe II, d'Espagne & III, de Hollande. Philippe commence à gouverner les Païs-bas. Il demande des subsides. Le Pape fait rompre la trêve avec la France. Revers des Français. Misere dans les Païs-bas; difficultés qu'on oppose à Philippe, pour y lever des subsides. Les Français prennent Calais. Ils sont défaits à Gravelingue. Descente infructueuse sur les côtes de France. Paix de Cateau-Cambresis. Changement dans l'administration. Jean de Ligne, Stadhouder de Frise, d'Overyssel & de Groningue. Et le Prince d'Orange, Stadhouder de Hollande, de Zeelande & d'Utrecht. Etat des troupes. Philippe prend congé des Etats. Il part pour l'Espagne Débats sur l'entretien des troupes. Le départ des troupes Espagnoles sollicité. Rupture avec l'Angleterre. Erection des nouveaux Evêchés. Clameurs contre le Cardinal de Granvelle. Granvelle tourné en ridicule. Alarmes de la Gouvernante 1555.

à l'occasion des troubles civils de la France. Les Seigneurs écrivent au Roi contre Granvelle. L'orgueil de Granvelle révolte les Seigneurs. Réponse du Roi. Nouvelle lettre écrite au Roi. Granvelle couvert de mépris. Départ de Granvelle. Remarques sur la conduite de Philippe. Jaques van der Einde Avocat de Hollande.

SECONDE EPOQUE.

1564. Caractere des trois grands ennemis de Granvelle. Ils rentrent dans le conseil. Leurs projets. Changemens dans le gouvernement. Le Comte d'Egmond envoyé en Espagne. Dispute entre le Prince d'Orange & Viglius. Retour du Comte d'Egmond. Consultation des Evêques & des Théologiens. Ordres pour faire recevoir le Concile de Trente. Dissensions élevées à Amsterdam. Réponse du Roi. Origine de la confédération des Nobles. Discours sur la tolérance envoyé à Philippe. Particularités sur la confédération. Formule de la confédération. Grand nombre de ceux qui la signent. Assemblées à Breda & à Hoogstraten. Délibérations du Conseil. Le Prince d'Orange retourne au Conseil. Les Confédérés s'adressent à l'Empereur. Ils se rendent à Bruxelles. Sommaire de la Requête des Nobles. Réponses de la Gouvernante. Origine du nom de Gueux. Requête des Etats de Hollande. Plans d'un Edit de modération. Bergues & Montigny députés en Espagne. Nouveaux Edits contre l'héréfie. Ouverture des prêches publics : En Hollande. Résolutions de la Cour d'Espagne. Assemblées des No-

bles, à Lier & à S. Tron. Entrevue à Duffel. Brisement des images : En Zéelande : A Utrecht : En Hollande : En Frise, Overyssel, Groningue & les Ommelandes. En Gueldre, Alarmes de la Gouvernante. Accord avec les Nobles. Emeute à Amsterdam. Assemblée des Seigneurs. Voyage du Prince d'Orange en Hollande & à Utrecht. Projets des Protestans. Délibération en Espagne. Suites fatales du brisement des images. Les Privilèges des Frisons attaqués. Les Nobles pourvoient à leur sureté. On exige un nouveau serment. Projet de Brederode sur Bois-le-Duc : Et sur Utrecht. Emeutes à Amsterdam. Les Confédérés accablés partout. Le Prince d'Orange quitte les Païs-bas. Consternation des peuples. Défaite des partisans de Brederode. Remarques sur la confédération. Causes de sa formation & de sa dissolution. Opinions du tems. Les Enfans de la maison des Orphelins d'Amsterdam regardés comme possédés. Négociations en faveur du commerce.

TROISIEME EPOQUE.

Résolutions violentes de la Cour d'Espagne. 1567.
Le Duc d'Albe vient dans les Païs-bas avec une armée. Marguerite en est mécontente. Les Comtes d'Egmond & de Hoorne emprisonnés. Etonnante Emigration. Conseil des Troubles. Cruelles procédures de ce Tribunal. Marguerite de Parme se démet du gouvernement. Nouvelles violences du Duc d'Albe. Le Prince d'Orange & d'autres Seigneurs cités. L'Avocat van den Einde arrêté. Affreuse persécution. Sentence de proscription

contre les habitans des Païs-bas. Les Gueux sauvages. Mort de Don Carlos. Les peuples appellent le Prince d'Orange à leur secours. Commencement des hostilités. Victoire du Comte de Nassau en Frise. Egmond & Hoorn décapités. Victoire & cruautés du Duc d'Albe. Le Prince d'Orange se met en campagne. Son expédition dans les Païs-bas. Retraite du Prince d'Orange. Le Duc d'Albe se fait ériger une statue. Nouveaux excès tyranniques du Duc d'Albe. Courageuse résistance des Etats d'Overyssel : Et de la ville de Leide. Rupture avec l'Angleterre. Le Duc d'Albe veut imposer un dixieme, un vingtieme & un centieme. Assemblées des Etats de Hollande. Le Duc d'Albe demande deux millions. Les Provinces nouvelles rachetent ce subside. Résistance de ceux d'Utrecht. Murmures contre le Duc d'Albe. Le Prince d'Orange se prépare à attaquer les Espagnols. Les Gueux de mer. Tentatives d'Orange sur la Hollande. Grande inondation. Audace de Herman de Ruiter. Le Duc d'Albe redemande le dixieme. Résistance d'Amsterdam. Emeute à Bruxelles. Négociations du Prince d'Orange. Les Gueux de mer prennent la Brille. Politique d'Elizabeth. Le Comte de Bossu tente de reprendre la Brille : Repoussé devant Dort : Surprend Rotterdam. Révolte de Flissingue. Fin tragique de Pacheco. Révolte d'Enkhuisen, de Medenblik & de toute la Westfrise. Siège de Mons. Défection en Hollande, en Overyssel, & en Frise. Causes de cette défections. Ordonnances sur les procédures criminelles. Resistance des Etats d'Overyssel. Les Trajectins forcés de livrer leurs Privilè-

ges. Trait remarquable. Bataille de Lepanthe.

QUATRIEME & CINQUIEME EPOQUES.

Le Duc de Medina-celi nommé Gouverneur. Le Dixieme supprimé. Premiere assemblée à Dort des Etats de Hollande du parti du Prince. La Cour Provinciale de Hollande se retire à Utrecht. Les Etats votent pour le douzieme denier. Ordonnances du Prince d'Orange. Ses conquêtes en Brabant, Cruautés de ses troupes sur le Clergé. Massacre de la S. Barthelemi. Guillaume ne peut faire lever le siège de Mons. Sa retraite. Pillage de Malines. Les Espagnols font lever le siège de Goes. Caractere des troupes qui combattaient les Espagnols. Arrivée du Prince d'Orange en Hollande. Pouvoir exorbitant du Prince. La Frise, la Gueldre & d'Overyssel retombent au pouvoir des Espagnols. Sac de Naarden. Vaisseaux délivrés des glaces. Haarlem refuse les Espagnols. Siège de Haarlem. Reddition de la ville. Perte des Espagnols. Exemple de tendresse fraternelle. Trait courageux de Pierre Haffelaar. Accusations contre Lumey de la Mark. Entreprises des Royalistes pour se saisir du Prince. Etat de la Westfrise. Les Royalistes repoussés devant Alkmaar. Mutinerie des troupes Espagnoles. Succès navals des insurgens: Ils surprennent Geertruidenberg. Remportent une victoire sur le Zuiderzée. St. Aldegonde pris, Banqueroute du Duc d'Albe. Accusations contre le Duc. Requesens vient le remplacer. 1572.

Caractere du Duc d'Albe. Gouvernement de Requefens. Bataille navale gagnée par les Zeelandais. Reddition de Middelbourg. Entreprifes échouées. Le Comte Louis vaincu & tué. Mutinerie des Efpagnols. Victoire des Zéelandais. Amniftie. Négociations. Siège de Leide. Levée du fiège. Les Efpagnols repouffés devant Utrecht. Erection de l'Univerfité de Leide. Concurrence de puiffance. Difcours d'Orange. Changemens en Hollande & Zéelande. Pouvoir accordé au Prince. Privilèges accordés au Prince. Privilèges accordés aux villes. Plaintes des Gueldrois & des Frifons. Etat de la Religion. Intolérance des reformés. Premier Synode.

SIXIEME EPOQUE.

1575. Congrès de Breda. Difcours du Prince aux Etats. Ouverture des conférences. Entreprifes perfides des deux partis. Procédures contre des Catholiques. Succès des Royaliftes. Troifieme mariage du Prince d'Orange. Etonnante traverfée des Efpagnols. Prife de Bommenede. Siège de Ziriczée. Mort de Chiappin Vitelli. Négociations. Réfolution d'abjurer Philippe. Politique d'Elizabeth. Négociations en France. Propofition défefpérée. Mort de Requefens. Son caractere. Suites de cette mort. Prife de Zierickzée. Difpute avec l'Angleterre. Union entre la Hollande & la Zéelande. Subfides énormes. Ravages des Efpagnols. Sédition à Bruxelles. Politique du Prince d'Orange. Le Confeil d'Etat emprifonné. Cruautes des Efpagnols à Maaftricht, & à Anvers. Pacifica-

tion de Gand. Heureux effets de la Pacification. Coup d'œil sur l'Espagne & les Païs-bas.

SEPTIEME EPOQUE.

Don Juan d'Autriche Gouverneur. Le Prince d'Orange donne des conseils aux Etats-Généraux. Négociations avec Don Juan. Son ambition. Révolution en Frise & à Groningue. Troubles à Utrecht. Accord de plusieurs villes avec Orange. Prudence de Guillaume. Edit perpétuel. Conduite de Don Juan. Mort de Viglius. Départ des Espagnols. Griefs contre Don Juan : Il cherche à tromper les Etats : Surprend Namur. Anvers delivrée. Négociations Crédit de Guillaume. Conquête des Etats. Affaires de Frise. Orange en Brabant. Négociations. Jalousie des Grands. Matthias arrive dans les Païs-bas. Troubles de Gand. Orange Stadhouder du Brabant & Lieutenant-Général. Hostilités. Farnèse. Bataille de Gemblours. Entreprises sur Amsterdam. Négociations rompues. Politique de l'Angleterre & de la France. Aldegonde à la diete de Worms. Influence des réformés. Paix de Religion. Violences des reformés. Fureur de Gantois. Origine du parti des Mécontens. Bataille de Rimenant. Le Duc d'Anjou proclamé Protecteur des Païs-bas. Mort de Don Juan. Son gouvernement. Frere Corneille de Dort. Hubert Duifhuis. Juste Velsen. Descente projettée en Espagne.] 1576.

HUITIEME EPOQUE.

1578. Farnèse succède à Don Juan. Politique de Casimir. Départ du Duc d'Anjou. Départ de Casimir. Discorde entre Groningue & les Ommelandes. Troubles en Frise. Et dans l'Overyssel. Conquêtes de Farnèse. Causes de l'Union d'Utrecht. Reflexions sur les articles de l'Union. Défections des Wallons. Courage des Etats-Généraux. Mort du Comte de Bossu. Succès du Duc de Parme. Siège de Maastricht. Congrès de Cologne. Rupture. Troubles civils à cause de la Religion : à Amersfoort : à Anvers : à Gand : à Malines : à Bruxelles : à Bois-le-Duc : & à Bruges. Fin des Querelles entre Groningue & les Ommelandes. Etat chancelant des Païs-bas. Changemens en Zeelande. Farce curieuse jouée à Paris.

NEUVIEME & DIXIEME EPOQUE.

1580. Expeditions des deux partis. Défection du Comte de Rennenberg. Il s'assure de Groningue. La ville est assiégée par les Ommelandais. Soulevemens contre les Catholiques. Changemens dans la religion à Utrecht. Suite du siége de Groningue. Les Confédérés vaincus à Hardenberg. Tremblement de terre. Marguerite revient dans les Païs-bas. Ban de proscription contre le Prince d'Orange. Apologie du Prince d'Orange. Jugement des Etats de l'Union. Siège de Steenwyk. Hattum saufée. Mort de Rennenberg. Le Prince d'Orange Stadhouder de Frise. Verdugo succède à Rennenberg. Dessein de Par-

me sur Flissingue. Surprise de Breda. Orange achete les Marquisats de Veere & de Flissingue. Le Roi d'Espagne déclaré déchu de la Souveraineté. Le Duc d'Anjou déclaré Souverain des Païs-bas. Erection d'un Conseil National. Cour de Hollande. Dissension en Frise. Changemens dans la religion. Le culte Catholique suspendu à Bruxelles. Synode de Middelbourg.

ONZIEME EPOQUE.

Le Duc d'Anjou défend sa conduite. L'Archiduc Matthias se retire. Anjou delivre Cambrai. Prise de Tournay. Anjou trompé par Elizabeth. Inauguration du Duc d'Anjou. Déliberations en Hollande pour transporter la Souveraineté au Prince d'Orange. Les Provinces de Zéelande & d'Utrecht s'opposent à l'élévation du Prince d'Orange. Murmures contre le Duc d'Anjou. Attentats sur la vie du Prince d'Orange. Le Prince d'Orange perd son Epouse. Expéditions militaires. Conjuration de Salzedo. Operations militaires vers la Frise. Forces des Espagnols. Forces des Confédérés. Echec des Français à Anvers. Nouveau malheur du Duc d'Anjou en traversant la Dile. Négociations pour ménager un accord. Discours du Prince d'Orange en faveur du Duc. Le Duc se retire en France. Succès des Royalistes. Guillaume Louis de Nassau, Stadhouder de Frise. Le Prince d'Orange perd la confiance du peuple. Suite des Négociations avec le Duc d'Anjou. Mort de ce Duc. Henri, Roi de Navarre, offre son secours aux Païs-bas. Imposteur puni. Tra- 1581.

hiſons du Comte de Bergues en Gueldre : Du Prince de Chimai & d'Imbiſe en Flandre. Troubles à Utrecht. Délibérations ſur le tranſport de la Souveraineté au Prince d'Orange. Articles du tranſport. Obſtacles contre le tranſport. Le Prince d'Orange aſſaſſiné. Supplice de l'aſſaſſin. Portrait du Prince d'Orange. Etat politique des Païs-bas. Heureux état de la Hollande & de la Zéelande. Changemens dans les Etats d'Utrecht. Calendrier Gregorien. Etat des mœurs & des arts.

Fin des Matieres contenues dans le troiſieme Volume.





TABLEAU
DE
L'HISTOIRE
GÉNÉRALE
DES
PROVINCES-UNIES.





PHILIPPE II, ROI D'ESPAGNE,
III. du nom parmi les Comtes de Hollande.

PREMIERE EPOQUE.

Suite de la guerre avec la France. — Paix de Cateau-Cambresis. — Départ de Philippe pour l'Espagne. — Ministere du Cardinal de Granvelle. — Origine du mécontentement des peuples & des troubles.

QUoique Philippe n'eût plus aucun espoir de parvenir à la dignité impériale, il ne laissait pas de former Etat de l'Europe au commencement

du Règne de Philippe II. d'Espagne & III. de Hollande.

1555.

la branche la plus puiſſante de la maiſon d'Autriche & d'effacer tous les autres Princes de ſon ſiècle par la richeſſe & l'étendue de ſes domaines. En Europe outre l'Eſpagne, la Navarre, les Païs bas & la Franche Comté, il faiſait mouvoir l'Italie à ſon gré par l'aſcendant que lui donnait la poſſeſſion des Royaumes de Naples, de la Sicile & du Duché de Milan. En Aſie il poſſédait les Iles Philippines, celles du Sond & une partie des Moluques; en Afrique, Tunis, Oran & le Cap-verd; en Amérique, le Pérou, le Méxique, la nouvelle Eſpagne, le Chili & pluſieurs Iles. Les tréſors du nouveau monde, dont ſon pere n'avait vu que les prémices, commençaient à ouvrir à ſon ambition, des reſſources inépuiſables. A tous ces avantages ajoutez les troupes les plus nombreuſes & les mieux diſciplinées, des Généraux accoutumés aux victoires, des peuples puiſſans & riches, habitués à l'obéiſſance ſous une adminiſtration vigoureuſe & preſque deſpotique. Outre que la ſeconde branche de la maiſon d'Autriche était à la tête de l'Empire, le corps germanique ne préſentait à Philippe qu'une machine lourde & genée dans ſon jeu par des reſſorts qui ſe heurtaient les uns contre les autres. L'An-

gleterre attendait Elizabeth pour sortir du néant. La France, capable par sa situation, par la contiguité de ses domaines & par l'esprit belliqueux de la nation, d'empêcher que la balance ne penchât trop du côté de Philippe, venait de s'épuiser dans des guerres où elle avait essuyé beaucoup de défaites accablantes & n'avait remporté que peu ou de légers avantages. Elle était gouvernée par un Roi inhabile & faible & commençait à être troublée par les querelles religieuses qui devaient en faire un théatre d'anarchie sous deux Monarques, encore moins en état de tenir les rênes du gouvernement que Henri II. 1555.

Telle était la situation des Païs voisins. Ce qui prouve leur faiblesse & la puissance du Roi d'Espagne, c'est la terreur & la haine que les Espagnols imprimerent si longtems à toute l'Europe. On les haïssait bien plus comme Despotes de l'Europe que comme bourreaux du nouveau monde. Ainsi, dans le siècle passé, les victoires de Louis XIV. avaient rendu les Français odieux à toute l'Europe. Ainsi, de nos jours, la guerre contre les Américains a fait éclater, partout la haine que l'ascendant des Anglais a inspirée à la plus grande partie de l'Europe. Enfin le zèle superstitieux & barbare des Es-

1555. pagnols, pour la défenſe de l'Egliſe Romaine, avait ſuſcité contre eux tous les partiſans de la réforme. Un Prince auſſi puiſſant que Philippe, eut cependant pu, avec de la prudence & de la douceur, prévenir les effets de ces mauvaiſes diſpoſitions; mais d'abord ébloui par le brillant phantôme du deſpotiſme, enſuite aveuglé par la ſuperſtition la plus cruelle, il excita un orage dont il ne pût arrêtter les effets trop funeſtes pour lui. Il força une partie de ſes ſujets à devenir ſes plus cruels ennemis. Ils en furent les plus redoutables lorſque le déſespoir leur ayant fait eſſayer toutes leurs forces, ils s'en trouverent qu'ils ne ſoupçonnaient pas auparavant; & avec leſquelles ils ſûrent acquerir une exiſtence brillante dans le ſyſtême de l'Europe. C'eſt, à juſte titre, que cette révolution eſt regardée comme une des époques les plus mémorables de l'hiſtoire moderne. On peut ajouter qu'on ne voit, dans les annales du monde entier, aucun période plus intéreſſant pour l'humanité. Il préſente un ſpectacle qui effraye les tyrans, conſole les peuples libres & inſtruit les peuples opprimés de leur pouvoir & de leurs droits.

Philippe commence à gouver- Philippe commença l'exercice de ſon autorité, en établiſſant pour Gouverneur général des Païs-bas, Emmanuel

Philibert, Duc de Savoye, ſon couſin, un des plus grands Généraux de ſon ſiècle & l'ennemi implacable des Français qui lui retenaient ſes états qu'ils avaient enlevés à ſon pere. Pour ſe concilier l'affection des Seigneurs des Païs-bas, il en décora pluſieurs de l'ordre de la toiſon. Au mois de Juin 1556, il confirma dans le Stathouderat de Hollande, de Zéelande & d'Utrecht, le Seigneur de Beveren, Marquis de Veere. En général, Philippe, pendant ſon ſéjour dans les Païs-bas, retint entre ſes mains les rênes de l'adminiſtration; il ne conſultait guères que Perrenot de Granvelle, Evêque d'Arras, Barlaymont & Viglius. Il avait même préféré ce dernier pour la coadjutorerie de l'Abbaye de S. Bavon à Gand, aux fils des Seigneurs de Beveren & de Brederode. Enfin, il renouvella, contre les religionaires, les anciennes loix pénales: mais les habitans d'Anvers s'étant oppoſés à la publication de l'édit, il fut revoqué dans toutes les villes de Brabant où il avait été publié.

ner les Païs-bas.

Strada. Guicch.

1556.

Repert. Plac. 88.

Burg. p. 23.

Vigl. Vita. 31.

Bor l. 10. 17.

Cette Province était la plus conſidérable de toutes. Philippe avait beſoin de la ménager parce que ſon exemple avait une grande influence ſur les autres. Il prévoyait que la trêve, faite à Vaucelles avec la France, ferait

Il demande des ſubſides.

1556. bientôt rompue. Il craignait d'être obligé de congédier les troupes qu'il avait ſur pied, & de ne pouvoir ſe procurer de nouveaux ſubſides pour liquider les dettes dont le Païs était chargé. Il demanda aux états le centieme des immeubles & le cinquantieme des marchandiſes; mais ils lui refuſerent cette taxe: ils préfererent de lui offrir une certaine ſomme. Les Hollandais voterent pour quatre cens mille florins qu'ils reduiſirent à trois cens trente trois mille, attendu que Philippe avait affranchi les biens de la Comteſſe de Buuren, Epouſe du Prince d'Orange, & ceux des Comtes d'Egmond & de Hoorne. Quelque tems auparavant, il avait fait demander aux Friſons, le payement du ſecond terme d'un ſubſide de ſoixante mille florins. Nous ne l'avons, répondirent les Friſons, accordé à l'Empereur qu'à condition qu'il redreſſerait les griefs dont nous nous ſommes plaints. Mais puiſqu'il n'a pas encore tenu ſa parole, c'eſt à Philippe, ſon ſucceſſeur, à reparer les brêches faites à nos privilèges; autrement nous n'accorderons rien.

Holl. Reſol.

Schetan. 700.

Le Pape fait rompre la trêve avec la France.

Jean Pierre Caraffe, qui avait d'abord renoncé aux grandeurs du monde & aux dignités de l'Egliſe, pour fonder l'ordre auſtere des Théatins, n'ayant paru ambitionner que

la gloire alors très flatteuse de se faire un jour canoniser, nommé à la papauté à l'âge de 80 ans, étonna tout le monde en s'écriant qu'il voulait être servi en *grand Prince.* Des injures personelles & l'ambition d'élever ses neveux l'avaient irrité contre la maison d'Autriche. Il commença par attirer Henri II, Roi de France, dans ses interêts. Il leve ses scrupules en le déliant de ses sermens. Ensuite, il éclate sans ménagement contre le Roi d'Espagne, fait emprisonner un de ses ministres & déclare ce Roi déchu de ses droits sur le Royaume de Naples. Philippe n'osa prendre les armes contre le fougueux Pontife, qu'après avoir recueilli le suffrage de ses Théologiens. Le Duc d'Albe, à la tête d'une armée nombreuse, déconcerta tous les projets des Français en Italie, battit les troupes du Pape; & le contraignit à demander d'abord une suspension d'armes, ensuite une paix définitive. Elle fut signée à des conditions honorables pour le vaincu & humiliantes pour le vainqueur. Le fier Duc d'Albe reçut ordre de la part de son maître de se présenter au Pape comme un criminel & de lui demander l'absolution pour avoir osé envahir le patrimoine de l'Eglise (*).

1557.

Frapaolo.

(*) La chronique de Petit, Auteur pres.

1557. Cette conduite parut d'autant plus étonnante que les Français eux mêmes éprouvaient les revers les plus accablans. L'armée de Philippe, soutenue d'un corps de huit mille Anglais, venait, sous la conduite d'Emanuel Philibert de Savoye, de tailler en pièces les Français à la fameuse journée de

Revers des Français.

Robertson.

---

que contemporain, ajoute que le Pape envoya ensuite le Cardinal Charles Caraffe, son neveu, à Bruxelles, en qualité de Légat. Il fut logé à l'Hôtel des Comtes de Hoogstraten, près de la cour. Entr'autres honneurs que lui rendit Philippe, il fit pratiquer une galerie par la quelle le Cardinal pouvait se rendre à la cour sans sortir de chez lui. Ecoutons l'Auteur lui-même: „ Le Cardinal, „ dit-il, apportait force pardons, lesquels „ il savait fort bien jouer à beaux dez, per- „ dant dans un soir, jusqu'à vingt mille écus „ contre le Comte d'Egmond. Il savait aussi „ bien aller au b..... avec quelques jeunes „ Seigneurs de la cour, lesquels, en se gossant, „ disaient: *Poussons hardiment, nous avons ici* „ *notre Sauveur, qui lavera tout, hormis la vé-* „ *role.*" Il est bon d'avertir que cet Auteur n'est pas toujours fidel en parlant des Ecclésiastiques & surtout des Cardinaux. Il représente Perrenot de Granvelle comme un des plus subtils negromanciens qui aient jamais eu commerce avec le Démon On verra dans la suite qu'il n'était pas grand sorcier dans la science du Gouvernement *Chr. p.* 11.

S. Quentin. Cette victoire fut düe en grande partie à l'habileté & à la bravoure du Comte d'Egmond, qui, ayant chargé les ennemis où ils étaient les plus faibles avait causé leur déroute. On rapporte que, pendant la bataille, Philippe avait resté renfermé dans sa tente où il s'était mis en priéres avec deux religieux. S'il eut marché droit à Paris, il eût pû s'emparer de cette ville où la terreur était si grande que les Habitans s'enfuyaient déjà avec leurs meubles les plus précieux dans les Provinces méridionales. On ajoute que Charles-Quint, instruit de cette importante victoire, tourna le dos sans vouloir proférer une parole, en apprenant que son fils n'était pas à Paris. Ce qui est certain c'est que Philippe ne montra pas alors qu'il eût des talens pour les grandes entreprises; il montra plutôt qu'il avait l'esprit aussi bizarre que superstitieux. Comme la bataille avait été gagné le jour de S. Laurent, il fit vœu de bâtir, en l'honneur de ce saint, une église, un monastere & un palais qui auraient la forme d'un gril, instrument sur le quel la légende raconte qu'on martyrisa S. Laurent. Telle est l'origine du fameux édifice de l'Escurial. Et comme Henri, Duc de Brunswyk, qui servait dans son armée, avait fait prisonnier le Connétable Montmorenci 1557.

1557. & le Maréchal de S. André; pour les avoir en sa puissance, il promit de lui payer cent douze mille livres. de 40 gros. Pour le tiers de cette somme, il engagea la Seigneurie de Woerden.

Veld. 216. *Matt. de Nobil.* 200.

Philippe le Bon avait cependant promis de ne jamais engager ni aliéner cette Seigneurie. Depuis long-tems tous les différens fiefs qui étaient rentrés dans le domaine des Comtes, stipulaient expressément de n'en être jamais aliénés.

Misere dans les Païs-bas. Difficultés qu'on oppose à Philippe, pour y lever des subsides.

Pet. Cár.

La prise de S. Quentin, du Catelet, de Ham, & de Noyon, fut le seul fruit que Philippe retira de cette glorieuse campagne. Une de ses actions qui mérite des éloges, c'est qu'à la prise de S. Quentin emportée d'assaut, il empêcha qu'on n'insultât les femmes & qu'on ne profanât les églises. Mais tandis qu'il gagnait des victoires, la plus cruelle disette tourmentait ses sujets. Il avait cependant besoin de nouveaux secours pour continuer la guerre; mais les députés des Etats de Hollande s'excuserent sur leur misere qu'ils peignirent sous les traits les plus affreux. Elle était si grande que les Magistrats de Hoorne n'avaient pû obtenir trois *lasts* de seigle de ceux d'Enkhuisen. Le Comte de Hoorne étant venu demander des secours aux Gueldrois, ils répondirent qu'ils avaient des libertés,

des privilèges & des immunités, jurés folemnellement au traité de Venlo. Les Frifons s'excuferent fur leur pauvreté & fur la difette, dont ils étaient également les victimes. La pefte, fuite ordinaire de la difette, emporta auffi un grand nombre d'Habitans. Enfin les Hollandais feuls, après avoir oppofé bien des difficultés, craignant, cependant, pour leur commerce maritime, s'engagerent à tenir en mer pendant trois mois, fix vaiffeaux de guerre, montés de 500 hommes. Ces armemens protègerent fi bien la navigation que des bâtimens chargés de bled qu'on attendait de la Baltique, ayant debarqué en fureté, le prix exceffif des grains tomba auffitôt.

1557.

Pont. Holl. Ref. 47. 61. Schot. 702.

Holl. Ref. 46.

Ces petits fecours ne pouvaient fuffire aux grands befoins de Philippe. En conféquence il fit expofer aux Etats généraux la balance des revenus & des dettes, & leur demanda le centieme des immeubles, le dixieme & le cinquieme fur le fel, fur les draps, fur les épiceries & fur plufieurs autres fortes de marchandifes. Ces taxes devaient fervir à éteindre une dette de deux millions, contractée dans la derniere guerre, dont il fallait payer 400 mille florins d'interêt. Le Païs était encore grêvé d'une dette antérieure de plus de deux millions, & les autres

1557. taxes annuelles, outre les interêts, montaient à plus de trois cens mille florins. On ne voit pas, cependant, que les Etats aient pris aucune résolution. Ils objectaient que ces arrérages regardaient le Roi & non la nation, que
Holl. Ref. l'Empire, l'Espagne, le Milanès & le
105. 110. Royaume de Naples, devaient en porter également le fardeau; puisque la guerre ne les concernait pas moins que les Païs-bas. Au commencement de
1558. l'année 1558, ils permirent au Roi de faire un nouvel emprunt. Les Hollandais répondirent pour cent mille florins; mais ils se ménagerent une sûreté en se faisant engager plusieurs revenus du domaine. Enfin, ils consentirent, ensuite, comme la plûpart des autres Provinces des Païs-bas, à leur part d'un subside de huit tonnes d'or pendant neuf ans, dont ils devaient payer cent mille florins pour leur quote-part. C'est à tort que bien des auteurs (*) ont parlé de ce subside avant l'année 1558. On ne voit pas non plus
Leev. v. Will. II. 112. que les Etats aient alors stipulé que Philippe congedierait les troupes étrangeres, & maintiendrait le traité conclu avec l'Empire en 1558. Les Etats se

(*) *Meteren* p. 17. *Watson* p. 44. *Apolog. du Prince d'Orange.*

reſerverent ſeulement le maniement des deniers qu'ils lui accordaient. On ne ſaurait douter que cette conduite des Etats, les refus ou les difficultés qu'ils oppoſaient ſans ceſſe aux demandes du Roi, n'aient jetté de l'aigreur dans ſon eſprit orgueilleux, ne lui aient inſpiré de l'averſion & de la défiance contre les peuples & la penſée de les ſoumettre à une forme de gouvernement qui gênât moins l'exercice de ſon autorité. Ce n'eſt que peu de tems avant ſon départ, qu'ils ſolliciterent le congé des troupes. Les Hollandais fournirent encore la même année leur quote-part d'autres ſubſides extraordinaires, moins conſidérables. 1558. *Holl. Ref.*

Les Français venaient d'étonner leurs vainqueurs. Dans le tems qu'on les croyait terraſſés, le Duc de Guiſe les avait fait marcher vers Calais, ville qui ouvrait, depuis deux cens ans, l'entrée de la France aux Anglais. Elle fut priſe au mois de Janvier, dans le tems qu'une fauſſe ſecurité avait fait rappeller en Angleterre la plus grande partie de la garniſon. La conquête de Guînes & de Ham mit le comble au bonheur des Français & au déſeſpoir des Anglais, qui murmurerent hautement contre leur Reine. Ils frémiſſaient d'avoir perdu ſi ſubitement toutes leurs poſſeſſions dans un païs Les Français prennent Calais &c. *Hume.*

1558. où ils avaient joui de tant de vastes provinces.

Ils sont défaits à Graveline gue.

Hooft.

Les Français rouvrirent la campagne au mois de Juin. Ils enleverent Thionville, Dunkerque & plusieurs autres places avec une rapidité étonnante. Aveuglés par ces succès, ils s'avancerent le long des côtes de Flandre, jusqu'à Nieuwport, ravageant cruellement la campagne. Ils s'en retournaient chargés d'un riche butin qui retardait leur marche, lors qu'ils se trouverent attaqués à leur passage par une armée supérieure, que commandait l'impétueux Comte d'Egmond. Ils étaient postés dans l'angle formé par la mer & l'embouchure de la riviere d'Aa. Obligés de vaincre ou de périr, leur bravoure désespérée rendait la victoire indécise, quand une escadre anglaise qui croisait sur la côte, répandit parmi eux la terreur & le désordre en les foudroyant avec son artillerie. Ils furent, avec leur général, presque tous taillés en pièces. Cette victoire acquit une gloire immortelle au Comte d'Egmond. On assure qu'elle inspira au Duc d'Albe qui, après la paix d'Italie, s'était rendu dans les Païs-bas, les premieres semences d'une jalousie que dans la suite, il déguisa sous d'autres prétextes, pour faire périr le Comte. Une flotte combinée des Païs-

1558.

bas & d'Angleterre, au nombre de 50 voiles, tenta ensuite une descente sur les côtes de Normandie au dessous de Conquest qui fut ravagé. Mais quelques troupes Françaises levées à la hâte, tomberent sur eux à l'improviste & en firent un grand carnage: ceux qui purent regagner leurs vaisseaux se retirerent, chacun, dans leur païs.

Descente infructueuse sur les côtes de France.

Ib.

Rapin.

Les deux armées ennemies parurent ensuite vis-à-vis l'une de l'autre sur la frontiere de Picardie. Elles semblaient se mesurer des yeux; on s'attendait à une grande bataille; lorsque les deux Rois qui se trouvaient, chacun, dans leur camp, consentirent à une négociation. Ils craignaient, l'un & l'autre, l'issue d'un engagement décisif: Henri, par le souvenir des échecs que ses troupes avaient essuyés & Philippe, par sa timidité naturelle pour les opérations hardies. Il était aussi retenu par la difficulté de se procurer des subsides quand même il eut été vainqueur, & par l'envie qu'il avait de retourner en Espagne. Montmorenci, qui soupirait après sa liberté en fit, de la part de Henri, les premieres propositions à Philippe. Dans des conférences ouvertes entre le Cardinal de Lorraine & Perrenot de Granvelle, Evêque d'Arras, ces deux plenipotentiaires ecclésiastiques agiterent plusieurs questions

Paix de Cateau-Cambresis.

De Thou.

Robertf.

1558. politiques. Entr'autres, ils convinrent qu'il était de l'interêt des deux Rois de réunir leurs projets contre les infidèles, ou plutôt contre des ennemis encore plus dangereux pour la vraie foi: c'était d'exterminer les réformateurs dont les opinions contagieuses faisaient des progrès effrayans dans la France & dans les Païs-bas. On commença par conclure à Cercamp une suspension d'armes, après laquelle les deux armées se séparerent & une partie des troupes fut congédiée. Le congrès fut ensuite transféré à Cateau-Cambresis. L'obstination des Anglais, à

1559. redemander & celle des Français à vouloir retenir, Calais, retarda la conclusion de la paix. Mais, sur ces entrefaites, la mort de Marie éleva Elizabeth sur le trône d'Angleterre Philippe, qui avait d'abord demandé la main de la nouvelle Reine, voyant que bienloin de penser à la lui accorder, elle se disposait à ruiner la religion catolique, se refroidit sur ses interêts qu'il avait d'abord soutenus avec châleur. La ville de Calais fut laissée au Roi de France, qui la restituerait aux Anglais au bout de huit ans; & au cas qu'on refusât de la rendre, il payerait cinq cens mille florins, sans que la Reine perdît le droit qu'elle avait sur cette ville. Henri traita ensuite avec l'Es-

Hum. V. 18. Wats. I. 63.

pagnol. Il abandonna toutes ſes conquêtes en Italie; & rétablit le Duc de Savoye dans tous ſes Etats. Cette clauſe qui détachait de la France, le Piemont, la Savoye & les païs de Breſſe & de Bugey; enfin qui la privait de cent quatre vingt neuf places importantes, révolta tous les Français. Mais Henri colora la honte de ce traité; en faiſant conclure le mariage de ſa ſœur, avec le Duc de Savoye & celui d'Elizabeth, ſa fille, avec Philippe qui enleva ainſi la plus belle Princeſſe de l'Europe à ſon fils Dom Carlos à qui elle avait déjà été promiſe. De-là le déſeſpoir du jeune Prince, dont le caractere était fougueux & indomptable. De-là ces intrigues ſombres, ces cataſtrophes myſtérieuſes qui hâterent les jours du Prince & de la jeune Reine, avantures aſſurément lamentables; mais dont l'œil de l'Hiſtoire ne percera jamais le voile. Cette paix ne fut pas moins avantageuſe à Guillaume de Naſſau, qui recouvra la principauté d'Orange. Pendant qu'il était en France où il fut envoyé comme ôtage pour l'exécution de pluſieurs articles de la paix, il avait découvert le deſſein qu'avaient formé les deux Rois d'exterminer l'héréſie. Il avait pris dès-lors la réſolution de le traverſer & de chaſſer les Eſpagnols du païs. On ſait aſſez

1559.

Rap. Thoir. L. 17. p. 160.

De Thou.

Dam dipl.

Apol. de Guill.

1559. comment Henri II. ſe vit arrêté au milieu de ſes projets ſanguinaires, par une bleſſure à l'œil qu'il reçut dans un tournoi, célébré à l'occaſion de ce double mariage, & qui lui fit perdre la vie.

Changement dans l'adminiſtration,

Holl. Reſ.

Avant de ſe rendre en Eſpagne, où il avait réſolu de fixer le centre de ſon Empire, Philippe aſſembla les Etats généraux à Arras; mais ne pouvant obtenir les ſubſides qu'il demandait, il ne penſa plus qu'à régler l'adminiſtration. Maximilien de Beveren venait d'expirer, après avoir exercé le Stadhouderat de Hollande, de Zéelande & d'Utrecht, depuis l'année 1547. Il n'avait point laiſſé d'enfans; mais des dettes ſi conſidérables, que ſes héritiers avaient renoncé à ſa ſucceſſion; ils avaient ſuivant la coutume, frappé du pied contre les meubles qu'il laiſſait après lui en les abandonnant à ſes créanciers. Comme le Duc de Savoye ſe diſpoſait à aller gouverner par lui-même ſes Etats héréditaires; on attendait avec impatience la réſolution du Roi ſur la perſonne à qui il confierait l'adminiſtration générale des Païs-bas. Le Prince d'Orange & le Duc d'Egmond, proclamés par la faveur publique, ne pouvaient par là même, plaire à Philippe: Chriſtine, ſa couſine, Ducheſſe de Lorraine, fut auſſi propoſée; mais elle devint ſuſpecte; parce

Beka 190.

Strada. Bentivogl. Burgund.

que le Prince d'Orange qui se flattait d'épouser sa fille, parlait pour elle. On peignait au Roi les interêts de cette Princesse comme trop liés avec ceux de la France, ses prétentions sur la Gueldre & son caractere facile, qui la soumettrait entierement au Prince. Enfin, par les conseils du Duc d'Albe, & sur-tout de Granvelle, Philippe se décida en faveur de Marguerite, fille naturelle de Charles V, épouse d'Octave Farnèse, Duc de Parme, dont les Etats en Italie presque enclavés dans les siens, pouvaient servir de garans de sa fidélité. Philippe fit encore plusieurs mécontens lorsque, en conservant les trois conseils ordinaires, savoir le conseil d'Etat, le conseil privé & la chambre des finances, il en tira quelques membres tels que Granvelle, Barlaimont & Viglius pour former un autre conseil secret appellé la *Consulte*. Jean de Ligne, Comte d'Aremberg, fut nommé au Stadhouderat de Frise, d'Overyssel & de Groningue: celui de Gueldre & de Zutphen resta provisionellement entre les mains du Comte de Hoorn & fut ensuite conféré à Charles de Brimeu, Comte de Megen. Le Prince d'Orange s'était, dit-on, flatté d'obtenir le gouvernement de Flandre, qui fut conféré au Comte d'Egmond. On peut croire que celui de Hollande

1559.

Petit. 37.

Hopperus in Pap. Anal. Belg.

Jean de Ligne Stadhouder de Frise, d'Overyssel & de Groningue:

Bor piec. Auth. I. 50.

Et le Prince d'Orange, Stadh. de Holl. de Zeel. & d'Utrecht.

1559. re lui fut alors donné que parce qu'il paraissait moins considérable. Ce Prince mécontent de la cour qui avait fait échouer ses desseins sur la Duchesse & sur la Princesse de Lorraine, irrité de l'ascendant de l'Evêque d'Arras, apprit avec indifférence une promotion qu'il ne prévoyait pas encore devoir lui être un jour si favorable. Quand un ressentiment insurmontable ne lui aurait pas fait regarder ce bienfait comme au dessous de lui; il ne l'aurait envisagé que comme un acte de justice; car Charles-Quint l'avait déjà proposé pour remplir les dignités les plus éminentes. Les Hollandais, au contraire, furent charmés de l'avoir pour Stadhouder. Quoiqu'il fût né à Dillembourg en Allemagne, ils ne laissaient pas de le regarder comme leur concitoyen par les biens & les alliances que son premier mariage avec la Comtesse de Buuren lui avaient fait acquérir en Hollande. Il avait d'ailleurs été élevé dans les Païs-bas; ils se crurent honorés d'être gouvernés par un Prince, dont la famille le disputait aux premieres de l'Europe & avait fourni un Empereur & des Ducs de Gueldre.

Hooft. 21. *Apolog.* *Corps dipl. III. 156.*

Guillaume ne tarda pas à manifester son ressentiment. Philippe se proposait de completter les compagnies d'ordonnance que son pere avait fixées à trois

Etat des Troupes. *De Thou.*

mille chevaux. Il avait aussi résolu de 1559.
laisser dans le païs, trois à quatre
mille soldats Espagnols, qu'il y avait *Meteren.*
fait venir l'année précédente. Pour
engager la nation à souffrir ces troupes, en mettant à leur tête des généraux aimés & considérés; il en offrit le commandement au Prince d'Orange
& au Duc d'Egmond. Mais, ces deux *Hooft.*
Seigneurs, dédaignant un employ qui *Grotius.*
les aurait rendus les instrumens du despotisme, le refuserent avec un noble courage. Ils se joignirent même à plusieurs autres Seigneurs qui présenterent une requête vigoureuse pour qu'elles fussent renvoyées. Tous murmuraient déjà que des Etrangers fûssent admis dans le conseil privé. On pense que dès-lors Philippe commença à concevoir de l'ombrage contre le Prince d'Orange & à le regarder comme le chef des mécontens. On assure même qu'il lui en fit des reproches sanglans avant de partir. Il l'accusa alors d'être le moteur des remontrances des Etats. Et comme le Prince s'excusait en disant qu'ils avaient agi de leur propre mouvement, le Roi le prit par
le poignet & le lui secouant: *no los* *Aubery p. 7.*
Estatos mas vos, vos, vos: non pas les Etats; mais c'est toy, toy, toy.

Dans l'assemblée des Etats généraux qu'il convoqua à Gand avant son dé-



1559. part, le Cardinal de Granvelle porta la parole en ſon nom. Après avoir terminé glorieuſement une guerre importante, le Roi, diſait-il, ſe voyait dans la triſte néceſſité de quitter les Païs-bas où il eut ſouhaité de pouvoir fixer ſon ſéjour. Il promettait d'envoyer de l'Eſpagne dequoi payer les arrérages dûs aux troupes, pour pouvoir les congédier; il s'excuſait de n'avoir pas, pour des raiſons importantes, appellé au gouvernement Dom Carlos, ſon fils, & déclara que ſa tendreſſe pour eux lui avait fait préférer la Ducheſſe de Parme, née & elevée dans les Païs-bas. Il les exhortait à perſéverer dans l'ancienne religion, (*) à exécuter avec ſoin les édits rendus contre les ſectaires; & à veiller que les grands & les petits, ſans acception de perſonne, fûſſent ſoumis aux loix. Les Etats répondirent à ce diſcours par des proteſtations de dévoûment & de fidelité. Mais comme ils ne pouvaient plus douter

Philippe prend congé des Etats.

Reſ. Holl. Bor. 14. *Gr. Plac. II.* 28.

(*) Il regardait le maintien de l'ancienne religion comme le plus ferme ſoutien de ſon pouvoir. Le Cardinal de Bentivoglio lui fait dire qu'en la ſoutenant, il travaille en même tems & pour les interêts de Dieu & pour les ſiens. *Rendendo il maggior ſervitio che poſſo a Dio, rendo in conſeguenza il maggior vantaggio, che poſſo alla mia corona.*

qu'ils ne fûssent devenus suspects à 1559.
Philippe & que le délai qu'il opposait au renvoi des troupes étrangeres, ne *Ref. Holl.* renfermât le dessein d'établir le despo- *p.* 96-98. tisme sur les débris des libertés nationales, ils lui présenterent une requête; pour demander absolument le renvoi de toutes les troupes étrangeres & l'exclusion des étrangers dans les charges. Ils répresenterent comme une politique insidieuse de souffrir des soldats étrangers, pendant que ceux du païs étaient remerciés. On rapporte que le Roi, outré de ces remontrances, ne pût s'empêcher de demander brusquement aux Etats: *s'ils lui feraient aussi quitter le païs à lui qui était Espagnol.* *Burg.* 29. Cependant, deux jours après, dans une reponse qu'il leur fit, il s'attacha à dissiper leurs alarmes. Il avait, disait-il, préféré pour le gouvernement, la Duchesse de Parme née dans les Païsbas: il n'avait admis que peu d'étrangers dans le conseil d'État & seulement parce qu'il n'en avait point trouvé d'autres aussi capables par leur mérite supérieur de servir l'état. Il était au désespoir de n'avoir pas sû plutôt leur résolution au sujet des troupes; n'ayant pas assez de bâtimens pour les transporter en Espagne, il se chargeait de payer leur solde & de les retirer au bout de trois ou quatre mois. Ces raisons ou plu-

1559. tôt les subterfuges, si indignes, & de Philippe & de Granvelle, étaient peu capables de calmer les alarmes que ses desseins, qu'il ne pouvait plus cacher, inspiraient aux Etats.

Il part pour l'Espagne.

Meteren.

Enfin, après avoir pris congé d'eux, Philippe se rendit en Zéelande, où il apprit que le projet qu'il avait tenu jusqu'alors secret, d'augmenter le nombre des Evêques, avait reçu l'approbation du Pape. Après en avoir recommandé l'exécution à la Gouvernante, il s'embarqua à Vlissingue, suivi d'un cortège brillant, sur une flotte d'environ 90 vaisseaux. Il avait à peine débarqué au port de Laredo, qu'une tempête affreuse brisa, à ses yeux & le long des côtes, presque tous ses vaisseaux, & sur-tout ceux qui étaient chargés des meubles les plus riches & des chef-d'œuvres précieux, de peinture & de sculpture, dont son pere avait fait une riche collection. Pour témoigner sa gratitude à l'être suprême d'une délivrance qu'il regardait comme miraculeuse, on prétend qu'il fit alors vœu d'exterminer l'hérésie. Et pour commencer à s'en acquitter, son premier soin fut de faire célébrer des *auto dà*
1560. *fé* (actes de foi) à Séville & à Valladolid. Il se plaisait à repaître son œil de ces spectacles barbares. Un de ces malheureux d'une des plus grandes familles du

ou païs ayant ôsé réclamer sa clémence. 1560.
„Je n'épargnerais pas même mon fils" répondit Philippe, „s'il était suspect d'hérésie: mon horreur est telle pour vous „ & vos semblables, que si l'on manquait „ de bourreau, j'en servirais moi même."

Cabrera V. c. 3.
Mariana V. c. 11.

Débats sur l'entretien des troupes.

Holl. Ref.

Les germes de mécontentement qu'il avait laissés dans les Païs-bas, ne tarderent pas à se développer. Toutes ses démarches n'avaient servi qu'à les fomenter. La prudence n'avait pû l'engager à déguiser son caractere glaçant, impérieux & reservé, sa prédilection trop marquée pour les Espagnols & pour leur langue qu'il parlait constamment; ses projets de gouvernement arbitraire & sa sévérité inflexible sur l'article de la religion. A peine était-il parti que les Stadhouders, ayant proposé dans leurs différens départemens, d'augmenter de mille chevaux les compagnies d'ordonnance qui n'étaient pas complettes, on demanda la convocation des Etats généraux. La Gouvernante avait ses instructions pour empêcher la tenue de ces assemblées nationales, devenues suspectes, parce qu'elles étaient redoutables, Elle chercha à engager les Provinces à créer une taxe perpétuelle pour l'entretien d'un nouveau corps de mille chevaux. Il est assez probable que les Stadhouders travail-

1560. laient mollement à avancer les interêts de la cour: ils virent avec plaisir les Etats refuser hautement tout subside, jusqu'à-ce que les troupes Espagnoles fussent renvoyées. Les Hollandais accorderent cependant à la Gouvernante un subside de cent mille florins pour trois ans.

Le départ des troupes Espagnoles sollicité

Strada. Vie de Guill. I. 195.

A peine les quatre mois que Philippe avait fixés pour le rappel des Espagnols étaient expirés, que de tous côtés des clameurs violentes s'éleverent pour solliciter leur départ. Les délais de la Gouvernante firent naître à ce peuple inquiet les plus étranges soupçons. Le bruit courut que le Roi, loin de retirer les Espagnols, allait les augmenter de huit mille autres & de vingt mille Wallons; pour forcer les peuples à recevoir l'inquisition espagnole. On se répandit en plaintes contre le Roi; on l'accusa de perfidie; les Etats, excités, sans doute, par les Seigneurs, presserent si fort la Gouvernante, que, ne pouvant plus s'envelopper d'aucun prétexte, elle donna ordre au Capitaine Espagnol d'emmener ses troupes à la Brille & dans l'Ile de Walcheren, jusqu'à-ce que les bâtimens qui devaient les transporter, fussent prêts. Mais comme elle retardait l'armement de la flotte autant qu'il était possible, les Zéelandais perdirent

patience. Ils menaçerent de ne plus travailler aux digues; ils s'écrierent qu'ils aimaient mieux voir leur païs englouti par l'Océan qu'exposé aux déprédations des Espagnols. Cependant Philippe différait toujours de permettre à la Gouvernante de les faire partir. Mais, enfin, ayant échoué dans son projet de conquérir Tripoli; & la flotte qu'il avait envoyée pour cette expédition, ayant été prise ou détruite; il rappella les troupes qui étaient dans les Païs bas, moins pour satisfaire les peuples, que pour remplacer celles qu'il avait perdues. Elles partirent au commencement de l'année 1561: elles resterent ainsi douze mois plus qu'il n'avait promis de les laisser. 1560.

Dans le même tems, Philippe outré contre la Reine d'Angleterre, devenue la protectrice d'une religion qu'il voulait détruire, lui renvoya l'ordre de la Jarretiere, excita le pape à l'excommunier & refusa de confirmer les anciens traités conclus entre l'Angleterre & les Païs-bas. Elle se vangea en troublant leur commerce, en augmentant les péages qu'ils payaient en Angleterre; Philippe, la seule cause de ces malheurs, en devint encore plus odieux.

Rupture avec l'Angleterre.

Rapin.
Ref. Holl.

Mais, ce qui réunit tous les ordres de l'Etat contre lui, ce fut l'érection

1560. des nouveaux fièges épifcopaux. Il n'y avait dans tous les Païs-bas que quatre Evêchés, foumis à des métropoles étrangeres Cologne & Rheims. Cambray, Utrecht & Malines, furent alors érigés en Archevêchés: & des fièges épifcopaux furent établis à Anvers, Haarlem, Deventer, Leeuwaarden, Groningue, Middelbourg, Bois-le-Duc, Ruremonde, Namur, St. Omer, Ypres, Gand & Bruges. Philippe fe referva la nomination des nouveaux prélats & laiffa leur confirmation au pape. Son deffein était fans doute d'extirper les nouvelles doctrines en multipliant un ordre de furveillans intéreffés à les détruire. Mais cette innovation rencontra des oppofitions vigoureufes dans plufieurs villes, & excita du mécontentement dans toutes. Il n'y eut aucun ordre de l'Etat qui ne fît éclater fes plaintes. Le peuple craignait l'établiffement de l'inquifition efpagnole & la fuppreffion de fes privilèges, les Grands, la diminution de leur autorité par celle qu'ils feraient obligés d'accorder aux nouveaux Prélats, créatures du Roi: enfin les Abbés & les Moines crierent plus haut que les autres, par la douleur de voir qu'on prît fur leur autorité & fur leurs biens dequoi former les manfes & les jurifdictions épifcopales. Les Etats de Hollande crurent devoir s'élever

Erection des nouveaux Evêchés.

Mir. don. Belg. 472. *Bor. l.* 17. 24.

contre les nouveaux Evêques. On empêcha leur inſtallation à Anvers, elle trouva bien des difficultés à Ruremonde, Déventer, Groningue & Leeuwaarden. Ceux de Louvain n'étaient pas moins irrités contre le Roi qui venait d'établir une univerſité à Douai; pour empêcher que ſes ſujets qui parlaient la langue Wallonne ou Françaiſe ou ceux qui voulaient l'apprendre, ne fûſſent obligés d'aller étudier hors des Païs-bas.

Holl. Ref. 1561. *Bor. I.* 19. 21.27.29. *Burg.* 43.

Le Cardinal de Granvelle fut deteſté univerſellement comme le funeſte auteur de toutes ces nouveautés. Sa qualité d'étranger, ſon caractere impérieux & violent, ſon zèle ardent pour l'exécution des deſſeins ambitieux de Philippe, la confiance que le Monarque avait en lui, & ſur-tout l'éclat de ſes talens pour les petits détails du miniſtere qui, en le rendant tout puiſſant auprès de la Gouvernante, éclipſaient tous les autres membres de l'adminiſtration, l'avaient rendu extrêmement odieux aux petits & aux grands. La haîne ſe déchaina alors contre lui avec une vehemence effrénée. Les Religionaires, dont le parti groſſiſſait tous les jours & s'étayait habilement du mécontentement national, ſentirent enfler leur courage. Les répréſentations théatrales fomentaient les ſentimens de tolé-

Clameurs contre le Cardinal de Granvelle.

1561. rance & de liberté. Les grands, pour affaiblir le parti du Cardinal, favorisaient l'audace populaire, les comédiens & les partisans de la réforme. Le peuple commença à mépriser les Prêtres & le Cardinal; en voyant la corruption des ecclésiastiques devoilée en plein théâtre & leur ignorance couverte d'un ridicule amer. La cour ayant rendu des édits contre ces pratiques audacieuses, les mécontens & les réformés tournerent tous les traits de leur ressentiment contre le Cardinal. Selon eux, il ne méritait pas moins que d'être pendu ou lapidé. On lui reprocha les défauts les plus révoltans, les crimes les plus horribles. On prit plaisir à flétrir sa naissance, &, quoique des documens publiés de nos jours, paraissent montrer que le Chancelier Granvelle, son pere, fût né en Franche-Comté d'une noble famille, originaire de Gènes, le bruit courut alors & s'est presque perpétué jusqu'à nos jours qu'il était le fils d'un maréchal ferrant.

Hooft. 36.

Rep. Plac. 96.

Burg. 52.

Mem. pour l'Hist. de Granv. par Dom Prosp. l'Evêque.

Granvelle tourné en ridicule.

Le Prince d'Orange qui, pour se ménager un appuy en Allemagne, venait en épousant Anne, fille du Duc de Saxe, de la religion Luthérienne, de se
1562. rendre encore plus suspect à Philippe, ne garda plus aucunes mesures avec le Cardinal. Le Duc d'Egmond, ayant épousé le ressentiment du Prince, éclata

Strada.

avec toute l'impétuosité de ſon caractere. 1562.
Pour immoler le Cardinal au ridicule, il imagina de faire porter une livrée noire à ſes domeſtiques & d'orner la manche de leurs manteaux d'une marotte couverte d'un capuchon brodé à l'aiguille. Les Cardinaliſtes s'étant plaints de cet emblême ſatyrique; on y ſubſtitua auſſitôt un faiſceau de flêches. D'Egmond proteſta envain à la Gouvernante que ſon intention n'était que d'exprimer l'union des Seigneurs pour le ſervice du Roi. Les Cardinaliſtes ſaiſirent auſſi bien que le peuple le rapport des bonnets de fou au chapeau du Cardinal & le ſymbole du faiſceau imaginée pour déſigner l'union formée pour le perdre.

Alarmes de la Gouvernante à l'occaſion des troubles civils de France.

La Gouvernante, entendant l'orage gronder & craignant les projets des Proteſtans qui oſaient déjà tenir des aſſemblées à Tournay & à Valenciennes, envoya demander au Roi des avis & de l'argent. Montigny, frere de Montmorenci, Comte de Hoorn, chargé de cette députation, n'avait raporté d'Eſpagne que des promeſſes. Les troubles civils occaſionnés en France, par l'ambition des Guiſes, par la minorité du Roy, par les perſécutions des fanatiques & par la réſiſtance des Huguenots, cauſaient à la Gouvernante les plus vives alarmes. Ils avaient

Vigl. Vita 36. 37.

De Thou.

1562. pour chef l'Amiral de Coligny, un des plus grands hommes de ſon ſiècle, fléau des tyrans, mais très-bon citoyen, défenſeur auſſi ardent de la liberté de ſa patrie, que du Proteſtantiſme qu'il en regardait comme le ſeul ſoutien. Marguerite, craignant pour les catholiques de France, leur aurait envoyé deux mille chevaux, ſi le Prince d'Orange & le Comte d'Egmond, ne s'y étaient oppoſés. Elle tremblait que les Proteſtans Français ne formâſſent quelque entrepriſe ſur les Païs-bas, où ils avaient tant de partiſans. En conſéquence elle aſſembla les Chevaliers de la Toiſon & les Stadhouders. Mais pendant qu'ils perdaient le tems à délibérer, le Prince d'Orange n'oubliait rien pour les animer contre Granvelle. La Gouvernante convoqua enſuite les Etats pour leur demander des ſubſides, qu'ils refuſerent. Ce ne fut qu'avec bien de la peine qu'elle obtint que les Hollandais ajoutâſſent ſept mille florins au ſubſide de cent mille qu'ils avaient accordé auparavant.

Les Seigneurs écrivent au Roi contre Granvelle.

Les Seigneurs, outrés de voir toujours leur crédit effacé & leurs projets déconcertés par Granvelle, ſe porterent à une réſolution extrême. Ils écrivirent au Roi que l'aſcendant tyrannique & la conduite ſcandaleuſe du Cardinal avait aliéné les peuples contre le

1563.

gouvernement & leur avait inspiré du penchant pour la réforme, que, comme bons citoyens & sujets fidèles, ils ne pouvaient se dispenser de l'avertir, que s'il ne rappellait bientôt ce ministre odieux, l'État & la religion catholique allaient être exposés au danger le plus imminent. Le Prince d'Orange, les Comtes d'Egmond & de Hoorne, furent les seuls qui signerent cette lettre. Ces trois seigneurs formerent dès lors un triumvirat redoutable à leurs ennemis : on commença à craindre de voir dans les Païs-bas les troubles civils qui faisaient de la France un théatre d'anarchie & d'horreurs. 1563. Hop. 26.

L'orgueil de Granvelle révolte les Seigneurs. Apol. du Prince d'Or.

Avec tout le génie qu'on croit devoir attribuer au Cardinal de Granvelle, il ne put résister à l'orgueil qui chatouille si facilement les hommes parvenus : il ne pût se voir environné de tant de faveur, sans en être empoisonné. Se roidissant, à contre-tems, contre l'orage qui sifflait autour de sa tête, il semblait chercher à irriter ses ennemis en insultant à leur ressentiment. Il crut, en s'arrogeant la nomination des principaux emplois, se faire des créatures qui étayeraient son autorité; il augmenta seulement le nombre de ses envieux & les força d'éclater. Les Seigneurs s'écrierent; que l'intention du Roi n'avait pu être d'abandonner

1563. les rênes de l'adminiſtration, aux mains d'un ſeul homme, d'un étranger, & que, ſuivant les uſages & la conſtitution politique du païs, elle appartenait aux principaux de la nobleſſe, conjointement avec le Prince. Le parti des mécontens s'augmentait tous les jours d'une foule de Seigneurs: les uns par complaiſance, les autres par interêt, ceux-ci par l'eſpoir d'obtenir la liberté de conſcience: tous en général, par la haîne qu'ils portaient au Cardinal & en ſe parant d'un zèle ardent pour le ſervice de Dieu & du Roi. Mais ce qui animait ſur-tout le peuple, c'était le bruit qu'on répandait que le Cardinal, par le moyen des nouveaux Evêques, allait introduire l'inquiſition eſpagnole & l'eſclavage. On conſeilla alors au Cardinal de rabattre un peu de ſon orgueil & de gagner les mécontens par quelque condeſcendance. D'autres penſaient que l'intention des grands n'était pas tant d'éloigner Granvelle que de changer tout le ſyſtême du gouvernement & de la religion.

Hopp. p. 30.

Reponſe du Roi.

Enfin, après avoir temporiſé pendant trois mois, Philippe répondit aux Seigneurs qu'il nommait *ſes couſins*, qu'il ne pouvait condamner un miniſtre, avant qu'on eut articulé des griefs contre lui, qu'il irait bientôt examiner ſur les lieux l'état des affaires, qu'il

Ib. 32. 34.

1563.

souhaitait de pouvoir conférer avec l'un d'entr'eux & l'invitait à se rendre auprès de lui. Loin d'être satisfaits de cette réponse, les Seigneurs tinrent plusieurs autres assemblées & conclurent par représenter d'abord à la Gouvernante, que les sémences de révolte étaient répandues parmi le peuple, que, pour remédier aux désordre du gouvernement il fallait, au plutôt, assembler les Etats généraux, qu'ils n'osaient, cependant, insister trop fort sur cet article, depuis qu'elle leur avait intimé combien le Roi y était opposé. Ils finissaient par la prier d'agréer leur retraite du conseil, puisque des gens mal intentionnés avaient inspiré des soupçons sur leur fidélité. Ils repliquerent ensuite à Philippe qu'il était indigne de leur rang de se porter pour accusateurs d'un Granvelle; qu'ils avaient, agi comme ses Officiers, obligés, en vertu de leur charge, de s'intéresser à son service; que le ministre en question était assez coupable puisqu'il avait soulevé toute la nation contre lui, que s'il n'était rappellé, ils ne pouvaient s'empêcher de prévoir d'affreux orages: Que, dans une circonstance si critique, il serait de la derniere imprudence qu'ils quittâssent leurs départemens: Ils finissaient en priant sa Majesté d'excuser, dans leur stile une rudesse assez ordi-

Nouvelle lettre écrite au Roi.

1563. naire aux perfonnes de leur rang, plus accoutumés à bien faire qu'à bien dire." Le Roi prit alors d'autres mefures, pour rompre les leurs. Il s'attacha à gagner le Comte d'Egmond, un des principaux membres de la confédération; mais ni fes lettres, ni les follicitations de la Gouvernante ne pûrent détacher le Comte du parti qu'il avait embraffé.

Strada.

Granvelle couvert de mépris.

La haîne contre Granvelle pouffée à l'excès, imagina de nouveaux moyens pour le couvrir de ridicule. On fit courir des eftampes où il était repréfenté couvant des œufs d'où il fortait des Evêques pendant que le Diable voltigeait fur fa tête en prononçant cette légende *Hic eft filius meus, ipfum audite: voilà mon fils, écoutez le.* Le bruit courut même que des fcélérats étaient payés pour attenter à fes jours. Mais ce qui contribua davantage à l'effrayer ce fut une confédération formée par les Seigneurs dont on n'a jamais fû le fecret. Enfin les Etats qu'on avait convoqués, mais feulement pour leur demander des fubfides, refuferent d'écouter aucune propofition, avant que le Cardinal fe fût retiré à Malines.

Hooft. 42. *Burg.* 53. 54. *Vigl. vit.* 38.

Départ de Granvelle.

La Gouvernante elle même, foit qu'elle fût fatiguée de la tutelle, fous la quelle il la tenait, foit qu'elle vît qu'il ne pouvait plus être utile dans un païs

où il était si odieux, envoya demander sa démission au Roi. Philippe craignant de compromettre son autorité, ne la lui accorda que secretement. *Ib.* 38. *Strada.* *Reyd.* 2.

Le Cardinal se retira en Franche-Comté sous pretexte d'affaires domestiques. Il se rendit ensuite à Rome pour les affaires de Philippe, qui le rappella en Espagne en 1575. C'est là qu'il vécut jusqu'en 1586; conservant jusqu'à sa mort la faveur de son Souverain. Aussi son principal talent fut-il toujours de savoir subjuguer l'esprit de Princes; sans pouvoir jamais gagner la faveur populaire, qui n'est pas moins importante pour un ministre. Il parait qu'il était plus propre au détail qu'à l'ensemble de l'administration. S'il eut eu les talens des politiques & des hommes d'Etat, il eut sû cacher sa fierté naturelle sous le masque de l'affabilité: s'il eut bien entendu les interêts de Philippe, il n'eut pas cherché à exécuter les projets de ce Roi avec tant de hauteur & d'imprudence. 1564. *Hopp.* 36. *Strada.* *Burg.* 52.

Les démarches de Philippe n'étaient pas réglées par une politique plus sage. Il eut crû déroger à sa dignité en se pliant aux manieres du païs où il avait été obligé de faire un assez long sejour. Il aimait à paraitre toujours escorté de la majesté royale & hérissé de la fierté espagnole, chez des Remarques sur la conduite de Philippe.

1564. peuples libres & francs, accoutumés à conférer amiablement avec des Princes concitoyens & à ne point cacher leurs préjugés contre tout ce qui leur paraissait étranger. Philippe ne put s'empêcher de découvrir leurs dispositions; & ce qui parait une faute impardonable; c'est que lorsqu'il se rendit en Espagne, au lieu de prendre des mesures pour étouffer ces semences dangereuses; il les laissa toutes subsister: il parut même chercher à les développer, en laissant à la tête de l'administration un étranger orgueilleux, en établissant des innovations odieuses & en poursuivant, avec plus de zèle que de prudence, ses projets fanatiques pour l'extirpation de l'hérésie. Il est même des Ecrivains, qui ont attribué cette conduite a la politique de ce Prince. Ils pretendent qu'il ne souhaitait rien tant que d'exciter des troubles dans ces païs afin d'avoir une occasion de se faire délier du serment qu'il leur avait prêté & d'y introduire des troupes pour les réduire sous le joug du pouvoir arbitraire. Il aimait mieux, disait-il, perdre tous ses Etats que de les voir infectés d'hérésie. Il est impossible d'exprimer, combien le projet qu'il avait conçu d'établir l'affreux tribunal de l'inquisition espagnole, avait aliéné & révolté les peuples. Les Catholi-

De Thou 38. 80.

Bentiv. 10.

Te Water Verbond, *I.* 50.

ques ne le déteſtaient pas moins que les Proteſtans : ils ne voyaient, qu'avec une compaſſion mêlée d'horreur les ſupplices les plus cruels décernés contre des opinions. Et quoique ce ſoit une choſe très ordinaire & très naturelle, que, dans ces ſortes d'occaſions, les perſécutés faſſent briller une conſtance héroïque; le peuple ne laiſſait pas de la regarder comme ſurnaturelle & de penſer favorablement de la doctrine pour laquelle ils pouvaient ſouffrir des ſupplices ſi cruels. Tant que Granvelle reſta dans le miniſtere; ſa perſonne fut l'objet de tout leur reſſentiment: ils croyaient peut-être alors ne haïr que lui ſeul : mais les ſujets réels de leur mécontentement, loin de ceſſer, ayant au contraire augmenté après ſa retraite, ne tarderent pas à produire les plus violens orages.

1564.

Brandt I. 228. 240. 243. 246.

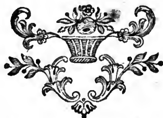
Il n'eſt pas inutile de remarquer que dans l'année 1560, Jaques van der Einde, ayant été nommé Avocat de Hollande, à la place d'Adrien van der Goes; les appointemens de cette charge qui n'étaient que de 400 livres furent augmentées juſqu'à 800. On augmenta auſſi les gages des autres Officiers à proportion. Ces changemens étaient, ſans doute, une ſuite de l'importation des tréſors de l'Amérique en Europe, qui, en multipliant les eſpèces en di-

Jaques van der Einde, Avocat de Hollande.

Reſol. 15. *Decembre* 1560. 92. 99.

1564. minuaient la valeur intrinſeque. Au milieu des guerres civiles de la France, la ville d'Orange, où les Huguenots formaient le plus grand nombre, fut ſurpriſe & miſe à feu & à ſang. Mais la liberté de conſcience ayant enſuite été permiſe dans le Royuame; le Prince d'Orange accorda la même liberté dans ſa principauté. On eſt étonné d'une lettre qu'il écrivit enſuite au Roi de France pour lui marquer que ſa principauté *était en hazard & ſur le point de ſe perdre, à cauſe qu'il avait illecq voulu maintenir la ſainte foi catholique & ancienne religion.*

Hopp. 38.





SECONDE EPOQUE.

Suite du Triumvirat entre le Prince d'Orange & les Comtes d'Egmond & de Hoorne. — Le compromis ou la confédération des Nobles. — Brisement des images. — Retraite du Prince d'Orange.

LE Cardinal s'étant ainſi retiré, ſes ennemis, dit le Préſident Viglius, triompherent comme une troupe d'écoliers qui voient ſortir leur régent. La Gouvernante elle même diſait hautement qu'elle était hors de tutelle & qu'elle allait enfin gouverner. Mais elle ſe promettait ſurtout de ramener & de s'attacher les trois principaux Seigneurs, connus pour les chefs des mécontens, par leur naiſſance & leur crédit. Le Comte d'Egmond, Prince de Gavres, ſortait d'une ancienne famille de Hollande, qui ſous les derniers Princes, avait pouſſé la fidelité, juſqu'à combattre pour arracher la Gueldre à une branche iſſue de ſa propre tige. Le Comte d'Egmond, à la franchiſe & à la fierté d'un Capitaine qui connait ſes talens, joignait un amour auſſi paſſionné pour ſa patrie que pour

1564.

Caractere des trois grands ennemis de Granvelle.

Vigl. vit. 38.

Voy. Tom. II. p. 251. 277. 286. 324. 354. 362. 375. 378.

1564. la gloire. Plus jaloux de l'affection des soldats, que de celle du peuple: trop prompt à s'irriter, à prendre des résolutions où il aurait fallu plus d'esprit que de courage; & à se calmer ensuite en supposant, que les autres avaient autant de bonne foi que lui. Le Prince d'Orange, au contraire, sous des qualités extérieures moins brillantes, cachait l'âme du plus profond politique de son siècle: on était surpris de son affabilité & subjugué par son éloquence, qu'on n'attendait gueres de son caractere froid & taciturne: c'était un de ces génies rares, préparé par la nature pour former de grandes entreprises, pénétrer & faire échouer celles de ses ennemis & changer le destin des Etats. Le Comte de Hoorn, Amiral, fameux par ses richesses & son crédit, ne jouait qu'un rôle subalterne: le Prince d'Orange conserva toujours sur lui l'ascendant que les âmes fortes ont sur les esprits faibles. Mais il avait besoin de toutes les ressources de son génie pour enchaîner l'impétueux d'Egmond: encore lui échappait-il de tems en tems. Ces trois hommes réunis formaient un triumvirat redoutable: à peine le Cardinal fut-il parti que la Gouvernante les fit prier de se rendre dans le conseil. Ils ne se laisserent gagner qu'après qu'elle

Ils rentrent dans le conseil.

Hopp. 37.

les eut assurés que le Cardinal ne reviendrait pas au bout de trois mois, comme le bruit s'en était répandu. Philippe, voulant gagner le Prince d'Orange, lui écrivit alors qu'il le regardait comme un Serviteur fidele. L'harmonie la plus parfaite parut s'introduire dans toutes les parties du gouvernement. On se réconcilia avec les membres du conseil, avec ceux des finances & du conseil secret. Barlaimont fut le seul qui refusa de se déclarer, avec les autres, contre l'inquisition. Mais les égards dont le Prince d'Orange & le Comte d'Egmond accablaient les députés des Etats, en les invitant à leur table, en les favorisant de leur crédit, les ont fait ensuite accuser d'avoir formé alors le projet d'arracher les Païs bas à Philippe; pour s'en partager les dépouilles. Des documens authentiques prouvent que leur ambition se bornait alors à désirer qu'on augmentât l'autorité & le nombre des membres du conseil d'Etat & qu'on arretât les persécutions religieuses : ils osaient même avancer *qu'en octroyant la liberté de conscience à chacun en sa maison, sans donner scandale public & avec la communion sous les deux espèces, il se pourrait esperer remede & non autrement.*

1564.

Vigl. vit. 40.

Leurs projets.

Hopp. 37. 38. 40.

Proces d'Egm. 618.

Ils virent leurs désirs couronnés en

1564. partie. Le Prince ne put cependant faire admettre Louis de Naſſau, ſon frere, dans le conſeil, par ce qu'il était Luthérien. Le conſeil ſecret s'arrogea peu à peu, un aſcendant qui produiſit du bien & du mal. Le zèle des inquiſiteurs fut alors enchainé. En Hollande, on refuſa de publier un placard qui décernait des peines contre ceux qui ne fréquentaient pas les Egliſes: on empêcha enſuite que deux priſonniers pour cauſe d'héréſie ne fûſſent tranſportés hors du païs. Bientôt le conſeil d'Etat acquit tant de crédit que par la voye de ſes membres & par celle même de leurs domeſtiques, qu'il attirait à lui ſeul toutes les affaires qui étaient du reſſort du conſeil privé & de celui des finances. On ſe plaignit hautement que la juſtice n'était plus maintenue avec fermété, que les charges, que les privilèges pour tenir des loteries ou des *lombards* & les graces pour les criminels, fûſſent devenues vénales. Tandis que le ſage Viglius refuſait de proſtituer les ſceaux à ces pratiques odieuſes, le bruit courait qu'elles avaient procuré à Armenteros, Sécretaire de la Gouvernante, des ſommes très conſidérables. Cependant, les trois Seigneurs avaient gagné ſi bien l'eſprit de la Gouvernante qu'elle en vînt juſqu'à déclarer

Changemens dans le Gouvernement.

Burg. 65. &c.
Reſol. 1564. 27. *ib.* 1565. 83.
Rep. pl. 116.
Hopp. 39.

qu'en peu de mois elle avait acquis plus de connaiſſance dans les affaires du païs qu'elle n'en avait eu durant tout le cours de l'adminiſtration de Granvelle. 1564. *Apol. du Prince d'Orange.*

Comme ils ne perdaient point de vüe leurs trois projets principaux, la tolérance de religion, la réforme de la juſtice & celle des finances; ils ne tardèrent pas à lui perſuader de ſonder le Roi ſur ces articles. Les Cardinaliſtes qui craignaient une députation où ils ſeraient accuſés ſans pouvoir ſe défendre; repréſenterent vainement que le nombre des ſectaires diminueraient bientôt ſi les inquiſiteurs s'acquittaient de leurs charges, ſi le Concile de Trente était publié dans le païs, & que les Seigneurs & les Stadhouders étaient les ſeules cauſes de relâchement dans l'adminiſtration de la juſtice & que quelques ſecours pécuniaires de l'Eſpagne auraient bientôt rétabli le déſordre des finances, qui ne devait être imputé qu'à la longueur des dernieres guerres. Malgré ces réprésentations, il fut réſolu d'envoyer en Eſpagne le Comte d'Egmond, comme un *Seigneur & chevalier deſireux du ſervice de Dieu, de ſa Majeſté & du bien de la République.* Le Comte d'Egmond envoyé en Eſpagne. *Hopp.* 41.

Viglius dreſſa l'introduction, mais en

1564. termes si vagues que le Prince d'Orange s'éleva vivement contr'elle. Il fallait, disait-il, exposer au Roi sans déguisement, que l'état est sur le penchant de sa ruine, que les sectaires sont si nombreux & la dépravation des mœurs si grandes parmi les Ecclésiastiques, qu'il est impossible de laisser subsister les loix pénales, les inquisiteurs, & les Evêques; que le choc des conseils & des justices differentes occasionnant des difficultés interminables, il fallait donner toute l'autorité au conseil d'Etat; que le Roi se ferait illusion, s'il s'imaginait pouvoir faire accepter les decrets du Concile de Trente que d'autres Etats catholiques avaient refusé de recevoir. Il ajouta qu'il était très bon catholique, quoiqu'il fût d'avis qu'on revoquât ou modérât les loix pénales; & qu'il ne pouvait approuver qu'au lieu de convaincre les consciences, on ne pensât qu'à les forcer. Ce discours fit une si forte impression sur Viglius, qu'il passa la nuit entiere à rêver comment il y répondrait: cette contention d'esprit affecta le temperament de ce bon vieillard: à peine sorti du lit pour s'habiller, il se sentit frappé d'une attaque d'apoplexie qui fit désespérer de sa vie.

Dispute entre le Prince d'Orange & Viglius.

Vigl. vit. 41. 42.

Retour du Comte d'Egmond.

Après un voyage de quatre mois, d'Egmont revint d'Espagne; mais é-

bloui par les careſſes & les marques de confiance, que le Roi lui avait temoignés, il n'en rapporta rien de positif. Il fit un éloge pompeux des bonnes intentions du Roi, de ſon affection pour les Païs bas où il eſpérait ſe rendre pour ſoulager le peuple dès que la guerre ſerait finie. Que pour la religion il conſentirait plutôt à perdre cent mille vies que d'y ſouffrir le moindre changement. Qu'il jugeait à propos qu'on admît dans le conſeil d'Etat, deux ou trois Evêques, quelques Théologiens & Juriſconſultes, pour aviſer aux moyens les plus propres à répandre la ſaine doctrine & à reprimer les hérétiques d'une maniere plus ſecrete; pour empêcher que leur ſupplice n'irritât le peuple & que leur conſtance ne fît des proſélites.

1565.

Hopp. 44.

Cette nouvelle était bien loin de contenter les Seigneurs. Leur reſſentiment s'accrut encore; lorſqu'il eurent pénétré que la Gouvernante avait des ordres ſecrets pour punir de mort pluſieurs hérétiques alors en priſon. Ils reprocherent avec amertume au Comte d'Egmond, qu'il s'était laiſſé ſéduire par des égards impoſteurs & qu'il avait ſacrifié le bien public à ſon interêt particulier. D'Egmond ne put ſe diſculper qu'en ſe récriminant ſur la duplicité du Roi qui, diſait-il, m'a fait

Conſultation des Evêques & des Théologiens.

Ib. 46 *&c.*

1565. espérer d'adoucir la rigueur des édits. Pour comble de malheur, les Evêques & les Théologiens, malgré les représentations de Guillaume & le penchant de la Gouvernante à la douceur, soutinrent que l'ordre du Roi ne comportant aucun adoucissement il fallait réduire par la rigueur des sectaires qu'une fausse clémence n'avait que trop multipliés. * Ils présenterent ensuite un mémoire où ils avaient arrêté: qu'il fallait recevoir au plutôt le Concile de Trente, que c'était une chose absurde de révoquer des loix promulguées depuis trente-cinq ans, qu'on devait se contenter d'instruire secretement les juges de ne prononcer des arrêts de mort que contre les hérétiques obstinés & les ministres & d'avoir égard à l'âge & aux circonstances, pour ne condamner les gens qu'aux galeres, au bannissement ou au fouet: Enfin qu'il serait à propos de faire des oraisons & des processions publiques, pour prier l'auteur de la vraie religion de ne pas permettre que la vérité reçût aucune altération.

Ordres pour faire recevoir le Concile de Trente.

Vigl. vit. 43.

Ce mémoire ne révolta pas seulement les Seigneurs partisans de la tolérance. Il fut attribué à l'esprit de Granvelle qu'il avait, disait-on, laissé à plusieurs ministres. On leur donna le nom de *Papistes* & l'on se disposa à faire

faire échouer la réception du Concile de Trente. Cette fameuse assemblée rouverte par Pie IV en 1562 n'avait fini qu'en 1563. Au lieu de procurer la paix à l'Eglise, les intrigues, les contestations, les subterfuges, les vaines subtilités qui avaient agité la plupart des séances, n'avaient servi qu'affermir l'obstination des Protestans. On n'avait pris aucun tempérament pour les ramener; plusieurs décrets attribuaient aux Papes & aux Evêques des droits que la puissance civile pouvait réclamer. Les députés de la France s'y signalerent par leur courage contre l'ambition de la cour de Rome, & par leurs bons mots (*). Aussi fut-elle la premiere à refuser d'en publier les décrets. Le Roi d'Espagne, au contraire, ne tarda pas à enjoindre qu'ils fussent reçus & suivis dans tous ses états. La Gou- 1565.

(*) On fait qu'un Evêque Italien irrité contre un Français qui déclamait sur les désordres de la cour de Rome, s'étant écrié, *Gallus Cantat*, celui-ci lui repliqua par ces mots qui furent regardés comme subitement inspirés: *Utinam ad Galli cantum Petrus resipisceret*. La cour de Rome, disait Lansac, Ambassadeur de France, envoyait au Concile le Saint Esprit dans la valise du courier.

1565. vernante donna ordre de les publier dans les Païs bas en ſtipulant le maintien de la juriſdiction temporelle. Mais, comme pluſieurs canons étaient contraires aux loix fondamentales du païs, il fut refuſé dans pluſieurs endroits & nommément à Utrecht. Les eccléſiaſtiques, alors en différend avec l'Archevêque, ſemblaient, dit un auteur, *être de tel courage qu'ils aiment mieux être detruits par les héréſies que reformés* par les decrets du Concile & *faire partie de la ſainte égliſe catholique.*

Hopp. 51.

Diſſenſions élevées à Amſterdam.

Hooft 63.

La ville d'Amſterdam était alors en proie à la fureur des partis: les Schoutiſtes & les Dirkiſtes, dont nous avons rapporté l'origine à la fin du volume précédent, ſe déchiraient par des ſatyres réciproques & ſe heurtaient conſtamment en briguant les charges. Au milieu de cette fermentation civile, la Régence ayant voulu obliger pluſieurs particuliers de démolir des cabanes, des magazins & des granges, qu'ils avaient élevés ſur le *Laſtaadje*, lieu où il était défendu de bâtir, une cabale ſe forma contr'elle. On éclata lorſqu'on apprit qu'un Bourguemaître avait menacé un particulier qui refuſait de lui vendre ſa maiſon, de la faire comprendre parmi celles qu'on allait faire renverſer. Ni le conſeil ſecret de Bruxelles ni la cour de la Haye

ne purent venir à bout de terminer cette odieuſe diſpute. Au milieu de ces diſſenſions, la cherté des grains fut cauſe qu'on publia une défenſe de les exporter. Mais avant que l'édit fût publié, quelques Magiſtrats abuſerent de la connaiſſance qu'ils en avaient pour avertir leurs amis & pour en profiter eux mêmes. Les marchands à qui cette manœuvre devint funeſte, déclamerent hautement contre les Magiſtrats prévaricateurs. Les Réformés habiles à profiter de ces diſſenſions pour obtenir plus de liberté, groſſirent le parti des Schoutiſtes, des marchands & des propriétaires, dont-on voulait détruire les maiſons. Les mécontens dreſſerent un mémoire contenant un détail de tous leurs griefs qu'ils envoyerent à la cour. Ils ne purent obtenir d'autre ſatisfaction, ſinon qu'il fut défendu d'admettre dans la régence pluſieurs perſonnes de la même famille. La Gouvernante en prit même occaſion d'élire l'année ſuivante les Bourguemaîtres, dont le choix dépendait des anciens Bourguemaîtres & des Echevins. Cependant, l'état de la ville devint ſi floriſſant, la population s'accrut ſi fort, qu'on bâtit alors un nouvel édifice public, pour y péſer les marchandiſes. Mais, comme il était dangereux de faire connaître à la cour la 1565.

1565. prospérité des habitans, on fit une levée pour cette dépense; quoiqu'il y eut dans la caisse assez d'argent pour y fournir.

Réponse du Roi.

Hopp. 55. Vigl. vit. 45.

Sur ces entrefaites, on reçut la réponse du Roi d'Espagne aux dernieres dépêches. Il approuvait le mémoire des Evêques, il soutenait n'avoir promis au Comte d'Egmond que de changer les loix pénales; c'est-à-dire de ne faire exécuter les hérétiques qu'en secret. Les trois Seigneurs ne cacherent point le mécontentement que cette étrange résolution leur inspirait. Le conseil privé résolut de s'y conformer. Elle ne prescrivait, disait-il, que l'exécution d'anciens édits, elle n'introduisait point l'inquisition Espagnole comme le peuple ignorant se le figurait. Les trois Seigneurs s'opposerent constamment à l'établissement d'une inquisition quelconque. Mais, dans l'intention, à ce qu'on pretend, de voir éclater le germe des troubles qui fermentait, ils opinerent pour qu'on enjoignît à tous les tribunaux de mettre en exécution les ordres du Roi. Ils étaient, disaient-ils, conçus en termes trop formels pour donner lieu à des délais, à des subterfuges. Mais, Viglius, prévoyant les malheurs que cette severité allait produire, opina pour que les ordres fussent tenus secrets, jusqu'à-ce que le Roi fût informé des

fuites qui pouvaient en résulter : il offrit même de se charger de toute l'indignation de Philippe. Mais ne pouvant faire recevoir cet avis il redoubla les instances qu'il faisait depuis longtems pour être déchargé de son emploi de Président qui fut conféré à Charles de Tisnacq, qui avait été agent des Païs-bas à la cour d'Espagne. Cependant les ordres du Roi furent expédiés par-tout avant la fin de l'année. Ils prescrivaient la réception des décrets du Concile de Trente, le maintien de l'inquisition & des placards. Viglius rapporte qu'après cet arrêté, une certaine personne, (c'était sans doute le Prince d'Orange) dit ces paroles à l'oreille d'un autre qui les publia ensuite : *Nous verrons bientôt l'ouverture d'une belle tragédie.* Lorsque dans une lettre qu'il écrivit l'année suivante à Marguerite de Parme, le Prince dit qu'il n'a pas été consulté sur une matiere si importante, sans doute il veut parler d'une assemblée particuliere. Cependant la démarche imprudente de la Cour ne tarda pas à occasionner la fameuse ligue des nobles, une des époques les plus importantes dans l'histoire de la révolution.

1565.

Te Water 129.

Les anciens monumens de l'histoire nous représentent les Païs-bas comme remplis de noblesse. En Zélande feu-

Origine de la confédération des Nobles.

1565. lement on en comptait environ cent familles. Dans toutes les Provinces des Païs bas, elles pullulaient à proportion; excepté dans celle de Hollande, où elles étaient considérablement diminuées par les raisons que nous avons souvent énoncées. Leur puissance se heurtait souvent avec celle du Prince. Quand ils avaient un grand projet en vüe; c'était assez leur coutume de profiter de sa foiblesse ou de son absence, pour former une ligue, afin de contre balancer sa puissance. On rencontre des exemples de ces sortes de confédérations, qu'inspire le désir naturel de se défendre contre une force supérieure, non-seulement entre cités & cités, districts & districts, comme il est attesté par les annales les plus anciennes, depuis les tems de Civilis jusqu'à l'union; mais on en trouve encore entre les membres des différents ordres d'un même état. En 1444, on voit le clergé de Bruxelles, Malines, Anderlecht, Lier, Turnhout &c. former une confédération contre l'Evêque de Cambray qui cherchait à les vexer. Dans le quatorzième & le quinzième siècle, on voit les villes d'Overyssel, celles d'Utrecht & de Gueldre, se liguer souvent contre leurs Princes. En Hollande, la funeste catastrophe de Florent V, ne fut occasionnée que par une

Te Water; verbond en Smeekschriften der Edelen.

Mir. oper. dipl. II. p. 1263.

confédération des Nobles. Les Frisons, dans le tems même qu'ils étaient soumis à un Prince, formerent souvent des confédérations, pour s'opposer à de nouvelles taxes. En 1562 le Prince d'Orange, le Comte d'Egmond & plusieurs autres Seigneurs des Païs-bas, s'étaient rendus, malgré la Gouvernante, à la diète de Francfort, où ils avaient déclamé avec liberté contre les mesures tyranniques de la cour d'Espagne & l'ambition fanatique de Granvelle dans les Païs-bas & du Cardinal de Lorraine en France. Ils ne cachaient pas que leurs projets ne tendissent à obtenir une tolérance générale. On disait hautement que deux religions pouvaient subsister aisément dans un même état. C'est vers ce tems-là que ces trois chefs consulterent François Baudouin, natif d'Arras, alors Professeur en droit dans l'université de Douay, & l'engagerent à dresser un discours en forme d'avis sur les troubles de la religion. Baudouin était un des hommes les plus éloquens, & l'un des jurisconsultes les plus profonds de son siècle; il fut ensuite accusé de changer de religion comme de chemise, & ses sentimens inclinaient beaucoup vers la tolérance. „ Comme les Réformés, dit-il, sont obstinés dans leur croyance jusqu'à la mort, com-

1565.

Wins. 514.

Discours sur la tolérance envoyé à Philippe.

Mem. Litt. des Païs-bas. III. p. 71. *&c.*

1565. me il eſt impoſſible de commander aux conſciences, que les plus cruels ſupplices n'ont produit aucun effet; qu'au contraire en les continuant, on riſque de dépeupler le païs, de détruire le commerce & même d'augmenter les ſectaires, comme ils ſont en trop grand nombre pour qu'on puiſſe eſpèrer de les réduire ſans danger, qu'il ſe trouve même parmi eux beaucoup de nobles qui n'attendent que la liberté de conſcience pour voler au ſervice du Roi; il eſt abſolument néceſſaire d'accorder une liberté générale de conſcience. Cette liberté, loin de nuire à la vraie religion, fournira occaſion de la faire paroître avec plus d'éclat; car c'eſt le propre de la vérité de ſortir plus brillante des combats où elle eſt engagée. Il ajoute que les Religionaires ſont plus nombreux en Hollande, en Zéelande, en Gueldre & en Friſe où ils ont une liberté plus grande & où l'on n'oſe les rechercher à cauſe de leur trop grande multitude. Il dit qu'à Utrecht *ville épiſcopale & pleine de puiſſans chanoines* un nommé Steven avait prêché la réforme une année entiere & que malgré tous ceux qui s'y oppoſaient, le peuple l'avait accompagné à l'Egliſe, l'avait porté ſur ſes épaules & que logé tantôt dans une maiſon tantôt en une autre, on n'avait jamais pû l'enlever.

Petit. II. 76 &c.

Ib. 83.

Il assure qu'on ne saurait se trouver en aucune compagnie, à la ville, aux champs, en route que l'on n'y dispute avec liberté sur le Pape, les Prêtres, les reliquaires, les indulgences, le purgatoire & sur plusieurs autres matieres de controverse." Ce discours fut envoyé au Roi d'Espagne. 1565.

Particularités sur la confédération.

Te Water. 57.60.61.

Le trois du mois de Novembre, Marie de Portugal débarqua à Vlissingue & le trente du même mois, elle consomma son mariage avec Alexandre Farneze, Prince de Parme & fils de la Gouvernante. C'était le jour de S. André, Patron de l'ordre de la Toison & par conséquent la grande fête des Chevaliers. Les nôces & cette solemnité ayant attiré un grand nombre de Nobles à Bruxelles, quelques-uns d'entr'eux aux environs de vingt, se rassemblerent à l'hôtel du Comte de Kuilenbourg où ils appellerent François Junius, français de nation, Ministre de la religion reformée à laquelle ils étaient sans doute eux mêmes attachés. Après le prêche & les prieres ordinaires, ils délibererent ou plutôt ils déclamerent contre les placards, contre l'inquisition & conclurent qu'il fallait former une ligue avec les Princes Protestans d'Allemagne. Quelques jours après, il résolurent d'envoyer un député aux Nobles de cha-

1565. que Province des Païs-bas, pour les attirer dans une confédération. Mais, afin de ne laisser aucun soupçon aux bons Patriotes & d'encourager les esprits pusillanimes, ils prirent le parti de coucher par écrit la formule d'association. Il parait démontré qu'elle fut composée par Philippe de Marnix, Seigneur de Ste Aldegonde, Gentilhomme aussi propre à manier la plume que l'épée, qui écrivait supérieurement dans les deux langues vulgaires des Païs bas en tudesque & en français. Il commença par la composer en français qui était alors la langue la plus usitée à la cour; elle fut ensuite traduite en tudesque, en allemand & en anglais. Voici ce qu'elle portait en substance. Une troupe d'étrangers, couvrant leur insatiable avidité & leur ambition orgueilleuse d'un zèle apparent pour la foi catholique, avaient persuadé à sa Majesté de violer ses sermens & ses promesses pour établir l'affreux tribunal de l'inquisition qui est contraire à toutes les loix divines & humaines, qui surpasse les barbaries des tyrans les plus cruels, & réduit les hommes à l'esclavage le plus honteux & le plus déplorable; de sorte que si un Prêtre, un Espagnol ou un Scélérat quelconque, est irrité contre un autre, l'homme le plus innocent peut

Formule de la confédération.

être arrêté & condamné à mort sans pouvoir être ouï, sans pouvoir rien alléguer pour sa défense. En conséquence, pour empêcher la ruine du commerce, de l'état & même de la religion catholique, pour prévenir l'horreur des guerres civiles, & pour l'interêt réel de Philippe, eux vassaux du Roi & Nobles du païs, se croyent obligés de faire une *bonne, ferme & sainte alliance & confédération*, se jurant & se promettant l'un à l'autre par serment solemnel, comme freres & fidels compagnons, d'y sacrifier leurs biens & leurs vies, & de se défendre les uns les autres, s'il arrive qu'un d'entr'eux soit persécuté à ce sujet. Enfin, ils supplient le Dieu vivant qu'ils prennent à témoin de la pureté de leurs intentions, de bénir une entreprise formée pour l'honneur de son nom, le service du Roi, l'interêt du païs & le salut de leurs âmes." Cette formule fut d'abord signée par neuf ou onze confédérés. Mais le nombre ne tarda pas à augmenter: Au seul récit que la ligue était formée pour détruire l'inquisition, il y en eut qui coururent s'y engager sans l'avoir lue. On prétend même que Bréderode tira son épée contre un Noble qui refusait d'y entrer. Il la fit, ainsi que le Comte de Nassau, souscrire en Hollande, à un

1565.

Petit. Hopp.

Grand nombre de ceux qui la signent.

1565. grande quantité de Nobles, & même à plusieurs Bourgeois d'Amsterdam.

Winf. chr. 546. *Hist.* 66. Les Etats de Frise ayant pris cette affaire en délibération, approuverent la ligue par une déclaration authentique. Il parait d'abord étonnant de n'y pas rencontrer les noms du Prince d'Orange & des Comtes d'Egmond & de Hoorne.

Brandt. I. Byv. 53. Ils crurent sans doute plus à propos de ne pas paroître parmi les confédérés pour être moins suspects, lors qu'ils diraient dans le conseil d'Etat ce qu'ils en pensaient: peut-être ne voulaient-ils se découvrir que dans le tems où ils le pourraient avec plus d'utilité pour la cause commune. Le Prince d'Orange avance cependant dans sa premiere apologie que la ligue s'est faite à son insçu: ce ferait bien peu connaître le cœur humain & la marche de la politique la mieux intentionnée que de chercher ici à disculper le Prince; comme si la conduite des grands hommes dans des circonstances qui exigent tant de prudence, était toujours conforme aux règles severes de la vérité. Le nombre des souscripteurs se trouva bientôt de quatre cens: Catholiques, Protestans, Nobles, Roturiers, Négocians couraient la signer en foule. On

Ib. 319. *V. d. Haer.* 208. fait monter le nombre jusqu'à deux mille; ce qui n'est point invraisemblable, en y comptant un grand nombre

des principaux Bourgeois & des plus riches marchands d'Amsterdam, d'Anvers, de Bois-le-Duc qui signerent ou la copie d'association ou d'autres formules dressées sur le même plan. 1565. Bor. 39. 94.

La fermentation gagna tous les ordres de l'Etat. On publia des Satyres ameres contre l'inquisition & contre ceux qu'on nommait Cardinalistes: les Réformés implorerent la protection des Seigneurs dans des affiches publiques. On lisait sur d'autres que le Brabant, étant membre du corps germanique, avait droit à la liberté de conscience accordée à l'Empire, que les Magistrats devaient rappeller le Roi aux sermens qu'il avait violés, que s'il restait inflexible, il fallait avoir recours aux Etats. Le public fut inondé d'écrits politiques qui établissaient les droits civils & la liberté de conscience sur des raisons très solides. Les Réformés répétaient avec tant d'emphase que, quoiqu'ils formâssent un parti de cent mille personnes, ils ne pensaient pas à se révolter, qu'ils inspirerent des allarmes réelles à la Gouvernante. Ces alarmes s'accrurent, quand les trois Seigneurs lui assurerent que les Sectaires étaient en si grand nombre qu'il était impossible de les réprimer. On disait hautement que les Habitans des Païs-bas n'étaient *si lourds ni si bêtes d'ignorer quelle o-* Hooft. 71. Bor. 24. 30. Petit.

1565. *bligation doit un Prince à son Vassal & que l'on trouverait bien le moyen de faire la guerre, sans qu'on sçût par qui & comment.*

Assemblées à Breda & à Hoogstraten.

1566.

Te Water.

Le Prince d'Orange, après avoir menacé de se désister de ses emplois, si le Roi ne supprimait l'inquisition, quitta subitement la cour avec le Comte de Hoorne & se retira à Breda. Plusieurs Nobles l'y vinrent visiter. La sentence portée dans la suite contre Antoine de Stralen, déclare qu'ils résolurent là de lever une nombreuse armée & d'introduire la *détestable* liberté de conscience. C'est là sans doute & à Hoogstraten, où la même compagnie se rendit le lendemain, que fut dressée la fameuse Requête. La Gouvernante fut pénétrée d'effroi. On faisait courir le bruit que les confédérés allaient prendre Bruxelles à main armée & se saisiraient d'elle pour la conduire & la renfermer à Vilvoorden. Le Comte de Megen en parla dans le Conseil, comme s'il en eut appris la nouvelle par une voix étrangere: il déclara que les Protestans étaient décidés d'arracher par force la liberté de conscience & qu'il serait plus à propos de l'accorder de bonne grace. Le Prince d'Egmond qui avait toujours resté à la cour, crainte d'irriter le Roi qu'il voulait ménager pour sa famille qui était nombreuse,

Délibérations du Conseil.

1566.

opina qu'il fallait adoucir la rigueur des placards, attirer les principaux Seigneurs de la cour: mais il chercha à diſſiper toute crainte de la part des confédérés, en diſant qu'ils paraitraient ſans armes & avec une reſpectueuſe ſoumiſſion. Barlaimont ayant avancé qu'il fallait exiger d'eux un nouveau ſerment, la Gouvernante manda auſſitôt les Chevaliers de la Toiſon & les Stadhouders. Elle eut de la peine à arracher le Prince d'Orange & Hoorne de leur retraite. Admis dans le conſeil, ils opinerent avec la plupart qu'il fallait changer les loix pénales ſur la religion & accorder une amniſtie générale pour le paſſé. Dans une autre aſſemblée, on ſe retrancha ſur l'inquiſition papale qu'il fallait ſupprimer, n'en laiſſant l'exercice qu'aux Evêques, dont on avait eu ſoin de pourvoir le païs en abondance; mais qu'avant tout il fallait commencer par modérer la rigueur des placards. Sur ces entrefaites, la Ducheſſe voulant calmer les alarmes du peuple, fit ſuſpendre les levées de troupes que Henri de Brunswik faiſait par ſon ordre dans le païs de Clèves.

Le Prince d'Orange retourne au Conſeil.

Le Conſeil s'aſſembla encore à la nouvelle que les confédérés ſe diſpoſaient à entrer dans la ville. Le Duc d'Arſchot & le Comte de Barlaimont conſeillaient à la Gouvernante de

1566. leur en fermer les portes. Cinq cens hommes étaient-ils donc néceſſaires pour offrir une requête reſpectueuſe? On aſſure que Barlaimont donna alors à entendre qu'on ne ferait pas mal de cacher des gens armés dans le Palais, & de faire main baſſe ſur tous les Nobles dès qu'ils y feraient arrivés. Ce fut alors que le Prince d'Orange peignit avec des traits de feu & les couleurs les plus vives, les ſuites de la perſécution. Il foudroya les raiſons de ſes adverſaires. Il ôſa même blâmer la conduite de Philippe envers les Rébelles d'Ecoſſe auxquels il n'aurait pas dû envoyer de l'argent, pendant que ſes Etats en avaient un ſi grand beſoin. La Gouvernante répréſenta le lendemain que les déclamations qu'on faiſait contre les placards retombaient ſur le Roi, ſur les Chevaliers de la Toiſon, & ſur toute la nation qui avait accepté les édits. Pourquoi, diſait-elle, dans le tems qu'on les a publiés, perſonne n'a-t-il reclamé? N'eſt-il pas dangereux d'uſer de douceur dans un tems que les Hérétiques deviennent ſi nombreux & ſi arrogans? Un tribunal érigé depuis ſeize ans dans le païs ne févit-il pas avec moins de rigueur que ſi l'on s'en tenait à la lettre aux édits de Charles-Quint? Mais on lui repondit que de pareilles

Van d. Haer II. 206. *Burg.* 122. 132. *Petit* 102. *Strada* I. 10.

loix devaient changer suivant les circonstances, que, puis qu'elles n'avaient pas produit l'effet qu'on en attendait, il était de toute nécessité, si-non de les révoquer, du moins d'en adoucir la rigueur: Que si Charles vivait encore, il n'en agirait pas autrement, comme il avait fait en 1550 d'après les sollicitations de sa sœur Marie. La Gouvernante parut gagnée par ces raisons: elle déclara cependant que le Roi devait être averti & finit par résoudre de recevoir la requête avec bonté. 1566.

Les confédérés s'adressent à l'Empereur

Les confédérés commencerent par s'adresser à l'Empereur, Maximilien II: ils lui firent exposer, dans la diète d'Augsbourg qui se tint au commencement de Février, un état des Provinces & la nécessité de leur accorder la liberté de conscience. Les Réformés ne manquerent pas de se donner pour les Sectateurs de la pure religion; ils en appellerent à la confession de foi qu'ils avaient donnée en 1562. Ils avaient alors osé déclarer que le devoir des Rois était de détruire l'idolâtrie & le Royaume de l'Antechrist. En suivant le même stile, ils se dépeignirent à la tête de ce discours, comme gémissant sous le joug de l'Antechrist. Les réformés envoyerent deux mois après une autre requête à l'Empereur pour le prier instamment d'employer

Te Water 180.

1566. son crédit auprès de Philippe, prêt à attirer sur lui les justes jugemens de Dieu, s'il n'arrêtait l'effusion du sang innocent.

Ils se rendent à Bruxelles.

Après avoir pris toutes les mesures que la prudence exigeait dans une circonstance si délicate, les confédérés s'approcherent de Bruxelles. La Gouvernante, alarmée par des bruits tous les jours plus effrayans, hésitait encore si elle ne leur ferait pas fermer les portes. Elle ne se décida à les recevoir que lorsqu'on lui eut répréfenté qu'elle ne pouvait refuser audience à des personnes désarmées & venues pour lui présenter une requête respectueuse. Le trois du mois de Mai, vers le soir ils firent leur entrée à cheval dans la ville au nombre de deux cens, ayant à leur tête Henri de Brederode, chef des confédérés. Il était issu de la famille des anciens Comtes de Hollande; le bruit courait qu'il voulait faire valoir ses droits. Il n'avait pas craint de les réclamer dans une diète tenue à Francfort vers la fin de l'année 1562, où il s'était rendu avec le Prince d'Orange & le Comte d'Egmond, malgré la défense de la Gouvernante. Il s'était engagé avec chaleur dans les partis opposés à la cour. Il était d'un caractere ardent & impétueux. On prétend qu'en entrant à Bruxelles il a-

Ib. 280.

Ib. 19. 22.

vait prononcé ces paroles : on a cru 1566.
que je n'oserais entrer dans la ville ;
je viendrai bientôt la visiter d'une autre
maniere. Les nobles se rassemblerent d'abord à l'hôtel de Kuilembourg où Bre- *Ib.* 289.
derode, pour exciter leur ardeur, leur lut une lettre vraie ou supposée dans laquelle on lui mandait qu'un nommé Moron, bien connu dans les Païs-bas, venait d'être brûlé en Espagne à petit feu. Après s'être exhortés les uns & les autres à persister dans leur résolution, après avoir obtenu audience pour le cinq du mois, on les vit s'avancer quatre à quatre, avec un ordre & une décence inouie, vers le palais qu'ils trouverent inondé des flots de leurs partisans qui s'y étaient rendus avec des armes, pour les défendre au cas qu'on formât quelque entreprise sur eux. Brederode entra le premier dans la Salle du Conseil où était la Gouvernante. Après avoir fait une profonde inclination, il s'avança &, mettant un genou en terre, il répréfenta à la Gouvernante que la Requête qu'il allait lui offrir avait été dressée par les Nobles qui étaient dans la ville & par plusieurs autres que de certaines raisons avaient empêché de s'y rendre. En protestant qu'ils n'avaient d'autre objet que le service du Roi & le bien du païs, il la pria de lui déclarer les

1566. noms de ceux qui les avaient faussement accusés de méditer des projets de révolte & d'entretenir des liaisons criminelles avec des capitaines Français & Allemands. Ensuite il présenta la Requête; elle commençait par l'éloge de la fidélité que le peuple & sur-tout les Nobles des Païs-bas avaient toujours témoignée, pour leurs *Seigneurs & Princes naturels.* Ils en donnaient une preuve convaincante en s'exposant actuellement à sa disgrace, pour lui représenter que des malheurs affreux & un soulevement général étaient sur le point d'éclater, si l'on ne suspendait l'exécution des placards, l'exercice de l'inquisition & si l'on ne convoquait les Etats généraux, plus à portée que le Roi, d'imaginer les mesures les plus propres à couper le mal dans sa racine. Ils prennent Dieu à témoin qu'ils n'agissent que comme bons & loyaux serviteurs & fidèles sujets du Roi, suppliant son Altesse de prévenir l'orage lorsqu'il en est encore tems. La Requête finissait par ces mots: *si ferez bien.* La Gouvernante, ayant pris les avis du conseil sur cette requête, la rendit le lendemain, avec la réponse à la marge. Mais comme elle ne promettait que d'enjoindre aux inquisiteurs & aux autres officiers d'exercer leur emploi avec modération & qu'elle assurait ne pou-

Sommaire de la Requête des Nobles. *Ib.*

Réponses de la Gouvernante.

voir suspendre l'exécution des édits, avant d'avoir averti le Roi, les confédérés se retirerent très mécontens. Le lendemain, ils présenterent une nouvelle Requête où ils déclarerent que puisque son pouvoir ne s'étendait pas sur des matieres qui touchaient de si près le bien de l'état; ils attendaient que les poursuites religieuses se feraient avec plus de douceur jusqu'à-ce que le Roi eut fait connaitre sa derniere résolution avec l'avis des Etats. Et comme on repandait des copies infidèles de leur requête ils demanderent la permission de la faire publier par l'imprimeur ordinaire de la cour. Ils protesterent encore n'avoir d'autre désir que l'interêt du Roi & de son Altesse pour le service de laquelle ils étaient prêts de sacrifier leurs vies. La Gouvernante après avoir déliberé avec les Seigneurs du Conseil, leur répondit de bouche, qu'elle avait donné des ordres pour qu'il ne résultât aucun mal de la conduite des inquisiteurs, qu'elle avait bien plus à craindre de leur part, & qu'ils s'abstinssent seulement de n'exciter aucune sédition & de ne plus attirer sous main d'autres personnes dans leur confédération. Comme ils se retranchaient sur la droiture de leurs intentions, elle leur répondit qu'il ne lui appartenait pas de juger leurs actions;

1566.

Hopp. 71.

1566. *mais que le tems & leurs œuvres donneraient témoignage d'icelles.* Cette reponſe les indigna. La Gouvernante, craignant les effets de leur mécontentement, fit auſſitôt expédier des inſtructions plus moderées ſur la pourſuite des hérétiques & chargea le Comte de Hoogſtraten de les leur communiquer. Mais pour plus grande précaution, les confédérés, avant de ſe ſéparer, ſe choiſirent quatre chefs & leur nommerent trois ou quatre correſpondans dans chaque Province, pour prendre garde ſi la Gouvernante ne violait pas ſa promeſſe.

Origine du nom de Gueux.

Te Water. 319.

Petit. 102.

C'eſt pendant leur ſéjour à Bruxelles que les confédérés furent appellés *gueux*. La plupart des Ecrivains s'accordent à dire que ce nom injurieux leur fut donné par Barlaimont. Pour raſſurer la Ducheſſe qui paraiſſait alarmée, on raconte qu'il lui dit en français: *que ce n'étaient qu'un tas de gueux.* Bien loin de s'offenſer de ce ſobriquet qui paſſa bientôt de bouche en bouche, les confédérés prirent le parti de s'en faire gloire. Ils ſe donnerent ce nom les uns aux autres; & dans des repas publics ils burent de larges razades à la ſanté des *gueux*. Pluſieurs s'oublierent au point de paraître dans les ruës avec des beſaces & d'autres ſymboles de la mendicité. Ils imagi-

nerent de porter au cou une médaille d'or, d'argent & d'autre métal, où était l'effigie du Roi avec cette légende : *En tout fidelles au Roi* & au revers deux mains jointes, tenant une beface, avec ces mots : *jufqu'à la beface.* Dans un repas chez le Comte de Cuilembourg, on s'enivra en criant, *vive le Roi, vivent les Gueux*, & Bacchus, au défaut d'Appollon, enfanta ces deux vers français que chacun prononça à fon tour en forme de ferment. 1566.

Bentiv.

Par ce pain, par ce fel & par cette beface
Gueux ne changeront point, quelque chofe qu'on faffe.

Depuis cette époque, ceux de la religion Romaine ont donné dans les Païs-bas le nom de gueux à tous les Proteftans & ceux-ci, de leur côté, n'épargnent pas aux catholiques même en chaire les noms odieux de *Papiftes* & *d'Idolâtres.* Mais les perfonnes modérées des deux partis s'abftiennent de ces dénominations injurieufes, qui, dans les petits efprits dont le nombre eft fi grand, nourriffent fouvent plus d'antipathie & infpirent plus d'aigreur que les difputes de controverfe. Ces injures font auffi oppofées aux principes de la vraie religion qu'à l'harmonie qui doit règner entre tous les membres de la fociété.

Excitées par l'exemple des Nobles,

1566. plusieurs villes & provinces se préparerent à présenter aussi des requêtes à la Gouvernante. Les Reformés qui semblaient n'attendre que ce signal pour se déclarer, commencerent à ouvrir des prêches publics en plusieurs endroits. Pour remplacer les Etats généraux, les Etats de chaque Province tinrent des assemblées. Ceux de Hollande arrêterent qu'il fallait supprimer les édits, l'inquisition & faire de nouveaux réglemens sur l'article de la religion. La ville d'Amsterdam, où les Bourguemaîtres étaient créatures de la Gouvernante, refusa quelques jours de souscrire à cette résolution. On avait apprit qu'elle allait publier une ordonnance pour modérer la rigueur des placards; mais en attendant qu'on pût juger si les dispositions étaient capables de rémédier au mal; on envoya à Bruxelles Otton d'Egmond & Adrien de Mathenesse, de l'ordre des nobles & deux députés de chacune des grandes villes, pour présenter la requête à la Gouvernante. Mais quelle fut leur surprise, en apprenant qu'elle avait déjà été lüe dans le conseil & qu'ayant été trouvée conforme à celle des gueux, on avait jugé qu'elle exposerait les auteurs à la disgrace du Roi! On leur fit entendre que la liberté qu'ils demandaient causerait le désordre & l'anarchie dans le

Requête des Etats de Hollande.

Holl Ref. 25.

le païs par l'affluence des imposteurs & des prédicans de toutes les sectes qui viendraient en foule y répandre le fanatisme & l'erreur. C'est ainsi qu'on trouva moyen d'effrayer les députés. Le Comte d'Egmond, qui prenait alors avec chaleur les interêts de la cour, se joignit à Viglius pour leur répréſenter les suites funestes qui résulteraient de cette requête; & comme Brederode était inscrit parmi les Nobles de Hollande, ils firent entendre qu'on désaprouvait, qu'un homme si turbulent se fût trouvé dans l'assemblée des Etats: enfin, avec le consentement du Prince d'Orange, la requête ne fut présentée qu'après qu'on en eut retranché la demande de suspendre les édits & de convoquer les Etats généraux. Depuis cette époque, les Etats de Hollande firent plusieurs arrêtés pour que leurs Députés n'outrepassassent plus leurs pouvoirs & pour que les déliberations restassent secretes. 1566.

On ignore ce que la Gouvernante répondit à cette requête. Mais le plan de l'édit qu'elle appellait modération, ne tarda pas à faire connaître quelles étaient ses intentions. Dans ce reglement, au lieu de décerner la peine de feu contre les prédicans, contre ceux qui les recevaient dans leurs maisons & contre les fauteurs des assemblées, on se con- Plan d'un édit de modération. Te Water 335.

1566. tentait de les condamner à être pendus, les relaps à avoir la tête coupée & les autres au banniſſement & à la confiſcation de leurs biens, excepté les Anabaptiſtes à qui l'on ne fera jamais grace de la vie. Cette effrayante modération, qu'on avait envoyée à pluſieurs Officiers des Provinces & à quelques Magiſtrats des villes pour prendre leur avis, excita de nouvelles allarmes. On craignit qu'elle n'eut été dreſſée pour tendre un piège aux Etats. Bien loin d'en être ſatisfait on l'appella, par un jeu de mots ſanglant, la *meurtration*, *moorderatie*.

Hopp. 75.

Bergues & Montigny députés en Eſpagne.

On vint à bout par de petites ruſes à obtenir, en faveur de cette indulgence prétendue, les ſuffrages des Provinces de Flandre, d'Artois & de Hainaut. Le Marquis de Bergues & le Seigneur de Montigny, frere du Comte de Hoorn, déſignés pour la députation d'Eſpagne, furent chargés de les preſenter au Roi, avec le plan de modération. On leur envoya enſuite le ſuffrage des Etats de Luxembourg, de Namur & de Tournay. Mais les Brabançons refuſerent d'y répondre juſqu'à ce que les Etats généraux ſe fuſſent aſſemblés. On n'oſa propoſer ce plan aux autres Etats. On ſavait que Brederode avait prévenu les Provinces de

Ib.

Hopp. 78. 79. 80. *Meteren.* *Vigl. Epiſt.* 379.

Hollande, de Zéelande & d'Utrecht. 1566.
La Frise & la Gueldre, situées sur les frontieres de l'Allemagne, étaient d'ailleurs trop jalouses de leurs privilèges pour qu'on pensât à les consulter. En arrivant en Espagne, Montigny se hâta de représenter au Roi la nécessité de supprimer l'inquisition, de modérer la rigueur des placards, & de se rendre lui-même dans les Païs-bas. Lorsque le Comte de Bergues, qu'une blessure à la jambe avait retenu en route, fut arrivé, ils se réunirent pour répréfenter aux ministres du Conseil, que les troubles ne provenaient que des decrets de sa Majesté sur l'inquisition, que si elle n'était supprimée, l'édit de moderation adopté, les Etats généraux convoqués, & une amnistie générale publiée, le mal deviendrait incurable: Que si le Roi tardait de prendre ces mesures, les Nobles incapables de calmer l'orage prêt à éclater, resteraient dans leurs terres pour ne pas être exposés & au mépris des Espagnols qui avaient seuls l'oreille du Roi & à l'humiliation où étaient déjà réduits les Nobles de Milan, de Naples & de Sicile. Ils ajouterent que c'était-là la vraie cause & l'origine des troubles. Ce langage hardi, qui respirait la franchise Belgique, dut paraître étonnant aux courtisans d'un Despote. On sait

1566. le procédé auſſi imprudent que barbares de Philippe envers ces deux députés: on ſait comment ils les retint ſous de faux prétextes & finit par les ſacrifier à ſa défiance & à ſon reſſentiment. Mais pendant qu'il différait de s'expliquer la Gouvernante alarmée de l'audace des ſectaires rendit un édit pour que tous les bannis que l'eſpoir d'un traitement plus doux avait rappellés, euſſent à quitter inceſſamment le païs. Et comme les aſſemblées ſe multipliaient de jour en jour elle donna un nouvel édit pour faire ſaiſir & condamner à mort tous les prédicans. On le refuſa à Anvers, à Middelbourg & à Utrecht: il fut publié à Gand, à Veere & à Amſterdam; mais on va voir qu'on n'avait plus le pouvoir de le mettre à exécution; quand même on en aurait eu la volonté.

Nouveaux édits contre l'héréſie.

Te Water 347.

Ib. 350.

Les Reformés, ſe ſentant forts par leur nombre & ſurtout par la protection des confédérés, avaient déjà ouvert des prêches publics & venaient d'envoyer un mémoire juſtificatif au Roi. Au lieu que dans leur premiere confeſſion, ils avaient eu l'imprudence d'avouer que les Magiſtrats pouvaient connaître des héréſies & les punir; parce qu'ils ſe flattaient bellement de pouvoir montrer qu'ils n'étaient pas eux mêmes des herétiques; ils prou-

Ouverture des prêches publics.

Hooft. 83.

Brandt. 286.

vent dans ce mémoire que suivant la 1566.
doctrine de l'église primitive & des peres, il n'est pas permis de décerner la peine de mort contre ceux qui n'errent que dans la foi. De la Flandre Wallonne, les prédicans se déborderent dans le Brabant, en Hollande, Zéelande & dans tous les Païs-bas. Ils commencerent à tenir leurs assemblées au fond des bois; ils oserent ensuite paraître en pleine campagne, d'abord sans armes; mais craignant quelque surprise, ils vinrent écouter la parole de Dieu, armés d'épées, de pistolets, de fusils & de hallebardes. Des prêtres & des moines qui avaient renoncé à leur état les uns par conviction, les autres pour goûter les douceurs de la liberté & du mariage, & plusieurs artisans enthousiastes étaient les prédicateurs de ce peuple avide d'instruction. Les plus zélés d'entre les auditeurs portaient une espèce de chaire sur leurs épaules & tendaient une toile au dessus pour garantir le ministre de la pluye, ou du soleil. Au défaut de chaire, il montait sur un chariot. Le Prince d'Orange envoyé à Anvers dont il était *Burgrave héréditaire*, eut toutes les peines du monde pour calmer les troubles survenus à l'occasion de ces assemblées qui se faisaient près de la ville. En Hollande, le Comte de Kui-

Hopp. 80. *Vigl. ad Hopp.* 366. *Burg.* 159.

Sentence d'Albe. 99. 164. 179. 298. 384. &c.

Hopp. 90.

1566. lembourg fut le premier qui donna à Kuilembourg une église aux réformés : le Seigneur de Brederode leur permit en même tems, de prêcher sur ses terres.

En Hollande.

C'est-là & aux environs de Hoorn & de Haarlem, que se rendaient les réformés de Hollande. On n'osait prêcher près d'Amsterdam : la rigueur des Magistrats avait fait nommer cette ville le *Moorddam* ; comme si elle eut été un théatre de sang & de massacre. Six sectaires qui brûlaient d'ouvrir des prêches à Amsterdam s'étant rendus sur la place dans le tems qu'on y publiait la derniere ordonnance reprirent courage en voyant la populace la tourner en ridicule. Elle osait crier que la *prêtraille craignait la potence mais qu'on les y verrait bientôt attachés.* D'autres disaient que ce placard au lieu d'arrêtter les prêches, en accélererait l'ouverture en Hollande. Les Bourguemaîtres voulant empêcher que les Habitans ne se rendissent aux environs de Haarlem pour entendre le prêche ; le prédicant vint les braver jusque dans l'assemblée où ils étaient. On prêchera à Overveen, ajouta-t-il & nous espérons bientôt en faire autant à Amsterdam. Le peuple est plein de zèle : il est déjà desabusé des impostures du Pape & de l'Antechrist. Les Magistrats n'oserent empêcher ces furieux de se

Brandt. 315. 316. 317.

Amst. Geschied. III. 155. 158. 161. 164.

rendre à Haarlem. Un jour qu'ils revenaient par troupes du prêche d'Overveen ; on leur demanda ce qu'ils y avaient entendu. La pure parole de Dieu, dirent-ils, que vos prêtres ont corrompue par les inventions humaines. Quoiqu'ils ne gardassent aucune retenue dans leurs discours publics ; on craignait cependant de les punir: mais on eut soin de les faire observer, de prendre leurs noms pour les chatier en tems & lieu. Enfin après avoir envoyé leur apologie aux Bourguemaîtres, les sectaires ouvrirent des prêches au bout des franchises de la ville dans un lieu appellé *Rietvink* ; malgré les oppositions de l'Escoutet. On prêcha à la Haye sous les fenêtres même du Président de la Cour de Hollande. Enfin des prêches furent ouverts dans plusieurs endroits de la Province d'Utrecht, ainsi qu'auprès d'Arnemuiden, à Veere, à Vlissingue, à Zierikzée, à Tholen & dans plusieurs autres endroits de Zéelande & des Païs-bas.

1566.

Sentence d'Albe 63. 103. 177. 234.

Ces nouvelles portées coup sur coup à la Cour d'Espagne firent penser sérieusement à prévenir les troubles. Les ministres du Roi soutenaient que la source du mal procédait du mécontentement de deux ou trois ambitieux qui voulaient s'emparer du gouvernement en établissant la nouvelle religion:

Résolutions de la Cour d'Espagne.

Hopp. 81. 88. 89.

1566. Qu'il ne restait au Roi d'autres ressource que de hâter son voyage pour les Païs bas, d'implorer le secours du ciel & de traiter les peuples avec justice & miséricorde; autant que sa conscience pourrait le lui permettre. Philippe paroissait décidé à se rendre dans les Païs-bas au printems prochain. En attendant il envoya des ordres à la Gouvernante pour que l'inquisition papale fût supprimée, que tout le pouvoir de ce tribunal passât aux Evêques, qu'elle pardonnât aux confédérés; mais en empêchant qu'il ne se format plus de ligues; qu'elle adoucît la rigueur des placards; mais sans permettre les prêches ni aucune autre nouveauté sur l'article de la religion; dût elle à cet effet employer les troupes alors sur pied ou en lever d'autres. Il envoya des lettres en même tems aux trois Seigneurs qui avaient formé le triumvirat: celle qu'il écrivit au Prince d'Orange est remarquable par les éloges qu'il donne à la conduite qu'il a tenue à Anvers & par les assurances les plus fortes de la confiance qu'il a en son zèle pour son service. Afin de donner un air de franchise à ces éloges flatteurs, il lui recommande de veiller sur son frere qui avait, disait-il, pris trop de part à ce qui s'était passé. Dans d'autres lettres qu'il écrivit aux Magistrats des princi-

Bor piec. Auth. I. 17.

pales villes il les exhorte à entretenir 1566.
la paix jusqu'à son voyage prochain
dans le païs.

Cependant les confédéres voyant tous leurs efforts pour la défense des privilèges s'évanouir en fumée & commençant à craindre les pratiques sourdes de la Cour d'Espagne, prirent le parti de tenir une nouvelle assemblée à Lier le 4 Juillet 1566. Deux jours après Brederode se rendit à Anvers avec un grand nombre de confédérés. Il y resta malgré les Magistrats & la Gouvernante jusqu'à ce que le Prince d'Orange arriva pour calmer l'émeute dont nous avons parlé. Brederode vint à sa rencontre; & comme les Bourgeois criaient sans cesse *vivent les Gueux*, le Prince d'Orange se vit obligé de leur témoigner que ces acclamations l'offensaient. Brederode vint alors joindre les autres confédéres. A l'occasion de l'ouverture des prêches, la Gouvernante leur avait écrit de saisir cette conjoncture pour faire éclater leur fidélité en s'opposant à l'audace des sectaires. Sous prétexte de déliberer sur la réponse qu'ils devaient lui faire; mais en effet pour concerter les moyens d'obtenir ce qu'ils demandaient dans leurs requêtes, ils s'étaient assemblés à S. Tron, ville du païs de Liège malgré la défense de l'Evêque. Les

Assemblées des Nobles à Lier & à S. Tron.

Te Water 369 371.

Vigl. ad Hopp 365. *Burg.* 173. *Heut.* 403. 404. *v. d. Haer.* 223. *Burg.* 174.

1566. Habitans les avaient reçus à bras ouverts dans la crainte qu'ils ne ravageassent leurs moissons & ne brûlassent leurs granges.

Strada L. V. 244.

Vers le milieu du mois de Juillet, ils s'y trouverent, dit-on, au nombre de quinze cens ou deux mille. Les principaux chefs étaient Brederode, les Comtes de Nassau, de Kuilembourg & de Berg. Il parait que leurs desseins étaient de lever des troupes allemander, de ramasser de l'argent le nerf de la guerre & de faire alliance avec des Princes étrangers. Quoiqu'ils aient dans la suite rejetté le reproche d'avoir concerté le brisement des images pour faire montre de leurs forces & qu'il paraisse peu probable que, dans une assemblée où il y avait un si grand nombre de catholiques, on ait hazardé une pareille proposition, on ne sçaurait douter que plusieurs d'entr'eux n'en aient alors formé le dessein. Mais ils ne penserent jamais à faire main basse sur tous les gens d'Eglise, comme ils en furent ensuite accusés. Ce qui est certain c'est qu'ils prirent sous leur protection les reformés & que ceux-ci leur présenterent une requête pour qu'ils empêchassent que la prédication de l'Evangile ne fût arretée & le troupeau du Seigneur dissipé. Mais ils refuserent les offres du Prince de Condé & de

Te Water. 872.

Ib. 375. &c.

Ib. 380. 383.

Petit 107.

l'Amiral Coligny, chefs des Huguenots français qui leur promettaient le secours de quatre mille gentilhommes contre la Gouvernante: c'eut été lever l'étendart de la révolte : ils avaient d'ailleurs plus de penchant à s'allier avec les Allemands qu'avec les Français regardés alors comme les ennemis naturels du païs. Cependant la Gouvernante alarmée crut devoir leur députer le Prince d'Orange & le Comte d'Egmond pour leur répréſenter les ſuites de pareilles aſſemblées. Les conférés détacherent douze députés qu'ils nommerent enſuite les douze apôtres. L'entrevüe ſe tint à Duffel; mais elle fut rompue ſans qu'on pût rien conclure. Le Comte d'Egmond étant revenu les trouver ils lui laiſſerent une réponſe diviſée en neuf articles, où repouſſant les calomnies qu'on avait ſemées contre eux ils accuſent leurs adverſaires de s'être vantés de *leur rompre les têtes* en cas qu'il leur fût commandé. Enfin après pluſieurs négociations où la Gouvernante ſût habilement exciter & nourrir leurs craintes pour avoir occaſion de leur faire valoir ſa protection, ils conſentirent à attendre encore vingt quatre jours la réponſe du Roi, promettant, que dans cet intervalle ils n'introduiraient aucune nouveauté. *Burg.* 186.

1566

Junii vit. 240. *Languet Epiſt.* 4. 11. 12. 13. *Petit.* 110.

Entrevue à Duffel.

Te Water. 389.

Petit 111.

Mais envain Marguerite repréſenta á

1566. Philippe la néceſſité de convoquer les Etats généraux, il ne lui répondit qu'en lui envoyant de quoi tenir ſur pied pendant deux mois, trois mille cavaliers Allemands, deux mille fantaſſins, ſe réſervant la nomination des Capitaines. On apprit bientôt que Henri, Duc de Brunswyk commençait à faire ces recrues pour le Roi.

Hop. 92.

Bor. 56.

Briſement des images.

C'eſt dans ces circonſtances, c'eſt pendant que l'inquiétude prolongeait l'aſſemblée de S. Tron, que la fureur d'une ſecte ou plutôt d'une populace effrénée ſe livra aux excès les plus énormes. C'eſt une vérité inconteſtable que dans tous les païs où la réforme pénétra, la meſure des progrès qu'elle y fit fut celle de la liberté dont les peuples jouiſſaient. Heureux les Etats où le Souverain entreprit de l'établir avec prudence & par dégrés: elle y fut accueillie avec avidité & n'occaſionna preſque aucun trouble, aucune effuſion de ſang, comme en Angleterre & ſurtout en Danemark & en Suede. Mais dans des païs comme la France & les Païs-bas où introduite ſoit à la faveur des Privilèges de la nation, ſoit par la molleſſe du gouvernement; elle rencontrait de l'oppoſition de la part des Souverains, le choc & le fanatiſme des deux partis enfanta les troubles les plus

affreux & fit couler des flots de sang. Tel catholique aujourd'huy prêt d'enfoncer le poignard dans le cœur de son concitoyen hérétique, engagé le lendemain dans le parti de la réforme par l'inconstance naturelle au cœur humain, ou par les occasions si fréquente dans ces tems de crise, ne faisait que changer d'étendart sans changer de sentiment. Son âme constamment féroce éprouvait alors contre les prêtres & les moines la haîne qu'il avait nourrie contre les prédicans. De-là ce subterfuge adroit des Protestans qui attribuent les excès fanatiques de Luther, de Calvin, de Knox & des autres réformateurs à un reste de Papisme. Mais cette défaite est également fausse illusoire & perfide. La conduite uniforme des Protestans en Ecosse, en France & dans les Païs-bas, l'horreur qu'on leur inspirait contre un culte Papiste & idolâtre, les exemples rapportés dans la Bible qu'ils appliquaient aux tems présens, l'idée qui leur était si naturelle de se comparer aux Phinées, enfin au peuple Juif exterminant les Chananéens, pouvait porter leur fanatisme aux plus grands excès. Ils se feraient peut-être livrés aux mêmes cruautés que les Catholiques envers eux, s'ils se fussent trouvés dans les mêmes circonstances, s'ils eussent rencontré la même rési- 1566.

1566. ſtance qu'ils oppoſerent eux mêmes, s'ils n'euſſent pas eu ſouvent devant les yeux l'inconſéquence d'une pareille démarche directement oppoſée à la liberté de conſcience qu'ils avaient reclamée avec tant d'empreſſement, quand leur foibleſſe les expoſait à la perſécution. Lorſqu'ils furent un contre ſix; ils donnerent conſtamment des preuves de leur eſprit téméraire & turbulent. On a déjà vû avec quelle audace ils demandaient à la Gouvernante cette liberté de conſcience dont leurs principes républicains faiſaient appréhender les ſuites à tout Souverain catholique, attaché à ſa religion & à ſes interêts.
Ib. 379. Hopp 98. Ils avaient déjà oſé ouvrir des prêches publics dans les Païs-bas. Se ſentant forts par leur nombre, par de puiſſants protecteurs qui les excitaient ſous main, aigris par le ſentiment de la perſécution, voulant s'aſſurer avant l'hiver des temples qu'on aurait refuſés à leurs requêtes, enfin craignant les meſures d'un Prince ruſé & fanatique, ils prirent une réſolution violente & déſeſperée. Dans la Flandre & l'Artois, ils commencerent à exercer leur fureur ſur les égliſes & les monaſteres. Le jour de l'aſſomption 18 Août, on portait à Anvers une image de la vierge dans une proceſſion ſolemnelle. Quelques reformés ne pouvant ſuppor-

ter un ſpectacle qu'ils regardaient comme une abominable idolâtrie, commencerent par inſulter cette image. *Marion la charpentiere*, diſaient-ils, *c'eſt aujourd'hui ton dernier jour d'honneur.* Et lorſqu'on la remettait à ſa place, ils vinrent demander *ſi Marion avait peur, qu'elle ſe retirait ſi matin en ſa niche?* Leur zèle s'échauffe par l'impunité & leur nombre s'accroit par le concours d'un tas de libertins, de filles de joie & de filoux. Statues, autels, ornemens précieux, chefs-d'œuvre d'architecture & de peinture, enfin tout ce qui peut exciter leur haîne contre l'idolatrie, & leur avidité pour le pillage, eſt abbattu, briſé, déchiré, pillé. Les tombeaux ſont indignement violés: les priſons même forcées. Cette fureur fut cependant avantageuſe à un moine infortuné; relégué depuis douze ans dans un cul de baſſe foſſe, on l'arracha de l'infâme cachot où la tyrannie monacale l'avait condamné à finir ſes jours.

1566.

Petit 118.

Hooft 110.
Bor. 59.

Pareille à la flamme d'un incendie la même fureur vola en Zéelande. Les Iconoclaſtes commirent les mêmes excès à Middelbourg, à Vliſſingue, à Veere & dans toute l'Ile de Walcheren. On dit que le Bailli leur ouvrit lui même les portes de l'égliſe d'Arnemuiden. A Utrecht, après avoir pillé pluſieurs égliſes, ils s'en firent don-

En Zéelande.

Sentences du Duc d'Albe.

à Utrecht.

1566. ner une pour l'exercice de leur religion. Comme les Magiſtrats oppoſaient quelque refus en diſant que leur force n'était pas aſſez grande, un des factieux leur cria *mangez du jambon avec de la moutarde, & vous deviendrez forts.* Jean de Reneſſe, Seigneur de Wilp, Philippe & Guillaume de Reneſſe, Etienne de Zuilen, Guillaume de Zuilen de Nyveld, Corneille de Nyenrode & pluſieurs autres gentilshommes les animaient & leur fourniſſaient des inſtrumens pour détruire les objets du culte catholique. Les Magiſtrats d'Amſterdam écarterent l'orage par leur prudence. Ils firent enlever tous les ornemens des égliſes; & comme les ſéditieux faiſaient mine d'inſulter les plus grandes ſtatues qu'on n'avait pu enlever à cauſe de leur peſanteur, l'Eſcoutet les attaqua & les diſſipa à la tête de 40 hommes. Strada raconte que les femmes ſauverent par leur courage héroique, la ſainte cité de la rage des Iconoclaſtes; mais qu'à Delft ce furent elles qui pillerent & détruiſirent le couvent des Cordeliers. Pluſieurs égliſes furent pillées à Leide; parmi les ſéditieux on en reconnut quelques uns qui portaient une médaille de Gueux. A la Haye ils forcerent l'égliſe des Dominicains, briſerent les ſtatues, déchirerent les livres & ou-

En Hollande.

Adr. Pauw relaes Hooft 104. *Brandt.*

vrirent les troncs sous les yeux du conseil : on ajoute qu'ils forcerent le Président à leur fournir des ouvriers pour les aider. Introduits à Asperen par le Seigneur même, les églises furent dépouillées avec ordre : on en distribua la boiserie aux pauvres. Les églises de Dordrecht, de Gouda, de Haarlem furent préservées. En Frise, en Overyssel & à Groningue où l'on n'avait guères vu le spectacle des persécutions religieuses, où les reformés étaient pour la plûpart d'innocens & simples Anabaptistes, on ne se livra pas aux mêmes désordres. Le Comte d'Aremberg empêcha que la fureur des Iconoclastes ne gagnât ces Provinces dont il était Stadhouder. Mais il ne put empêcher que la réforme ne s'y introduisît par le crédit des Magistrats qui la favorisaient & qui firent dépouiller tranquillement les églises selon qu'ils en avaient besoin pour installer des prédicans. Cependant dans les Ommelandes, les païsans excités par la noblesse commirent plusieurs excès. Les Iconoclastes exercerent aussi leur fureur insensée à Nimegue, Arnhem, Ruremonde, Venlo, Harderwyk & en d'autres villes & villages de la Gueldre. On remarque qu'en trois jours de tems plus de quatre cens églises furent pillées. On crut que les diables avaient

1566.

Revii Dav.

En Frise, Overyssel, Groningue & dans les Ommelanden.

Brandt 365. 366.

En Gueldre.

1566. contribué à ces attentats en prenant une forme humaine : on obſerva que quoique la démolition s'executât partout avec la plus grande rapidité, cependant il n'y eut perſonne de bleſſé. Ces déſordres étaient ſi honteux pour la réforme que les chefs de cette religion ſe hâterent de les déſavouer hautement.

Alarmes de la Gouvernante.

Strada.
Vigl. ad Hopp. 373.
Hopp. 101.

Ils causérent à la Gouvernante la plus profonde douleur. Elle en fit des reproches amers, au Comte d'Egmond : elle lui répreſenta quel affront allait réjaillir ſur lui de n'avoir pas ſû prévenir des excès ſi énormes, operés par la plus vile populace : elle paraiſſait ſurtout offenſée de l'injure faite à la religion qu'il fallait, diſait elle, vanger au péril même de l'Etat. Mais voyant les Seigneurs peu diſpoſés à employer la voie des armes, elle fut ſaiſie d'effroi. Elle ne ſe crut plus en ſureté à Bruxelles, elle allait s'enfuir à Mons en Hainaut, & cette démarche imprudente n'eut pas manqué de plonger cette métropole & tout le païs dans de nouveaux déſordres, ſi les membres du conſeil ne l'en euſſent détourné. Les Bourgeois de la ville avaient même fermé les portes pour l'en empêcher : ce qui fut cauſe qu'elle manda au Roi qu'elle était tenue comme priſonniere par le Prince d'Orange, Egmond,

Hoorn & Hoogstraten. Enfin pour céder au tems & prévenir de nouveaux malheurs, elle renoua les négociations avec les députés de la confédération. Elle fit un accord où elle promettait, au nom du Roi, de supprimer l'inquisition & de faire son possible pour engager Philippe à convoquer les États généraux. Elle promettait encore une amnistie générale & la liberté des prêches dans les endroits où ils étaient déjà établis : mais à condition que l'exercice de la religion catholique ne ferait pas troublé, ni les ecclésiastiques insultés. Cet accord que les Nobles jurerent en renonçant à leur confédération, est sans doute l'évenement le plus heureux qu'elle ait produit. Il fut envoyé aux bonnes villes & à tous les tribunaux. Mais comme la cour ne tarda pas à le violer en empêchant les reformés de Bruxelles d'aller entendre le prêche à Vilvoorde, on a pensé que cette infraction fût une des principales raisons qui légitimerent la prise d'armes de la nation contre le Roi. Jamais traité plus remarquable, ne fut conclu entre un Prince & ses sujets. On y voit à quelles extrêmités s'expose un Souverain qui veut opprimer un peuple fier & libre. Un peu de condescendance quelques mois auparavant, lui eut sauvé la honte de capituler pour

1566.

Accord avec les Nobles.

Bor 67. 68.

Meteren II, 45.
Hooft III.

1566. ainsi dire avec un peuple auquel il se croyait en droit de dire : *obéis ou meurs.*

Bor 71.72. Le Prince d'Orange & le Comte d'Egmond chargés de reprimer les séditieux en firent pendre plusieurs; mais quoique leur conduite mêlée de rigueur & d'indulgence eut les plus grands succès, ils ne purent recouvrer la confiance du Roy. Il les regarda constamment comme les auteurs & les boute-feux de ces horribles attentats. Tant il est dangereux de servir un Tyran ! La Gouvernante qui n'ignorait pas les sentimens de Philippe eut à peine sondé le terrein qu'elle ne pensa plus à respecter l'accord. Elle commença par faire annuller le traité que les reformés avaient fait avec la régence d'Utrecht. Elle y mit une garnison de cinq cens hommes aux dépens de la ville.

Emeute à Amsterdam.

Amst. gesch. III. 183.

Elle éprouva plus de résistance à Amsterdam. Les reformés allaient inhumer un de leurs morts dans une église soit parce que le lieu leur paroissait plus honorable, soit parce qu'ils avaient de la peine à renoncer à l'ancienne superstition qui faisait regarder les églises comme des endroits plus sacrés que les autres. Ils commencerent par chasser la sentinelle qu'on avait mise à la porte pour empêcher qu'ils n'y commissent quelques désordres. Devenus in-

solens par le succès & par l'impunité, ils fondirent dans le couvent des Franciscains & le lendemain dans celui des Chartreux où ils mirent tout au pillage, chassèrent les moines, burent leur vin & dévorerent leurs provisions. Ils avaient une dent contre ces deux maisons; parceque les Magistrats les plus intolérans y tenaient des assemblées contre les réformés & venaient souvent s'y régaler. L'Escoutet qui conduisait en prison quelques uns des plus coupables, fut obligé de les relâcher: il ne dut son salut qu'en courant se cacher dans le four d'un boulanger. Les reformés devinrent si redoutables qu'on fût obligé de leur céder l'église des Franciscains qu'ils venaient de piller. 1566.

On sut alors par des lettres que Montigny écrivait d'Espagne, à Hoorn, son frere, que les derniers troubles avaient jetté Philippe dans la plus violente colere contre les peuples des Païs-bas & surtout contre les principaux Seigneurs, qu'il regardait comme les auteurs de ces désordres. Deux autres lettres que François d'Alava, Ambassadeur d'Espagne à la Cour de France, écrivait à la Gouvernante & dont le Prince d'Orange, habile à pénetrer les desseins de ses ennemis sut se procurer une copie, augmenterent les alarmes des Seigneurs. On y lisait que

Assemblée des Seigneurs.

Procès d'Egm. 640. 641.

Petit. 126

1566. le Roi avait la plus belle occasion pour établir le pouvoir absolu dans les Païs-bas : Qu'en attendant on devait s'assurer d'une place forte & continuer à endormir par des caresses le Prince d'Orange, Egmond & Hoorn jusqu'à ce que le tems fût arrivé de les punir avec les habitans d'une maniere qui ferait trembler toute la chrétienté. Le Prince d'Orange a toujours soutenu l'authenticité de ces lettres. Il les lut dans une assemblée à Dendermonde où le Comte Louis de Nassau naturellement hardi & impétueux ouvrit les avis les plus violens. On croit qu'il y proposa de s'armer au plûtot contre le Roi & de chasser les Espagnols du païs. Mais il parait par d'autres documens que le Comte d'Egmond ramena, du moins, à force de sollicitations, les esprits, à des idées plus douces & qu'on se borna à conclure de solliciter la convocation des Etats généraux ou l'arrivée du Roi, & de le servir avec fidélité. L'assemblée étant terminée, le Prince d'Orange se transporta en Hollande où il était attendu depuis longtems pour calmer les troubles.

Bor. piec. Aut. II. 67.

Voyage du Prince d'Orange en Hollande & à Utrecht.

Il eut préferé de rester à Anvers: il avait même proposé d'envoyer Brederode en Hollande. Mais la Gouvernante n'avait garde d'y consentir : ce Seigneur était trop suspect, soit com-

me chef des confédérés, soit à cause 1566.
de son ame turbulente & ambitieuse.
Dans un livre qui venait de paraître
on avait osé lui donner le titre d'*Héritier présomptif du Comté de Hollande.* Hopp. 111. Burg. 250.
Les Etats, voulant témoigner au Prince d'Orange combien ils lui étaient attachés, lui proposerent un présent de Holl. Ref.
cinquante cinq mille livres; mais après avoir fait entendre qu'on pouvait mieux employer cet argent, le Prince se contenta de dix mille livres pour ses frais. Il se rendit ensuite à Utrecht avec sa compagnie d'ordonnance : il y ménagea un traité entre les Catholiques & Bor 74. 75. 76.
les Protestans par lequel ces derniers obtinrent la permission d'avoir une église hors de la ville. Dans une assemblée des Magistrats de Leide où il se trouva également ; les Catholiques & les Protestans de la Confession d'Augsbourg firent un traité pour chasser de la ville tous ceux d'une autre secte. Les Etats de Hollande convoqués à Schoonhoven pour déliberer sur les troubles de la religion, n'eurent qu'une voix pour laisser le soin de les calmer à la prudence & à l'activité du Prince d'Orange. Il répondit à cette confiance en persuadant aux Protestans d'Amsterdam d'abandonner l'église des Franciscains & de se contenter d'avoir le libre exercice de leur religion dans

1566. d'autres endroits qu'il leur aſſigna dedans & dehors la ville. Il envoya enſuite un mémoire à la cour pour prouver que la liberté de conſcience était le ſeul moyen de maintenir le repos dans le païs.

Bor. 92.

Projets des Proteſtans.

Ib.

Burg. 267.

En effet les religionaires paraiſſaient trop puiſſans pour qu'on pût eſperer de les attaquer impunément: ceux d'Anvers venaient d'offrir trente tonnes d'or pour obtenir l'exercice de leur religion & ceux de Valenciennes venaient de s'emparer de pluſieurs égliſes à force ouverte. Ces nouvelles & ſurtout l'offre des Anverſois jetta Philippe dans la plus violente colere. La fièvre qui l'affligeait ne put lui empêcher d'aſſembler ſouvent ſon conſeil. On y diſait que la populace qui avait briſé les images, les hérétiques qui l'avait payée pour cela, les Nobles qui protégeaient & excitaient les hérétiques, enfin les Seigneurs aux quels les Nobles étaient attachés par le ſang & par interêt formaient quatre anneaux d'une même chaîne. Le Roi paraiſſait décidé à venir lui même rétablir ſa puiſſance & la religion ébranlées. En mandant à la Gouvernante que la Reine, ſon Epouſe, était heureuſement accouchée d'une Princeſſe, appellée Iſabelle Claire Eugenie, il lui déclare qu'une aſſemblée des Etats généraux était

Delibérations en Eſpagne.

Hopp. 104. 109. 115.

était inutile jusqu'à son arrivée; mais il ajoute dans une lettre secrete qu'elle peut les convoquer dans une conjoncture pressante, en cachant cependant qu'il y eut donné son consentement. Il ne parle pas de la vengeance qu'il méditait. Mais son dessein perçait assez en refusant de s'en rapporter à la médiation de l'Empereur Maximilien II. & en mandant à Marguerite qu'il menerait des troupes à sa suite. 1566.

Suites fatales du brisement des images.

Alors commencerent à s'évanouir les brillantes espérances des réformés. Ils connurent, mais trop tard, que le brisement des images qui avait paru rendre leur parti redoutable, semblable à une violente convulsion, n'avait fait qu'épuiser leurs propres forces & déranger l'harmonie du corps qu'ils formaient. Les catholiques confédérés, craignant les efforts d'une secte orgueilleuse qui, malgré sa faiblesse, avait ôsé profaner si indignement les objets les plus sacrés de leur vénération, & n'imaginant plus aucune voie pour s'opposer à la volonté opiniâtre du monarque le plus puissant de la chrétienté, chercherent à se réconcilier avec la cour. Marguerite ne manqua pas de saisir cette occasion pour les diviser. Dès qu'elle vit que plusieurs confédérés & sur-tout le Comte d'Egmond s'était attiré le ref-

1566. ſentiment des autres nobles & celui des réformés en entrant dans les meſures qu'elle indiquait & en s'oppoſant aux prêches publics, elle donna ordre aux Comtes d'Aremberg & de Megen de lever des troupes. Elle affecta d'en mettre cinq compagnies ſous la conduite du Prince d'Orange; mais ſous main elle chargea le Colonel Walderfinger d'épier ſa conduite. Elle apprit avec tranſport la réduction de Valenciennes
1567. & de Tournay qui avaient ôſé ſoutenir un ſiège pour ne pas recevoir la garniſon qu'elle y envoyait. Elle déclara alors qu'elle avait trouvé dans ces deux villes la clef de toutes les autres. Elle eſpera ſe voir bientôt en état de ſatisfaire le plaiſir qui flatte tant le cœur humain, celui d'aſſouvir ſa vengeance ſur ceux qui l'avaient fait trembler peu de tems auparavant.

Ber.

Les privilèges des Friſons attaqués.

Elle commença par faire ſonder les Friſons. L'eſprit d'indépendance s'était toujours maintenu en Friſe; la réforme y avait fait beaucoup de progrès; elle avait été embraſſée par une multitude d'eccléſiaſtiques qui avaient abjuré un triſte célibat &, paſſant ſous les drapeaux de l'ennemi, étaient devenus autant de miniſtres de la nouvelle doctrine. Auſſi le Comte d'Aremberg, ayant fait aſſembler les Etats, demanda que ces Prédicans transfuges

Winſ. hiſt. 79. 85. 89. 90.
Vigl. ad Hopp. 345. 348. 349.

fussent bannis, les églises réparées, l'ancienne religion rétablie par-tout, toute confédération revoquée & défendue, les édits du Roi publiés. Il voulait encore, en supprimant cependant l'inquisition, qu'on s'en rapportât sur l'article de la religion à ce que le Roi ordonnerait relativement aux autres Provinces; pour sureté de quoi il fallait livrer une caution de laquelle dépendraient leurs biens, leurs droits, leurs privilèges. Les députés des Etats, à l'exception de ceux de Leeuwaarden, repondirent qu'ils consentaient à ce que l'inquisition & les placards n'eussent aucun effet, que l'ancienne religion fût rétablie, qu'on ne formât aucune confédération séditieuse & que les édits du Roi fussent publiés; quand ils ne renfermeraient rien contre les libertés du païs. Ils le supplierent de ne pas insister sur les autres articles, de congédier les troupes & de n'inquiéter personne sur ce qui s'était passé au sujet de la religion. Mais le Comte leur refusa cette derniere demande: il les menaça même de les traiter comme un peuple rébelle & coupable du crime de lèze-majesté. Ils eurent beau répresenter que si d'un côté ils avaient fait hommage à Philippe, il avait juré du sien de les maintenir dans leur liberté: Aremberg qui comptait sur les troupes 1567.

1567. qu'il avait à Bergum à une lieue de Leeuwaarden, les força d'accéder aux conditions qu'il avait prescrites. Mais il fut bientôt obligé d'en venir à des voies violentes contre des peuples si fermes, si jaloux de leur liberté: la Frise ne tarda pas à devenir un des premiers théâtres de la guerre civile.

Les Nobles pourvoient à leur sûreté.

Bor. auth. II. 29. Sentences d'Albe.

La terreur s'était emparée de l'esprit des principaux Seigneurs: le Prince d'Orange & son frere Louis de Nassau, Hoorne, Hoogstraten, Brederode & plusieurs autres songeaient déjà à pourvoir à leur sûreté. Mais en commençant par se cantonner dans leurs châteaux, ils ne laissaient pas de concerter les moyens de soutenir la liberté de la patrie. L'audacieux Brederode fit fortifier les places d'Améide & de Viane qui lui apartenaient: le Prince d'Orange lui envoya trois grosses pièces de canon & lui conseilla de lever des troupes. Plusieurs nobles & une grande quantité de volontaires coururent s'engager sous ses drapeaux.

On exige un nouveau serment.

Bor. 103. Petit 132

Mais avant d'en venir aux voies de fait, la Gouvernante exigea de toutes les personnes en place & des Magistrats des villes, un nouveau serment. Ils devaient jurer de maintenir la foi catholique, de punir les briseurs d'images, d'exterminer l'hérésie & de traiter en ennemis tous ceux que le Roi désigne-

rait, sans aucune exception. Les Etats de Hollande eurent beau présenter des remontrances pour faire abroger ce serment. Mansfeld, Aarschot, Egmond, Megen & Barlaimont le prêterent : mais il fut refusé par le Prince d'Orange, Hoogstraten, Brederode & plusieurs autres. Brederode ne laissa pas de tenter encore de rentrer en grace auprès de la Gouvernante; mais Marguerite qui voyait ses forces militaires s'augmenter tous les jours, ne lui ayant proposé d'autre condition que celle de se remettre à la discrétion du Roi, il ne pensa plus qu'à se porter à des entreprises conformes à son caractere violent. 1567. *Holl. Ref.*

Il commença par jetter ses vûes sur Bois-le-Duc. Les Réformés s'étaient rendus les maîtres dans cette ville : ils avaient même obtenu qu'on ne porterait pas dans les rues le S. Sacrement avec la sonnette. Ayant appris que le Comte de Megen s'en approchait pour y mettre garnison, ils leverent quatre compagnies. Antoine de Bombergen, que Brederode leur envoya aussitôt, fut proclamé commandant, s'empara des clés de la ville, fit arrêter le Chancelier de Brabant & le Seigneur de Merode & leva une milice bourgeoise. La Gouvernante indignée fit publier une proscription générale contre les biens & les

Projets de Brederode sur Bois-le-Duc :

Van Heuren. II. 30 &c.

1567. perſonnes de tous les habitans : elle fit même occuper toutes les avenues de la ville pour lui couper les vivres. Cette conduite effraya les Bourgeois : les priſonniers furent relachés, les reformés & les quatre compagnies ſe déroberent par la fuite dans le tems qu'on envoya une garniſon dans la place.

Et ſur Utrecht. Brederode avait encore trois mille hommes auprès de Viane; il penſait à ſurprendre Utrecht; mais il fut prévenu par le Comte de Megen. *Sentences d'Albe.* Il ſe vangea ſur les couvents & ſur les égliſes de la campagne qu'il abandonna au pillage; pendant que des nobles Hollandais de ſon parti vivaient à diſcrétion dans les cloitres d'Egmond, & de Heilo où ils s'étaient cantonnés.

Emeutes à Amſterdam. Mais c'eſt à Amſterdam qu'il avait de nombreux partiſans. C'eſt de cette ville qu'on lui envoyait des ſacs à farine remplis de poudre. C'eſt là qu'on lui fourniſſait de l'argent. Un ſeul particulier, nommé Florent de Roodenburg, lui avait prêté juſqu'à ſept mille quatre cens florins; mais en 1568, *Brandt. 319.* craignant les Eſpagnols, il avala ſa cédule, crainte qu'elle ne lui coutât la vie. Enfin peu s'en était fallu que *Amſt. geſch. III. 221.* Brederode ne ſe rendît maître d'Amſterdam. Les Réformés de cette ville aux quels il communiquait ſes défiances, ayant découvert que les Magi-

ſtrats faiſaient armer quatre à cinq cens hommes, coururent de grand matin chez le Bourguemaître Buik. Celui-ci eut beau proteſter du contraire, un des ſéditieux ayant aperçu une cotte de mailles ſous ſa robe de chambre, le traita de fourbe & le força d'avouer qu'il agiſſait en vertu des ordres de la Gouvernante. Ceux qui étaient aſſemblés devant ſa porte s'écrierent auſſitôt: *vivent les Gueux*, & coururent aux armes. Ils s'étaient déjà emparés de la porte des Réguliers & du Pont-neuf, ſous prétexte de maintenir l'accord ménagé par le Prince d'Orange. C'eſt alors qu'on vint leur annoncer que le Prince avait mandé à Brederode, que l'intention de la Gouvernante était de s'aſſurer de la ville en y mettant garniſon & de faire couper la tête à quelques centaines de Bourgeois. A cette nouvelle, un des plus déterminés marcha tambour battant le long du Zeedyk & du Warmoeſtraat, en criant que tous ceux, qui voudraient ſe ſauver avec leurs femmes & leurs enfans, euſſent à le ſuivre. Il ſe vit bientôt à la tête d'une multitude armée qu'on dit avoir monté à neuf mille hommes. La ville préſentait alors le ſpectacle affreux d'amis & de parens prêts à s'entrégorger les uns les autres. Deux freres, l'un Catholique, l'autre Proteſtant, en s'ai- 1567.

1567. dant l'un & l'autre à mettre leurs armes, se jurerent de ne point se ménager si l'on en venait aux mains. Mais les Magistrats, sous les ordres des quels les Catholiques s'étaient rassemblés, voyant que les Protestans étaient maîtres des meilleurs postes & se conduisaient avec une prudence inouie & un courage intrépide, voulurent leur persuader qu'ils n'avaient aucun mauvais dessein: ils firent en même tems avancer vers la porte des Réguliers quelques Catholiques qui furent repoussés. Les Protestans, outrés de cette perfidie, marchaient d'un air menaçant, vers l'hôtel de ville, les Magistrats commençaient à craindre pour leurs personnes; mais les Protestans les plus modérés leur ayant fait promettre dans un traité d'arrêter la levée des troupes, le calme fut rétabli. Pendant que les deux partis envoyaient leurs députés à la Gouvernante pour se justifier, Brederode trouva le moyen de se couler dans la ville. Son arrivée consterna les Magistrats. Ils le regar-

Hooft. 139. daient comme le *Chef de tous les gueux*; & ils ne voyaient pas sans effroi les principaux Reformés accourir en foule auprès de lui. Plusieurs Nobles de Fri-

Pet. 136. se, d'Utrecht & d'autres endroits, entraient dans la ville travestis en marchands, en matelots & en païsans.

C'eſt ſans doute alors qu'ils tinrent une 1567.
aſſemblée dont parle Strada. Il prétend qu'il y fût réſolu de s'addreſſer à *Strada I.*
l'Empereur & au collège électoral pour 235.
empêcher le Roi d'envoyer une armée dans les Païs-bas, de traiter avec les Suiſſes, avec les Princes Proteſtans d'Allemagne, avec le Turc même, de jetter la confuſion en Eſpagne en y faiſant entrer des livres Proteſtans, enfin d'établir dans toutes les villes des eſpèces de Sénats qui feraient le lien commun de l'union générale. Ce qui eſt vrai c'eſt que le concours des confédérés à Amſterdam, alors la ville la plus riche des Païs-bas après Anvers qu'elle devait bientôt effacer, inſpira les plus vives allarmes à la Gouvernante. Elle depêcha auſſitôt Jacques de la Torré pour enjoindre aux Magiſtrats de le faire ſortir de gré ou de force. Mais ce député, loin de réuſſir, fut attaqué lui-même dans ſon logis: on fouilla dans ſes papiers; on enleva ceux qui étaient les plus eſſentiels; on le tint priſonnier un jour entier: on le menaça même de la mort; de ſorte qu'ayant trouvé moyen de s'échapper, il ſe déroba par la fuite. Les Reformés encouragés par ces ſuccès forcerent les Magiſtrats de confier le commandement de la ville à Brederode; & de ſoudoyer quatre cens hommes. Le Prince d'O-

1567. range consentit à la lévée, mais en déclarant que pour le reste il s'en expliquerait lui-même à Brederode (*). Nous verrons bientot comment les échecs que les Reformés éprouverent alors coup sur coup, ne permirent pas à Brederode de faire un long séjour dans Amsterdam.

Les confédérés accablés partout.

Vig. ad Hop. 345

Bor. 103.

Jaques d'Ilpendam, son Sécrétaire, venait d'être arrêté en Frise par les ordres du Comte d'Aremberg & conduit à Bruxelles où il eut ensuite la tête coupée. Environ soixante Nobles Frisons qui avaient signé le compromis, venaient de s'enfuir de leur patrie. Plusieurs s'étaient retirés à Groningue où d'Aremberg, sous des promesses qui furent violées dans la suite, trouva bientôt moyen d'introduire une

Paauw Redus 6.

(*) Ces dissensions civiles avaient inspiré aux deux partis l'animosité la plus violente. Le Bourguemaître Kops reprochant à Jacobszoon Réaal, qu'il était Protestant ; celui-ci lui répondit : il ferait à souhaiter que votre fils, au lieu de s'énivrer, se rendît lui-même au prêche pour faire son salut. J'aimerais mieux qu'il se jettât dans l'eau, répondit le Bourguemaître. Reaal lui ayant repliqué qu'il esperait bientôt voir tous les Bourguemaîtres se rendre eux-mêmes au prêche ; je préférerais s'écria Kops de me trouver dans un bordel au milieu de sept p......

garnison de quatre compagnies Allemandes. Pour comble de malheur une entreprise des confédérés sur l'Ile de Walcheren venait de couter la vie aux auteurs. Marnix de Tholouse, frere de Ste Aldegonde qui la conduisait avait levé des troupes à Anvers. Le Prince d'Orange averti d'arrêter ces recrues fit publier que tous les soldats étrangers eussent à sortir de la ville: par ce moyen il n'avait fait que leur ouvrir le passage pour continuer leur expédition. Mais cette troupe ayant été repoussée dans tous les endroits de l'Ile où elle s'était présentée, était venue camper à *Oosterwert* près d'Anvers. Le Sénat de la ville eut envoyé un détachement pour l'attaquer, si le Prince d'Orange & le Comte de Hoogstraten n'eussent réprésenté qu'on ne pouvait pas dénuer la ville de soldats dans une conjoncture si périlleuse. La Gouvernante envoya un corps de quatre cens hommes sous la conduite de Philippe de Lanoy, qui surprit cette troupe & en fit un grand carnage; Marnix fut même, à ce qu'on dit, brûlé dans une grange où il s'était sauvé. Les Calvinistes d'Anvers qui voyaient le combat de dessus les remparts, demandaient à sortir de la ville, pour secourir leurs freres; mais le Prince & Hoogstraten, craignant de réaliser les soup-

1567.

Burg. III. 311. Bor 110. Meteren.

1567. çons conçus contre eux, les arrêterent, non sans danger de perdre la vie. Un des plus hardis ôsa mettre le fusil sur la poitrine du Prince d'Orange en l'appellant *traître*. Les Calvinistes resterent deux jours sous les armes: ils couraient les rües pendant la nuit comme des furieux en criant: *que tous les papistes sortent*. Et comme la haîne des religions paraît augmenter à proportion que leur différence est de moindre importance, les Luthériens qui haïssaient les Calvinistes encore plus qu'ils ne haïssaient les Catholiques, se joignirent à ceux-ci & marcherent sous la conduite du Prince d'Orange qui eut toutes les peines du monde à empêcher les deux partis d'en venir aux mains & de s'égorger les uns & les autres.

Strada Liv. V. Bor. 110.

Amst. gesch. III. 202.

Le Prince d'Orange quitte les Païs-bas.

La conduite du Prince d'Orange en cette conjoncture parut désigner l'attachement le plus pur pour les interêts de la cour. Mais, au fond, il n'avait pas vû sans douleur le sort déplorable du frere d'Aldegonde, son intime ami: on prétend même qu'il dirigeait sous main cette entreprise, comme il avait favorisé celles de Brederode sur Utrecht & Amsterdam. On prétend qu'il avait dessein de s'assurer des places les plus importantes de son gouvernement. Mais la nouvelle que le Roi d'Espa-

Burg. 298. 310 312. *Gr. An* 26. *Will. de I.* 561.

gne envoyait le Duc d'Albe dans les 1567.
Païs-bas avec une armée, acheva de le déconcerter. Incapable de résister aux forces d'un si grand Roi, n'ayant rien à espérer des différens partis protestans qu'il avait tenté inutilement de réconcilier, qui venaient de lui refuser une somme de cinq à six cens mille florins à moins qu'on ne leur en déclarât la destination, voyant la confédération réduite au tiers, il ne pensa plus qu'à sa propre sûreté. Les Etats de Hollande lui prêterent vingt mille florins au denier seize pour lesquels il engagea les terres qu'il possédait dans la Province. Il demanda décidement la démission de ses emplois à la Gouvernante. Il fit ses derniers adieux au Comte d'Egmond à Willebrock près d'Anvers. On assure qu'il épuisa alors toute son éloquence pour le ramener à son parti, & que ne pouvant le gagner il lui dit ces paroles: Comte vous serez le pont que les Espagnols briseront après avoir passé dessus pour entrer dans ce païs. On ajoute que le *Petit.* 139.
Comte qui comptait sur son innocen- *Hooft.*
ce & sur ses services, qui avait ses biens & une nombreuse famille dans les Païsbas, loin d'être persuadé, lui dit ces paroles: *Adieu Prince sans terre*; & que le Prince lui repliqua par celles-ci qui n'ont pas besoin d'explication:

1567. *Adieu Comte sans tête.* Dès que le Prince d'Orange se fut retiré en Allemagne, la Gouvernante donna le commandement d'Anvers au Comte de Mansfeld : elle remit par provision le Stadhouderât de Hollande, de Zéelande & d'Utrecht au Comte de Bossu.

Rep. Plac. 131.

Consternation des peuples des Païs-bas.

En perdant le Prince d'Orange la liberté belgique parut avoir perdu son dernier appuy. Anvers ouvrit ses portes à la garnison qu'elle avait longtems refusée. La Gouvernante se rendit elle-même dans la ville pour s'y montrer dans une espèce de triomphe; le culte catholique fut rétabli dans tout son éclat. Les temples furent rasés & les auteurs des derniers troubles punis de mort. Les reformés de tous les Païs-bas voyant cette ville superbe réduite à l'obéissance, se livrerent à la douleur & au désespoir. Ceux d'Amsterdam, après avoir présenté plusieurs requêtes aux Magistrats, après avoir jeuné & prié, finirent par demander qu'on leur donnât du tems pour vendre leurs immeubles & la liberté d'emporter leurs autres effets. Cette demande accordée, l'émigration fut si génerale dans toute la Hollande qu'on n'avait pas assez de bâtimens pour transporter tous ceux qui se présentaient pour s'enfuir en grande partie à Embden. En revanche, ceux des autres endroits abor-

Strada.

Ad. Pauw relaes. 7.

Amst. gesch. III. 156.

daient, en si grand nombre, à Amsterdam que les Magistrats prirent le parti de leur en fermer l'entrée. Le spectacle touchant de ces fugitifs épars le long des digues, sans vivres & sans ressources, toucha toutes les âmes sensibles. On reçut ces infortunés dans les faux-bourgs, on leur fournit des provisions, des habits, de l'argent pour leur voyage: Dans cette conjoncture les Catholiques eux mêmes s'exposerent au ressentiment des Magistrats, en se signalant par leur générosité. La ville ne tarda pas à recevoir garnison; mais auparavant Brederode l'avait quittée après avoir emprunté huit mille florins pour ses dépenses. Il se rendit, suivi d'un petit cortège, à Embden, au grand regret de tous les partisans de la liberté & de la réforme. Il se retira ensuite au château de Harnhof ou Harenburg dans le païs de Clèves où il expira le 15 Février 1568, d'une fievre aigue, causée à ce qu'on prétend, par les liqueurs fortes qu'il bûvait avec excès pour oublier ses chagrins. Il montra, dit un auteur moderne, plus de zèle que de capacité: il avait certainement plus de talens pour soulever un parti que pour le conduire.

1567.

Br. 455. *Hooft.* 146.

Vigl. vit. 51.

Watson I. p. 196.

Le lendemain de son départ d'Amsterdam, un détachement de son parti conduit par Gysbrecht & Dideric de

Défaite des partisans de Brederode.

1567. Batenbourg, se présenta aux portes de la ville; il obtint quelques vivres des Magistrats & quelques sacs à farine

Amst. gesch. III. 255. remplis de poudre, des réformés. Mais en se rendant en Frise, les bâtimens furent attaqués par Ernst Mulart, un des capitaines du Comte d'Aremberg, les hommes furent arrêtés aux environs de cent & punis ensuite

Burg. 350. comme des rebelles. D'autres troupes

Hooft 146. de Brederode se sauverent à grand peine en traversant la Veluwe & la Betuwe & lorsqu'elles furent arrivées à Heussen au-delà du Rhin, elles déchirerent leurs drapeaux & se débanderent. Enfin les compagnies, que Brederode avait mises dans Améide & Viane, furent battues par le Duc de Brunswyk, qui jetta garnison dans ces deux places. Les Païs-bas offrirent alors le spectacle le plus étrange. Quelques mois auparavant le zèle de la réforme & de la liberté avait paru échauffer l'esprit de tous les habitans: par une révolution des plus étonnantes, on ne voyait alors qu'enthousiasme pour le culte Catholique & que soumission à l'autorité absolue. On eut dit que c'était d'autres peuples. Un grand temple de Luthériens fut démoli à Gand en une

Strada 316. heure. Des poutres abattues des temples on élevait des gibets pour ceux qui les avaient construits ou frequentés.

L'autorité du Roi parut alors rétablie sur des fondemens solides. Plus la nation avait semblé courir avec impétuosité, aux troubles, aux nouveautés, plus elle paraissait disposée à rentrer dans cet esprit d'ordre & d'harmonie qui forme le caractere propre des habitans des Païs-bas. Jamais elle ne parut dans un état plus propre à recevoir le joug. Ainsi s'évanouïrent les espérances conçues d'une confédération regardée comme un chef d'œuvre de politique & le produit de l'esprit de patriotisme & de liberté. Mais, outre la gloire d'avoir formé une entreprise si noble & si hardie, les confédérés, quoique dissipés n'ont pas laissé, par l'enchaînement des choses humaines, de contribuer aux évenemens les plus heureux. Les progrès de la réforme qu'ils accélererent par la protection éclatante qu'ils lui avaient accordée, l'esprit d'audace & de liberté qu'ils répandirent, enfin l'ébranlement qu'ils communiquerent à tous les esprits avaient fait une impression qui ne pouvait s'effacer aisément. Le grand nombre de personnes qu'ils avaient exposées à la disgrace, à la proscription, obligées de se dérober pour un tems à la vengeance d'un Prince inplacable & ne pouvant espérer de voir leurs affaires rétablies que par une grande

1567.

Remarque sur la confédération.

1567. révolution, employerent toutes ſortes de moyens pour l'amener & ne tarderent pas d'en trouver l'occaſion. Tous les évenemens ſe trouvent enchainés dans cette hiſtoire mémorable. La conduite hautaine & partiale de Philippe aliéne l'eſprit des peuples: les cœurs ulcérés ne peuvent ſupporter le deſpotiſme de Granvelle: ſon départ augmente l'audace des partiſans de la liberté & de la réforme: pour abolir l'inquiſition & rétablir les états dans leur influence politique, ſe forme la confédération: l'adreſſe & l'activité de la Gouvernante viennent à bout de la diſſiper: mais après elle un Miniſtre cruel, au lieu de travailler à guérir peu-à-peu une playe récente encore mal fermée, l'ayant envenimée par des topiques violens, irrite un peuple auſſi furieux dans ſa colere qu'il eſt docile quand il ſe ſent reſpecté, & le force à chercher dans le droit naturel des armes pour repouſſer la tyrannie. Ainſi la confédération n'a pas peu contribué à l'établiſſement de la République des Provinces-Unies. Les noms de ceux qui l'ont formée méritaient d'être préſentés aux yeux de tous les bons patriotes. Un Hiſtorien moderne a ôſé entreprendre cette tâche difficile: il a compilé une liſte de plus de quatre cens noms. Il eut pû

Verbond en Smeek-ſchriften door J. W. Te Water. p. 236.

l'enfler de plusieurs nobles Gueldrois dont la gloire réjaillit sur les familles encore subsistantes (*). Il est remarquable qu'on ne peut y rencontrer un seul noble de Zéelande. 1567. Ib. 181.

On ne peut concevoir comment un Prince aussi politique que Philippe II. n'ait jamais voulu user de condescendance à l'égard d'une nation sur laquelle il n'avait qu'une autorité si précaire. Elle, de son côté, considérant l'éloignement du Roi & voyant toute l'autorité dans les mains d'une femme, se sentait plus disposée à nourrir des idées de liberté & à saisir l'occasion de briser ou du moins d'alléger le joug: son projet eut peut-être réussi si l'audace outrée de quelques-uns & les excès monstrueux d'une vile populace n'eut reveillé le zèle & les craintes des Catholiques. Les Seigneurs qui s'acquitterent de leur devoir en punissant les Iconoclastes s'alienerent un des partis sans plaire à l'autre. Ne pouvant compter sur la faveur d'un peuple ingrat, aveugle ou volage, ils ne songerent plus qu'à leur interêt particulier qu'ils ne trouvaient qu'en épou- Cause de sa formation & de sa dissolution.

(*) Entr'autres les noms de *Schimmel-penninck van der Oye*, *Haerschotte*, *Heekeren*, *Van Lynden*, *Van Arnhem*, *Van der Capellen &c.*

1567. sant les projets du Prince. Les plus zélés perdirent tout espoir, quand ils virent les Protestans malgré tous les efforts tentés afin de les réunir pour la cause commune, divisés en plusieurs partis qui s'excommuniaient scandaleusement l'un l'autre. Un Prince Allemand qu'ils avaient imploré leur repondit même qu'il ne ferait rien pour eux à moins qu'ils ne reçussent la confession d'Ausbourg. On trouve il est vrai dans les apologies publiques qu'ils produisirent alors d'excellens raisonnemens politiques sur l'abus de l'autorité & les droits de l'obéissance. Quoi de plus juste & de plus raisonable, disait un de ces Apologistes que des peuples, qui se sentent opprimés, présentent requête à leur Prince pour être soulagés? Quelle autre raison plus pressante les aurait engagés à se donner un maître? Est-ce nourrir des pensées de révolte que d'exposer ses griefs par un acte qui désigne naturellement la soumission, l'hommage & la sujettion? En suivant pas à pas toute la conduite des nobles il montre avec beaucoup d'éloquence qu'ils ne se sont jamais écartés des règles de la sagesse & du devoir de l'obéissance. Mais lorsqu'il vient à parler de la religion, il fait la peinture la plus hideuse du culte qu'il attribue à l'église Catholique. Au lieu de consti-

Brandt.

Opinions du tems.

Petit 141.

tuer J. C. pour seul médiateur, ils ont dit-il, forgé des milliers de Saints, assignant à chacun son office, à l'un de guérir le mal de dents, à l'autre les mules aux talons, à l'autre la vérole. Ils ont leur Mercure, leur Vulcain, leur Diane, leur Junon & même leur Venus où ils vont en pélérinage pour avoir des enfans; ce que des femmes ont quelquefois obtenu en s'y rendant sans leurs maris. Ils se sont forgé un autre chef & maître Souverain qu'ils appellent notre Saint Pere le Pape, qui peut absoudre les sujets du serment de fidélité, dispenser des loix divines & humaines & *mener avec lui des ames par charrettées en enfer.* Il cherche à disculper les Protestans des derniers désordres: mais le culte des images étant une idolatrie horrible, abominable, que *la détestable vermine des Jésuites, peste de l'univers*, travaille à accréditer, on a pu, d'après l'exemple d'Elie & de Gédéon, les briser & les détruire par un singulier mouvement de l'esprit de Dieu dont le bras n'est pas racourci (*). Il assure qu'il faut être aveugle ou stupide pour ne pas 1567.

(*) Conciliez ces idées avec celles des Catholiques qui attribuaient cette entreprise à des Diables transformés en hommes.

1567. voir dans cet accident le doigt & la puissance de l'être suprême Un peuple fidèle & devoué au culte le plus pur, pouvait-il supporter la vue des *bagues, ornemens & joyaux de la paillarde babylonique?* On peut tout au plus, l'accuser d'un zèle trop ardent, trop inconsidéré. Ces déclamations véhémentes paraissent du stile de Marnix de Ste Aldegonde, auteur de la plupart des actes faits par la confédération. C'est dommage que toutes les fois que ce beau génie parlait de l'église romaine, il s'abandonnait sans modération à la Satyre la plus outrée, à un goût invincible pour les pointes, pour les bons mots qui deviennent si fades quand il sont trop prodigués. Il prête à Sonnius, Evêque de Bois-le-Duc, & à Guillaume Lindanus, Evêque de Ruremonde, les propos les plus absurdes pour les rendre ridicules.

Differ. de Rel. T. II. 161.

Ainsi l'historien ne trouve pas seulement dans les ouvrages des hommes fameux du tems des détails pour les faits : il y rencontre souvent des traits propres à éclairer les mœurs. Adrien de Haamstede, village de Zéelande, dans l'Ile de Schouwen se fit alors un grand nom par son enthousiasme pour la réforme. Une lettre latine qu'il écrivait à Henri II, Roi de France, en faveur des Huguenots nous

Hist. litter. des Païs-bas par M. Paquot. X. 25.

apprend que les Proteſtans des Païs-bas jettaient alors leurs regards ſur l'Ooſt-Friſe, comme vers la terre de promiſſion. Pour eux Embden était la Jeruſalem, l'Eems le Jourdain, le Zuiderzée la mer rouge. Il ajoute que lorſque les moines défroqués n'avaient point paſſé cette mer, il leur arrivait aiſément de renoncer à la vraie religion & de retourner dans leurs monaſteres, faute de trouver dequoi remplir leurs panſes. Le Biographe qui nous fournit ces détails ajoute : ſuivant cette idée l'argent que les Apoſtats emportaient de leurs cloîtres étaient *les dépouilles* de l'Egypte & les Provinces de Friſe & de Groningue étaient les *déſerts de l'Arabie*; c'était-là, ou près de-là, qu'ils recevaient *les tables de la loi* calvinienne, mais ſans s'y être préparés, par la continence, témoins les *commères* que pluſieurs emmenaient avec eux. Joſſe Lommius s'acquit alors une gloire différente & non moins flatteuſe pour Buren, ſa patrie, par des travaux conſacrés au bien de l'humanité. On aſſure qu'aucun médecin de ſon ſiècle n'a mieux fait connaître les malades ni preſcrit une pratique plus judicieuſe & plus ſûre. Les ouvrages, qu'il a laiſſés étaient fort eſtimés du fameux Fagon, Medecin de Louis XIV & le ſont encore aujourd'hui. Bronk-

1567.

Ib. VII. 113.

Ib. 183.

1567. horst de Nimègue cultiva les belles lettres avec une réputation digne de son mérite supérieur.

Les enfans de la maison des Orphelins d'Amsterdam regardés comme possédés.

Amst. gesch. III. 645.

Une avanture qui arriva alors à Amsterdam sert encore à éclaircir l'état de l'esprit humain dans ce tems là. Les enfans de la maison des Orphelins s'étant trouvés attaqués d'un mal inconnu, extraordinaire, Catholiques & Protestans ne manquerent pas d'attribuer cet accident au pouvoir infernal. Ces propos, répétés à l'oreille de ces enfans, leur firent croire à eux-mêmes qu'ils étaient réellement possédés. Leur imagination exaltée s'allume: ils hurlent comme des énergumenes: ils grimpent le long des murs: on assure que plusieurs d'entr'eux monterent jusqu'au clocher de la nouvelle église, demandant qu'on brûlât une femme nommé *Bametié*, accusée d'avoir jetté un sort sur eux. Cette femme vint cependant à boût de se disculper devant les Magistrats. Ils accablerent de malédictions le Grand Bailli qui persécutait alors les réformés ; & ceux-ci ne manquerent pas de publier que c'était pour l'exciter à changer de conduite ; sans faire attention que la faveur du Diable ne devait pas être bien favorable à leur cause. Et comme le mal de ces enfans était accompagné de contorsions hideuses, de symptômes, de hurlemens extraor-

traordinaires, on publia qu'ils parlaient des langues étrangeres, qu'ils découvraient les pensées, les actions les plus secretes. Il est vrai qu'ils forçaient quelquefois les portes de la maison, se repandaient dans les rües; & que plusieurs particuliers les exciterent habilement à venir faire des reproches aux Magistrats. Mais ceux-ci pénétrerent le dessein des mécontens, ils ne s'occuperent de cet accident que pour ordonner qu'on tînt ces enfans renfermés & qu'on les traitât comme des infortunés, dont la tête était malade & l'imagination dans les accès du délire. 1567.

Négociations en faveur du commerce.

Holl. Ref.

La ville d'Amsterdam était alors si florissante qu'en 1561, elle avait seule fourni les frais d'une ambassade envoyée à Fréderic II, Roi de Danemark, pour l'engager à diminuer les péages du Sond qu'il avait augmentés. Mais en 1565, il avait imposé un nouveau droit d'un dahler sur chaque charge qui se trouvait dans les vaisseaux. Cette innovation était non-seulement contraire aux traités précédens: elle était très funeste au commerce. Les Etats de Hollande engagerent Marguerite à faire ouvrir de nouvelles négociations; mais il paraît que le monarque Danois resta inflexible jusqu'au tems que le Duc d'Albe fût à la tête du gouvernement.

1567. Amſterdam & les villes maritimes avaient avancé 2567 florins pour cette ambaſſade ; elles ne purent jamais obtenir que les frais fuſſent repartis ſur les charges communes de l'Etat.





TROISIEME EPOQUE.

Gouvernement du Duc d'Albe.. — Cruautés du conseil des Troubles. — Premiere entreprise du Prince d'Orange: il échoue. Tyrannie des impôts. — Les Gueux de mer. — La Brille & plusieurs autres villes tombent au pouvoir du Prince d'Orange.

A la crainte des horreurs d'une guerre civile paraissaient avoir succédés l'harmonie & le repos. La Gouvernante n'était plus occupée que d'édits pour arrêter la fuite de ceux que sa severité faisait sortir en foule du Païs. La plupart disaient, que, pour assurer la soumission des Païs-bas, il ne fallait plus employer que les voies de la douceur; mais d'autres soutenaient que la nation contenue plus par la crainte que par le repentir ne tarderait pas à secouer le joug dès qu'elle sentirait la main de la vengeance moins appesantie sur sa tête rébelle. Ce dernier sentiment égara la cour d'Espagne. Envain le Duc de Feria, qui aurait voulu terminer les affaires par la négociation, pour faire briller ses talens politiques, montra les

1567.

Résolutions violentes de la cour d'Espagne.

Bor. 121. 123. *Burg* 273. *Strada. Bentiv.* *Taff. in Pap. An.* 136.

1567. dangers de réduire au désespoir un peuple si éloigné & si fier. Le Duc d'Albe qui ne respirait que la gloire des armes & les expéditions violentes sût réveiller le ressentiment & l'ambition du Roi en lui montrant que l'occasion ne pouvait être plus favorable pour humilier & asservir une nation que ses privilèges avaient rendue trop orgueilleuse & l'impunité coupable d'une felonie digne d'un châtiment exemplaire. On pensait au moins que Philippe imiterait son pere & qu'il acheverait de rappeller les peuples à leur devoir en les surprenant par le cortège éblouissant de la Majesté Royale, en les consternant par l'appareil menaçant d'une armée formidable. Mais il craignait trop d'abandonner l'Espagne : il en aimait le séjour, il y avait fixé le centre de sa domination, il redoutait un voyage également dangereux par mer & par terre, il craignait les mouvemens des Maures que son fanatisme avait aussi soulevés & l'ambition inquiète de son fils Don Carlos qui ôsait blamer hautement ses projets : il préférait l'honneur d'imaginer les grandes entreprises dans son cabinet à la gloire périlleuse de les exécuter. En conséquence, il jetta les yeux sur le Duc d'Albe, l'homme le plus propre, par sa supériorité dans l'art militaire, à rem-

Watf. 213.

plir ses plans ambitieux & par son caractere altier, ferme, inflexible, à venger, d'une maniere éclatante, la Majesté Royale outragée. 1567.

Le Duc d'Albe vient dans les Païs-bas avec une armée.

Le Duc partit d'Espagne au mois de May, aborda en Italie, fit au pied du mont S. Ambroise, la revue de ses troupes qui se montaient à huit ou neuf mille hommes d'Infanterie & 1200 Cavaliers, tous soldats d'élite. Elles furent ensuite augmentées de 7000 hommes tant Italiens que Savoyards & de 400 Cavaliers Franc-comtois. N'osant passer par la France alors suspecte & déchirée par les guerres civiles, il se rendit dans les petits Etats limitrophes, dont les Princes avaient trop peu de puissance pour lui en fermer l'entrée. Il traversa les Alpes, la Savoye, la Lorraine avec un ordre & une discipline admirables. Il entra dans le Luxembourg au mois d'Août & se rendit à Thionville où il fut encore renforcé par une Infanterie allemande qu'il distribua dans les principales villes de la Flandre & du Brabant. Personne ne s'opposa à son arrivée. On pensait, cependant, que les principaux Seigneurs & sur-tout le Comte d'Egmond eussent pû facilement lui fermer l'entrée du Païs & prévenir ainsi, pour la nation & pour le Roi même, les malheurs qui arriverent ensuite. Le Comte vint au contraire à

Burg. 282.

Hist. delle guerre della Germ. inf. di Jer. Conestagio. p. 95.

1567. la rencontre du Duc; il honora ſon cortège lorſqu'il fit ſon entrée à Bruxelles. La Gouvernante ne le vit arriver

Marguerite en eſt mécontente.

qu'avec la plus profonde douleur. Elle avait déjà fait tous ſes efforts pour l'arrêter en chemin, en lui mandant que les ſéditieux étaient punis, les peuples rappellés à leur devoir, & qu'une armée rallumerait une flamme qu'elle n'avait éteinte que par un bonheur ineſpéré. Elle lui avait écrit en Italie les mêmes choſes, en lui conſeillant de congédier une partie de ſes troupes. On publiait que la préſence du Roi ferait plus que cinquante mille hommes. Le Duc d'Albe était d'ailleurs odieux. On affectait de répandre que, dans le tems de la révolte de Gand ſous le règne de Charles-Quint, il avait conſeillé à cet Empereur de détruire cette ville de fond en comble. On ajoutait que Charles l'ayant alors conduit ſur une tour élevée, lui demanda ironiquement combien il faudrait de peaux d'Eſpagne pour refaire un tel *Gand*. Enfin la Gouvernante, voyant qu'outre les patentes qui le conſtituaient Capitaine-Général, il avait encore des commiſſions ſecretes & des pouvoirs plus étendus, choquée de ſa fierté & de la défiance du Roi, ſe répandit en plaintes ameres & ſollicita inſtamment ſa démiſſion d'une

Vigl. ad Hopp. 355 418. 448. *Strada.*

dignité qu'elle ne pouvait plus conserver avec honneur. Dans cette circonstance critique que Viglius appelle un interrègne ou plutôt le gouvernement de deux, on vit les courtisans attendre, dans l'incertitude, la décision du Roi : ils craignaient encore de choquer la Gouvernante qu'ils appellaient le soleil couchant en adressant leurs hommages au Duc *d'Albe*, c'est à dire à *l'Aube* du jour, au soleil levant. 1567.

Le Duc ne tarda pas à leur montrer que c'était vers lui, qu'il fallait désormais tourner ses regards. Il avait pour maxime que quelques têtes de Saumon valaient mieux que plusieurs milliers de grenouilles. Il n'avait pû s'empêcher de s'écrier, lorsque le Comte d'Egmond était venu le saluer : voilà un grand hérétique. Mais craignant d'en avoir trop dit, il fit passer ces paroles pour une plaisanterie. Il accabla d'Egmond & Hoorne de marques de politesse. Enfin les voyant endormis dans une confiance aveugle, il résolut de signaler le premier acte de son autorité par un grand coup. En sortant d'un repas où Don Ferdinand, son fils, les avait invités, il les appelle auprès de lui sous prétexte de savoir leur avis sur la construction de quelques citadelles. Il prolongea adroitement la conversation, jusqu'à ce qu'il

Les Comtes d'Egmond & de Hoorne emprisonnés.

Hooft 164.

1567. fût assuré qu'on avait arrêté Antoine de Straalen, Bourguemaître d'Anvers & Jean Casembrood, Seigneur de Bakkerzéel, Sécrétaire du Comte d'Egmond. Alors on vint prier d'Egmond d'aller finir la partie de cartes qu'il avait commencée avec Don Ferdinand. Mais en chemin il rencontra Sancho d'Avila, Capitaine des Gardes du Duc qui s'assura de sa personne de la part du Roi. Le Comte, en remettant son épée, elle a, dit-il, servi souvent le Monarque avec succès. Le Comte de Hoorne fut arrêté dans un autre appartement. Envain ils réclamerent les prérogatives des Chevaliers de la Toison & les Privilèges précieux du Brabant qui appartenaient au dernier des citoyens; on les conduisit en prison; on les transféra ensuite hors de la province, au château de Gand. Le Comte de Hoogstraten apprit heureusement ces nouvelles dans le tems qu'il s'acheminait à Bruxelles; & s'en retourna plus vite qu'il n'était venu. Tous les patriotes jetterent alors les yeux sur le Prince d'Orange: ils espererent tout de sa politique. Aussi dit-on que le Cardinal de Granvelle instruit de ces emprisonemens, demanda d'abord si l'on avait pris le *Taciturne*; c'est ainsi qu'il appellait le Prince d'Orange. Quand on lui eut dit

que non, il s'écria qu'on n'avait rien fait. Le Prince était effectivement silencieux: il avait pour maxime qu'on ne peut confier la moindre affaire importante à un homme qui ne sait pas maîtriser sa langue. Ces attentats précipités sur des hommes si considérés par leur mérite & leur noblesse, & sur plusieurs autres Seigneurs de la premiere qualité, répandirent la terreur aussi bien parmi les Catoliques que parmi les Protestans. A quoi ne devait-on pas s'attendre, puisque les services les plus signalés même en faveur de la religion dominante ne suffisaient pas pour garantir de la fureur espagnole? Outre plus de cent mille citoyens qui venaient d'abandonner leur païs, on en compta alors jusqu'à vingt mille qui s'expatrierent d'une seule fois. L'Abbé de S. Bernard près d'Anvers s'enfuit au païs de Cleves: il abandonna un bénéfice de soixante mille florins de revenus; pour goûter les douceurs du mariage & prêcher la réforme. Il fut prédicant, d'abord à Haarlem, ensuite à Delft où il mourût. L'Allemagne, la France, l'Angleterre, furent inondées d'émigrans; la plupart étaient des marchands qui porterent à l'étranger leurs trésors & leur industrie. 1567.

Etonnante émigration.

Strada. *Vigl. ad Hopp.* 440. 441.

Heureux ceux qui purent échapper à tems. Le Duc d'Albe érigea un nou- Conseil des Troubles.

1567. veau tribunal, qu'il nomma le conseil des troubles. Il le composa de douze juges qui étaient des Espagnols ou des hommes dévoués à lui. Il en était Président; mais en son absence il se faisait remplacer par un Espagnol nommé Vargas, auquel il avait donné toute sa confiance. Il s'en servait, disait-il, comme d'un rasoir pour couper au vif l'ulcere des Païs-bas rébelles. En effet tous les Historiens n'ont qu'une voix pour dépeindre ce Vargas comme un monstre de cruauté; & même de stupidité (*). La plupart des membres ne tarderent pas à déserter cet infame tribunal. Il était si odieux qu'une cousine de Viglius, devant épouser Jacques Hessels, qui en était Procureur général, stipula dans le contrat de mariage, qu'il se démettrait de sa charge. Enfin trois ou quatre personnes entre les quelles on distingue Del Rio & sur-

Vigl. vit. 33. 37. 52. *V. d. Haer.* 221. *Vigl. ad Hopp.* 544. 450. 498. 523. 495.

(*) On prétend qu'il dormait souvent dans le conseil & que lorsqu'on l'éveillait pour recueillir sa voix, il criait en se frottant les yeux à demi-fermés: *ad Patibulum* à la potence. *Heretici fraxerunt templa*, disait-il en latin barbare, *Catholici nihil faxerunt contra, ergo debent omnes patibulari. Les Hérétiques ont pillé les églises, les Catholiques ne s'y sont pas opposés: ils méritent tous la corde.*

Brandt.

tout Vargas se trouverent revêtus du pouvoir redoutable d'appeller à eux les procédures de tous les autres tribunaux, de connaître & de juger sans appel de toutes les affaires relatives aux derniers troubles. 1567.

Presque personne n'osait répondre aux ajournemens de ce tribunal. Mais en revanche, on bannissait, on confisquait les biens des proscrits. Presque tous ceux qu'on pouvait saisir vifs, étaient condamnés à mort. Pour les fautes les plus legeres, les accusés étaient pendus, brûlés, écartelés. Ce tribunal inspira tant d'horreur qu'on lui donna publiquement le nom de conseil de sang. Il ne sévissait pas seulement contre les Ministres reformés & contre ceux qui avaient pris les armes contre le Roi: Ceux qui avaient eu part aux requêtes dressées sur l'inquisition & l'érection des Evêques, toléré les prêches & les Prédicans, chanté ou composé les vaudevilles des *Gueux*, assisté aux convois des Calvinistes, dit qu'il fallait mieux obéir à Dieu qu'aux hommes & que le conseil des troubles devait avoir égard aux loix & privilèges du païs, furent envelóppés dans la même proscription. Les Magistrats des villes, entr'autres ceux d'Amsterdam, accusés de n'avoir pas été assez cruels à l'égard des hérétiques, furent

Cruelles procédures de ce Tribunal.

Meteren. Bor. Hooft.

1567. obligés de se justifier d'une conduite qui faisait leur éloge. L'effroi qu'inspira cette tyrannie atroce fut tel, qu'il y eut des villes qui dresserent des mémoires où elles alléguaient des faits qui prouvaient qu'elles avaient persécuté les réformés. Enfin au milieu de ces horreurs la Gouvernante, qui les désapprouvait & ne souffrait pas moins de n'avoir plus qu'une ombre d'autorité, obtint la permission de se retirer. Les habitans des Païs-bas n'avaient jamais pas paru lui être fort attachés. Mais les cruautés du Duc d'Albe leur firent regretter le gouvernement de cette princesse; ils la comblerent d'éloges; ils vanterent jusqu'au ciel la prudence, la douceur de son administration. Il faut cependant avouer qu'elle donna peu de marques de ses talens politiques. Quoique le Roi la comblât d'honneurs & de témoignages de satisfaction, on ne laissait pas de penser à la cour d'Espagne que sa mollesse avait beaucoup servi à fomenter les troubles. Une pusillanimité féminine parait avoir été le mobile des démarches modérées; quelquefois même des actes de sévérité auxquels elle se porta. Le Prince d'Orange l'accusa même ensuite d'avoir suborné un assassin pour le faire périr.

Marguerite de Parme se démet du Gouvernement.

Bor. 133.

Strada.

Son départ augmenta la consterna-

tion. Des peuples, extrêmement jaloux de n'être gouvernés que par des Seigneurs du païs ou par des personnes du sang de leurs Princes, ne virent qu'en frémissant toute l'autorité passer dans les mains d'un étranger farouche, qui se jouait de leurs vies & de leurs privilèges. On construisit des forteresses dans plusieurs villes. Celle d'Amsterdam ne s'en racheta qu'en payant une somme. L'ouvrage fut commencé, mais non pas achevé à Flissingue & à Groningue. Anvers fut obligée de contribuer à la construction d'une citadelle, flanquée de cinq bastions, destinée à la tenir sous le joug, à la quelle on employa jusqu'à mille ouvriers. Les Magistrats de cette ville ayant ôsé interceder pour quelques prisonniers, le Duc les menaça de les faire tous pendre, s'ils s'avisaient de solliciter jamais plus en faveur de miserables hérétiques: il ajouta que le Roi aimait mieux commander à des déserts que d'avoir de pareils sujets. Pour montrer que rien ne pouvait l'empêcher de se porter aux voies les plus violentes, il fit citer le Prince d'Orange, le Seigneur de Brederode, les Comtes de Nassau, de Bergues, de Hoogstraaten & de Kuilembourg. Ils étaient accusés, & sur-tout le Prince, d'avoir voulu usurper le

1567.

Nouvelles violences du Duc d'Albe.

Grot, An. 28.

Bentiv.

Hooft. 157. *Bor* 150.

1568.

Le Prince d'Orange & d'autres Seigneurs cités.

1568. gouvernement, aliéné l'esprit des peuples, excité des confédérations séditieuses, envoyé de l'artillerie à Brederode, empêché les troupes du Roi de débarquer en Zéelande, permis aux hérétiques de bâtir des églises, de lever des troupes & de l'argent. Enfin il fit enlever Philippe Guillaume, Comte de Buuren, fils aîné du Prince d'Orange, qui étudiait à Louvain & l'envoya en Espagne d'où il ne sortit qu'au boût de vingt-huit ans. On est étonné qu'un aussi grand politique que le Prince d'Orange n'ait pas pensé à prévenir ce malheur, n'ait pas prévu que les privilèges d'une société de Savans ne seraient pas capables d'en imposer à la tyrannie Espagnole. Il espérait sans doute que les biens immenses qu'il possédait dans les Païs-bas seraient respectés, en faveur d'un fils aîné qu'il faisait élever dans le sein de l'église Romaine. On raconte que le Recteur ayant reclamé le prisonnier en objectant les privilèges de l'université, Vargas lui répondit dans son latin barbare, *non curamus vestros privilegios, nous nous soucions peu de vos privilèges.*

Bor. Petit 170.

Vigl. ad Hop. 408. *Bor piec. Auth.* 79. *Petit* 170.

L'Avocat van den Einde arrêté.

Aussitôt que le Duc avait été revêtu du commandement général, les Hollandais étaient venus à Bruxelles pour le complimenter & sur-tout pour lui

demander de protéger leur commerce 1568.
& d'armer quelques vaiſſeaux contre
les pirates qui infeſtaient les mers. Ils *Bor* 148.
ſe garderent bien de s'informer s'il ſa- 149.
vait que la Gouvernante leur avait de- *Vig. ad*
mandé de prolonger un ſubſide de trois *Hop.* 455.
ans alors expirés. Mais l'empriſone- 480. 429.
ment de Van den Einde, Avocat des 469.
Etats, ne tarda pas à les glacer d'ef- *Holl. Reſol.*
froi. Le Comte de Boſſu, Stadhouder provifionel de Hollande, l'invita à un repas, le fit arrêter & conduire à Vilvoorden d'où il fut transféré à Bruxelles. Comme on n'avait rien à lui reprocher ſur l'article de la religion, il parait qu'il faut attribuer ſa détention aux différentes requêtes que les Etats de Hollande avaient preſentées auparavant pour demander la ſortie des troupes Eſpagnoles, la convocation des Etats généraux & la ſuppreſſion des placards. Un Deputé des Etats de Hollande ayant ôſé demander ſon élargiſſement avec courage devant Vargas & Del Rio, fut arrêté un jour entier; & les autres, craignant pour leurs perſonnes, ſe traveſtirent & ſe ſauverent par la fuite. Les Etats n'oſerent rien faire en faveur de leur Avocat infortuné qui mourut dans ſa priſon. Mais deux ans après ſa mémoire fut rehabilitée & ſes biens reſtitués à ſes héritiers.

1568. On frémit & le pinceau échappe des mains, pour tracer les barbaries du Gouverneur Espagnol & des Ministres impitoyables de ses cruautés. Des milliers de victimes ne pouvaient assouvir sa soif insatiable de sang. Ayant sû que plusieurs reformés avaient saisi les fêtes du Carnaval, pour visiter leur famille, il aposta des satellites qui enleverent plusieurs de ces malheureux dans leurs lits. Mais quelques Escoutets, entr'autres, ceux de Leide & de Monnikendam, en firent sauver un grand nombre en les avertissant d'avance. Quelques Magistrats des villes semblaient vouloir imiter les cruautés Espagnoles. Egbert Meinerdszoon, arrêté dans la ville d'Amsterdam pour avoir favorisé la réforme, tomba malade dans la prison. L'Escoutet, voyant qu'il allait expirer, fit venir un médecin pour prolonger de quelques heures la vie du prisonnier, afin qu'on eut le tems de lui couper la tête. Le Docteur ayant répondu que Dieu seul a dans ses mains la vie des hommes; le cadavre fut décapité dans la prison. Deux femmes, l'une convaincue d'avoir lancé une pantoufle contre une image de la vierge & l'autre d'avoir été présente à ce sacrilège, furent suffoquées dans un grand tonneau rempli d'eau. On inventa les tortures les plus

Affreuse persécution.

Bor. 163.

Amst. gesch. III. 279.

Ib. 282.

recherchées pour faire confesser à des malheureux ce qu'ils savaient & ce qu'ils ne savaient pas. On prétend que le Pape (c'était cependant le fanatique Pie V.) invita Philippe à la douceur. Plusieurs Ministres dévoués à la cour, entr'autres Viglius qui avait déjà refusé d'entrer dans le tribunal de sang, ne put soutenir ce spectacle d'horreur & chercha à fléchir le Roi. Il aurait engagé Philippe à des voies plus douces, si Vargas ne lui eut répréfenté que les supplices allaient cimenter le despotisme & remplir ses coffres du produit des confiscations. Enfin, après avoir consulté l'inquisition Espagnole, Philippe fit prononcer contre les Habitans des Païs-bas cette sentence aussi affreuse qu'extraordinaire. Etant tous, excepté un petit nombre dont on avait les noms, Hérétiques ou fauteurs d'Hérétiques, ils furent tous déclarés coupables de Lèze-Majesté. On publia alors un plan pour cimenter le pouvoir absolu dans les Païs-bas en les érigeant en royaume. Ces procédés violens épuisèrent la patience des peuples. Quelques uns des plus désespérés coururent s'enfoncer dans les forêts de la Flandre occidentale. Delà ils faisaient des courses dans les monasteres & coupaient le nez & les oreilles à tous les ecclésiastiques qui

1568.

Vigl. ad Hop. 442.

Brandt. 475.

Sentence de proscription prononcée contre tous les Habitans des Païs-bas.

Bor. 226. *Petit.* 174. *Pont.* 895. *Bor* 158.

Les Gueux sauvages.

Ib. 159.

1568. leur tombaient entre les mains. On les appella les Gueux ſauvages. On ne put les diſſiper qu'en envoyant des troupes contr'eux. Enfin le bruit qui ſe répandit alors que le Roi venait de faire périr Don Carlos, ſon fils, parceque ſa compaſſion pour les peuples des Païs-bas lui avait, diſait-on, inſpiré le deſſein de venir ſe mettre à leur tête pour les défendre, acheva de rendre le nom de Philippe odieux. On perdit tout eſpoir de fléchir un monarque capable de ſacrifier ſon fils à ſes ſoupçons.

Mort de Dom Carlos.

Watſ. 213.

Les peuples appellent le Prince d'Orange à leur ſecours.

Des peuples, ainſi dévoués à une proſcription dont l'hiſtoire n'offre aucun autre exemple, ne pouvant invoquer les loix, ni offrir des requêtes, ni fuir ſans riſquer leurs biens, ni reſter ſans expoſer leurs vies, étaient ils donc obligés de courber, comme des animaux ſtupides, la tête ſous la hache de leurs bourreaux? Les loix divines & humaines ne les autoriſaient-ils pas à ſuivre cet inſtinct courageux qui fait repouſſer la violence par la force? Quelle Majeſté ſur la terre pouvait leur ôter ce premier droit de la nature? Les defenſeurs de la patrie en étant devenus les plus cruels deſtructeurs, quoi de plus juſte que de les traiter en ennemis! Dans cette extrêmité tous les regards ſe tournerent

Reyd 3.

vers le Prince d'Orange. Une foule 1568.
de Seigneurs s'étaient retirés auprès
de lui & le pressaient de s'armer pour
délivrer les Païs-bas. Guillaume se refusa long-tems à leurs sollicitations:
la maniere outrageante dont le Duc Bor.
d'Albe venait de le citer & d'enlever Petit, 171.
son fils, le déterminerent à agir. Il &c.
commença par publier des manifestes écrits avec vigueur. Il se plaignit de de la violence exercée sur son fils innocent; il recuse le tribunal du Duc comme incompétent, en qualité de membre de l'Empire & de Chevalier de la Toison, il dit qu'il ne doit paraître que devant ses pairs. Il impute à Granvelle la cause de tous les troubles; il épargne le Roi obsédé par des ministres infidels. Il s'adressa ensuite à l'Empereur qui envoya d'abord un député, puis son fils Charles en Espagne pour exhorter le monarque à la clémence. Déjà les opinions du tems promettaient au Prince d'Orange les plus heureux succès. Un certain Wolfard natif de Arnhem, s'étant
vanté de vaincre cent Espagnols, le Prem. Vol.
Duc d'Albe l'avait obligé à combattre 362.
contre trois qu'il terrassa. Un taureau Reid. 4.
qui representait le Prince d'Orange avait laissé mort sur l'arêne un Lion représentant le Duc d'Albe à Bruhl près de Cologne.

1568. En faisant jouer habilement les motifs de religion & de politique, Guillaume engagea plusieurs Princes allemands à lui fournir des secours d'hommes & même d'argent. Il vendit jusqu'à ses meubles, ses joyaux; & Jean de Nassau, son frere aîné engagea ses Seigneuries. Plusieurs particuliers des Païs-bas lui firent tenir des sommes: Un gentilhomme nommé Arend van Dorp, lui prêta jusqu'à dix mille florins. Les Protestans de France sous la conduite du Prince de Condé & de Coligny, que le fanatisme de Catherine de Médicis, Regente sous la minorité de Charles IX avait soulevés de nouveau & que des batailles perdues paraissaient rendre encore plus formidables, épouserent avidemment ses interêts. Il forma le dessein de surprendre le Duc d'Albe en attaquant les Païs-bas par trois endroits différens. Coqueville, Gentilhomme Normand, commença les hostilités dans l'Artois avec huit cens hommes. Mais il se laissa surprendre par un détachement que le Roi de France envoya contre lui, il resta prisonnier & fut décapité comme un Brigand. Les partisans du Prince ne réussirent pas mieux du côté de la Gueldre. Le Comte de Kuilenbourg & Crespin de Zeltbrugge furent chassés des places dont ils s'étaient emparés;

Commencement des Hostilités.

Holl. Ref.

De Thou. Meteren. Strada.

Les Seigneurs de Villiers & de Huy ayant osé, presque sans artillerie, investir la ville de Ruremonde, furent repoussés jusqu'à Daalem où Sancho d'Avila les battit, les fit prisonniers & les envoya à Bruxelles où ils furent ensuite exécutés comme rébelles. 1568.

Victoire du Comte de Nassau en Frise.

Bor. 165.

Mais Louis, Comte de Nassau, fut plus heureux en Frise. Il y avait pénétré facilement au moyen des intelligences qu'il y entretenait. Le Prince son frere lui avait donné une commission, où il déclarait n'avoir pris les armes que par l'*avis des Etats généraux*. Dans cet écrit, on observe que le Prince appelle la réforme le culte véritable & la pure parole de Dieu. Une politique profonde lui avait sans doute fait différer cette démarche jusqu'alors. N'ayant plus rien à ménager avec l'Espagnol, il ne craignit ps de se déclarer pour une religion qui était celle de sa famille. Cependant, Louis de Nassau, maître de Delfzyl, d'Appingadam & de *Wedde*; commençait à lever un subside dans les Ommelandes & ménaçait la ville de Groningue, où plusieurs habitans favorisaient son parti. Le Comte d'Aremberg que le Duc d'Albe avait envoyé en France avec un détachement de guerre de quinze cens cavaliers & de deux mille fantassins au secours de Charles IX, & qu'un édit

1568. de pacification venait de ramener dans les Païs-bas, vola auſſitôt dans la Friſe, pour défendre ſon gouvernement. Entrainé par la férocité des Eſpagnols qui mépriſaient l'ennemi & qui demandaient le combat à grands cris, il tomba dans des embuſcades, il fut défait à Heiligerlée & périt lui même avec la plus grande partie de ſes troupes La joie de cette victoire fut empoiſonnée par la mort du Comte Adolf de Naſſau: elle ne produiſit même aucun avantage important aux vainqueurs. Le Comte de Meguen trouva le moyen de ſe jetter avec des troupes dans Groningue & de mettre cette ville en ſûreté. Pour comble d'infortune l'Empereur ayant envoyé, comme chef du corps Germanique, des ordres au Comte Louis de Naſſau, pour licencier ſes troupes; une grande partie ſe retira malgré lui.

23. May.

Egmond & Hoorn décapites.

Meteren.

La défaite de Heiligerlée, bienloin d'ébranler le Duc d'Albe, ne ſervit qu'à aigrir ſon caractere féroce. Peu de tems auparavant, il avait failli à tomber entre les mains des inſurgens. Les Sieurs de Riſoir & de Carlo, de la maiſon de van der Noot, avaient diſpoſé des troupes pour l'enlever lorſqu'il traverſerait la forêt de Sognies en allant à l'Abbaye de Gronendaal; mais la conſpiration fut découverte. Le Duc d'Albe qui ne doutait pas que le Prin-

ce d'Orange n'eut favorisé ce complot, ce qui était vrai, ne garda plus de mesures. Il fit publier une sentence, où il était ainsi que plusieurs autres Seigneurs, declaré atteint du crime de lèze-majesté, coupable de félonie & de rebellion, banni des Etats du Roi & ses biens confisqués. Mais soit esprit de vengeance, soit crainte qu'en son absence le peuple ne se soulevât pour délivrer les Seigneurs qu'il retenait prisonniers, il commença par en faire exécuter plusieurs. Il pressa ensuite l'instruction du procès des Comtes d'Egmond & de Hoorne. Les parens des accusés & les Etats du Brabant demanderent inutilement qu'ils fussent jugés suivant les loix de païs & les prérogatives de l'ordre dont ils étaient membres. On inventa plusieurs chefs d'accusation contre eux. Ils donnerent des réponses qu'on ne peut lire sans être persuadés de leur innôcence; mais qui ne purent les dérober à la mort. Ils furent condamnés à perdre la tête comme coupables du crime de lèze-majesté, pour avoir épousé le parti du Prince d'Orange, favorisé la confédération & montré trop d'indulgence pour les reformés. Strada prétend que le Duc d'Albe tenta de fléchir le Roi en leur faveur; mais l'historien Hooft dit avoir appris de

1568. 28. *May.*

Procès d'Egmond dans Le Clerc.

1568. Philippe, fils ainé du Comte d'Egmond, que les ſentences furent écrites ſur des blancs ſignés du Roi. Les deux Comtes reçurent leurs ſentences avec beaucoup de courage & de réſignation. Ils eurent la tête tranchée dans la grande place de Bruxelles. Leurs têtes furent miſes ſur des poteaux & expoſées pendant deux heures aux yeux du peuple. Cet évenement fit tant d'impreſſion ſur les ſpectateurs, que les ſoldats eſpagnols qui occupaient la place pour contenir le peuple, donnerent des larmes à ces Seigneurs infortunés. Ils furent pleurés dans tout le païs. Leur funeſte cataſtrophe mit le comble à l'horreur qu'on avait conçue pour l'impitoyable Duc accuſé d'avoir immolé ces victimes à la jalouſie la plus baſſe, au reſſentiment le plus inhumain. Il y en eut qui jurerent de laiſſer croître leur barbe juſqu'à ce qu'ils euſſent vangé cette horrible exécution. On dit que l'Ambaſſadeur de France manda alors à ſa cour qu'il avait vu tomber la tête qui deux fois avait fait trembler le Royaume. A cette nouvelle, le Roi d'Eſpagne craignant que Montigny, ne lui échappât, le fit enfermer dans un dongeon à Segovie. On raconte que c'eſt-là qu'il apprit la mort ſanglante du Comte de Hoorne ſon frere. Quelques Flamands qui allaient en pélérinage

Aubery 24.
Hooft.

ge à S. Jaques de Compostelle, se promenerent autour de la prison & l'en instruisirent en feignant de chanter des cantiques dans la langue de leur païs que les Espagnols n'entendaient pas. Avec le secours de son cuisinier qui lui avait envoyé une lime dans un pain, il s'était déjà dégagé de ses fers, il attendait une échelle pour descendre par les fenêtres, mais le complot ayant été découvert, il fut resserré plus étroitement & périt dans sa prison, les uns disent par le poison, les autres, par la main du bourreau. Le Marquis de Bergues était mort auparavant; non sans soupçon d'avoir été empoisonné: les biens de ces deux Seigneurs furent confisqués.

1568.

Bor. 120. 182.

Strada.

L'impitoyable Duc d'Albe s'imaginait peu que le cri du sang innocent qu'il venait de répandre exciterait dans la nation une ardeur qui produirait bientôt un soulevement général. Libre des soucis que ses prisonniers lui auraient inspirés, il vola en Frise & joignit le Comte Louis près de Jemmingen. L'armée du Comte fut presque détruite, son artillerie, ses bagages furent enlevés: il ne se sauva qu'en se jettant tout nud dans l'Eems qu'il traversa à la nage. Le Duc d'Albe se rendit ensuite à Utrecht & y signala son triomphe par d'horribles cruautés. Ayant

Victoire & cruautés du Duc d'Albe.

Meteren.

1568. besoin d'argent, il fit condamner à mort & confisquer les biens d'une riche veuve octogénaire, nommée Van Diemen. Le courage & la présence d'esprit de cette femme étonna tout le monde: *le veau est gras*, disait-elle sur l'échaffaut, *il faut le tuer*. Le bourreau l'ayant avertie de prendre garde que ses doigts ne fussent exposés au tranchant de la hache; *ils ne sentiront rien*, dit-elle, *quand ma tête sera coupée*. Le Bourguemaître van Straalen & Casembroot eurent dans le même tems la tête tranchée à Bruxelles. Les plus horribles tortures n'avaient jamais pu arracher à Casembroot la moindre parole contre d'Egmond, dont-il avait été Sécretaire. On rasa l'hôtel de Kuilembourg où le plan de la confédération avait été tracé. On y éleva une colomne où le motif de cette démolition se lisait en quatre langues. On donna à tous les confédérés trente jours pour comparaître sous promesse de pardon; mais instruits par des exemples trop frappans, ils se garderent bien de tomber dans le piège.

Brandt.

Strada.

Les Patriotes n'avaient plus d'espoir que dans le Prince d'Orange. Ils tenterent envain de le rendre maître d'Alkmaar & de Hoorn. Quelques-uns qui s'assemblaient en sa faveur dans la Westfrise furent dissipés. Mais a-

Le Prince d'Orange se met en campagne.

Sentences d'Albe.

vant d'entrer en campagne, il publia un nouveau manifeste. Il avait épuisé, disait il, toutes sortes de moyens pour empêcher les Espagnols d'introduire le despotisme & l'inquisition dans les Païs-bas, & le Duc d'Albe de s'abandonner à des excès tyranniques & d'envelopper, innocens & coupables, dans une même proscription. Enfin, la compassion qu'il éprouvait pour une nation écrasée sous la plus cruelle tyrannie, un attachement sincere aux interêts de sa Majesté, les sollicitations des peuples, Catholiques & Protestans, l'avaient déterminé à sacrifier ses biens, exposer sa vie, pour obtenir, à force armée, le libre exercice du culte de Dieu, & rendre au païs sa prospérité & son éclat sous le gouvernement de sa Majesté.

1568. *Vigl. ad Hop.* 489. *Bor.* 181.

Le Prince d'Orange se trouvait à la tête d'une armée d'environ six mille chevaux & quatorze mille Fantassins : il avait à sa suite plusieurs gentilshommes Allemands, Français & sur-tout des Païs-bas; mais le nerf de la guerre, l'argent, lui manquait. Il attendait trois cens mille ryksdalers de Marc Perez, marchand d'Anvers: il espérait qu'en paraissant, on se déclarerait en sa faveur. On lisait sur quelques uns de ses drapeaux cette devise, *pro lege, grege & rege*, pour la loi,

Expédition du Prince d'Orange dans les Païs-bas.

Gr. An. 32. *Bor.* 182. 183. *&c.* *Strada.* *Lang. Ep.* 71. 74.

1568. le peuple & le Roi. On voyait sur d'autres un pélican qui s'ouvrait le sein pour nourrir ses petits. Mais les Allemands qui servaient dans cette armée se révolterent faute de paye, ils tuerent un de leurs capitaines; peu s'en fallut que le Prince ne périt d'un coup de feu dont la garde de son épée para l'effet. On fut obligé de leur abandonner le pillage des églises & des monasteres. C'est dans cette occasion que Guillaume de Lumey, sorti de l'illustre maison des Comtes de la Mark par son pere & de celle des Wassenaar par sa mere, commença à signaler la haine farouche qu'il portait aux Catholiques. Son caractere était violent, il brûlait de défendre les confédérés, ses amis & les Protestans ses partisans. Il était un des ceux qui avaient juré de ne pas faire couper leur barbe, avant d'avoir vangé la mort des Comtes d'Egmond & de Hoorne. Les excès auxquels ces forcénés s'abandonnerent, contribuerent sans doute à empêcher les Liégeois d'épouser le parti du Prince d'Orange. Mais Guillaume fût profiter d'un gué près de *Stochem* entre Maastricht & Ruremonde, pour faire passer la Meuse à ses troupes. Le Duc d'Albe qui s'était transporté à Maastricht & qui avait cherché à lui empêcher le passage, en fut tellement

Hooft. Goudh. 138.

étonné qu'il demanda si l'ennemi avait des aîles. Le Prince cherchait à en venir aux mains pour tirer quelque parti d'une armée qu'il ne pouvait plus ni contenir, ni payer. Mais, le Duc était trop habile pour engager l'action avec des troupes qu'il n'avait qu'à tenir en échec pour les voir se débander d'elles mêmes, sans exposer les siennes. Nouveau Fabius, il arrêta par-tout l'ennemi, l'obligea de camper & de décamper vingt-neuf fois, lui coupa tous les vivres & sût si bien se retrancher qu'il ne pût être forcé à combattre. La proximité des deux armées donna cependant occasion à des escarmouches où l'avantage fut tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Enfin le Prince désespérant de pénétrer dans les Païs-bas, ne pouvant plus tirer de l'argent & voyant l'hiver s'approcher, prit le parti d'entrer en France & de se joindre à l'armée des Huguenots. Il avait déjà pénétré jusqu'à Soissons; c'est-là que ses troupes gagnées sous main par le Roi de France, refuserent d'aller plus loin. Il les reconduisit jusqu'à Strasbourg, vendit son artillerie & ses munitions pour les payer & ne conserva que mille à douze cens cavaliers avec lesquels il se joignit au Duc des Deux ponts qui marchait au secours du Prince de Condé. Il n'y resta pas long-tems: le

1568.

Retraite du Prince d'Orange.

Cab. or Myst. of State. 146. *Vig. ad Hop.* 494. 573. *Lang. Ep.* 83 95. *Meteren.*

1569. *Avril.*

1569 Duc étant mort bientôt, Guillaume laissa le Comte Louis son frere en France, se travestit & retourna en Allemagne, pour être plus en sureté & plus en état d'épier l'occasion de rentrer dans les Païs-bas.

Le Duc d'Albe se fait ériger une statue.

Bor. 184.

Cependant le Pape, enchanté des succès du Duc d'Albe qu'il regardait comme autant de triomphes de l'Eglise Catholique sur l'hérésie, envoya au vainqueur un chapeau & une épée, non-seulement bénis, mais enrichis d'or & de pierreries. Alors le Duc enflé d'orgueil & voulant éterniser sa mémoire, fit jetter en fonte le canon qu'il avait pris à Jemmingen & s'en fit ériger une statue dans la place d'armes de la citadelle d'Anvers. Il était représenté au naturel, dans une attitude menaçante, foulant aux pieds des figures emblématiques qui désignaient le compromis, la rébellion, l'hérésie. Une fastueuse inscription apprenait que c'était pour avoir écrasé la révolte, rétabli la religion, affermi la paix. Les peuples n'envisagerent qu'en frémissant ce trophée injurieux : le Roi même en fut choqué : aussi le premier soin de Requesens, Successeur du Duc, fut de faire renverser cet odieux monument en 1574.

Après des succès si décisifs, le Duc d'Albe paraissait avoir détruit la rébel-

1569.

lion. Les patriotes semblaient écrasés sous le poid de tant de revers ; mais les nouveaux excès de l'Espagnol les tirerent de leur stupeur. Les exécutions se multiplierent. L'avarice & le fanatisme inventerent des supplices plus recherchés & des tortures jusqu'alors inouies. Pour empêcher les condamnés d'émouvoir le peuple par leurs plaintes, ou par des exhortations courageuses, on imagina de leur serrer la langue entre deux petits fers & de leur en brûler le bout. Les juges expédiaient les sentences de mort avec tant de précipitation qu'un prisonnier innocent fût envoyé au supplice. Les juges ayant reconnu leur funeste méprise, on dit que Vargas les rassura en leur disant froidement que c'était un bien pour l'ame du condamné d'être mort innocent. L'iniquité & la barbarie furent poussées au point, que Jean Spell, Prévôt du tribunal de sang, convaincu des manœuvres les plus infâmes pour avoir de l'argent en arrêtant des innocens & en faisant sauver des coupables, fut pendu à Bruxelles. Le nombre des bannis se monta à huit mille, au mois de Novembre. Celui des émigrans fut prodigieux : c'est à ceux qui se sauverent alors que l'Angleterre doit ses plus belles manufactures & sur tout celles de ses propres lai

Nouveaux excès tyranniques du Duc d'Albe.

Hooft 173.

Bor 194. *Pet.* 212.

Vigl. ad Hopp. 547. *Meter.*

1569. nes qu'elle ne favait pas encore mettre en œuvre. Au milieu de la conſternation générale, le Duc força Leuwaarde & Groningue à recevoir les Evêques qu'elles avaient juſqu'alors refuſé d'admettre: il fit publier le concile de Trente; il ôſa défendre qu'on envoyât les jeunes gens au-deſſous de vingt ans, voyager ou étudier dans les Païs étrangers. Comme les Etats d'Overyſſel & pluſieurs autres avaient fait des remontrances contre ce décret & qu'on oppoſait conſtamment à ſon avarice les privilèges particuliers des villes; il ordonna qu'une copie de tous ces privilèges lui fut remiſe; & quelques villes obéirent. Mais les Magiſtrats de Leide ſe ſignalerent en ſoutenant courageuſement le privilège qu'avaient les habitans de n'être pas ſujets à la queſtion, de ne pouvoir être jugés que par leurs Echevins & jamais condamnés à une amende plus forte que ſoixante livres de Rhynland.

Grotius.

Courageuſe réſiſtance des Etats d'Overyſſel,

Rev. Dav. 424.

Et de la ville de Leide.

Bor 267.

La fameuſe Elizabeth, Reine d'Angleterre, ne voyait pas ſans crainte le Roi d'Eſpagne, ſon ennemi, établir un gouvernement militaire ſi près de ſes états. La politique & la religion la portaient à ſaiſir les occaſions de lui ſuſciter des affaires & de ſoutenir les reformés. Quelques vaiſſeaux Génois qui portaient huit cens mille florins au

Rupture avec l'Angleterre.

Lang. Ep. I 76. 86. *Cab. or Mi. of State.* 147.

Duc d'Albe, se voyant poursuivis par 1569.
des Corsaires Français, vinrent relâcher
en Angleterre. Sous prétexte que cette somme n'appartenait qu'à des particuliers, la Reine se l'appropria pour ses besoins, en donnant les furetés requises. Le Duc d'Albe, outré de se voir enlever cette somme dans une nécessité urgente, se vengea en défendant l'importation des marchandises anglaises & en faisant traîner dans les prisons tous les Anglais que le commerce appellait à Anvers. La Reine usa de réprésailles: elle permit à ses sujets d'enlever plusieurs bâtimens des Païs-bas. Le commerce des deux nations ne fut rétabli qu'en 1573, après plusieurs négociations. Cette funeste dispute couta onze tonnes d'or aux Païs-bas, parce qu'ils avaient plus de marchandises en Angleterre, que les Anglais n'en avaient chez eux.

Bor 201.

Cependant, pour entretenir les troupes & les citadelles, seuls appuis d'un gouvernement militaire, le Duc d'Albe avait besoin de sommes énormes & d'impositions perpétuelles. Dans cette circonstance, il imagina de demander une taxe de dix pour cent sur la vente des immeubles qu'il disait avoir été très-avantageuse à l'Espagne; mais que des auteurs modernes regardent comme la cause de la ruine de cette monarchie.

Le Duc d'Albe veut imposer un dixieme, un vingtieme & un centieme.

1569. Il consulta trois membres du conseil sur le dessein qu'il avait de lever le centième de tous les biens une fois payé, le dixième à chaque vente des meubles & le vingtième pour celle des immeubles. On lui objecta les inconvéniens & les suites fatales de cette innovation; alors il fut obligé de dévoiler ses vuës en déclarant qu'il ne connaissait pas d'autre moyen pour affranchir l'autorité royale des entraves que lui opposaient sans cesse le consentement des états & les privilèges des peuples. Il ajouta que cet impôt lui produisait annuellement quarante à cinquante mille ducats dans sa seule ville d'Albe. En félicitant le Duc des revenus étonnans que la petite ville d'Albe lui rendait, on lui répréсenta qu'un impôt qui pouvait réussir dans un grande Peninsule isolée, comme l'Espagne, assez fertile pour nourrir ses habitans, porterait un coup mortel à un petit païs, entouré de nations jalouses, industrieuses, prêtes à saisir la premiere occasion de lui enlever son commerce. La main d'œuvre augmentant à proportion des taxes, les manufactures du païs ne manqueraient pas de tomber en décadence par la concurrence des étrangers. Les peuples, perdant leur seule ressource, abandonneraient le païs qui n'offrirait plus, à la place de cités florissantes, que des

Consid. sur les finances d'Esp. Dom Geron. de Ustar. Th. & Prat. du Comm.

Vigl. Comment. 287. 291.

1569.

ruines & des déserts. Malgré ces représentations, le Duc convoqua les Etats généraux à Bruxelles & leur exposa ses intentions. Mais quand on eut réfléchi sur les suites effrayantes d'un impôt, tel que le dixieme, tous les députés n'eurent qu'une voix; ce fut de le rejetter avec indignation. Le centième éprouva moins de difficultés. La plupart y consentaient moyennant certaines restrictions. Mais le Duc sût employer avec tant de dextérité les insinuations & les menaces, que les nobles de Hollande & la ville de Dordrecht consentirent au dixième & au vingtième. Cependant les autres villes de Hollande, après en avoir exposé les suites terribles, offrirent d'abord de les racheter par un second centième: enfin séduites par l'exemple des Etats de Hainaut, d'Artois & de Namur & intimidées par les menaces du Comte de Bossu, elles accorderent leur suffrage. Mais la ville d'Amsterdam, fit insérer dans l'acte de consentement qu'elle n'avait consenti que parce qu'elle avait été entraînée par le nombre des autres voix. Comme le refus d'un seul païs, tel que celui de la Province d'Utrecht, rendait inutile les suffrages des autres Provinces & pouvait faire impression sur elles, comme les Provinces nouvelles, c'est-à-dire celles que Charles-

Assemblée des Etats à Bruxelles.

Consentement des Etats de Hollande.

Holl. Ref. 26 *Avril* 1569. *p.* 37. 17 *Mai p.* 49. 52.

Le Duc d'Albe demande deux millions à la place du dixième.

Vig. Comm. 294.

1569. Quint avait réunies fous fa domination, déclinaient obftinément ce fubfide, enfin comme les répréfentations & les difficultés de le percevoir fe multipliaient tous les jours; le Duc crut devoir fe contenter d'une taxe annuelle de deux millions pendant fix ans; outre un centième dans les befoins imprévus. Les Hollandais n'accéderent à cette réfolution que l'année fuivante. Ils promirent, mais avec bien de la peine, cent foixante onze mille florins par année pour leur quote-part. Quant aux Provinces nouvelles, la Gueldre racheta ces taxes, en payant cinq cens mille florins, la Frife, cent vingt-huit mille, l'Overyffel & le Païs de Drente, quatre vingt quatorze mille, Groningue & les Ommelandes, foixante mille. La Province d'Utrecht reclamait la même indulgence que les Provinces nouvelles. Le Duc la lui refufait. Pour la punir de fa réfiftance opiniâtre, il avait envoyé dans la ville une garnifon qui commettait mille outrages & fe faifait payer toutes les femaines quatre cens vingt florins des Bourgeois. Dans cette circonftance les eccléfiaftiques fe fignalerent par un courage mémorable. Ils foutenaient que la bulle *in cœna domini*, leur défendait de fe foumettre à un tel fubfide fous peine d'ex-

Les Provinces nouvelles rachetent ce fubfide.

Pont. Rev. Dav. 426. *Hor.* 223. 208. 235. *Holl. Refol.*

Réfiftance de ceux d'Utrecht.

communication. Ils étaient d'autant plus obstinés que l'interêt de leur conscience s'accordait avec celui de leur bourse. En effet il est bien triste de s'exposer aux anathêmes, en perdant son bien: passe encore de se damner en le conservant. Et comme ces fidèles serviteurs de Dieu avaient sû obtenir du conseil privé la permission de publier la bulle, le Duc irrité contre le Secretaire La Torré qui l'avait signée, le mit d'abord aux arrêts dans sa maison, puis l'interdit de son emploi pour un an. C'est à cette occasion que, voulant étouffer pour toujours la liberté de penser si funeste à tous les tyrans, il défendit de faire paraître aucun écrit sans l'approbation d'un censeur. Enfin, par un despotisme dont on ne voit aucun autre exemple, les Etats de la Province d'Utrecht furent cités devant le conseil de sang. On commença par les attaquer sur les troubles arrivés en 1566. Ils montrerent si clairement qu'ils avaient exécuté ponctuellement les ordres du Roi & du Stadhouder à qui seuls appartenait la connoissance des désordres publics, que le Duc incapable de leur répondre eut recours à ses expédiens ordinaires. Il rendit une sentence qui déclarait les Nobles qui avaient ménagé le traité avec les réformés, les cinq chapitres d'U-

1569.

Vigl. ad Hopp. 507.

1569. trecht & les villes d'Utrecht, d'Amersfoort, de Wyk te Duurstede & de Rheenen, criminels de lèze Majesté, déchus de leur droit de s'assembler en corps d'Etats & privés de tous leurs privilèges. Mais ils interjetterent appel devant le Roi. Ils députerent en Espagne Guillaume Venzel, Doyen du chapitre de St. Pierre, qui répondit à la confiance que ses talens avaient inspirée. Cependant il ne put obtenir la révocation de cette cruelle sentence que deux ans après.

Murmures contre le Duc d'Albe.

Une nation naturellement fiere ne pouvait dévouer dans le silence la douleur de tant d'excès tyranniques. Elle chercha dans les plaintes la derniere consolation des infortunés. L'indignation & les murmures devinrent universels. Elle avait vu, avec une tranquillité coupable, les défenseurs de la liberté & les partisans de la réforme, périr sur l'échaffaut ou dans les plus cruels supplices; mais se sentant attaquée dans ses biens & sur-tout sans acception de personne, ne voyant aucun terme à la tyrannie, à l'avidité des Espagnols; Catholiques & Protestans, grands & petits, invoquerent la vengeance & demanderent un libérateur. Un vaudeville, que l'on chanta alors contre le Duc, le représente comme un impie venu pour détruire les mœurs,

comme un fils de Mammon, dont la soif de l'or est insatiable, comme un loup dévorant altéré du sang des peuples. L'on invite la nation à secouer le joug, en se joignant au Prince d'Orange. Les délateurs, que le Duc paya pour lui rendre compte des bruits populaires, ne firent que leur servir d'alimens: on appella ces hommes *les gens de sept sous*, d'après le salaire qu'ils recevaient pour leur infâme métier. 1569. *Bor.* 208.

Le Prince d'Orange se prépare à attaquer les Espagnols.

Le Prince d'Orange ne restait pas spectateur oisif de tous ces mouvemens. De sa retraite de Dillenbourg, il promenait ses regards sur les Païs-bas & se préparait à profiter de leurs dispositions. Paul Ruys, pensionaire d'Anvers, qui devint ensuite Avocat de Hollande, l'avait été trouver en secret pour l'instruire à fond de l'état du païs. Le fameux Coligni avec lequel la conformité de sentimens & de position l'avait lié étroitement, cet Amiral qui savait par expérience les ressources qu'on pouvait tirer de la mer, lui conseilla d'y chercher la fortune qui l'avait trompé sur terre. En conséquence Guillaume donna à plusieurs exilés & fugitifs des Païs-bas, des commissions pour armer en course. Ils avaient ordre de respecter les places impériales, l'Angleterre, le Danemark, la Suede, la France & tous les autres états *attachés*

Lang. Ep. Aubery 32. *Sent. d'Albe. Meteren.*

1569. *à la parole de Dieu.* Adrien de Berg, Seigneur de Dolhain, eut le titre de Sous-Amiral. Mais comme c'était un homme avare & audacieux & que la plupart des armateurs ne cherchaient qu'à se vanger ou à réparer par des coups de main les outrages qu'ils avaient essuyés dans leurs fortunes, ils outrepasserent souvent leurs commissions. De la Rochelle où les Huguenots les recevaient à bras ouverts, des ports d'Angleterre où la Reine Elizabeth les souffrait par politique, enfin des embouchures de l'Elbe & de l'Eems, ils infesterent l'océan, le Zuiderzée; enleverent les bâtimens Espagnols, ranconnerent ceux des Païs-bas & pillerent les côtes. Excités par la soif du butin, ils ne tarderent pas à piller sans distinction, tous les bâtimens, amis ou ennemis, qui offraient une proie à leur avidité. Les gueux de mer, (c'était ainsi qu'on les appellait) porterent bientôt au loin la terreur de leur nom & le bruit de leurs succès. Ils étaient d'autant plus terribles qu'ils trouvaient, sur un élement qui était le leur, une subsistance aisée en se partageant les riches prises qui leur tombaient entre les mains & un azile sûr, où ils échappaient facilement aux recherches des Espagnols. On fut obligé d'armer contre-eux: tous ceux qu'on pût arrêter

Les Gueux de mer.

furent traités comme forbans. Jean Broek, un des plus hardis de ces armateurs, étant tombé entre les mains des Hambourgeois, eut la tête tranchée. On disputait au Prince d'Orange le droit de permettre une telle piraterie. Guillaume affligé lui-même des désordres qu'elle enfantait & craignant avec raison qu'ils n'aliénassent les esprits portés en sa faveur, ôta sa confiance au téméraire Dolhain & lui substitua Guillaume de Fiennes, Seigneur de Lumbres avec le titre de Capitaine général. Il envoya en même tems Diderik Sonoy dans les Païs-bas pour y distribuer des Prédicans qui sonderaient les esprits bien intentionnés, afin d'en tirer de l'argent, dont il avait grand besoin. Le Prince ne donnait ses commissions qu'en qualité de Stadhouder, dont il s'obstinait à conserver le titre malgré le Roi. Les Etats, les villes & les Stadhouders avaient effectivement, avant l'érection des colléges d'Amirauté, le droit de conférer de pareilles commissions. D'ailleurs, s'il était désavoué par le Roi d'Espagne, il trouvait un droit suffisant & inconteſtable dans la source même d'où coule celui des Souverains, je veux dire dans les sollicitations des principaux Seigneurs & dans les vœux bien connus des peuples. Leurs esprits auparavant parta-

1569.

Vad. Hist. VI. 309.

Meter.

Hooft. Bor. 208. 224. 233. 234.

Satisf. v. d. Goes. 11°.

1569. gés par d'Egmond & Hoorne, s'étaient réunis tout entiers en sa faveur. On avait une confiance d'autant plus grande en lui qu'il avait les mêmes injures à vanger & qu'on connaissait son habileté supérieure dans les affaires les plus épineuses.

Tentatives d'Orange sur la Hollande.

Ib. 230. 225.

Ses efforts ne furent pas sans succès. Une amnistie que le Duc d'Albe venait de faire publier pour regagner les esprits, contenait, malgré Viglius, tant d'exceptions, que n'y ayant qu'un petit nombre & même que des gens de la lie du peuple qui pûssent en profiter, elle ne produisit pas l'effet désiré. Au contraire l'exécution de quatre Prêtres brû-
1570. lés vifs à la Haye pour cause d'hérésie, avait rallumé l'indignation publique. Les efforts inutiles que les nobles fugitifs avaient tentés à la Diète de Spiers pour avoir des secours des Princes Allemands, ne servirent qu'à nourrir la fausse confiance du Duc. Il crut n'avoir rien à craindre en voyant différentes entreprises de Guillaume pour gagner Enkhuisen, Hoorne, la Brille, Flissingue, Dordrecht, Delft, Rotterdam & Deventer échouées ou découvertes. Mais ces revers n'avaient pas rebuté le Prince. Voyant la difficulté de prévenir les désordres & les dangers de la piraterie, il épiait l'occasion de s'assurer d'une place de retraite sur les ports

de mer ou ſur les fleuves. Antoine de Bourgogne, Seigneur de Wackene & de Kapelle, qui commandait en Zéelande, veilla par-tout avec tant d'activité qu'il fît échouer toutes les entreprises qu'on y tenta. Alors les Gueux de mer ſe livrerent tout entiers à la piraterie: ils prirent plus de vingt vaiſſeaux dans la Flie à la fin du mois de Novembre; & l'année ſuivante ils en enleverent trente dans le Texel. Ils ſe ſouciaient peu du choix des moyens quand une proie flattait leur avidité. Deux Habitans d'Amſterdam, qu'ils avaient gagnés ſous main, promirent de leur livrer un vaiſſeau marchand d'Anvers qu'ils étaient chargés de conduire en Italie. Ces miſérables abuſerent de la confiance publique & ſe rendirent à la Rochelle où ils vendirent leur cargaiſon; mais bien au deſſous de ſa valeur. Le Comte Louis de Naſſau qui ſe trouvait alors dans cette ville retira, ſuivant la convention, la moitié de l'argent au nom du Prince, ſon frere, dont ces ſcélérats avaient ſu obtenir une commiſſion.

1570.

Hiſt. der Satisf. der Stad Goes. 107.

Bor. 237. *Hooft* 216.

Un des plus grands malheurs qui ait jamais affligé les Païs-bas, abſorba alors toute l'attention des peuples. Le premier de Novembre, les digues & les écluſes furent briſées ou emportées par un vent impétueux du Nord-Oueſt. La

Grande inondation.

1570. Hollande, la Zéelande, l'Overyssel & même la Province d'Utrecht, furent cruellement maltraitées. Mais, c'est
Hoofst. dans la Frise & l'Oostfrise que l'inondation causa les plus affreux ravages. On fait monter à vingt mille le nombre des personnes qui périrent dans les eaux. Roblès, Seigneur de Billy, qui commandait à Groningue, secourut avec tant d'activité ceux qui, réfugiés sur les éminences & sur les arbres, luttaient encore contre le froid & la faim, qu'il se fit adorer d'un peuple qui le détestait auparavant. Pour éclaircir les
Winf. 551. teintes sombres de ce tableau d'horreur & de pitié, ajoutons quelques traits remarquables par leur singularité. A Sneek un berçeau qui paraissait le jouet des flots ayant été arrêté, on y trou-
Ib. va un enfant plein de vie, plongé dans
Rev. Dav. le sommeil, ayant un chat à ses côtés.
429. Ce qui paraît plus incroyable, c'est le récit de quelques auteurs qui assurent que les vagues transporterent des maisons d'un lieu à un autre. La famille entiere d'un païsan de Vollenhoven dût être bien surprise, en se voyant, avec la maison, le four, l'étable & quelques arbres, transplantée, sans aucun accident, dans un champ à une demie lieue de sa premiére demeure. Comme l'inondation était arrivée le jour de la fête de tous les Saints, les Catholiques

zèlés s'imaginerent que les bienheureux avaient choisi ce jour pour vanger les outrages commis, quelques années auparavant, sur leurs statues. Mais les réformés regardaient ce désastre comme le présage des malheurs civils. 1570. *Bor* 218.

Audace de Herman de Ruiter.

D'autres augurers bien moins trompeurs, eussent pu leur faire pressentir les mêmes calamités. La plus affreuse tyrannie d'un côté, la liberté excitée par le désespoir, la vengeance & le besoin de l'autre, paraissaient avoir conspiré la ruine de la nation. Herman de Ruiter, marchand de bœufs, natif de Bois-le-Duc, homme féroce & propre à des coups de main, ayant obtenu une commission du Prince d'Orange, se couvrit d'un froc de moine & marcha, suivi de trois autres, vers le fort de Louvestein, poste important par sa situation dans l'Ile de Bommel. A peine introduit, il poignarde le Gouverneur & s'assure de la place, avec l'aide d'environ vingt-quatre hommes qu'il y fait entrer. Comptant sur de nouveaux secours, il se défendit jusqu'à l'extrêmité contre trois cens Espagnols, que le Duc d'Albe envoya aussitôt contre lui. Leur artillerie leur ouvrit bientôt un passage: leur nombre commençait à remplir le fort; de Ruiter, se défendait encore avec son sabre à l'entrée d'un appartement intérieur.

Grot. An. 34. *Bor.* 239.

1570. Enfin, accablé par le nombre, il mit le feu à des poudres qu'il avait préparées & se fit sauter avec ses ennemis. Les Espagnols ayant trouvé sa tête, la firent clouer à la potence de Bois-le-Duc, deux de ses camarades furent roués; quelques autres furent pendus. On ne croyait pas devoir les égards du droit des gens à des malheureux qu'on regardait comme rébelles.

Le Duc d'Albe revient à la charge pour le dixième.

Holl. Ref. Vigl. Com.

Au lieu d'obtenir des remises d'impôts qu'ils demandaient pour réparer les dommages causés par l'Océan, les Hollandais furent encore obligés de fournir de nouvelles sommes pour donner la chasse aux pirates. Pour comble d'infortune, le Duc d'Albe redemandait le dixième denier que quelques Provinces n'avaient racheté que pour deux ans prêts à expirer. Il n'est pas à propos, disait-il au Conseil d'Etat, que la nation sache ce qu'elle paye à son Prince. Pour la préparer à ce subside on la déchargera de quelques autres impositions odieuses dont-on pourra s'indemniser par une taxe sur les maisons & les terres. Mais le conseil, en se déclarant unanimement contre le dixième, répréfenta le danger de supprimer des impôts, avant d'avoir assuré aux Etats d'autres ressources pour payer ce qu'ils avaient promis. Viglius ayant relevé le danger de perdre

le fecond centième qui n'avait été accordé que fous la condition de racheter le dixième, le Duc d'Albe qui défirait qùe cette condition fût enfevelie dans le filence, fut très offenfé & tira Viglius en particulier. Il avoua qu'il penfait comme lui, mais qu'il avait des raifons de fouhaiter que, pour le préfent, le fecret ne fut pas éventé. Le perfide Gouverneur craignant l'éloquence & les intentions droites de Viglius; voulait fans doute l'engager à ne rien dire : fon deffein était de faire paffer le dixième fans toucher un mot du fecond centième qu'il n'aurait pas manqué de conferver, en s'appuyant fur un confentement qui n'était pas révoqué. Envain le Confeil lui répréfenta qu'en infiftant fur la perception d'un fubfide fi odieux, c'était vouloir fe roidir contre le torrent: il crut qu'il fuffifait de quelques modifications pour faire publier l'édit. La ville d'Amfterdam lui oppofa la plus vigoureufe réfiftance. Elle n'avait, difait la Régence, d'abord confenti au dixième que parce qu'elle y avait été forcée par les autres. D'ailleurs la Hollande venait d'effuyer tant de défaftres par les inondations, les pirateries, l'augmentation des péages du Sond, les pertes faites en Angleterre & depuis peu en Suède où l'on avait arrêté plus de

1570.

Vig. Com. 297. &c.

Courageufe réfiftance de la ville d'Amfterdam.

Amft. gefch. III. 313.

1570. soixante vaisseaux chargés de sel, qu'au lieu de lui imposer de nouveaux subsides, on aurait dû la décharger des anciens. Enfin le Duc, ne pouvant souffrir l'opposition des Amsterdammois, les fit citer devant la cour de Hollande & condamner à une amende de vingt-cinq mille florins. Le conseil de Malines, auquel ils en appellerent, renvoya l'affaire au Duc lui-même qui la laissa indécise. Mais, sous prétexte que les Etats de Hollande avaient consenti en premier lieu au subside, il traita indignement les députés qu'ils avaient envoyés à Bruxelles pour exposer leur impuissance. Les Etats, craignant qu'il ne se portât à des procédés violens, formerent un arrêté qui peint, d'une maniere frappante, leur esprit flottant entre le patriotisme & la servitude. „ Les Etats, réfléchissant „ sur les circonstances, sur les procé„ dés de son Excellence, sur l'article „ du dixième & du vingtième, & n'i„ maginant aucun moyen pour en ar„ rêter l'exécution, n'ont, à la plura„ lité des voix, pas encore sû prendre „ de résolution à cet égard." Les Etats de plusieurs autres Provinces, & les membres du conseil éclaterent plus ouvertement. Viglius parla avec tant de fermeté, que le Duc le menaça d'instruire sa Majesté du peu de respect qu'il

Apol. de Guill. I.

qu'il témoignait pour ses ordres. Mais le Président lui répondit qu'il avait peu à craindre de sa Majesté & qu'au pis aller, vieux comme il était, il ne devait pas ménager le peu de jours qui lui restaient à vivre. Je saurais bien me faire obéir, repliqua l'inflexible Espagnol, quand j'ai décidé, c'est au conseil d'accepter mes ordres. Mais il trouva plus de résistance qu'il n'aurait cru : les Etats généraux, convoqués à Bruxelles, refusèrent d'accepter l'édit rendu pour affranchir les marchandises qui ne subissaient aucun changement, avant d'être mises en œuvre. Alors, le Duc, se livrant à tout son dépit, s'écria „ qu'il saurait bien lever le di„ xième à l'aide des troupes & que, si „ les Habitans refusaient de servir de „ collecteurs, il en trouverait bien par„ mi les Italiens & les Espagnols." Il ne se trompait pas dans sa spéculation. 1570.

A Amsterdam, les Bourguemaîtres & les Echevins se renvoyaient les uns aux autres le soin de cette odieuse collection : les seize collecteurs qu'on avait nommés différaient tous les jours de prendre leurs commissions. Les Bourgeois & les moines déclamaient contre le Duc d'Albe & se déclaraient pour le Prince d'Orange. Les enfans, divisés en deux troupes, se livraient d'innocens combats où le parti du Duc qui venait 1571. *Amst. gesch. III.* 315.

1571. lever le dixième, finissait toujours par être battu & chassé du païs. Dans cette circonstance, les ecclésiastiques se montrerent citoyens. Ils déclamerent en chaire contre le Duc. Ils prierent publiquement le Seigneur d'amollir la dureté de son cœur; car il foulait aux pieds les droits & les privilèges.

Emeute à Bruxelles.

1572.

Vigl. ad Hop. 616. 619. *Vigl. Com.* 312. 315. *Bor.* 262. *Apol. de Guil.*

Mais ce que le cri public, les sollicitations de Viglius, de Barlaimont, d'Aarschot & même celles de Don Frédéric, n'avaient pû gagner, fut l'effet d'un évenement inespéré. Pour décider les plus opiniâtres à céder à son autorité, Albe résolut de commencer par la ville de Bruxelles. Mais à peine avait-il engagé les Magistrats à procéder à la perception du dixième, que les Boulangers, les Bouchers & les Brasseurs fermerent boutique. Ils disaient que, pour n'avoir rien à payer, ils ne voulaient rien vendre. Le Duc, pour offrir une image de terreur à tous ceux qui ôsaient encore douter de son autorité absolue, avait déjà fait arrêter plusieurs des plus mutins. Déjà le bourreau avait reçu ordre de préparer des potences & des cordes pour en pendre dix-sept aux portes de leurs maisons, déjà la garnison était sous les armes pour prévenir une émeute: on dressait leurs sentences, arrive alors une nouvelle qui sauva ces infortunés. Les

Gueux de mer s'étaient emparés de la Brille. 1572.

Pour mettre à profit la haîne que le Duc d'Albe s'était attirée, le Prince d'Orange avait commencé par chercher des secours dans le Nord. Mais, les Rois de Danemark & de Suede auxquels il faisait répréfenter les interêts de la religion reformée, n'oserent s'exposer au danger de provoquer une puissance aussi redoutable que celle d'Espagne. Il trouva des espérances plus flatteuses en France. Les réformés de ce Royaume lui étaient tous dévoués. La Cour, sous prétexte d'en vouloir à Philippe parce que le bruit courait qu'il avait fait périr par le poison Isabelle de France, son Epouse, mais en effet pour endormir les Huguenots & les exterminer, promit à Guillaume des secours & l'Amiral de Coligni. Elle mit le Comte Louis de Nassau à portée de gagner la Reine d'Angleterre, en lui promettant de lui abandonner la Zéelande. François Walsingham, Ambassadeur d'Angleterre à la cour de France, avec lequel il s'abouchait, ne doutait pas qu'il n'y eut un projet pour partager les Païs bas, sous prétexte de les défendre. La Flandre & l'Artois devaient être cédés à la France, la Hollande & la Zéelande à l'Angleterre, le Brabant & les autres Provinces

Négociations du Prince d'Orange.

Bor. 231. 258.

Mem de Walf. 136. 140. 143. 203. 212.

1572. au Prince d'Orange comme partie du corps Germanique. Mais Elizabeth qui préférait le repos & le bonheur de ſes
Walſ. 203. ſujets à l'aggrandiſſement de ſes domaines & qui craignait que les Eſpagnols ne ſoutinſſent les Ecoſſais à cauſe de la détention de la Reine Marie*, eut égard aux plaintes du Duc d'Albe & défendit ſes ports au Comte de la Mark, que le Prince d'Orange avait nommé Amiral.

Les Gueux de mer prennent la Brille.

Qui eut jamas penſé qu'une démarche faite pour plaire à Philippe pût lui devenir ſi funeſte! La flotte, qui conſiſtait en ving-quatre vaiſſeaux, cin-
Bor 256. glait vers la Nord-hollande pour y ſur-
Hooft. 228. prendre quelque poſte important où l'on pût trouver un azile & s'y cantonner. Ils commencerent par la priſe de deux vaiſſeaux marchands qui revenaient d'Eſpagne. Le vent ayant alors changé, ils s'aviſerent tout-à-coup d'entrer dans la Meuſe & de s'emparer de la Brille. Soit négligence, ſoit mépris pour les mécontens qu'il regardait comme un tas de brigands & de pirates, plus propres à écumer les mers qu'à combiner des conquêtes, le Duc avait laiſſé cette place ſans garniſon. Ils y aborderent le premier d'Avril à deux heures après midi. Le Batelier Jean Pieterſzoon Koppeſtok, fut le ſeul des Habitans qui ôſât ſe preſenter de-

vant eux pour ſavoir leur deſſein. Il ſe chargea même d'aller de leur part ſommer les Magiſtrats de rendre la ville. Ayant dit au hazard qu'ils étaient bien cinq mille, ce nombre cauſa les plus vives allarmes; les Habitans pénétrés d'effroi penſaient déjà à ſe ſauver avec leurs meubles. Mais on arrêta leur fuite: on s'empara des deux portes: à neuf heures du ſoir Lumey entra par celle du Nord & Treslong par celle du Sud, avec deux cens cinquante hommes, partie Liégeois tel que Lumey, partie fugitifs des Païs-bas. Le lendemain, les égliſes & les maiſons religieuſes furent pillées, profanées & les eccléſiaſtiques maltraités. Ainſi tomba, ſans coup férir, une place qui fut le fondement de la liberté des Païs-bas. Lumey, qui avait conduit cette expédition, ſe doutait ſi peu de l'importance de ſa conquête qu'il l'aurait abandonnée après l'avoir livrée au pillage, ſi Entes, Treslong & Dirk Duivel, n'euſſent gagné ſur lui d'attendre les ordres du Prince & de commencer par ſe fortifier. Jacob Simonſzoon de Ryk d'Amſterdam eut beaucoup de part à cette derniere réſolution. Il avait armé un vaiſſeau à ſes propres frais; mais bientôt dégouté du métier de pirate, il n'avait ceſſé d'exciter ſes compagnons

1572.

* *Amſt geſch. III. 317.*

1572. à former quelque entreprise plus glorieuse & plus utile au salut de la patrie. Son épouse était digne de lui par son courage héroïque. Elle se trouvait alors à Amsterdam. Nicolas Hooft, son pere, vint lui annoncer, tout éploré, que son mari s'étant, avec une poignée de gens, jetté dans la Brille, allait être pendu au premier jour. „ Pas „ si vite, dit-elle: ils tiennent le tau„ reau par les cornes. S'ils ont pu „ prendre la Brille, ils sauront bien se „ garantir de la potence." De Ryk ne tarda pas à rassembler sous ses ordres une troupe de cinq cens hommes. Avec deux vaisseaux qu'il avait enlevés, il ôsa aborder en Angleterre, pour vendre sa prise & acheter des munitions. Elisabeth en fut instruite & voulut le voir. Mais au lieu de le punir pour avoir violé ses ordres; cette Reine politique se contenta de s'informer de la situation de la Brille, & comment cette ville avait été prise? Elle finit en commandant à De Ryk de ne point troubler ses Etats & de remettre à la voile.

Politique d'Elizabeth.

Hooft. 234.

Le Comte de Bossu tente de reprendre la Brille.

Cependant le Comte de Bossu, à la premiere nouvelle de la prise de la Brille, avait profité de l'occasion, pour y mener la garnison d'Utrecht. Elle avait été sur le point de piller cette ville; & elle ne tarda pas à être re-

poussée devant celle de la Brille. Les bâtimens de transport furent brûlés ou coulés à fond, on ouvrit l'écluse de Nieuwland; les troupes obligées de se retirer précipitamment dans l'eau & dans la boue, auraient pû être détruites, si Lumey n'eut craint, en les poursuivant, d'être trahi par les Habitans de la Brille. Après avoir traversé le Beyerland, Bossu se présenta devant Dort; mais les Habitans, craignant qu'il ne vînt pour les forcer au payement du dixième, lui fermerent leurs portes. Il essuya le même affront devant Rotterdam. Ce ne fut qu'à force d'instance qu'il y obtint le passage de ses soldats, à condition qu'ils ne défileraient que vingt-cinq à la fois sans mêches allumées. Mais à peine introduit à la tête de la premiere bande, Bossu ne put dévorer l'outrage qu'il venait d'essuyer. Il passa son épée au travers du corps d'un serrurier nommé Jean Zwart, qui s'était signalé en s'opposant à son entrée. La porte fut forcée, la sentinelle & tous ceux qui voulurent s'opposer à cette violence, furent massacrés. Quoi qu'on n'ait découvert que les noms de quarante Bourgeois qui périrent alors par le fer des Espagnols, un trait si perfide répandu avec des circonstances que la crainte & surtout la haîne ne manquerent pas d'exa-

1572.

Tassis 147. *Bor.* 266. 267.

Repoussé devant Dort,

Surprend Rotterdam.

Chr. Mss. de Rott. de Jean Gerritsz.

1572. gerer, aliéna sans retour le cœur de la nation, excita tant d'horreur contre les Espagnols, qu'on n'eût plus d'autre pensée que de les traiter en ennemis publics. La haine éclata avec d'autant plus de violence qu'elle avait resté long-tems concentrée au fond des cœurs. La ville de Flissingue, où le Duc d'Albe envoyait des renforts de troupes, prévint leur arrivée en arborant l'étendart de la révolte. A l'instigation de Jean de Kuik, Seigneur de Erpt, qui agissait sous main pour le Prince d'Orange, les Flissinguois commencerent par chasser la garnison Wallonne. Ce fut le jour de Pâques; & le curé en disant la messe, les exhorta lui même à cette action. Le lendemain, Kuik leur réprésenta que s'étant rendus criminels de lèze-majesté, ils ne pouvaient éviter une punition éclatante que par une entiere révolte, en attendant le Prince d'Orange qui volait avec une armée pour les défendre. Ensuite il engagea un ivrogne à tirer le canon des remparts sur les vaisseaux Espagnols qui furent contraints de se réfugier à Middelbourg. Il arrêta l'effet des belles promesses que l'Amiral de Zéelande faisait aux Habitans pour les ramener. Il eut soin de leur insinuer que l'Amiral n'employait *une langue d'agneau que pour les livrer à la*

Révolte de Flissingue.

Bor. 268. *Strada.* 433.

gueule du loup. Enhardis par quelques renforts que Treslong leur amena de la Brille, ils se livrerent aux transports d'un ressentiment effréné. S'étant saisis du Capitaine Don Pedro Pacheco qui, sans rien savoir, avait abordé dans la ville, ils le pendirent avec deux autres Gentilhommes Espagnols. Il ne put jamais, malgré sa noblesse, obtenir au moins, d'avoir la tête tranchée. Les esprits étaient effarouchés par les exécutions sanglantes du Duc d'Albe. Ils se portaient à ces atrocités pour user de représailles envers les Espagnols qui, dès le commencement de la guerre civile, pendaient tous les prisonniers qui tombaient entre leurs mains. On ajoute que Treslong voulut ainsi vanger la mort de son frere que le Duc d'Albe avait fait périr par cet infame supplice. C'est, sans doute, pour justifier cette exécution, & augmenter la haine contre les Espagnols qu'on publia ensuite qu'on avait trouvé sur Pacheco une liste d'un grand nombre de citoyens déjà dévoués à la mort par le Duc d'Albe. Enfin les Flissinguois, se voyant soutenus par de nouveaux renforts de troupes arrivées de France, d'Angleterre & des Païs bas, braverent tous les dangers. Jerome Tseeraarts, que le Prince d'Orange avait établi Gouverneur de Zéelande, fit révolter

1572.

Fin tragique de Pacheco.

Bor. 346.
Pontan.
Geld.

1572. d'abord la ville de Veere & quelque tems après celle de Zierichzée. L'Ile de Walcheren offrit bientôt le spectacle de ces cruautés qui caractérisent les guerres civiles. Dans de petits combats avec les troupes du Duc cantonnées à Middelbourg & Arnemuiden, les prisonniers faits de part & d'autre étaient pendus sur le champ. La haine des deux partis était si violente qu'on assure qu'un frere exécuta lui même son propre frere. Après un engagement, où De Ryk avait battu les Espagnols, un chirurgien arracha le cœur d'un d'entr'eux & l'ayant attaché à l'éperon d'un navire, plusieurs personnes vinrent y mordre. Un de leurs plaisirs barbares était d'attacher dos à dos les Espagnols qui tombaient entre leurs mains & de les précipiter dans la mer: cette coutume s'appellait *laver les pieds.*

Bor. 269. 279.

Vad. Hist. VI. 355.

Révolte d'Enkhuisen,

Pour réduire les insurgens & se procurer des forces respectables, le Duc d'Albe faisait équipper, par l'Amiral Boshuisen, une flotte de 20 vaisseaux dans les ports d'Amsterdam & d'Enkhuisen. Le bruit s'étant répandu qu'il voulait s'en servir pour introduire une garnison à Enkhuisen, les partisans de la liberté, encouragés par Pierre Buiskes qui avait une commission du Prince d'Orange, par Corneille & Jaques

Tassis 151. *Br. Enkh.* III. 121. *Vel. Hoorn.* 327. *Bor.* 265.

Brouwer, coururent aux armes, tinrent quelque tems Boshuifen prifonnier &, malgré les cris des femmes, ils attaquerent les citoyens & les Magiftrats devoués aux Efpagnols, & les mirent hors de défenfe. Enfuite, ils arborerent l'étendart du Prince, changerent la Régence & prêterent ferment à Philippe, en qualité de Comte, au Prince, comme Stadhouder, enfuite à la ville d'Enkhuifen, en jurant de s'oppofer au Duc d'Albe, au dixième, au vingtième, à la tyrannie & à l'inquifition. Peu de tems après, ils reçurent Sonoy à qui le Prince avait donné une commiffion conçue en fon nom & revêtue de fon fceau. Il y était créé *Lieutenant & Gouverneur* des villes de West-Frife, pour veiller à leur défenfe, les rétablir dans leurs libertés, procurer l'exercice de la religion reformée, empêcher que les Catholiques ne fuffent inquiétés & percevoir les revenus royaux. A peine avait-il mis ordre dans la ville qu'il chercha à gagner Medenblik; il ne put s'en emparer qu'en affiégeant les partifans du Duc dans la citadelle où ils s'étaient réfugiés. Ils n'y tinrent pas long-tems; ne pouvant fe défendre qu'en rifquant de tuer leurs femmes & leurs enfans qu'on avait eu foin de placer aux endroits les plus expofés. Bientôt Hoorn,

1572.

Ib. 272.

De Medenblik & de toute la Weftfrife.

1572. Alkmaar, Edam, Monnikendam & Purmerende se déclarerent pour le parti du Prince d'Orange.

Ib. 274.

Sur ces entrefaites le Comte Louis surprit la ville de Mons en Hainaut. Quoique cette place ne fût pas une des plus grandes ni des plus peuplées des Païs-bas, l'importance de sa situation favorable aux desseins de la France, dont le Duc avait lieu de se défier, fut cause que cette perte l'affecta beaucoup. Dans un transport de rage, il jetta son chapeau par terre & se plaignit de la Reine Cathérine de Medicis, en s'écriant qu'il avait été trompé par une Florentine & qu'à la place de ses lys de Toscane, il lui enverrait des épines d'Espagne. Mais, dans une circonstance si critique, étant obligé d'employer toute ses forces pour recouvrer une place si importante, plusieurs villes de Hollande profiterent de son absence pour arborer l'étendart de la liberté. La révolution fut rapide. Oudewater, Gouda, Leide, Dordrecht, Gorcum, Haarlem, les châteaux de Loevestein & de Liesveld, se rendirent, successivement, aux Partisans du Prince. La nouvelle religion devint aussitôt publique, mais en plusieurs endroits on fit des capitulations expresses pour défendre de troubler l'exercice du culte catholique & de molester le

Siège de Mons.

Walſ. Lett. 235-237.

Meteren.

Défection en Hollande.

Meteren. *Bor.* 276. 279.

clergé. Mais ces compoſitions furent mal obſervées. Les Eccléſiaſtiques & ſur-tout les Moines furent chaſſés, outragés, tourmentés; pluſieurs même mis cruellement à mort. L'hiſtorien Pontus Heuterus, arrêté à Gorcum où il était chanoine, fut jetté dans un cachot & n'évita la mort qu'en renonçant à ſa religion, le curé de Maasdam fut pendu en ſa préſence. Dix-neuf Religieux conduits à la Brille furent, après avoir eſſuyé pluſieurs outrages, condamnés au même ſupplice par le ſanguinaire Lumey. On aſſure que les ſoldats aracherent à ces malheureux, des oreilles, des mains & des parties honteuſes dont ils ſe firent un horrible trophée, en les attachant à leurs chapeaux. Si, comme il eſt vrai, les Catholiques des Païs-bas déſavouerent toujours les cruautés exercées ſur les Proteſtans, s'il ne leur fut gueres poſſible d'empêcher l'exécution des ordres d'un ſouverain étranger & fanatique; ils furent bien moins coupables que ces premiers fondateurs de la liberté & de la réforme qui tous, chefs & ſoldats, ſe plaiſaient à tremper leurs mains dans le ſang des miniſtres catholiques qui n'étaient coupables que de reſter attachés à l'ancienne religion du païs. Ces barbares ne voyaient pas que ces traits d'intolérance & d'autres plus affreux

1572.

Meteren. Eſt. Hiſt. Mart. Gork. Mem. Litt. des Païs-bas. VI. 2. Hooft. Will. de I. II. V. 262.

1572. encore qu'ils commirent dans la suite justifiaient celles dont ils avaient été & pouvaient être encore les victimes. Ne craignaient-ils pas de s'aliéner les Catholiques prêts à les favoriser, parce que les Espagnols ne leur étaient pas moins odieux, capables de les seconder, parce qu'ils étaient alors les maîtres & les plus nombreux? On verra, par la suite, que c'est ce fanatisme imprudent des troupes réformées qui perpétua une guerre, qui, autrement, n'eût pas tardé à faire perdre tous les Païs-bas au Roi d'Espagne.

En Gueldre, en Overyssel

Dans le même tems, Guillaume, Comte de Berg, assura au parti du Prince d'Orange dont il avait épousé la sœur, la plupart des villes de Gueldre & d'Overyssel. Il gagna Zutphen, Deutichem, Doesburg, Harderwyk, Hattum, Kampen, Zwol, Hasselt, Steenwyk, Genemuiden & Vollenhoven. Il réussit même à s'emparer du château de Tautenburg, & des villes d'Amersfoort & de Naarden. Enfin il envoya quatre cens hommes en Frise; afin de renforcer une compagnie d'infanterie que Sonoy avait détachée pour seconder les efforts de plusieurs nobles Frisons dévoués au Prince. Envain la cour de Frise envoya à Groningue réclamer le secours du Sieur de Billi, en l'absence du Seigneur de Hierges, nommé au

Bor. 277.

Et en Frise.

Stadhouderat de la Province, vacant 1572.
par la mort du Comte de Megen. Sneek, Bolswaard & Franeker, ouvrirent leurs portes aux insurgens. Jooft de Schouwenburg se rendit dans cette derniere ville pour exercer la charge de Stadhouder de Frise & de Groningue de la part du Prince. Il y établit une nouvelle cour de justice, pour remplacer l'ancienne qui résidait à Leeuwaarden. En un mot, le Prince d'Orange acquit des places dans presque toutes les sept Provinces. Aussi l'Evêque de Namur écrivit à Marguerite que le dixième & le vingtième avait procuré à Guillaume une nouvelle principauté. *Strada I.* 412.

Il y en eut qui dirent que cette révolution venait de ce que le Duc avait négligé de mettre des garnisons dans les places maritimes: d'autres en attribuaient la cause à la dispute avec les Anglais qui, en ouvrant & fermant leurs ports aux Gueux de mer, leur avaient fourni l'occasion de s'introduire dans les villes de Hollande & de Zéelande. Mais le germe de cette révolution couvait depuis long-tems dans le cœur d'un peuple mécontent. La domination tyrannique des Espagnols, l'infraction des privilèges, le poids accablant des impôts, devaient la faire éclater tôt ou tard. Voilà la cause primitive que plusieurs évenemens imprévus développerent. Causes de cette défection. *Taff.* 142. *Vigl. ad Hop.* 703.

1572. Quand on dit qu'une caufe premiere a produit une grande révolution, il ne s'enfuit pas toujours qu'on ne puiffe la détruire dans fa naiffance. On pourrait fouvent en arrêter les effets; même lorfqu'elle s'eft annoncée par quelques éruptions. Ce n'eft que par la négligence ou de mauvaifes mefures, qu'elle a des fuites, comme on a vu dans tout le cours des évenemens que nous venons de parcourir.

Ordonnances fur les procédures criminelles.

Grot. An. Gr. Plac. II. 1007. 1046. Vigl. ad Hop. 519. Ep. 607.

Le Duc d'Albe rendit encore cette époque mémorable par plufieurs ordonnances fur la monnoye & fur la juftice criminelle, rendues en 1569, que la haine de fon nom penfa faire abolir en 1576. Elles font encore en grande partie, la règle des procédures judiciaires dans les Provinces de Gueldre, de Hollande & d'Utrecht. Elles paraiffent avoir été rédigées par l'Illuftre Viglius, fujet citoyen. Mais, les Etats d'Overyffel ne voulurent jamais les accepter. Ils refuferent encore long tems de recevoir un chancelier & une cour fuprême de juftice. Ils ne s'y foumettaient, difaient ils, que pour ne pas paraître méprifer des ordres multipliés & preffans; fans préjudice aux anciens traités, aux franchifes & coutumes du païs. Ils fe réferverent le pouvoir d'avertir le Roi qu'ils avaient le même droit de maintenir leurs privilèges que

Réfiftance des Etats d'Overyffel.

Rev. Dav. 432. Sligt. Geld. 519.

Les Trajectins forcés à livrer

lui, ſon autorité. Un autre exemple de la terreur qu'inſpirait la rigueur du Duc d'Albe, c'eſt qu'en 1571, il força les Trajectins à lui livrer leurs chartes & leurs privilèges. 1572. leurs privilèges. *Bor.* 259.

Voici un trait bien propre à caractériſer cette époque. A la priſe de Zwol par le Comte de Berg, les Catholiques s'étaient reſervé les Egliſes. Mais, les Proteſtans, ſoutenus par le vainqueur plutôt que par leur nombre, ne tarderent pas à leur en enlever. Les Catholiques ayant répréſenté qu'étant les plus nombreux, au moins la principale leur appartenait; le principal & le meilleur, répondit le Comte, doit appartenir à Dieu. – C'était, ſans doute, au Dieu des Proteſtans alors plus fort que celui des Catholiques. Trait remarquable. *Pont. Gelr.* 912.

Philippe, alors en guerre ouverte avec les Turcs, ne pouvait donner beaucoup d'attention aux affaires des Païs-bas. La fameuſe victoire navale que Don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, remporta ſur les Turcs près du Golfe de Lépanthe, fut plus glorieuſe qu'utile. Philippe devint même jaloux du mérite de ſon frere. *Don Juan*, dit-il, *n'a été que fortuné: il pouvait perdre la bataille: il a trop hazardé.* Le Pape au contraire s'écria dans la joie de ce ſuccès: *il fut ûn homme envoyé de Dieu; & cet homme s'appellait Jean.* Bataille de Lépanthe. *Ferreras.*



QUATRIEME EPOQUE.

Arrivée & départ du Duc de Mélina Celi. — Les Etats de Hollande jettent les premiers fondemens de la République des Provinces-Unies. — Suites de la guerre civile. — Sac de Naarden, siéges de Haarlem, d'Alkmaar. — Le Duc d'Albe remplacé par Requesens. — Délivrance de Leide.

1572. ENfin le Roi d'Espagne, craignant les suites de l'inflexible rigueur du Duc d'Albe, se hâta de faire partir, Jean de la Cerda, Duc de Medina Celi, qu'il avait déjà nommé l'année précédente, pour le remplacer. Il avait jetté les yeux sur Médina Celi; parce qu'il était d'un caractère doux & populaire. Mais la flotte, qu'il montait pour se rendre dans les Païs-bas, fut attaquée par les Zéelandais qui lui enleverent plus de vingt vaisseaux où ils trouverent un immense butin. Il faillit à tomber lui-même entre leurs mains. Cette terrible réception était bien propre à le décourager. D'ailleurs, comme ses patentes ne lui conféraient le gouvernement qu'à la démission du Duc d'Albe, qui ne se pressait pas

Le Duc de Médina Celi nommé Gouverneur.

Vigl. ad Hop. 635. 714. 689. *Vigl. Vit.* 53. *Bor. L.* 6 *p.* 286. *Petit. II.*

pas de la donner & que ſa ſanté ne pouvait ſe faire à l'air du païs, il ne tarda pas à retourner en Eſpagne. 1572.

Le Duc d'Albe avait peine à renoncer à la perception du dixième. Albert de Loo, qu'il avait envoyé à Amſterdam pour lever cette odieuſe taxe, courut riſque d'être aſſommé par la populace. Cependant, le Roi preſſé par les ſollicitations des députés de Brabant, de Flandre, d'Artois, de Hainaut, & plus encore par la néceſſité des circonſtances, ſe vit réduit à déclarer qu'il croyait que les Etats ne s'étaient oppoſés au dixième que pour le bien de ſon ſervice. Dans le même tems le Duc d'Albe lui-même propoſait de renoncer au dixième; mais comme il était dans un beſoin preſſant d'argent, il demandait à la place un ſubſide de deux millions, comme on avait fait l'année précédente. Le Comte de Boſſu fut chargé de convoquer, à ce ſujet, les Etats de Hollande à la Haye.

Le dixième ſupprimé. *Ib.* 280. *Vigl. ad Hopp.* 615. 684. *Vig. Comm.* 315. 334.

Les députés de la plus grande partie des villes ſe raſſemblerent en effet le 15. de Juillet jour preſcrit; mais ce fut à Dordrecht, ſous la direction de Philippe de Marnix, Seigneur de Ste. Aldegonde. Le Prince d'Orange qui l'avait envoyé fut proclamé Stadhouder légitime, &, en ſon abſence, le Comte de la Mark fut reconnu pour

Premiere aſſemblée à Dort des Etats de Hollande du parti du Prince. *Bor. VI.* 281.

1572. ſon Lieutenant. On obſerve que Marnix *donna la main à touts les députés* Auber. 41. *& eux à lui, en ſigne de confiance & de fidélité mutuelle.* Ils promirent cent mille couronnes, ſtipulerent la conſervation des privilèges & le libre exercice des deux religions. Cette aſſemblée n'eſt pas ſeulement mémorable, parce qu'on y jetta les fondemens de la République; mais encore, par la rentrée des petites villes dans les aſſemblées des Etats dont elles avaient été exclues depuis pluſieurs années. Parmi ces villes qu'on déſignait encore par le nom de petites, pluſieurs, entr'autres Rotterdam & la Brille, égalaient au moins quelques-unes des ſix appellées grandes. Cette ſage politique n'était pas moins propre à les attacher au Prince & l'une à l'autre plus étroitement, qu'à les engager à fournir avec plaiſir aux dépenſes publiques. Pour comble de bonheur, les villes de Rotterdam, de Schie- Bor. 277. 288. 296. dam, de Delfshaven & de Delft ſe déclarerent alors pour le Prince. Adrien van Swieten força la ville de Woerden à ſe donner au même parti: Lumey ſe rendit auſſi maître de Schoonhoven, où le clergé fut cruellement maltraité. Un Religieux nommé Dideric van der Goude, fut tué à coups d'épée. Enſuite, pour s'amuſer, les ſoldats en pendirent encore deux autres à un noyer

devant l'hôtel de ville. Amsterdam fut dès-lors la seule ville de Hollande qui tînt pour les Espagnols. Lumey étant venu l'assiéger, elle opposa une défense si vigoureuse qu'il fut obligé de battre en retraite. Il rejetta ce mauvais succès sur les Etats qu'il accusait de ne lui avoir pas fourni les secours dont il avait besoin. Mais la plupart en attribuerent la faute aux cruautés qu'il permettait à ses troupes d'exercer sur les Catholiques. Ceux de cette religion dominaient à Amsterdam; & les moines qui avaient des raisons si légitimes de détester le Comte, avaient si fort animé les catholiques qu'ils étaient prêts à se défendre jusqu'à la derniere extrêmité plutôt que de tomber au pouvoir d'un homme si féroce.

1572.

Entreprise sur Amsterdam.

Ib. 294. 312.

Pendant que la plus grande partie des membres de la cour de Hollande sortaient de la Haye où ils n'étaient plus en sureté, pour se rendre à Utrecht, où ils ne furent gueres reconnus que par Amsterdam, les Etats tenaient une seconde assemblée à Haarlem. Ils disent dans leur arrêté que, pour prévenir les ravages des gens de guerre & des mécontens, dans un tems que le païs *n'a plus ni souverain, ni cour, ni chefs de justice*, ils ont jugé nécessaire, *sans donner atteinte à l'autorité du Roi, mais plutôt pour son honneur & son ser-*

La cour provinciale de Hollande se retire à Utrecht.

Ib. 288. 312.

Les Etats votent pour le douzième denier.

1572. *vice*, de prendre ces affaires en main & de travailler au rétabliſſement de l'ordre civil & politique. A cet effet ils concluent à la levée d'un douzième ſur les loyers & les revenus des terres.

Holl. Ref. 1572. *I.*

Ordonnances du Prince d'Orange.

Bor. VI. 290. 291.

Ils firent tenir des ſecours au Prince qui leur témoigna ſa reconnaiſſance. C'eſt dans une déclaration où il ordonne que les Etats nomment, pour la chambre des comptes de la Haye, des membres qu'il confirmera & pour une nouvelle cour provinciale, d'autres membres dont il ſe réſerve le choix. Les gens de guerre lui prêteront ſerment & aux Etats du païs. Il laiſſe aux Etats la perception & la répartition des ſubſides. Il avait beſoin de ſecours conſidérables, pour l'entretien d'une armée de vingt-quatre mille hommes qu'il conduiſait à la défenſe de Mons. Il s'était emparé de Ruremonde, &, pénétrant dans le Brabant, il avait gagné ou forcé Malines, Louvain, Nivelle, Dieſt, Sichem, Tienen, Dendermonde, Oudenaarden.

Ses conquêtes dans le Brabant.

Cruautés de ſes troupes ſur le clergé.

Mais ſes troupes avaient commis, malgré lui, tant d'horribles cruautés ſur les eccléſiaſtiques, qu'il n'oſait ſe rendre maître d'aucune autre ville, de crainte de rendre ſon parti trop odieux. A Ruremonde la rage des ſoldats ſe déchargea ſur les Eccléſiaſtiques, dont pluſieurs furent cruellement mis à mort.

A Oudenarde, seize Prêtres furent jettés dans la riviere, pieds & poings liés. Mais lorsqu'il s'approchait de Mons, il apprit le massacre de la St. Barthelemi, sur la quelle nous tirerons le voile. Un Français peut-il envisager cette affreuse catastrophe sans rougir de honte & frémir d'horreur (*). Cette funeste nouvelle & sur-tout la mort tragique de Coligni que je regarde comme le plus grand homme de son siècle (**), causa au

1572.

Massacre de la S. Barthelemi.

(*) *Excidat illa dies ævo, nec postera credant*
Sæculas, nos certe taceamus & obruta multa
Nocte tegi propriæ patiamur crimina Gentis.
Stat. Papin. Vers. in Thuani hist. L. LII. p. 827.

(**) *Du plus grand des Français tel fut le triste sort*, s'écrie Henri IV dans le beau poëme de la Henriade. Mais on objecte à Coligny sa prise d'armes contre son souverain. Que tous les détracteurs de ce grand homme sachent que c'était alors l'opinion générale en France comme dans les Païs-bas, chez les Catholiques comme chez les Protestans, que la défense de sa religion & des droits du peuple légitimait une pareille révolte. Si les tems ont changé depuis, si une action louable chez les anciens Grecs & Romains & même chez les Anglais modernes, serait actuellement un crime en France, il ne faut pas, pour cela, flétrir de grands hommes; il faut blâmer ou louer son siècle & consulter les tems avant

Grot. An. p. 41.

1572. Prince d'Orange la plus vive douleur. La religion & la politique ne l'intéressaient pas seulement au sort des Protestans; mais, il perdait tout-à-coup la protection d'un Monarque puissant, sur laquelle il croyait devoir compter; puisque, outre des assurances positives, il en avait déjà reçu deux cens mille écus. On ajoute que Catherine de Médicis qui avait excité le Roi Charles
Ib. 292. IX, son fils, à cette affreuse boucherie,
De Thou. avait suborné pour le massacrer le Sieur
Watf. 263. de Schomberg & Ernst Mandesloo qui commandaient dans ses troupes Allemandes (*). Pour comble de malheur,

---

de juger les hommes. Les Thrasibule & les Brutus, tant loués par les anciens, ne seraient dans nos monarchies modernes que d'infâmes régicides.

(*) Discours merveilleux de la vie de Catherine de Médicis, *pag* 672. 673. Ed. Cologne 1693. Ce discours est un libelle des plus sanglans composé contre cette odieuse Princesse en 1574, dans l'intervalle de la mort de Charles IX & de l'arrivée de Henri III, alors en Pologne. L'auteur cherche à exciter les Parisiens à mettre en liberté les Princes du sang & les Seigneurs qu'on avait emprisonnés, pour avoir formé une nouvelle faction sous le nom de *malcontens* ou de *politiques*. Cet ouvrage respire la liberté ordinaire dans des tems de trou-

environ cinq mille Huguenots Français qui devaient secourir Mons & se joindre à lui, avaient été exterminés par les Espagnols & les païsans. Guillaume ne pensa plus qu'à faire lever le siège de Mons. Mais le Duc d'Albe lui coupa non-seulement le passage ; il sut, en temporisant suivant sa coutume, en rendant ses lignes inaccessibles, en évitant d'engager une action générale que le Prince cherchait, dont il avait même besoin, il sût, dis-je, le réduire à la plus fâcheuse alternative. Guillaume s'étant laissé surprendre au cœur de la nuit eut même péri par le fer des ennemis qui avaient pénétré jusqu'à sa tente ; s'il n'eut été reveillé à

1572.

Guillaume ne peut faire lever le siège de Mons.

Strada 419.
Aubery 37.

troubles & la fureur naturelle à l'esprit de parti. Quant aux desseins sur la personne du Prince d'Orange, on y trouve ces paroles : Elle (Catherine) mande au Sieur de Manslo Allemand, qu'elle avait fait appointer au Prince d'Orange avec un Régiment de Cavalerie, qu'il le tüe & se retire en France, ce qu'il ne voulut faire. Mais, voyant bien qu'il ne ferait plus soudoyé du Roi s'il demeurait là advertit le Prince d'Orange de la belle commission qu'on lui donnoit & se retira en Allemagne.... Le même pratiquait-elle auparavant par Schomberg, qui étant soudoyé du Roi, devait aller au service du Prince, pour se défaire de lui.

1572. tems par un petit chien qui couchait dans son lit. Enfin ne pouvant délivrer la ville & redoutant ses troupes encore plus que celles de l'ennemi, craignant qu'elles ne se mutinassent que, même pour avoir le payement des arrérages qu'on leur devait, elles ne le livrassent au Duc d'Albe, il précipita sa retraite. Il conduisit ses troupes d'abord à Malines, ensuite au-delà de la Meuse, près d'Orsoy dans le païs de Clèves. C'est-là qu'elles furent licenciées; sous promesse d'être payées par les Etats de Hollande. La retraite du Prince hâta la reddition de Mons où le Duc d'Albe entra le 19 Septembre. Les autres villes de Brabant ne tarderent pas à se soumettre. Mais Malines fut livrée au pillage, pour la punir d'avoir envoyé ses clefs au Prince d'Orange. Le sac de cette ville augmenta la haine contre le gouvernement du Duc. Une chose propre à caractériser les mœurs du tems, c'est, que pour expier la violation des églises, les soldats consacrerent une partie de leur butin à bâtir une maison pour les Jésuites d'Anvers.

Sa retraite.

Ib. 298.

Pillage de Malines.

Ib. 299.

Tassis 163. *Meteren.*

Les Espagnols font lever le siège de Goes.

L'activité des troupes royalistes déconcerta tous les projets des insurgens sur Middelbourg & Goes. L'importance de cette derniere ville avait engagé le Duc d'Albe à la munir de bon-

ne heure d'une garnifon fous la conduite d'Ifidore Pacheco, Officier Efpagnol. L'Ile de Zuid-beveland où elle eft fituée, entrainant néceffairement la conquête de Middelbourg, Jerome Tferaarts, Gouverneur de Fliffingue, avait tenté une troifième defcente dans le Zuid-beveland vers le milieu du mois d'Août, avec une armée d'environ trois mille hommes, en grande partie Français & Anglais. Les affiégés n'avaient que huit cens hommes, outre la Bourgeoifie; mais ils étaient animés d'un courage intrépide & commandés par Pacheco, Capitaine auffi habile que prudent. Tferaarts au contraire, plus foldat que capitaine, tenta plufieurs affauts témeraires où fes troupes eurent conftamment le deffous. On ne fe faifait de part & d'autre aucun quartier. Les prifonniers de chaque parti étaient pendus fans miféricorde. Les femmes de la ville fe fignalerent par leur courage. Enfin le Prince d'Orange ayant fait paffer un renfort de deux mille hommes à Tferaarts, les affiégés paraiffaient devoir fuccomber fous le nombre. Dans cette extrêmité, le Duc d'Albe chargea Sancho d'Avila & Chrisftophe Mondragone, de faire lever le fiège avec trois mille hommes. On défefpérait de faire paffer ce fecours, parceque la marine des infurgens fermait

1572.

Hift. der Satisf. van Goes. 127.

Ib. 147.

1572. tous les passages, lorsqu'un Officier nommé Pluimaart, né dans ce païs qu'il connaissait parfaitement, proposa un expédient digne d'être transmis à la postérité. C'était de faire passer les troupes à gué dans l'Ile de Zuid-beveland en profitant de la basse marée. Elles s'embarquerent à Bergen op-Zoom & mirent pied à terre aux environs d'Agger qui appartenait à la partie submergée du Sudbeveland. Alors Mondragone leur découvre son dessein, montre à ses soldats la gloire immortelle dont cette expédition va les couvrir & leur fait distribuer de petits sacs remplis de poudre & de biscuit. Ils n'hésitent pas. Il est le premier à leur frayer la route. Ils franchissent trois courans & traversent, dans un peu plus de quatre heures, un espace d'environ deux lieues; ayant presque toujours de l'eau jusqu'aux genoux & quelquefois jusqu'au milieu du corps. Vers le soir, ils gagnent la digue de Crabben, qu'ils suivent jusqu'à Valkenisse. Une compagnie des assiégeans, qui les apperçut, courut en porter la nouvelle à ceux qui étaient devant la ville. Si la surprise ne les eut aveuglés, ils pouvaient attaquer avec avantage des troupes que l'eau & la fatigue avait harassées, épuisées; au lieu de leur donner le tems de se rafraîchir, de se re-

pôser pendant la nuit. Soit crainte, soit affection, les habitans même de la campagne couraient leur porter des provisions & disaient hautement aux assiégeans, qui voulaient les attirer dans leur parti : „ voici l'armée, voici „ les troupes que nous attendions : el- „ les sont les bien venues : nous ne „ voulons pas combattre contre elles." Le lendemain, les assiégeans attaqués par les Royalistes & par les Habitans de Goes, furent obligés de battre en retraite, après avoir perdu sept cens hommes, dont le plus grand nombre périt en voulant regagner les bâtimens. L'infortuné Tseraarts, ayant ôsé se présenter devant Arnemuiden, essuya un nouvel échec. Pour comble de malheur, tout le monde éclata contre lui. Des murmures on passa aux soupçons les plus injurieux, parceque son frere & quelques-uns de ses parens tenaient pour les Espagnols. Il crut devoir se décharger de son emploi qui fut conféré à Jacob Smid, Seigneur de Baarland. Il se rendit auprès du Prince, offrant de défendre son honneur en justice ou en champ clos. Mais personne ne se présenta pour accepter le défi.

1572.

Ib. 163.

Bor VI. 286.

Des soldats nouveaux, sans subordination & composés de tant de nations différentes, devaient naturel-

Caractere des troupes qui

1572. lement être défaits par ces bandes Espagnoles, vieillies dans les camps, braves, accoutumées à la plus severe discipline, sous les plus habiles capitaines qu'il y eut au monde. Cependant, les revers qu'ils éprouvaient, la nécessité même où le Prince d'Orange s'était trouvé de congédier son armée, enfin la rapidité avec laquelle le Duc d'Albe rentrait dans les villes revoltées, répandirent la consternation en Hollande. On ne faisait pas même attention aux malheurs inséparables d'une guerre civile. On ne l'avait entreprise que pour être délivré de la tyrannie; mais en se voyant exposé à des ravages, à des insolences de la part des gens de guerre qu'on avait reçus pour défendre la patrie, on commençait déjà à regretter le gouvernement Espagnol. Ces gens de guerre, pour la plupart volontaires du païs ou avanturiers étrangers, croyaient ne pouvoir mieux montrer qu'ils tenaient pour la bonne cause, qu'en massacrant les Prêtres. Bien moins attachés à la religion réformée qu'ennemis du culte catholique, ils regardaient leurs services comme des bienfaits rendus aux Etats & au Prince d'Orange, obligés selon eux, de leur laisser le champ libre pour faire tout ce qu'ils voulaient & de fermer l'œil sur la conduite de tant

combattaient contre les Espagnols.

Bor. 302.

de guerriers généreux qui voulaient bien se sacrifier pour leur cause. Mais, ces guerriers généreux étaient plus propres à des incursions, à des coups de main rapides, qu'à soutenir une guerre longue & suivre des opérations réfléchies. Ils n'avaient contribué à la révolution qu'en se présentant à propos, en profitant des dispositions des peuples. Ils n'étaient pas capables de tenir tête aux Espagnols. Il n'y avait guères que la bravoure des matelots Zéelandais, sur la quelle on pût compter. Malgré leur caractere, audacieux & farouche, ils ne laissaient pas d'être soumis à leurs chefs, qui avaient en général mérité leur confiance par leur prudence & leur intrepidité. Mais leurs succès qui n'étaient que maritimes, n'auraient pû arrêter la fortune des Espagnols; si ceux-ci n'en avaient abusé par leurs insignes cruautés, s'ils n'avaient jetté les peuples dans un nouvel accès de désespoir qui décida sans retour la révolution.

1572.

Hooft. 384.

Pour l'affermir, le Prince d'Orange, que nuls revers ne pouvaient abattre, s'était, à la sollicitation des Etats, transporté en Hollande. Sa présence causa une joie universelle & releva les courages. Les Etats, qu'il avait convoqués à Haarlem, l'ayant prié de leur communiquer tous les moyens qu'il

Arrivée du Prince d'Orange en Hollande

20. *Oct.*

Bor 302.

1572. pouvait imaginer pour les défendre contre les forces redoutables du Duc d'Albe, il dissipa leurs craintes, sans qu'on ait jamais pû savoir sa réponse. Elle devait, sans doute, être tenue secrete. Ensuite, il approuva la résidence de la cour & de la chambre des comptes à la Haye. Mais pendant le siège de Haarlem, ces deux tribunaux furent transférés à Delft où le Prince se transporta lui-même. Il y rendit plusieurs ordonnances en son nom, sur le cours de l'argent, contre le commerce avec l'ennemi & l'exportation des vivres. Il enjoignit à tous ceux qui possédaient des fiefs de venir prêter serment, *à lui* comme *Stadhouder général, aux Etats du païs & à la République*, avec cette clause despotique; *car tel est notre désir & notre intention.* Il fit faire aussi le dénombrement des biens du clergé & de ceux de l'ennemi. Il régla la perception du douzième, confirma l'arrêté qu'avaient formé les Etats de percevoir sept gros par arpent, de doubler l'impôt qui se levait sur la bierre & le vin, de supprimer toute imposition sur les grains, le beure, le fromage, les bestiaux, les draps, l'huile & les harangs : *ordonnant à tous Gouvèrneurs, Commandans, Bourguemaîtres, Officiers, dans les villes & villages d'y tenir la main.* Ainsi le

Ib. VII. Mem. Ernst. f. 9.

Pouvoir exorbitant du Prince.

Hol. Res. a. 13. 15-26-46.

Prince, sans usurper le titre de Comte, en exerçait toute l'autorité, ne consultant guères les Etats que pour les affaires les plus importantes. Il parait que ceux ci n'avaient pas encore pensé à renoncer à la domination de Philippe. Leur intention n'était d'abord que de repousser la tyrannie du Duc d'Albe, jusqu'à ce que le Roi mieux instruit & moins dévoué à des ministres infidels, eût mis ordre aux affaires. Mais, depuis l'arrivée du Prince, les Etats & sur-tout Guillaume, commencerent à porter leurs regards plus loin. Il les avait avertis qu'il n'y avait gueres d'apparence qu'on pût rester soumis à des Princes étrangers, sans exposer le païs à de grands malheurs. Ainsi, sans entrer dans d'autres discussions, il est très probable qu'on n'attendait qu'une occasion favorable pour éclater ouvertement contre le Roi même. Dans ces tems de crise & de troubles, qui exigeaient une politique supérieure, un profond secret, l'activité la plus grande, les Etats qui n'étaient pas toujours assemblés, ne pouvaient mieux faire que de confier pour un tems une espèce de dictature au Prince d'Orange. Il fut en effet revêtu du pouvoir le plus absolu jusqu'au mois de Mars de l'année suivante. Les Etats le prierent alors de se créer un

1572.

Grot. 40.

Hist. der Satisf. der Goes. 45. 56.

Ib. 73.

Bor. l. D. p. 387.

1572. conſeil qui l'aſſiſterait dans les affaires politiques & militaires. C'eſt alors que, pour ſauver le reproche d'anarchie & de rébellion, on jugea à propos de remettre le nom du Roi à la tête des édits, même lorſqu'ils étaient rendus contre les ordonnances poſitives du Roi. On établit des impôts ſur les importations & les exportations, des lettres de licence pour tous les articles exportés dans les places ennemies & des ſaufconduits pour être en ſûreté contre les armateurs de Hollande & de Zéelande. Ces différentes taxes furent d'un rapport ſi avantageux qu'elles ont ſubſiſté juſqu'à préſent, malgré les ſuites funeſtes qu'elles peuvent entraîner. Alors rien ne coutait pour ſecouer la tyrannie. On aimait mieux ſacrifier tout ce qu'on avait que de fournir le dixième.

Reyd. 9. 13.

La Friſe, la Gueldre & l'Overyſſel retombent au pouvoir des Eſpagnols.

Des évenemens, qui paraiſſaient devoir étouffer la révolte, n'avaient fait que l'affermir. Les villes de la Gueldre, de la Friſe, de l'Overyſſel, qui avaient épouſé le parti du Prince d'Orange, venaient toutes, à l'exception de Bommel, de ſe rendre à Fréderic de Tolede, fils du Duc d'Albe. La ville de Zutphen qui n'avait pas capitulé ſur le champ fut livrée au pillage; & les ſoldats y commirent les plus affreux excès. Ils firent main baſſe ſur

Bor. 301. 303. 304.

Novemb.

tout ce qu'ils rencontrerent, noyerent 1572.
une partie des habitans dans l'Yssel,
en chasserent un grand nombre tout
nuds hors de la ville, extorquerent d'énormes
rançons de ceux qui étaient
restés & violerent les femmes & les filles.
Le Comte de Berg avait préféré *Hooft VII.*
d'abandonner lâchement la Gueldre à 283.
la gloire périlleuse de défendre un païs,
qu'il n'avait sû ni fortifier contre l'ennemi,
ni défendre contre le pillage de
ses propres troupes. Le Seigneur de
Billi avait défait six mille hommes
du parti du Prince & le Comte de
Schouwenberg venait d'abandonner la
Frise au vainqueur.

Vers la fin du mois de Novembre, Sac de
le capitaine Romero marcha avec quatre Naarden.
cens hommes vers Naarden qui ne s'é- *Vig. ad*
tait pas rendue à la premiere sommation. *Hop.* 719.
Mais paraissant ému par les prieres des *Boxh. Th.*
Habitans, il leur promit, en leur tou- 343.
chant plusieurs fois dans la main, qu'il *Bor* 305.
épargnerait leurs vies & leurs biens. A- *Hooft.*286.
près que les Bourgeois l'eurent regalé *Tassis* 303.
avec sa troupe, il ordonna qu'ils se rassemblassent
tous sans armes dans une église,
pour prêter un nouveau serment *Decemb.*
à sa Majesté. Alors un Prêtre vint
leur annoncer de se préparer à la mort.
Ces infortunés furent tous, excepté
quatre qui se racheterent en promettant
une forte rançon, massacrés

1572. par les impitoyables Espagnols. L'église fut livrée aux flammes qui dévorerent les morts & les mourans. Ensuite, les monstres se répandent dans les maisons & s'abandonnent à tous les excès que leur suggere l'avarice, la cruauté & la débauche. Les hommes qu'ils y trouvent cachés sont enfilés l'un à l'autre avec de grandes épées, hachés en morceaux avec des couperets de boucherie ou fendus comme des poissons. On voyait les soldats féroces, on les voyait se renvoyer leurs victimes l'un à l'autre avec la pointe de leurs armes & insulter, avec un ris moqueur, à leurs tourmens. On dit qu'ils firent couler le sang des vieillards, & gouterent l'horrible plaisir de s'en abreuver. Ils massacrerent les malades dans leurs lits, violerent des filles au-dessous de treize ans, & des femmes enceintes; leur arracherent le fruit de leur sein, les pendirent par les mammelles. Lambert Hortensius, auteur de plusieurs histoires intéressantes & Recteur de l'Ecole Latine, ne fut sauvé que par les soins d'un jeune Espagnol qui avait été son disciple. Mais il eut la douleur de voir cinq personnes massacrées dans sa maison, entr'autres son fils auquel on arracha le cœur. Un Serrurier se défendit long-tems avec

une lame d'une main & un trépied de 1572.
l'autre: enfin, accablé par le nombre, il s'assit sur son trépied. Prêt à rendre le dernier soupir par l'épuisement & la perte de sang, le désespoir lui donna la force d'empoigner par la pointe, les sabres de deux Espagnols; & ceux-ci lui couperent tous les doigts en les lui arrachant. Il fut aussitôt mis à mort. On jetta son sang au visage de sa fille qui priait à genoux pour la vie de son pere. Après avoir tourmenté cruellement un autre pere de famille pour lui faire découvrir son argent, ils déshonorerent son épouse sous ses yeux, le massacrerent ensuite & pendirent la malheureuse femme par un pied, la tête en bas, les mains attachées derriere le dos, lierent auprès d'elle dans la même attitude son fils encore enfant. Il n'y eut que soixante Bourgeois qui conserverent la vie, quarante, en échappant par la fuite & vingt, en payant de fortes rançons. Pour comble d'horreur, on vit les Habitans de Muiden & de Weesp accourir au pillage de leurs voisins. On les vit insulter à ces malheureux par des chansons & des pasquinades. On brûla les maisons, on rasa les murs, on laissa les corps morts pendant près de trois semaines sans les inhumer. L'année suivante les privilèges, statuts &

1572. franchises de la ville furent déclarés abolis. Les suites de ces horribles excès furent très funestes aux auteurs. Ils s'imaginaient consterner les rebelles par la crainte d'une punition si effrayante; mais le ressentiment les affermit sans retour dans la révolte. Toutes les villes, qui tenaient pour le Prince, craignant plus de leur soumission que de leur résistance, résolurent unanimement de ne jamais traiter avec l'ennemi & de souffrir les dernieres extrêmités plutôt que de se rendre à des hommes si féroces & si perfides. Les Catholiques eux-mêmes, que les cruautés de la Mark commençaient à faire pancher pour le Duc, jurerent aux Espagnols une haine inplacable. Enfin les Hollandais qui avaient craint que leurs vaisseaux arrêtés tout-à-coup dans les glaces sur l'Y à l'embouchure du Zuiderzée, ne fussent détruits par l'ennemi, les virent heureusement dégagés par un dégel inespéré. Cet évenement, qui fut regardé comme un coup du ciel, ne contribua pas peu à relever leur courage.

Brandt.

Vaisseaux délivrés des glaces.

Bor 307. *Vel. Hoorn.* 354.

La ville de Haarlem refuse de se rendre aux Espagnols.

La ville de Haarlem fut ensuite la premiere qu'on somma de se rendre. Les membres de la Régence s'étant rassemblés, les uns representerent le carnage de Naarden, soutinrent qu'on ne pouvait se fier aux Espagnols, &

qu'il fallait réclamer le fecours du Prince. D'autres infinuerent qu'il ferait imprudent d'ôfer tenir tête au Monarque le plus puiffant de l'Europe, lorfque le Prince n'avait pû faire lever le fiège d'une feule ville. Ils voterent pour un accomodement; & leur avis l'emporta. Chriftophe van Schagen, Gentil-homme, & Adrien van Affenfeld, Penfionnaire de la ville, Théodoric de Fries furent envoyés à Amfterdam, pour négocier & demander un délai de quatre ou cinq jours, afin qu'on eût le tems de déliberer. Mais le Capitaine Wybout van Ripperda, Commandant de la ville pour le Prince, ayant eu vent de cette réfolution, appelle les Compagnies bourgeoifes & tous les citoyens au nouveau Doële: „ Souffrirez-vous, dit-il, que vos Magiftrats perfides, ofent à votre infçu, & contre le ferment folemnel qu'ils ont prêté, vous trahir en entrant en négociation avec les ennemis: Souffrirez-vous qu'on vous livre, comme de faibles agneaux à des tigres impitoyables? Mettez-vous devant les yeux les horreurs qu'ils ont exercés à Malines, à Zutphen & à Naarden. N'eft-il pas plus fûr & plus glorieux de maintenir votre liberté jufqu'au dernier foupir? Repondez". A ces mots, tous s'écrient qu'ils font réfolus de fe défendre jus-

1572.

Meteren.

Ampzing Haarl. 173.

Bor. VI. 308.

1570. qu'à la derniere goutte de leur sang. Ils jurent une haine implacable à l'Espagnol, ils font éclater leur fureur en brisant les images & convertissent les églises à l'usage du culte réformé. La garnison étant montée à trois à quatre mille hommes par les renforts que le Prince leur envoya, ils se portent à de nouveaux excès. Deux des trois députés, qui étaient revenus d'Amsterdam, sont arrêtés & transportés à Delft auprès du Prince, qui fit instruire leur procès. Assenfeld eut la tête tranchée; mais Schagen mourut dans la prison, des tortures qu'on lui avait fait subir. Le Prince d'Orange les fit condamner comme violateurs du serment qu'ils avaient prêté de ne faire aucune composition avec l'Espagnol. Les malheurs des tems paraissaient autoriser cette severité. Le Prince la jugea nécessaire pour empêcher ses partisans de se rendre à l'ennemi sous prétexte de négociations. Il envoya à Haarlem St. Aldegonde, qui changea la Magistrature: mais en stipulant que cet exemple ne tireroit point à conséquence. Enfin Théodorik de Vries ayant écrit à la nouvelle Régence de penser à obtenir grace, le porteur de la lettre fut pendu.

Petit. II. 238.

Bor. 308.

Ainsi n'attendant plus aucun quartier, les Habitans de Haarlem se pré-

parerent à une défense vigoureuse. 1572.
Mais l'instabilité des conseils ayant été cause qu'on n'avait pas pensé à percer à tems la digue de Sparendam, le fort de Sparendam fut emporté. Don Frédéric se vit en état de se présenter devant Haarlem le onze Décembre, avec une armée qui s'accrut peu-à-peu jusqu'à trente mille hommes, Espagnols, Allemands & Wallons. Haarlem se trouvait alors, à peu-près, la ville la plus faible de la Hollande. Mais, la Spaare qui baigne cette place & communique au Lac de Haarlem, mettait les Habitans à portée de se procurer facilement des secours d'hommes, de vivres & de munitions de guerre. Ils avaient trois cens Pionniers à leur service. Il se forma dans la ville une compagnie de trois cens femmes qui se signalerent par leurs travaux & leur courage. Elles combattaient avec les habits de leur sexe, sous la conduite d'une Veuve agée de 46 ans, nommée Kenauw Simons Hasselaar, d'une des meilleures familles du païs. En 1574, les Etats de Hollande & de Zéelande recompenserent cette héroïne, en lui donnant la recette d'un impôt sur les tourbes à Arnemuiden. Le Prince d'Orange entreprit encore de faire entrer dans la ville quinze Compagnies & quatre Cornettes, commandées par le

La ville attaquée & défendue.

Hooft 293. 316.

Valeur d'une compagnie de femmes.

Hol. Ref.

1572. Comte de la Mark; mais elles furent surprises & taillées en pièces. La Mark se sauva par la fuite. Les prisonniers n'obtinrent aucun quartier. La Mark ne put racheter le Capitaine Baptiste de Treves & fit, par répréfaille, pendre dix-neuf Espagnols qu'il avait offerts pour sa rançon.

Cruautés des deux partis.

Bor. VI. 315.

Enflé de ce succès, les Espagnols croyaient la ville prête à leur ouvrir ses portes. Ils tirerent dans un jour juqu'à six cens quatre vingt coups de canon, mais les assiégés réparaient non-seulement les brêches pendant la nuit; ils éleverent même une nouvelle muraille derriere l'ancienne. Les assiégeans frémissaient de voir qu'une conquête aussi
1573. riche, qu'ils avaient cru des plus faciles, leur coutât tant de sang. Ils furent plus heureux à tailler en pièces un nouveau détachement de deux mille hommes qui venait au secours de la place. Dans l'accès de leur fureur, ils couperent la tête au Capitaine Philippe de Koning, & la jetterent sur les remparts avec cette inscription : *Voilà celui qui devait vous délivrer avec deux mille hommes.* Les assiégés, outrés de dépit, vangerent cette atrocité par un crime encore plus affreux. Ils pendirent douze prisonniers Espagnols, en décapiterent onze & leurs têtes enfermées dans un baril furent roulés dans

la tranchée. On y lisait cette inscription : *Dix têtes pour le payement du denier-dix & la onzième pour les interêts dûs au Duc d'Albe.* Enfin la rigueur du froid, si excessif qu'on trouvait des sentinelles mortes en faction & les pertes que les Espagnols essuyaient à tous les assauts, commencerent à rebuter les principaux Officiers. Don Fréderic paraissait lui-même indécis. Si vous êtes assez lâche pour vouloir lever le siège, lui écrivit aussitôt le Duc d'Albe son pere, je me ferai transporter au camp tout malade que je suis, ou bien je vais appeller d'Espagne la Duchesse votre Mere, pour vous remplacer. Fréderic animé, par un tel reproche, s'opiniâtra à ce siège malgré les revers qu'il éprouva dans de nouvelles attaques. Enfin le dégel empêchant les assiégés de tirer des provisions par le moyen des traîneaux, ils se virent investis de tous côtés. Pour se procurer des nouvelles, ils s'aviserent d'un moyen dont les Romains s'étaient servis autrefois. Des Pigeons élevés à Haarlem furent portés hors de la ville. Dès qu'on lâchait ces étranges messagers, ils ne manquaient pas d'y diriger leur vol, & lorsqu'ils avaient le bonheur d'y entrer, on leur trouvait sous les aîles des billets où les nouvelles étaient écrites. Pendant

1573.

Le Duc d'Albe empêche son fils de lever le siège.

Pigeons employés pour messagers.

Ampz. 196.

1573. que les entreprises tentées pour faire lever le siège échouaient toutes; les sorties des assiégeans étaient presque toutes heureuses. Mais ils n'en retiraient que l'avantage d'affaiblir l'ennemi. S'étant rendus maîtres du Fort de Rustenbourg, on vit quelque tems leur bétail paître en sûreté hors des portes de Schalkwyk & de Spaarnewoud. La ville commençant à sentir les horreurs de la disette, on fixa la portion de pain que chacun devait consommer par jour. Quoiqu'elle n'eut pas droit de battre monnoye, la nécessité l'obligea de faire frapper quelques espèces d'argent auxquelles on assigna une valeur excessive. Le Prince d'Orange avait déjà donné l'exemple de cette innovation avec l'avis des États en haussant de sept à huit la valeur des espèces. La disette de farine & de poudre à canon devint si pressante qu'on imagina un moyen singulier pour s'en procurer. Des hommes, vêtus à la légere, avec des sacs attachés au col, deux pistolets à la ceinture & de longues perches à la main, allaient en chercher, en franchissant les fossés & les fondrieres, à travers les sentinelles ennemies. Tous ceux que les Espagnols pouvaient arrêter étaient pendus sans miséricorde à la vüe des remparts. Ces cruautés ne pouvaient

Sa situation des assiégés devient déplorable.

manquer d'aigrir les assiégés. Ils étaient, d'ailleurs, outrés de ce que les Espagnols avaient jetté dans la ville, avec une inscription insultante la tête d'un Capitaine, nommé Olivier, tué dans un combat livré sur le Diemerdyk. Dans leur fureur ils se saisirent de deux anciens Bourguemaîtres qu'on avait emprisonnés sur quelques soupçons, d'un de leurs concitoyens fait prisonnier au service de l'ennemi, de cinq soldats, d'un Prêtre & d'un jeune homme de quinze ans qu'ils pendirent tous à des potences dressées sur les remparts. L'Epouse & la fille d'un des Bourguemaîtres, qui n'avaient pas craint de le suivre pour l'exhorter à mourir avec courage, furent maltraitées par la populace & précipités dans les fossés où elles se noyerent. On imagina de braver les Espagnols, en trainant les statues des saints sur les remparts pour boucher les brêches faites par le canon ennemi. Et, pour comble d'insolence, les assiégés insulterent à la religion Romaine en se couvrant d'habits sacerdotaux, en formant des processions, où ils s'amusaient à outrager les images & à les couper en morceaux avec de grands éclats de rire & des railleries sanglantes. La défaite entiere de la flotte du Prince sur le lac ne put ralentir leur résistance féroce. Les horreurs de la plus cruelle famine

1573.

Contest.258.

1573. commencerent cependant à les faire murmurer. Après avoir comſommé tous leurs vivres, ils ſe virent réduits à faire du pain avec de la graîne de chenevis & de raves & de manger la chair des chevaux, des chiens & des chats. Et, vers les derniers jours, on les vit dévorer les cuirs & juſqu'aux ſemelles de ſouliers. Pluſieurs même, pâles, extenués, tombaient dans les rues, morts d'inanition. Ne pouvant plus tenir contre une ſi grande détreſſe, ils arborerent le drapeau noir ſur le rempart, ſe mutinerent, pillerent le Lombard & pluſieurs autres boutiques. Enfin, le dernier ſecours, que le Prince envoya pour les délivrer, ayant été taillé en pieces, ils prirent la réſolution déſeſpérée de s'ouvrir, les armes à la main, un paſſage au travers des ennemis. Mais, les enfans & les femmes, craignant d'être abandonnés, pouſſerent des ſanglots, des cris affreux. Il fut réſolu qu'on les placerait au centre & qu'on tenterait une ſortie générale. Alors, Fréderic craignit les effets du déſeſpoir de tant de braves gens & leur manda qu'ils pouvaient encore eſpérer des conditions favorables, s'ils rendaient la ville ſur le champ. Les Allemands furent les premiers à goûter cette propoſition: les Wallons héſiterent quel-

Affreuſe diſette.

Reddition de la ville.

que tems: enfin les Magiſtrats & les officiers accorderent que la ville ſe rendroit à diſcretion; mais que le pillage ſerait racheté, moyennant deux cens quarante mille florins. Ainſi finit ce ſiège mémorable qui avait duré près de ſept mois. Mais à peine les Eſpagnols furent introduits qu'ils enfraignirent la capitulation en courant au pillage. Enſuite on fit exécuter tous ceux qui, après s'être enfuis dans les troubles de 1566, étaient revenus dans la ville. Cinq bourreaux & leurs ſatellites furent employés pluſieurs jours à ces affreuſes exécutions. Et, pour abréger la durée de ces ſpectacles horribles, Fréderic en fit lier trois cens dos à dos qu'on jetta dans le Lac. Le brave Wybout de Ripperda, Lancelot de Brederode, Seigneur de Veenhuiſen, Jean de Duivenvoorde, Colonel de la Bourgeoiſie, un fils naturel du Cardinal de Granvelle, qui avait épouſé le parti des inſurgens & pluſieurs autres perſonnes diſtinguées, eurent la tête tranchée. Quant au reſte de la garniſon qui conſiſtait en dix-huit cens hommes, l'on compte que la moitié périt par la main du bourreau. On publia enſuite une amniſtie dont cinquante-ſept perſonnes furent exceptées.

1573.

13 *Juill.*

Il eſt tems de détourner les yeux de

1573. ces cataſtrophes horribles qui ſont toujours une preuve effrayante de la barbarie de ces tems infortunés. L'Eſpagnol avait bien des raiſons d'être irrité. Il avait perdu environ dix mille hommes que les maladies, la diſette, le froid & le fer des aſſiégeans lui avaient enlevés. L'illuſtre Grotius remarque avec raiſon que cette conquête, en épuiſant l'ennemi, lui fut plus pernicieuſe qu'utile. Elle laiſſa le tems aux autres Hollandais de reſpirer & de donner une forme & de la ſtabilité à leur république naiſſante. Ils penſerent qu'un ennemi qui avait eu tant de peine à vaincre, n'était pas invincible. Les Eſpagnols & leurs partiſans firent éclater une joie immodérée. A Utrecht on fit un Prince d'Orange de paille qui fut trainé avec ignominie, expoſé ſur la roue & livré aux flammes. A Amſterdam, les Moines qui avaient auparavant répréſenté le Duc d'Albe ſous les traits d'un Tyran, l'éleverent alors juſqu'aux cieux. Ils déclaient martyrs tous les Eſpagnols qui périſſaient dans cette guerre.

Perte étonnante des Eſpagnols.

Meteren.

Gr. Ann.

Uytenbogaarts Leven 357.

Pontan. Amſt. 58.

Pour adoucir les traits de ce tableau d'horreurs, l'hiſtoire nous fournit quelques exemples de tendreſſe & d'héroïſme. Un Eſpagnol, nommé Avalos di Guadalafara, rentrant dans les lignes, après une attaque, s'apperçut que ſon frere, avec lequel il était monté à l'aſſaut, lui man-

Exemple Héroïque de tendreſſe fraternelle.

Coneſtagio 268.

manquait. Alors, bravant tous les dangers, il retourne sur ses pas armé de son seul bouclier, descend dans le fossé, cherche son frere à travers un tas de cadavres & trouve qu'il respire encore quoique griévement blessé. Il met sur ses épaules ce dépôt précieux & le porte dans le camp après n'avoir reçu qu'un coup d'arquebuse. Heureusement les blessures de ces deux freres ne se trouverent pas mortelles. L'admiration que cet héroïsme excita fut cause qu'on prit d'eux un soin si particulier qu'ils furent bientôt rétablis. 1573.

Du côté des Hollandais, Pierre Hasselaar, neveu de la vaillante Kenauw, jeune homme de dix-huit ans, se signala par un trait courageux de patriotisme. Etant sorti de Haarlem en bâteau & trouvant, à son retour, son passage coupé, il se rendit à Leide, mais il ne put obtenir l'hospitalité chez un prédicant à qui sa mere avait rendu de grands services. N'ayant aucunes ressources pour subsister, il s'offrit pour porter à Haarlem des lettres importantes, enfermées dans une boëte de plomp. Il jura que, s'il se voyait prêt de tomber dans les mains de l'Espagnol, il jetterait les lettres dans l'eau &, de peur que les tourmens de la question ne lui arrachâssent le secret des depêches, qu'il se tuerait lui-même. Il exécu-

Trait courageux de Pierre Hasselaar.

Hooft. 312.

Mark fut encore accusé d'avoir fait enterrer un moine debout jusqu'au menton & que sa tête lui avait servi de but pour jouer au palet & à la boule. Les Etats, déjà irrités de ce que le Comte avait méprisé leurs ordres en plusieurs occasions, jugerent à propos de le faire arrêtter. Lorsqu'on lui reprocha ses cruautés, ce monstre se défendit par des récriminations: il soutint qu'il n'avait agi que par un zèle louable. La réforme étant la seule véritable religion, les Catholiques & surtout les ecclésiastiques étant sectateurs de l'Antechrist, & d'abominables idolâtres, qui ne croient pas devoir tenir parole à ceux qu'ils appellent hérétiques, d'ailleurs ennemis de Dieu, partisans de la tyrannie, c'était, selon lui, servir le ciel & la patrie que de les exterminer de la surface de la terre. La faiblesse du gouvernement empêchait de chatier ces barbares excès que les malheurs des tems semblaient avoir légitimés. On n'osa punir un homme qui se vantait, après Dieu, d'avoir délivré le païs de la tyrannie Espagnole. On le relâcha, mais ensuite, soupçonné de tramer quelque mauvais dessein, il fut arrêtté une seconde fois. Il trouva le moyen de s'échapper. Mais comme cet esprit remuant donnait de nouveaux sujets d'inquiétude, on le fit sortir du païs. Il se retira à Lie-

1573.

Petit. II. 255.

Bor VI. 312.

1573. ge où, trois où quatre ans après, il mourut, les uns disent de poison, d'autres, de la morsure d'un chien enragé.

Entreprises des Royalistes pour se saisir du Prince.

La nouvelle de ces devisions fit soupçonner à l'ennemi que les Etats n'étaient pas contens du Prince d'Orange. On surprit même une lettre que le Comte de Bossu écrivait à un Bourguemaître de Delft qui avait arrêtté la Mark, pour l'engager à se saisir du Prince & à le livrer. Le Bourguemaître protesta de son innocence, allégua qu'il n'était pas le maître de la plume du Comte, mais, ayant refusé de faire tomber Bossu dans le même piège, le Prince d'Orange le fit garder quelque tems à vuë dans sa maison.

Etat de la West-Frise.

Bor. VI, 318.

En West-Frise, on se répandait en plaintes ameres contre les troupes du Prince, qui se livraient à des excès révoltans. Le Capitaine Michel Krok, accusé déjà de plusieurs forfaits, venait, dans un accès d'ivresse de massacrer un Prêtre, après lui avoir coupé le nez & les oreilles & l'avoir trainé à la queue de son cheval. Un pareil attentat ne pouvait rester impuni. Sonoy fit arrêter le coupable & lui fit trancher la tête dans la cour du château de Schagen. Un exemple semblab'e était nécessaire pour ranimer la confiance des West-Frisons.

Ib. 328.

Depuis la prise de Haarlem; ils abandonnaient en foule leur malheu-

reuse Patrie. Les affaires étaient dans un état si déplorable que Sonoy écrivit au Prince d'Orange qu'on ne pouvait espérer de les rétablir sans le secours d'une puissance étrangere. Le Prince ne lui répondit qu'en l'exhortant pieusement à compter sur le secours du Roi des Rois dont il défendait la cause. Rien n'était plus nécessaire que de ménager les Catholiques. Peu s'en était fallu qu'après la prise de Haarlem ils n'introduisissent garnison Espagnole dans Alkmaar. Elle était déjà dans les Faux-bourgs au nombre de deux mille trois cens hommes, lorsque Florent de Teilingen, Bourguemaître, fit entrer par une autre porte les troupes du Prince qui la chasserent. Cette petite ville se défendit contre les Espagnols avec cette bravoure qu'inspire le désespoir. Les Bourgeois seconderent la garnison. Les sorties les plus heureuses, les assauts le plus vigoureusement repoussés, furent dûs à leur valeur. Tranquilles sur la brêche, on les voyait donner & recevoir la mort sans sortir de leurs postes. Tout fut alors soldat. Femmes, enfans, vieillards, faisaient pleuvoir sur les assaillans de la poix, de l'eau bouillante, de la chaux vive, du plomp fondu & d'autres matieres embrasées. Les pertes que les Espagnols essuyerent com-

1573.

Juillet.

Les Royalistes repoussés devant Alkmaar.

Bor. 328. 331.

vers, ayant entrepris le jetter des vivres dans Middelbourg, fut, à la hauteur de Walcheren, attaqué par les Zéelandais qui détruisirent la plus grande partie de sa flotte. Deux descentes malheureuses en Flandre, dans une desquelles l'intrépide De Ryk fut fait prisonnier, ne purent leur empêcher de former d'autres entreprises. Ils s'emparerent du château de Rammekens. Sous la conduite du Sieur Poyet, Protestant Français, ils surprirent l'importante ville de Geertruidenberg Draak, qui la tenait par les Espagnols, n'eut que le tems de se sauver, en se jettant dans les fossés par une fenêtre de derriere. C'est son avarice, c'est son insolence qui avaient engagé les habitans à nouer les intelligences qui firent tomber la ville au pouvoir du Prince. Les soldats, farouches & cruels, abuserent de leur succès. Ils tuerent un Prêtre, pendirent un Religieux & quelques jours après ils massacrerent l'infortuné Tseeraarts que le Prince avait nommé Commandant du fort & qui voulait leur empêcher de briser les images. Les plus coupables furent condamnés à mort & leur compagnie fut cassée.

1573.

Ils surprennent Geertruidenberg.

Petit. II. 266.
Bor. 336.

Enfin, sur le Zuiderzée, le onze Octobre, la flotte de insurgens, au nombre de vingt quatre voiles, sous la conduite de Corneille Dirkszoon de

Remportent une victoire sur le Zuiderzée.

1573 Monnikendam combattit la flotte Royale, forte de trente vaisseaux & commandée par le Comte Bossu. Ils s'y distinguerent par des traits de bravoure inouis. Dirkszoon ayant, avant l'engagement, reçu des lettres qui lui promettaient un renfort s'il voulait attendre, les jetta dans le feu &, sans les avoir communiquées, fondit sur l'ennemi. La victoire fut disputée plus de vingt-quatre heures. On vit Jean Haring de Hoorn s'élancer sur le vaisseau de Bossu, s'élever jusqu'au pavillon qu'il avait déjà arraché, lorsqu'en descendant il fut tué d'un coup de feu. Le Vaisseau-Amiral nommé l'Inquisition fut poussé sur un banc de sable, six autres furent enlevés; le Comte de Bossu se vit lui meme obligé de se rendre. On le garda trois ans entiers dans la maison des Orphelins à Hoorn. Les autres prisonniers, au nombre de trois cens, furent en grande partie échangés contre ceux que les Espagnols avaient faits. Les Hollandais, s'écriait alors Chiappin Vitelli, quand le Roi leur a demandé des subsides & quelques vaisseaux, ont rempli la cour de plaintes ameres, en se répresentant comme réduits à la derniere pauvreté. Mais, quand il s'agit de le combattre, ils trouvent moyen d'équipper une flotte capable de détruire toute la marine

Bor. 331.

Hooft.

Conestag.

royale. Cet Italien ne confidérait pas 1573.
que l'efprit de patriotifme & de liberté
trouve des reffources incroyables contre
la tyrannie pendant que les moindres
demandes de celle-ci paraiffent toujours
accablantes.

La joie des infurgens fut bientôt empoifonnée par la perte de la Haye, de Maaslandfluis & par la prife du Sieur de Ste Aldegonde. Le Prince d'Orange, craignant pour les jours d'une tête auffi précieufe pour lui qu'odieufe aux Efpagnols, jura fur le champ qu'il traiterait Boffu, comme St. Aldegonde ferait traité.

Les Royaliftes s'emparent de la Haye: St. Aldegonde tombe entre leurs mains.

Bor. 348.

Le Duc d'Albe vit alors qu'il ne pouvait pas toujours fe livrer à fa cruauté naturelle. Son crédit baiffait à vuë d'œil. A Amfterdam où il faifait fon féjour depuis quelque tems, les principaux Royaliftes qui étalaient fon portrait dans leurs plus beaux appartemens l'avaient déjà relégué dans les endroits les plus hideux. Enfin craignant une émeute à caufe des dettes énormes qu'il avait contractées dans cette ville, il fit publier à fon de trompe que fes créanciers euffent à fe préfenter le lendemain à fon hôtel. Mais il fe déroba pendant la nuit fans avoir payé perfonne. Cette banqueroute fcandaleufe réduifit plufieurs familles à la mendicité.

Banqueroute du Duc d'Albe à Amfterdam.

Hooft 339

Meteren.

30. *Octob*

1573. Il avait convoqué les Etats généraux pour avoir de l'argent, mais n'en avait rien pû obtenir. Les Etats de Hollande avaient ôfé leur écrire, qu'il vaudrait beaucoup mieux que tous les Païsbas fe réuniffent pour chaffer les tyrans & les étrangers. Dans cette lettre qui fut imprimée, ils reconnaiffent Philippe pour leur Maître légitime. Conjointement avec le Prince d'Orange & les Etats de Zéelande, ils publierent encore une Requête adreffée au Roy. " Ils n'ont, difent-ils, pris les armes que contre un tyran qui a fait couler le fang le plus illuftre des Païs-bas, qui furpaffe en cruauté Phalaris, Néron, Hérode, Pharaon & contre fes gens de guerre, qui ont détruit des villes entieres, ruiné le commerce, foulé aux pieds les droits les plus facrés, maffacré des milliers d'habitans de la maniere la plus barbare & exercé fur les femmes des outrages qui font frémir. Ils fupplient fa Majefté à qui Dieu a mis la couronne fur la tête de les délivrer au plutôt du Duc & de fes fatellites. Ils prennent toutes les puiffances chrétiennes à témoin qu'ils n'ont pris les armes que contre des Officiers perfides qui ont abufé du nom du Roi.". Ces déclamations violentes & la nouvelle qu'un convoy de cinquante mille livres de poudres avait été brûlé en Allemagne dégouterent le Duc

Accufations formées contre le Duc.

Bor. VI. 338.

B. 349.

d'Albe du gouvernement. Il commençait à appréhender que tous ses lauriers ne fussent flétris par de nouveaux revers. Il sollicita son rappel avec instance & vint lui-même au devant de Don Louis de Requesens que Philippe avait nommé pour le remplacer. Craignant qu'il ne reparât le mal qu'il avait fait en adoptant d'autres mesures, il commença par lui insinuer que les peuples des Païs-bas étaient tous des rébelles, des hérétiques & les gens en place des ignorans ou des traîtres. Il partit de Bruxelles le 18 du mois de Novembre, avec Don Frederic, son fils. Il traversa la Lorraine, la Franche-Comté, la Savoye & la Lombardie &, s'étant embarqué à Gênes, il se rendit en Espagne. Philippe, suivant sa coutume, lui fit un accueil favorable. Il fut cependant, peu de tems après, mis en prison pour avoir engagé son fils à tromper une Dame de la cour, pour en épouser une autre. Mais à la mort de Sébastien, dernier Roi de Portugal, il fut élargi & mis à la tête de l'armée Espagnole qui conquit ce Royaume. Il vécut jusqu'au 12 Décembre 1582, âgé de 74 ans. Le Duc d'Albe fut, sans contredit, un des plus grands Généraux de son siècle. Il donnait tout à la prudence & rien à la fortune. Mais ne connaissant aucun milieu entre le pouvoir arbitraire & l'o-

1573.

Don Louis de Requesens vient remplacer le Duc d'Albe.

Bor. VII. 2.

Vig. Comm. 317.

Ferreras.

Caractere du Duc d'Albe.

1573. béissance passive, & ne sachant employer dans le gouvernement que le despotisme de la discipline militaire, sa politique fausse & cruelle lui fit commettre des erreurs qui causerent à Philippe un tort irreparable. Tout sanguinaire qu'il était, il est difficile de croire qu'il se soit vanté d'avoir, dans l'espace de six ans, fait périr dix-huit mille personnes par la main du bourreau. Cependant, l'infâme Vargas, qui s'était aussi retiré en Espagne, soutenait que l'on ne perdait les Païs-bas que par un excès d'indulgence. Le nom du Duc d'Albe est resté en éxecration dans les Païs-bas: son nom y est encore le synonime de la cruauté.

Meurs. Aur. Meteren.

Commencement du gouvernement de Requesens.

Son successeur trouva les troupes non payées, les coffres épuisés & la guerre la plus difficile contre la Hollande & la Zéelande où la haine contre l'Espagnol avait fait des soldats de tous les habitans. Mais pour concilier à Requesens la confiance des peuples, on le répréssentait comme un Seigneur doublement recommandable par sa sagesse & sa bonté. Le Roi, ne pouvant plus douter des suites fatales de l'administration précédente, l'avait choisi pour que sa réputation de douceur préparât les esprits à rentrer dans l'obéissance. Et pour montrer combien les nouvelles mesures étaient différentes des anciennes, Requesens commen-

Vigl. ad Hop. 773.

Bor. VII. 3.

ça par faire abattre l'insolente statue 1573.
qui avait rendu le Duc d'Albe si odieux.
Mais les insurgens, malgré les protestations de fidélité qu'ils venaient de faire au Roi, n'avaient garde de se laisser prendre au mot. Quand une nation a fait tant que de briser un joug qui lui pesait depuis long-tems on a beau le rendre plus léger, rien n'est plus difficile que de le lui imposer de nouveau.

Au contraire elle s'était tournée 1574.
sur l'offensive. Elle avait déjà porté tous ses efforts contre Middelbourg. Requesens, non moins jaloux de conserver cette ville, fit équipper deux flottes. Celle que Glimès & Romero devaient conduire à Middelbourg par l'embouchure orientale de l'Escaut, fut entierement défaite par les Zéelandais que commandait l'Amiral Boisot. Les vainqueurs ne firent quartier à personne. On dit qu'ils jetterent à la mer jusqu'a douze cens Espagnols. Ils les précipirerent avec tant d'acharnement qu'ils ne penserent pas à arracher les colliers d'or que plusieurs Officiers portaient au cou. Glimès périt dans l'action. Romero n'échappa qu'en se sauvant à la nage, & d'Avila, qui s'était déjà approché de Flissingue, ne pensa qu'à se retirer à Anvers. Le Prince, qui s'était rendu en Zéelande, voyant que Middelbourg réduite à la plus cruel-

Bataille navale gagnée par les Zéelandais.

Hooft. Satisf. der stad Goes. 190.

Ib. 185.

Reddition de Middelbourg.

1574. le disette ne pouvait tenir long tems, la somma de se rendre à discrétion. Mondragone, qui la commandait, déclara hautement qu'il aimerait mieux mettre le feu aux quatre coins de la ville & périr l'épée à la main. Le Prince qui connaissait la valeur intrépide de cet Officier lui permit alors de se retirer à la tête de la garnison avec armes & bagages. Mais on lui fit jurer que, s'il ne pouvait faire délivrer St. Aldegonde, de Ryk, & trois autres, il reviendrait se constituer prisonnier. Ce ne fut qu'avec bien de la peine qu'il obtint la liberté de De Ryk. Aldegonde ne fut relâché que huit mois après; lorsque De Ryk eut la hardiesse de se rendre à la cour pour sommer Mondragone de sa parole. Arnemuiden s'étant rendue en même tems fut ceinte de murs & mise au rang des villes. L'Ile de Walcheren se trouvant toute entiere au pouvoir du Prince, il publia quelques nouveaux réglemens pour la Zéelande. Il conféra à Veere & Flissingue le droit de ne dépendre que de la jurisdiction immédiate du Comte, leur assigna le bailliage des deux tiers de l'Ile qui furent ôtés à Middelbourg & leur assura l'entrée dans les Etats dont ils paraissent avoir joui depuis leur défection. On observe que l'ordonnance qu'il publia relativement aux Gouverneurs & membres

Vad. Hist. VI. 462. Bor. VII. 4 Meteren.

Hooft. 350. 397.

Hist. der Satisf. Goes, 91.

Verkl. der Unie van Utrecht, III. 209.

du Conseil de Zéelande fut conclue d'après un ordre exprès des Magistrats, des Conseillers & des Compagnies Bourgeoises de ces villes. 1574.

Devenu maître de la mer, le Prince tenta de surprendre Anvers; mais les intelligences qu'il y avait pratiquées furent éventées. Les Royalistes ne furent pas plus heureux dans une entreprise semblatre qu'ils avaient formée sur Gouda.

Entreprises échouées.

Bor. VII. 1.

Ne pouvant obtenir que des paroles de la Reine d'Angleterre dont il avait imploré le secours même en lui envoyant une ambassade, le Prince avait eu recours à Charles IX. Il avait lieu de se défier de ce Roi fanatique; mais bien instruit que le massacre de la S. Barthelemi, loin d'avoir terrassé les Protestans français, les avait rendus plus redoutables, & que Charles avait des griefs violens contre le Roi d'Espagne, il ne craignit pas de s'addresser à lui pour avoir trois cens mille florins. Le Comte Louis, son frere, avait déjà offert à ce Monarque la Hollande, la Zéelande, & toutes les villes qu'on enleverait aux Espagnols. Il avait ensuite promi de travailler à faire proclamer le Duc d'Alençon, protecteur des Païs-bas; mais la mort de Charles IX rompit la suite de ces négociations.

Négociations du Prince d'Orange.

Bor. VI. 310.

Meteren.

Thuan. 901.

Cependant, le Comte tira de la France une somme suffisante pour lever une armée de six mille hommes de pied, &

Le Comte Louis vaincu &

1574. de trois mille chevaux. Il filait déjà le long de la Meuse pour se joindre au Prince d'Orange, son frere, qui se trouvait dans le fort de Bommel. Mais l'armée Espagnole, sous la conduite de Sanchio d'Avila, soldat de fortune, s'avança à grandes journées, lui coupa le passage & le força à un engagement sur la bruyère de *Mook*, près de Nimègue. La victoire ne fut pas long-tems indécise. Des soldats rassemblés au hazard, sans expérience & sans discipline, ne purent tenir contre les vieilles bandes Espagnoles accoutumées à saisir, à exécuter avec précision toutes les manœuvres qui leur étaient prescrites. Ils furent entierement défaits. Le Comte Louis périt sur le champ de bataille avec Henri, son frere, & Christophe Frederic, fils de l'Electeur Palatin. Le Prince semblait avoir prévu le malheur de ses freres. Il s'était écrié à la nouvelle que le Comte volait à son secours. *Que n'est-il à cent lieues d'ici.* Louis fut universellement regretté, pour sa valeur qui le faisait regarder comme le bras droit de son frere, pour son éloquence, ses sentimens élevés, & son affabilité qui lui gagnaient tous les cœurs. Mais les revers qu'il éssuya, presque dans toutes ses entreprises, semblent montrer qu'il avait plus de bravoure que de prudence.

tué à Mook.

Ib. 968. *Vigl. ad Hopp.* 798. 803.

Walf. 202.

Thuan.

Le Prince d'Orange, qui venait de se retirer en Hollande, tremblait pour les suites de cette catastrophe, lorsque, heureusement pour lui, les soldats vainqueurs se mutinerent sur le champ de bataille. Au lieu de profiter de la terreur que leur victoire venait de répandre au loin, ils demandent à grands cris qu'on leur paye les arrérages de trois ans qu'on leur devait. D'Avila leur Général se dérobe à leur courroux par la fuite. Ils déposent leurs anciens Officiers, en créent de nouveaux &, sans s'écarter d'une discipline rigoureuse, ils marchent droit à Anvers. Ils commencent par y piller l'hôtel du Seigneur de Champigny, Commandant de la place & frere du Cardinal de Granvelle. Ils se distribuent ensuite dans les maisons les plus riches, y vivent à discrétion & se répandent pendant la nuit dans les rues en frappant aux portes & poussant des hurlemens si affreux qu'un effroi mortel s'empara de tous les habitans & que plusieurs femmes enceintes accoucherent avant terme. Un Jésuite Espagnol voulut leur représenter combien leur conduite était irréguliere, combien ils étaient coupables d'avoir causé la mort de plusieurs de ces femmes, & celle de leurs fruits. Ils lui crierent qu'il eut à leur compter leur argent, dont ils

1574.

Mutinerie des soldats Espagnols.

Meteren.

Ib. 102.

1574. avaient plus besoin que de conseil & le forcerent au silence par le bruit de leurs tambours. Cette sédition dura plusieurs jours. Pour se dérober à la denomination flétrissante de mutins, ils formerent une espèce de République militaire aux loix de laquelle ils se conformerent toutes les fois qu'ils se révolterent dans la suite. Ils se choisirent un chef qu'ils nommerent l'Elu, & lui donnerent plusieurs conseillers. Le jeu, le blasphême, le vol, l'ivresse, le commerce des femmes perdues, les querelles, les dettes imprudentes & tous les excès de cette espèce qu'on tolére dans les gouvernemens les mieux réglés, leur étaient interdits, sous les plus grandes peines. Ils firent élever un gibet sur la place pour quiconque ferait coupable d'un larcin. Ils y dresserent un autel & jurerent, au milieu de la Messe, entre les mains de leur Aumonier, de n'écouter aucune proposition, avant d'avoir touché la somme entiere qui leur était due. On ne put les fléchir qu'en leur avançant quatre cens mille florins, & le reste de la paye en draps.

Bentiv. trad. de M. Loiseau. II. 32.

Meteren. 103.

Les Zéelandais s'emparent de leur flotte.

Les vaisseaux Espagnols auxquels on avait fait prendre le large dans l'Escaut de peur que les séditieux ne s'en emparassent, tomberent entre les mains des Zéelandais. Ils étaient destinés à ravir

l'empire de la mer aux insurgens. Un armement formidable qu'on préparait en diligence en Espagne devait les joindre, mais on fut obligé d'y renoncer, à cause d'une maladie épidemique qui fit périr la plus grande partie de l'équipage. Enfin les Royalistes virent échouer plusieurs entreprises qu'ils avaient formées sur Delft, Medenblik, & dans le Waterland. Ils s'emparerent, cependant, de Woudrichem, de Leerdam & d'Asperen.

1574.

Vigl. ad Hop. 733. 812.

Bor.

Le succès des entreprises militaires étant trop incertain, Requesens eut recours à d'autres voies pour réduire les insurgens. Il commença par faire publier une amnistie dont peu de personnes étaient exclues. Pour rentrer en grace il n'était question que d'aller à confesse & de rentrer dans le giron de l'église. Mais outre que cette derniere clause en excluait le grand nombre de ceux qui étaient attachés opiniâtrément aux principes de la réforme, Philippe & ses Espagnols avaient inspiré trop de défiance, pour qu'on osât se fier à leur clémence. Requesens ne laissa pas d'entamer des négociations secretes avec les Etats de Hollande, assemblés à Rotterdam. Leurs préliminaires furent que les troupes étrangeres sortiraient du païs & que l'administration serait déférée aux Etats généraux, légitimement convoqués.

Amnistie générale.

Bor. 27. 29.

Négociations.

Bor. 14. 25. 29. 43.

1574. Ainsi quoique Aldegonde, après avoir laissé une caution suffisante, se fût rendu auprès du Prince pour négocier cet accommodement, les difficultés se multiplierent si fort de part & d'autre qu'on fût obligé d'y renoncer.

Siège de Leide.

Requesens ne pensa plus qu'à pousser avec vigueur le siège de Leide. Les Royalistes avaient déjà investi cette place après la levée de celui d'Alkmaar; & ne l'avaient abandonnée, que pour marcher contre le Comte Louis. Ils rentrerent dans leurs tranchées le 26 May, sous la conduite de Don Francisco Baldès. Pour occuper toutes les avenues, ils éleverent jusqu'à soixante deux redoutes. En bloquant la ville de tous côtés, ils pensaient la réduire par la famine. Les funestes assauts qu'ils avaient livrés aux sièges de Haarlem & d'Alkmaar, leur avaient ôté l'envie d'en hazarder d'autres.

Oorspr. Beschr. der Beleg. v. Leiden.

État de la ville.

Par une négligence inconcevable, les Habitans, que le premier siège devait avoir instruits des desseins des Royalistes sur leur ville, n'avaient pas encore pensé à se pourvoir de vivres. Ainsi, le siège durait à peine un mois, qu'ils se virent obligés d'en restreindre la consommation. Dirk de Bronkhorst commandait dans la ville. Elle n'avait pour défenseurs que quelques picoreurs & cinq compagnies de Bourgeois. A-

près la mort d'André Allertszoon tué dans une sortie, le commandement des milices fut déféré à Jean Douza ou Van der Does, Seigneur de Noordwyk, qui s'est rendu aussi recommandable à ses compatriotes par sa valeur que célèbre dans la République des lettres par des poëmes marqués au coin du génie. 1574.

Les Royalistes commencerent par s'assurer de la Haye. Ils attaquerent ensuite le fort de Valkenburg. Cinq compagnies Anglaises que le Prince y avait envoyées sous la conduite d'Eduard Chester, s'enfuirent, sans avoir opposé la moindre défense, sous les murs de Leide. Mais, les Habitans, outrés d'une lâcheté si grande & soupçonnant leur fidélité, refuserent de leur ouvrir les portes. Les Anglais coururent aussitôt s'engager sous les drapeaux de l'Espagnol. Cette retraite fut utile aux assiégés. N'ayant à combattre que contre la famine, ils se virent en état de faire une plus longue résistance que s'ils eussent dû partager la petite quantité de leurs vivres à une nombreuse garnison. Ils promirent au Prince d'attendre encore trois mois. " Nous aimons mieux, disaient-ils, *Voir nos corps maigrir que nos têtes s'enfler sous l'oppression des Espagnols.* Qu'on empêche seulement aux Habitans de Delft, de Rotterdam & de Gouda, de fournir

Dispositions des assiégeans.

Courage des assiégés.

Ib. 61.

1574. des provisions à l'ennemi." Quelques transfuges les solliciterent de se rendre sous les promesses les plus brillantes de part de l'Espagnol. Ils ne leur répondirent que par ce vers célébre tiré des Distiques de Caton :

Fistula dulce canit, volucrem dum decipit auceps.

C'est par des sons flatteurs que l'oiseleur trompe l'oiseau.

On fait percer les digues.

Deux mois s'étaient écoulés, & l'on n'avait pas encore imaginé un expédient pour chasser les Espagnols. Enchanté de la résistance courageuse des assiégés & regardant comme une affaire de la derniere importance d'arracher cette conquête aux Espagnols, le Prince d'Orange propose alors aux Etats un coup de désespoir. *Païs gaté vaut mieux*, disait-on, *que païs perdu.* Avec leur avis, il fit couper les digues de l'Yssel & celles de la Meuse en plusieurs endroits différens. Sur ces entrefaites, il fut attaqué d'une maladie si dangereuse que les ennemis, croyant trop facilement ce qu'ils souhaitaient, répandirent partout le bruit de sa mort. Ses domestiques même le crurent atteint d'une maladie contagieuse & n'osaient l'approcher. Les Zéelandais avaient déjà écrit

aux Etats de Hollande de penser à se pourvoir d'*un Chef habile & d'un Prince chrétien.* Sa défaillance était extrême. Mais à la nouvelle que Leide n'était pas encore rendue, on vit ses sens se ranimer & bientôt sa santé fut entiérement rétablie. 1574. *Holl. Ref.*

Au commencement du mois de Septembre, Boisot & Willemszoon amenerent de Zéelande les troupes qui devaient joindre la flotte Hollandaise, destinée à faire lever le siège, en profitant de l'inondation. Les Matelots Zéelandais offraient un spectacle non moins affreux qu'attendrissant. Aux uns, il manquait une jambe, aux autres un bras, un pied & la plupart avaient le visage defiguré par les glorieuses cicatrices qu'ils avaient reçues dans les derniers combats. Ils portaient sur leur bonnet un croissant avec cette inscription, *plutôt Turc que Papiste.* Ils commencerent par chasser les Espagnols qui voulaient empêcher qu'on ne perçât la digue intérieure qui sépare le Rhinland & le Delfland. On vit, dans ce combat, un trait frappant de ce caractere cruel & féroce, fruit de la haine nationale & religieuse que nul autre peuple des Païs-bas ne porta aussi loin que les Zéelandais. Un Matelot de cette nation qui venait de terrasser un Espagnol, lui arracha le cœur tandis qu'il respirait encore. Après y avoir

Les Zéelandais au secours de Leide.

1574. porté la dent avec une espèce de fureur, il le jetta aux chiens en disant : *il est trop amer.* Les insulaires sentiraient-ils donc plus fortement que les autres nations la fureur qu'inspire la passion de la liberté? Pour que la flotte pût avancer, on attendait un vent de Nord-ouest ordinairement redouté, mais alors désiré avec la plus grande impatience. Les assiégés prenaient courage en découvrant dans le lointain les pavillons & les voiles de la flotte qui devait les délivrer, mais leur espoir s'évanouïssait en considérant que le vent l'empêchait d'avancer. Boisot venait d'écrire au Prince que, sans un coup du ciel, son projet ne pouvait réussir, les Espagnols criaient aux assiégés qu'on aurait plutôt arraché la lune avec les dents qu'effectué la délivrance de la ville.

Cependant, les Habitans éprouvant les horreurs de la plus cruelle famine, on permit à quinze malheureux faméliques de s'en aller. Mais les Espagnols les repousserent dans la ville, après avoir dépouillé les uns, & fendu les vêtemens des autres jusqu'au nombril. Après la mort du Commandant Bronkhorst dont l'air rude & farouche, la justice austere & impitoyable, avaient contenu les Habitans affamés ou mal-intentionnés, ceux-ci ne sentant plus le frein qui les avaient retenus, éclaterent contre le corps de

des Magiſtrats. Il avait, diſaient-ils, commis de trop grands larcins, pour pouvoir ſe fier aux propoſitions favorables offertes par le Général Eſpagnol. Enſuite ils demanderent des vivres avec des cris tumultueux. Quelques uns de ces furieux vinrent, pour le même deſſein, aſſiéger la porte du Bourguemaitre, Pierre Adriaanszoon van der Werf. „ J'ai, leur dit alors ce généreux citoyen, prêté un ſerment ſolemnel de ne faire aucun accomodement avec les ennemis de la patrie, & je ſuis réſolu de ne point le violer. Vos maux me pénêtrent de douleur; je ne puis les ſoulager, puiſque je les éprouve moi même. Mais, écoutez. Si ma mort peut contribuer à prolonger vos jours, voici mon corps: prenez le; coupez le par morceaux & qu'il vous ſerve de nourriture." Ce diſcours où ſe peint toute l'énergie d'une âme, enflammée par le patriotiſme & la liberté, couvrit de honte les ſéditieux. Ils s'en retournent le front baiſſé, ſans proférer un ſeul mot. C'eſt ainſi qu'échouerent les complots de pluſieurs habitans que la neceſſité avait vendus à l'ennemi. Ce trait d'héroïſme ranima tous les citoyens. On les vit courir ſur les remparts & crier aux Eſpagnols qui les avaient ſollicités de ſe rendre qu'ils ſe mangeraient plutôt la main gauche &

1574.

La populace calmée par un trait héroïque.

Hooft. Meteren.

1574. que la droite leur servirait à se défendre, ou à mettre le feu à la ville pour s'enterrer sous ses débris avec leurs familles. Leur courage était aiguillonné par les exhortations de leurs femmes qui redoutaient moins la famine que le déshonneur.

Affreuse disette des assiégés.

Ils éprouvaient cependant tout ce que la disette a de plus affreux. Vers les derniers jours, on en trouvait un grand nombre qui, de sept semaines, n'avaient goûté de pain. La chair des chevaux, des chiens & des chats étaient des mets délicieux. Le menu peuple fut réduit à dévorer les cuirs hachés, les peaux de poisson sec, des os ramassés dans les rues, du sang caillé retiré des égouts, des feuilles d'arbres, enfin tout ce qu'un besoin aveugle & furieux peut imaginer de plus dégoutant. Les femmes en couche n'avaient qu'une demie livre de biscuit par jour : on voyait celles qui étaient enceintes se consumer & périr de besoin. On faisait sucer aux enfans à la mammelle des boyaux de cheval : on les voyait quelquefois expirer, avec leur mere, sur un sein desséché qui ne rendait plus que du sang. Cette affreuse détresse ne tarda pas à faire couler la corruption dans le sang ; & la peste enleva jusqu'à six mille habitans. Pour comble d'horreur ceux qui traînaient encore une vie languissante, n'avaient pas

la force d'enterrer leurs concitoyens: leurs genoux ployaient sous le faix & quelquefois ils tombaient morts dans la même fosse. Les sentinelles étaient réduites à cinq hommes qui ne trouvaient, souvent, en retournant le matin auprès de leurs femmes & de leurs enfans, que des restes inanimés. 1574.

Dans cet état d'horreur, où Leide n'était plus défendue que par des squelettes pâles & languissans, il n'est pas douteux que les Espagnols n'eussent emporté la ville à la premiere attaque. On assure que Baldès ne fut retenu de tenter un assaut que par un évenement singulier. Il soupait la veille à la Haye avec une Hollandaise, fille d'un Ex-conseiller de Charles-Quint, nommée Magdeleine Moons, qu'il aimait éperdûment. Mais, la voyant plongée dans une mélancholie profonde & tremblante pour les parens & les amis qu'elle avait dans cette ville, il renonça à son projet par une complaisance analogue à la galanterie Espagnole de ce tems-là. D'ailleurs, il ne doutait pas que la disette ne fît, sans coup férir & sans rien exposer, tomber la ville entre ses mains.

Une Hollandaise sauve la ville en empêchant l'assaut.

Oorspr. 94.

Mais, dans le tems qu'il se flattait le plus & qu'un morne désespoir s'était déjà emparé des assiégés, tout à coup s'éleve du Nord-Ouest une tempête qui pousse les vagues dans les campagnes.

La crûe des eaux fait lever de siège.

1574. Les Espagnols tremblent d'être submergés par les eaux, accablés par les vaisseaux qui s'avançaient & par les assiégés qui devaient faire une sortie. Ils ne peuvent se défendre d'une terreur panique. Un pan de murs de soixante verges qui s'écroula dans la même nuit avec fracas, & qui leur aurait facilité la prise de la ville, ne sert qu'à redoubler leur effroi. Ils jettent leur canon dans le Vliet & se dérobent, sans bruit, avant le jour. C'est ainsi que Leide fut délivrée le 3 Octobre après un siège de quatre mois & demi ou de 129 jours.

C'était un spectacle touchant de voir, avec quelles démonstrations de joie, les Habitans se précipitaient au devant de la troupe du généreux Boisot. Mais, l'avidité avec laquelle ils dévoraient les alimens qui leur étaient jettés, fut fatale à plusieurs & rendit les autres plus prudens. Toute la ville retentissait de ce cri : *Leide est délivrée ! Leide est délivrée ! Dieu soit béni !* Ils se rendent dans le temple, pour acquitter leur reconnaissance envers l'Eternel. Mais, leurs voix, entrecoupées de sanglots, étouffées par leurs gémissemens, ne peuvent poursuivre le chant des pseaumes. Leurs larmes coulent en abondance, & font éclater, de la maniere la plus touchante, l'excès de

leur gratitude & de leur ſenſibilité. Ils ne doutent pas que leur délivrance ne ſoit miraculeuſe; & ce qui les confirme dans leur opinion, c'eſt qu'il s'éleve le lendemain un autre vent qui rechaſſe dans la mer les eaux qui couvraient les campagnes. 1574.

Les Eſpagnols repouſſés devant Utrecht.

Bor. VII. 79.

Outrés d'un revers qui les privait d'une conquête où ils penſaient ſe dédommager de leur paye, les ſoldats Eſpagnols déchargent leur chagrin en maudiſſant leur Général qu'ils jettent dans les fers l'accuſant de trahiſon. Ils cherchent à s'indemniſer ſur la Province d'Utrecht qu'ils déſolent & ſur la ville où leur arrivée cauſe une alarme générale. Les Bourgeois courent aux armes & les repouſſent. Cependant on leur fit toucher quelque argent, après quoi ils vinrent prendre leurs quartiers d'hiver à Maastricht.

Erection de l'Univerſité de Leide.

Le Prince d'Orange triomphait de voir qu'ils avaient évacué toute la Hollande, aux villes d'Amſterdam & de Haarlem près. Il s'était tranſporté à Leide : il avait donné aux Magiſtrats & aux Bourgeois les éloges que méritaient leur valeur & leur patience. Et pour les récompenſer, il offrit de les exempter de certains impôts ou de fonder dans leur ville l'Univerſité qui ſervirait pour le païs. Ils ſe déclarerent

1574. pour la derniere offre. De-là l'érection de l'Université de Leide, celèbre dans le monde ſavant par les grands
Bor. VIII. 15. hommes & les génies ſupérieurs qu'elle a produits ſur toutes les branches de la littérature & des ſciènces. Rien n'eſt plus capable de montrer le courage élevé, intrépide de Guillaume que cet établiſſement dans un tems de trouble & de confuſion.

Les lettres de cette érection ſont données au nom du Roi Philippe: elles portent que, par la grace de Dieu, après une mûre délibération & de l'avis de *ſon cher Couſin*, Guillaume, Prince d'Orange, Philippe a jugé à propos de conférer ce privilège aux Habitans de Leide pour les recompenſer des maux accablans que *leur fidélité pour lui*, leur a fait ſupporter. Le même nom & des raiſons ſemblables ſe liſent également dans les patentes qui admettent Veere & Fliſſingue dans l'aſſemblée des Etats.
Verkl. der Un. I. 19. 20. Satisf. van Goes. 70. Rien ne paraît plus ridicule & plus contradictoire. De-là les diſputes qui ſe ſont élevées ſur la légalité de ces lettres. Mais ces inconſéquences étaient inſéparables d'une poſition, où les inſurgens proteſtaient ne pas combattre contre le Roi, mais contre la tyrannie. Ils craignaient, en s'arrogeant un tel acte de ſouveraineté, d'aliéner les Princes étrangers dont ils eſpéraient des ſecours.

Guillaume se donnait pour le Répréſentant immédiat d'un Prince légitime : en cette qualité il avait le droit de rendre des édits & de conférer des privilèges au nom du Roi. 1574.

D'ailleurs le levain de la jalouſie commençait à fermenter entre le Prince & les Etats, entre les villes & les Nobles. La crainte que, ſur les débris de la puiſſance du Roi, l'un ne s'élévât trop au deſſus de l'autre faiſait naître de funeſtes ombrages. Le Prince avait d'abord été reçu dans Leide comme un Dieu tutelaire. Mais la maniere deſpotique avec laquelle il y changea les membres de la Régence & les réduiſit de 40 qu'ils étaient à 28, excita des mécontentemens, quoiqu'il eût déclaré qu'il n'agiſſait ainſi que par de bonnes raiſons & pour un tems. Son autorité ſerait bientôt devenue redoutable & la nation n'aurait fait que changer de joug, ſi les circonſtances n'avaient néceſſairement amené un incident, qui, dans le tems des anciens Comtes, avait également contribué à faire croître la puiſſance des villes. Comme, depuis les progrès de l'induſtrie & du commerce, l'argent était devenu le nerf de la guerre & que le Prince, pour en avoir, devait recourir aux Etats, il ſe vit obligé de leur céder une part dans le gouvernement, de les conſulter ſur les

Concurrence de puiſſance entre le Prince les Etats, les Nobles & les Campagnes.

Orlers Leid. 572. 588.

Bor. VI. 291 *VII.* 7. 70.

1574. affaires importantes & de permettre que les personnes en charge leur prêtassent serment ainsi qu'à lui. Ils s'assemblaient toutes les six semaines; & même toutes les fois qu'il jugeait à propos pour le bien de l'Etat. Les petites villes pouvaient y être appellées & y députer pour leurs affaires particulieres. Dans la partie septentrionale, ceux du plat païs, révendiquaient aussi le privilège, de paraître dans les Etats; mais ils furent déboutés de leurs prétentions, quoiqu'ils répréséntassent qu'ils fournissaient les deux tiers des subsides. Les Etats de ce Quartier avaient constamment les altercations les plus vives avec Sonoy qui s'arrogeait trop de pouvoir. Elles furent poussées si loin qu'en 1576, St. Aldegonde écrivit à ce Gouverneur que *le principal de l'administration appartenait à la commune & qu'il eut à se régler là dessus.* En même tems, les Nobles se plaignaient qu'on les appellât devant d'autres tribunaux que celui de la Cour, que les villes cherchassent à ruiner les privilèges du plat païs, dont ils étaient les protecteurs naturels. Le Prince, qui possédait un grand nombre de Seigneuries en Hollande, n'était pas fâché de voir les Nobles attentifs à la conservation de leurs privilèges, pour qu'ils pussent former un contre poids à la puissance rapide que les villes cherchaient à s'arroger.

Bor 131. 167. Holl. Ref.

Bor VII. 70.

Au milieu de ce choc de tant de pouvoirs & d'interêts différens, les particuliers se trouvaient dans la plus étrange perpléxité. Ils ne savaient plus à qui recourir pour leurs affaires, ni où résidait la souveraineté. Dans cette circonstance, le Prince convoqua les Etats le 20 Octobre & leur tint un discours très propre à peindre la position des affaires & l'ame de ce Prince. „ C'en est fait, „ dit-il, de l'Etat, si l'on ne règle „ promptement l'administration. Les „ uns refusent les subsides, sans qu'on ait „ des moyens pour les y contraindre, „ d'autres ne le fournissent qu'avec lenteur & les Etats les employent souvent à d'autres besoins moins pressans „ que l'entretien des troupes. Le peuple s'imagine sans doute, qu'ils sont „ divertis à mon usage & que je cherche moins l'interêt public que mon „ interêt particulier. Pour trancher le „ nœud de toutes les difficultés, je propose aux Etats de me démettre d'un „ fardeau que l'amour de la patrie „ & non pas l'ambition particuliere „ m'a fait accepter." Après les avoir exhortés à la concorde: „ Si je désire, „ poursuit-il, ma démission ce n'est „ pas que je sente de la répugnance à „ continuer de vous défendre; c'est „ seulement, parceque je me suis imaginé que mon autorité ne pouvait

1574.

Discours remarquable du Prince aux Etats.

Holl. Res. Nov. 1574. 148. 178. 201. 211.

1574. „ s'accorder avec l'interêt public. Autrement, je protefte que je fuis prêt „ à répandre jufqu'à la derniere goutte „ de mon fang pour la liberté & le fervice de la patrie." Ce difcours jetta les Etats dans une grande perpléxité. Le Prince n'ignorait pas qu'ils ne pouvaient fe paffer de lui. Ainfi, malgré le défir qu'ils avaient d'augmenter leur autorité, ils fe virent obligés de le prier de gouverner avec fon confeil, & lui confererent le pouvoir le plus abfolu & l'*autorité fouveraine*, fous le titre de Gouverneur ou Régent. Ils augmenterent même fes gardes de 34 à 100 & leur paye de 8 florins à 10 florins par mois. Mais, comme ils s'étaient refervé le confentement des taxes & qu'ils refufaient d'accorder 45 mille florins par mois pour le payement des troupes, le Prince forma de nouvelles plaintes. Il leur dit d'un ton fi ferme qu'il était prêt d'abandonner le païs, qu'ils confentirent à ce fubfide pour fix mois. Ces contributions, avec les autres, monterent bientôt jufqu'à 210000 florins par an. Et fi l'on confidere qu'Amfterdam & Haarlem n'y entraient pour rien & que la Hollande avait eu peine à fournir 270000 florins par an au Duc d'Albe, on peut s'écrier avec le fameux Grotius qu'alors elle donnait tout pour ne pas donner le dixième. L'ennemi

Holl. Ref. 1576. *Mars* 16. *Ann.* 42. *Bor. VI.* 340.

ne s'épuisait pas moins. On comptait 1574.
déjà 20 millions que cette guerre avait
coutés à l'Espagne.

L'autorité passa aux conseils des Finances & de l'Amirauté, & au Conseil du Prince pendant son voyage en Zéelande, qu'il travaillait à réunir à la Hollande. Mais ce projet traîna en longueur jusqu'au 4 Juin de l'année suivante. Les deux Provinces formerent alors leur premier traité d'union réciproque pour se défendre l'une & l'autre, sous *le gouvernement & l'obéissance du Prince d'Orange*, contre l'ennemi commun. On rencontre dans cet acte une clause assez remarquable. C'est que tous les députés qui ne comparaîtront pas dans les diètes communes, seront condamnés à une amende. En 1574, les Etats de Hollande avaient stipulé la même condition. En effet dans une guerre aussi délicate, aussi incertaine, il était de la politique d'obliger tout le monde afin que personne ne pût s'excuser aux dépens des autres, au cas qu'on fût contraint de fléchir sous le joug de la tyrannie. En Zéelande l'administration était anciennement au pouvoir des Etats du païs, composés de trois ordres. L'abbé de Middelbourg répréfentait le Clergé, les Nobles répréfentaient la Noblesse & les communes formaient un troisième ordre qui n'avait qu'une voix, quoi-

Changemens dans le gouvernement en Hollande & Zéelande.

Verkl. der Unie. III. 158.

Hist. der satisf. van de stad Goes. 87.

1574. que composé des villes de Middelbourg, de Ziericzée, de Reimerswaale, de Goes & de Tholen. Mais, comme les affaires de Justice & de Police dépendaient du Stadhouder qui consultait quelquefois la cour, les Etats étaient rarement assemblés. On ne les convoquait guères que pour en tirer de l'argent ou pour des affaires relatives au commerce. L'Abbé ou *Prélât*, & les Nobles, conjointément avec le Pensionaire des villes, terminaient, à peu près comme fait aujourd'hui le Collége des Conseillers-Committés, les autres affaires dont la décision appartenait aux Etats. Mais, depuis la derniere révolution, le Clergé & le peu de Nobles qui n'avaient pas quitté le païs, n'étant pas affectionnés pour les insurgens, & le Prince n'ayant dans son parti que la ville de Ziericzée, avait donné deux autres voix à Flissingue & à Veere. C'est aussi aux Gouverneurs & Députés de Ziericzée, Veere & Flissingue, qu'il proposa son nouveau systême de gouvernement qu'ils reçurent, en conséquence des pleins pouvoirs dont leurs villes, leurs Magistrats & leurs compagnies Bourgeoises les avaient revêtus. Ces six membres formerent, avec un autre membre tiré de la Hollande, un espèce de Conseil qui, dans l'absence du Prince, décidait les affaires civiles & mili-

taires. Il ne paraît pas qu'on ait permis à la ville de Middelbourg d'y nommer un député avant l'année 1576. Les places qui tenaient pour l'Espagnol formaient aussi d'autres Etats à part. En 1573; *Considéré*, dit Requesens, *que le Vicaire de l'Evesque de Middelbourg, & quelques Nobles de Zeélande bewester Schelde, ensemble la ville de la Goes, sont demeurés bons & fideles à sa Majesté, il nous a semblé qu'iceux pourront réprésenter les Etats de Zéelande pour ce quartier là à faute de la rébellion des autres.* Ensuite les Etats qui tenaient pour le Prince lui donnerent les titres de *Souverain & de Chef suprême*, avec l'autorité la plus absolue. Il pourra placer des garnisons, conférer ies charges militaires, disposer des subsides & même en lever de lui-même jusqu'à la concurrence de vingt-mille florins, accorder des lettres de grace, de légitimité & changer les Magistrats, hors du tems ordinaire. Il défendra les privilèges & coutumes & fera cesser l'exercice de la religion Romaine. Mais le Prince fit changer cette derniere clause & voulut qu'on se servît de ce terme générique *religion contraire à l'Evangile.* Les Etats avaient aussi, sous prétexte de le soulager dans le gouvernement, mais en effet pour y avoir plus de part, établi un Conseil natio-

1574.

1575.

Pouvoir exorbitant accordé au Prince.

Holl. Res. May 294. *Ib. Juill.* 542. *Ib.* 9. 12. *Sept.* 647.

1575. nal qu'il ne tarda pas à faire supprimer.

Plusieurs villes acquierent des priviléges.

Veere & Flissingue ne furent pas les seules villes qui obtinrent des priviléges dans cette époque. Enkhuisen obtint le Paal-Kiste ou le droit de percevoir un certain droit pour une charge de soixante tonneaux ou pour l'entretien de quatre navires armés. Ce droit avait appartenu à la ville d'Amsterdam qui, pour s'indemniser de cette perte & de plusieurs autres que son attachement aux Royalistes lui avait causées, sollicita de nouveaux priviléges. Elle obtint du Roi l'extension de ses franchises à quatre cens verges au de-là des limites ordinaires, & plusieurs autres droits; mais qu'elle ne conserva pas long-tems. Nous avons déjà parlé des priviléges accordés à Leide. Ce qui merite d'être remarqué c'est que la population de cette ville qui ne comptait que quatorze mille habitans après la levée du siège, était en 1640, augmentée jusqu'à cent mille habitans & qu'elle n'a diminué au point où nous la voyons aujourd'hui que par le déchêt de ses manufactures.

Amst. Gesc. II. 249. III. 349.

Oorspr. Beschr. 118.

Plaintes des Gueldrois,

Quant aux autres Provinces qui s'étaient rendues si subitement aux Espagnols, cette époque ne nous offre rien de remarquable que des plaintes contre l'excès des taxes. Les États de Guel-

Sligtenh. 530. 531.

dre se plaignirent qu'on leur eût arraché jusqu'à 600000 florins outre les biens confisqués sur les proscrits. Leurs Députés vinrent répréfenter leurs griefs au Gouverneur. Ils ajoutaient qu'ils étaient opprimés par les soldats & ne pouvaient supporter l'oppression des nouveaux Evêques & surtout l'insolence de celui de Ruremonde qui menaçait de les excommunier, s'ils ne lui accordaient le droit de faire moudre ses grains sans rien payer. Mais, il ne purent obtenir que des paroles. Les Frisons furent plus heureux. Ils avaient racheté les dernieres taxes du 10, 20 & 100e par une contribution volontaire de 128700 florins. Mais Robbès, Gouverneur de Frise & de Groningue, exigeait de nouveaux subsides pour l'entretien des troupes. Les Etats de Frise s'y opposerent non seulement avec vigueur; mais ils en prirent occasion de se plaindre de plusieurs autres griefs. Ils soutinrent leurs droits à Bruxelles avec tant de fermeté que Requesens se vit contraint de leur céder.

1575.

Et des Frisons.

Winsem. 588. 590.

Ainsi l'esprit de liberté vivait encore dans les païs qui n'avaient pû la défendre contre les Espagnols. Il avait été le mobile de la défense héroïque des habitans de Haarlem & de Leide. C'est ce qu'on lit en caracteres énergi-

Etat de la Religion.

1575. ques sur les monnoyes de papier que la nécessité avait fait frapper à ces derniers. Ces belles & sublimes devises, *pro Patria & Libertate*, ne furent point goûtées des prédicans. Ils en censurerent les Magistrats dans leurs sermons, les peignirent comme des Libertins & des esprits forts. Ils prétendaient que l'on devait dire : *Hæc religionis ergo*. Comme si, remarque judicieusement l'Abréviateur de Brandt, l'exercice public de la religion n'était pas compris sous le mot de liberté & comme si les Catholiques, ennemis de l'inquisition & de la tyrannie, n'avaient pas combattu pour leur patrie avec autant de bravoure que les Protestans.

Brandt.

Tom. I. p. 225.

Ainsi, pendant que les Espagnols brûlaient encore les Anabaptistes qu'ils pouvaient déterrer & même quelquefois des Protestans, ceux-ci faisaient éclater une autre sorte d'intolérance dans les endroits où ils étaient les maîtres. Ils violaient sans pudeur les compositions faites avec les Catholiques, sous prétexte qu'ils avaient prêté un serment au Pape, qui leur faisait tramer sans cesse des complots secrets contre la patrie. On leur otait les églises, on les excluait des charges. Un célebre contemporain, Adrien van der Myle, s'éleve avec raison contre l'injustice & l'imprudence

Intolérance des réformés.

Ib. 207. 209. Brand 549.

de ces procédés. Si, dans un tems, dit-il, que l'issue de la guerre est encore incertaine, on traite les Catholiques avec tant de rigueur que n'ont-ils pas à craindre si les partisans de la liberté viennent à réussir? Ennemis aussi zèlés de la tyrannie que les réformés, des traitemens pareils les pousseront sans doute à favoriser l'ennemi. 1575.

Mylii Ep. sel. Edit. 1617.572.

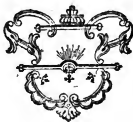
Au mois de Juin 1574, les Ministres reformés s'aviserent de tenir à Dordrecht leur premier Synode, sans avoir consulté les Etats. Ils dresserent quatre vingt-onze articles relatifs à la discipline des églises; mais dont plusieurs ne furent pas adoptés. On consacra le Cathécisme de Heidelberg pour être enseigné dans les écoles. Il fut enjoint de veiller sur les livres hérétiques & de faire même des visites dans les maisons pour engager les familles à repousser loin d'elles une contagion si funeste. On devait exhorter les Magistrats à exiger que les Anabaptistes prêtassent serment, c'est-à-dire qu'ils ne fussent point tolérés. On s'engageait d'excommunier les reformés qui se joindraient à eux. On privait de la Cene les Prêteurs sur gage. Sans doute, l'intolérance qui régne dans ces articles empêcha les Etats de les approuver. Ils répondirent aux Députés qui vin-

Leur premier Synode en Hollande.

Brandt.

1575. rent les en prier, que, quand on aurait besoin d'eux, on les enverrait chercher. Cependant, ils eurent soin de pourvoir à l'entretien des Ministres. Mais dans les villes, leurs appointemens ne passerent pas trois cens florins & dans les campagnes deux cens. Pour finir le tableau de l'Etat de la Religion, c'est une chose remarquable que les mêmes Provinces qui s'étaient soustraites au joug Espagnol par des excès furieux contre le culte de Rome, parurent rentrer, sans effort & comme imperceptiblement, dans le sein de la religion qu'ils avaient insultée avec tant d'éclat.

Holl. Ref. 211.





SIXIEME EPOQUE.

Congrès de Breda infructueux. — Succès étonnans des Royalistes. — La mort de Requesens leur devient funeste. — Elle produit l'Anarchie & la Pacification de Gand.

LE mauvais succès d'une entreprise sur Anvers que l'activité de Requesens avait fait échouer, rendit le Prince d'Orange plus disposé à se prêter à de nouvelles propositions d'accomodement. L'Empereur Maximilien, craignant que les progrès de l'incendie allumé dans les Païs-bas par les Protestans, ne se communiquassent aux Provinces de l'Empire, avait déterminé le Roi d'Espagne à sonder si des conditions plus favorables ne rameneraient pas ses sujets révoltés. Il avait fait partir les Comtes de Schwartzenbourg & de Hohenlo, qui devaient être d'autant plus agréables que chacun d'eux avait épousé une sœur du Prince d'Orange. Aussi furent ils, l'un & l'autre, admis à l'assemblée des Etats de Hollande & de Zéelande convoquée à Dordrecht où se trouvaient encore les députés des villes de Bommel & de Buren en qualité d'Alliés.

1575.

Congrès de Breda.

Hooft 404. *Bor VII.* 80. *VIII.* 27.

Discours du Prince aux Etats.

1575. „ La paix, leur dit alors le Prince, „ eſt un avantage ineſtimable, mais
Ib. 86. „ elle nous ſerait plus funeſte que le
Hol. Ref. „ fléau de la guerre, ſi elle était fauſſe,
5. 6. 7. „ chancelante, contraire à la gloire de
Fevr. 47. „ Dieu, aux libertés nationales. Surtout
49. 50. 51. „ n'oublions pas de nous mettre en
52. 59. „ défenſe pendant les négociations, „ pour être en état de pouſſer la guerre avec vigueur au cas qu'elles ſoient „ infructueuſes." Enſuite, pour ſe rendre maître des délibérations il engagea les Etats à réduire à quatre les voix des députés qui devaient aſſiſter aux conférences. Les Nobles & les grandes villes de Hollande avaient la premiere, les Etats de Zéelande, la ſeconde, les petites villes de Hollande, & les villes de Bommel & de Buuren les deux autres. Ces deux dernieres voix étaient à la diſpoſition du Prince: il avait encore la cinquième qui était déliberative. Mais, pour être encore plus ſûr des déciſions, il eut ſoin de faire déférer la députation à des ſujets qui lui étaient abſolument dévoués. Le choix tomba ſur Jacob van der Does, Charles de Boiſot, Guillaume de Zuilen de Nyeveld, Philippe de Marnix de S. Aldegonde, Jean Junius, Adrien van der Myle, Paul Buis, Arend van Doys, Nannings Foreeſt & Corneille Adriaanszoon Bak-

ker. Comme les conférences se tinrent à Breda, ville alors au pouvoir des Royalistes, ceux-ci envoyerent aux Hollandais, pour la sûreté de leurs députés, huit ôtages, entre lesquels on remarquait le brave Mondragone & le vaillant Romero. Les Plénipotentiaires Royalistes furent Albert Leoninus, Professeur de l'Université de Louvain, Maximilien Vilain de Gand, Seigneur de Rassinghem, Arnoud Sasbout & Corneille Suis. 1575.

Jean Borne, Conseiller du Comte de Schwartzenburg, ouvrit les conférences au nom du Comte, par un discours capable d'engager les deux partis à se réconcilier, si, dans ces sortes d'occasions, l'éloquence pouvait prévaloir sur les interêts respectifs. Les débats furent longs & vifs. Les confédérés commencerent par demander le rappel des Espagnols, celui de toutes les troupes étrangeres & la convocation des Etats-Généraux qui régleraient les affaires civiles & religieuses. Les Royalistes promirent que le Roi retirerait les Espagnols, dès-que la cause qui les avait fait employer n'existerait plus, qu'il rétablirait les confédérés dans tous leurs privilèges, consulterait les Etats en tout ce qui ne serait point du ressort de la puissance souveraine & prononcerait une abolition générale

Ouverture des conférences.

Ib. 7 Mars. 117. 130. 131.

Ib. 13. *Mars.* 161.

1575. ſur tout ce qui s'était paſſé. Ils ajouterent que les confédérés devaient commencer par rendre les villes, les forteresses, les châteaux & l'artillerie qu'ils avaient en leur pouvoir, & que la religion Catholique fût rétablie en laiſſant néammoins le loiſir à tous les ſectaires de réaliſer leurs fonds & de sortir du païs. Ces deux derniers articles, ne pouvaient manquer de révolter les confédérés. Ils répreſenterent qu'ils n'étaient point diſpoſés à ſe mettre, comme les moutons de la Fable, à la merci des loups en leur livrant leurs chiens, qu'ils avaient encore devant les yeux le malheur qu'Egmond, Hoorne & Montigny s'étaient attiré par leur crédulité. Quant à la religion, c'était une choſe non ſeulement injuſte, mais capable encore de ruiner un païs floriſſant, que d'en chaſſer une multitude de citoyens induſtrieux qui croyaient ſuivre l'ancienne foi; qu'il vaudrait mieux en faire ſortir trois à quatre mille Eſpagnols qui s'y étaient engraiſſés dans le ſang des peuples. Enfin, ils proteſtent que, loin d'être coupables de lèze Majeſté, ils n'ont pris les armes que contre les tyrans des ſujets du Roi auquel ils prient l'Etre ſuprême d'accorder ſes faveurs & d'inſpirer des ſentimens plus doux. Le Comte de Schwartzenbourg

Holl. Reſ. 01. Mars. 166. Bor.

employa tous les moyens possibles pour ramener les esprits. Les Royalistes avaient presque tout accordé, excepté quant à la religion sur laquelle ils offraient même de s'en rapporter à la décision des Etats généraux. Le Conseil d'Etat, qui représentait à Requesens qu'on ne pouvait exiger davantage, qu'il était à craindre que le Prince d'Orange ne jettât les yeux sur un Potentat étranger, attendu qu'il lui échappait souvent de dire qu'il avait en son pouvoir une belle Maîtresse qui ne manquerait pas d'amans pour la défendre, au cas que Philippe refusât de la recevoir à des conditions équitables. Mais Requesens n'osa rien relâcher sur l'article de la religion, avant d'avoir consulté le Roi, & les conférences furent rompues. Elles avaient duré près de trois mois.

1575.

Resol. 2. *Avril.* 202.

Bor. VIII. 98. 99. 100.

Les conférences rompues.

Le Prince d'Orange n'était pas homme à céder à d'autres la belle maîtresse qu'il avait entre les mains, s'il eut pû la défendre par lui-même. Son interêt était d'empêcher une réconciliation, qui n'eut pas manqué d'anéantir tôt ou tard sa puissance dans les Païs-bas. Celle des Provinces confédérées était d'étouffer une guerre dont elles avaient éprouvé les horreurs, dont elles craignaient les suites; mais, en négociant avec leur Roi, de se ménager des con-

Entreprises perfides des deux partis.

1575. ditions capables d'enchaîner ſa vengeance. Il eſt étonnant que les Royaliſtes aient refuſé d'accepter les ceſſions qu'elles faiſaient. Et l'on prétend que Requeſens ſe repentit enſuite de ne les avoir pas priſes au mot. Cependant, les deux partis ſemblaient avoir prévu la rupture. Avant que les Plénipotentiaires reſpectifs ſe ſéparaſſent, ils avaient tenté pluſieurs entrepriſes, afin de s'arracher l'un à l'autre des conditions plus avantageuſes. Sonoy s'était emparé du *Barngat*, Anſe de l'Y, d'où les Amſterdammois avaient cependant réuſſi à le chaſſer. Du côté des Royaliſtes, Barlaimont, Seigneur d'Hierges, tenta une invaſion dans la Weſt-Friſe; mais ne pouvant s'emparer d'aucune place, il s'en était retourné après avoir porté la flamme & la déſolation dans la campagne.

Vig. ad Hop. 844. 146.

Holl. Ref. 10. *Avril.* 221. *Bor. VIII.* 102.

Affreuſes procédures contre quelques Catholiques.

Cette invaſion fit naître le bruit qu'une troupe de vagabonds était payée par l'ennemi pour mettre le feu aux principaux villages de la Nord-Hollande. Dans une circonſtance ſi critique, on crut facilement ce qu'on craignait. Le Gouverneur Sonoy, naturellement dur & féroce, fit ériger, de ſa propre autorité, des juges particuliers, pour examiner une vingtaine de miſérables ſans aveu, qu'on lui dénonça. Cet affreux Tribunal effaça en cruauté les hor-

Vel. Hoorn. 441. *Bor ib.* 106. *Holl. Ref.* 2 *Mars.* 103.

horreurs attribuées au Tribunal de sang & mérita d'en porter le titre infamant. Les tortures les plus inhumaines forcerent ces malheureux qu'on avait arrêtés, d'accuser plusieurs riches païsans catholiques qu'ils ne connaissaient que par les aumônes qu'ils en avaient reçues. Mais, lorsqu'on les conduisit au supplice du feu auquel ils furent condamnés, ils désavouerent hautement leurs accusations, & persisterent dans leurs rétractations jusqu'au dernier soupir. On ne laissa pas d'arrêtter les païsans faussement accusés. Trois des Principaux, Jacques Corneliszoon, Nanning, son fils & Pierre Nanningszoon, d'autant plus suspects qu'ils professaient la Religion Catholique, furent appliqués à la question. On voulait qu'ils avouassent d'avoir excité les prétendus incendiaires. Les tortures qu'on leur fit subir surpassent tout ce que la cruauté la plus ingénieuse pourrait faire imaginer à des Cannibales. Elles seraient incroyables si des documens, hélas trop authentiques! n'en attestaient la vérité. On leur disloqua les membres, on les déchira de verges amollies dans l'eau. On leur grillait la peau avec des linges trempés dans l'eau de vie, à laquelle on mettait le feu; jusqu'à ce que leurs nerfs fussent à découvert. On leur 1575.

1575. brûla la plante des pieds avec du souffre & des chandelles. Ensuite ils furent jettés nuds sur le plancher &, lorsque le sommeil semblait devoir suspendre des douleurs si aigues, on les réveillait à grands coups de verge. On ne leur donnait à manger que du harang salé: on leur refusait une goutte d'eau pour étancher la soif dévorante qu'un tel aliment allumait dans leurs entrailles. On leur appliqua sur le nombril des escarbots qu'on retirait avec le dard que l'insecte y avait lancé. Sonoy leur fit mettre sur l'estomac de gros rats enfermés dans une plaque qui, étant échauffée, forçait ces animaux à s'ouvrir, en rongeant les chairs, un passage jusqu'aux entrailles, jusqu'au cœur. On ne s'en tint pas là. A l'un de ces malheureux, l'on frotta de crême la partie du corps la plus délicate que l'on fit succer par un veau de lait. A l'aide d'un roseau qu'on y enfonça; mais la pudeur, mais l'horreur nous fait tomber la plume des mains & nous défend de poursuivre un récit que la vérite de l'histoire nous a contraint de reproduire aux yeux des nations pour les prévenir à jamais contre les maux du fanatisme & couvrir d'une honte éternelle & les auteurs & le peuple qui les souffrit. Enfin, l'excès de la douleur & la promesse de la vie arracherent à ce malheureux l'a-

veu de tout ce qu'on voulut. Il ne laiſſa pas d'être inhumainement exécuté à Hoorn contre la volonté des Magiſtrats. Il eut le cœur arraché & fut enſuite écartelé. Malgré l'indigne précaution qu'on avait eue de l'enivrer, il ne laiſſa pas de ſe rétracter hautement. Pour ajouter l'intolérance à la cruauté on lui avait donné un Miniſtre reformé qui l'aſſiſtait à la mort; mais il oſa l'appeller au bout de trois jours au jugement de Dieu. Et l'on aſſure que cette citation affecta ſi fort le Miniſtre qu'il mourut à peu près dans le terme fatal. Un de ces infortunés expira dans les tourmens aux pieds de ſes juges, qui ne rougirent pas de ſe diſculper en publiant que le Diable lui avait rompu le cou. Enfin, le peuple révolté de tant d'horreurs ne forma qu'un cri contre ces procédures exécrables, qui furent interrompues. Les autres priſonniers furent élargis; mais, ce qui mérite d'être remarqué, c'eſt que, quoique tout le monde plaignît leur ſort & reconnût leur innocence, ils ne purent jamais obtenir la juſtice qu'ils ſollicitaient & furent obligés de renoncer aux pourſuites qu'ils avaient intentées contre leurs juges & leurs bourreaux. Que de réflexions ce ſimple récit n'offre-t-il pas aux âmes impartiales & ſenſibles! Quand, au milieu des guerres civiles, 1575.

1575. le fanatisme de la liberté se joint au fanatisme religieux, les hommes, que la nature semble avoir faits pour s'aimer, se soulager les uns les autres, deviennent les plus cruels des animaux. Dans ces tems de trouble & d'horreurs, ce ne sont pas toujours les esprits supérieurs, les bons citoyens qui sont employés. On cherche la hardiesse, l'intrépidité, qualités qui se trouvent ordinairement dans les cœurs durs & féroces. Tel était Sonoy, Gentilhomme du païs de Clèves. Audacieux & intrépide, mais fier, présomptueux, entier dans ses résolutions, sous prétexte d'avoir été l'un des premiers fauteurs de la liberté nationale il voulait établir le despotisme de sa volonté & satisfaire son esprit aussi avide de vengeance que de commandement.

Will. l. II. 556.

Succès des Royalistes.

Bor. 121. 122. 123. Holl. Ref.

Malheureusement les désastres de la guerre ne nous offrent pas des scènes propres à temperer l'horreur du tableau que nous venons de tracer. Mondragone surprit le Klundert, le Finaard & le Ruigerhil d'où il gênait la navigation de Zéelande. Hiergès, après s'être emparé de Bommel, vint mettre le siège devant Oudewater qu'il emporta d'assaut. La garnison & presque tous les habitans furent massacrés. On vendit des femmes & des filles, pour trois ou quatre ryksdalers la pièce. Le

Bailli n'échappa qu'en se faisant porter enveloppé dans une couverture comme un paquet. Vingt Bourgeois, qui ne purent fournir la rançon excessive à laquelle ils étaient taxés, furent tués de sang froid. Le Ministre Hollandais fut pendu; quoiqu'il eut payé 500 florins de rançon. Et par un phénomène remarquable; après avoir resté seize mois à la potence, son corps conservait encore toute la fraîcheur d'un homme qui n'est mort que depuis quatre jours. Pour mettre le comble au malheur de cette ville, elle fut presque toute réduite en cendres. De là les vainqueurs s'avancent contre Schoonhoven. Ils en avaient bloqué toutes les avenues, ils s'étaient répandus des deux côtés du Lek; ils ne purent cependant empêcher le Colonel la Garde, Gentilhomme Français, de remonter la riviere & de se jetter dans la ville avec des secours. Il était résolu de la défendre jusqu'à l'extrêmité; mais les Habitans, que l'exemple d'Oudewater avait effrayés, le forcerent de capituler. Ensuite Hiergès, s'étant emparé des forts de Krimpen & de Papendrecht, se vit maître de l'Yssel, du Lek & de la Merwede. Il détacha le Comte de Megen son Beaufrere, pour mettre le blocus devant Woerden, qu'il fut bientôt contraint de rompre.

1575.

1575. Le mariage que le Prince d'Orange contracta alors avec Charlotte de Bourbon, fille de Louis, Duc de Montpensier, offrit à ses ennemis ample matiere pour le déchirer. On le traitait d'adultere & de sacrilège, sans considerer qu'Anne de Saxe, son autre femme, qui vivait encore, avait mérité d'être répudiée pour avoir violé les loix les plus saintes de l'union conjugale & que les vœux religieux que sa nouvelle Epouse avait prêtés dans sa jeunesse étaient annulés par la violence & par la religion réformée qu'elle avait embrassée.

Troisieme mariage du Prince d'Orange.

Thuan. LX. 72.

Il se rend en Zéelande.

Bor. 123.

Le Prince avait à peine consommé son mariage qu'il se rendit en Zéelande où les Royalistes portaient tous leurs efforts pour lui ôter la supériorité des forces navales. Son trajet fut signalé par la destruction d'environ douze de leurs navires que sa flotte brûla sous ses yeux. Mais, il ne put les empêcher de poursuivre leurs conquêtes par une expédition qui ne mérite pas moins de passer à la postérité que la delivrance de Goës dont nous avons déjà parlé.

Etonnante traversée des Espagnols.

Bor. VIII. 123.

Conest.

Quelques Zéelandais Royalistes firent observer à Requesens qu'en débarquant de Tholen dans le Philipsland, il serait facile de pénétrer sur la crête d'un banc de sable jusques dans l'Ile de Duiveland, d'où l'on gagnerait l'Ile de Schou-

wen, en traversant le canal étroit du Zyp par une crique praticable à gué. Une entreprise si hardie ne passa pas sans opposition. Mais, dès que Requesens vit qu'elle avait réuni les suffrages, il y donna toute son attention. Il fit passer à Tholen trente galeres & plusieurs petits batimens, trois mille hommes d'infanterie, quatre cens chevaux & deux cens pionniers : il laissa les cavaliers dans la ville : mais à Philipsland quinze cens hommes & les pionniers furent choisis pour tenter le passage. On donne à chacun d'eux une paire de souliers, un sac de deux livres de poudres, du biscuit & du fromage pour trois jours dans un sac qui leur pendait au coû. Le 28 Septembre, à minuit, au clair de la lune, alors sur son déclin, ils commencerent leur marche audacieuse, serrés l'un sur l'autre, deux à deux. Pour traverser cette entreprise une flotte Zéelandaise de quarante batimens s'était avancée des deux côtés, autant que faire se pouvait : quelques-uns de leurs bateaux plats étaient venus s'engraver dans les bancs de sable pour être plus à portée d'incommoder l'ennemi. Une clarté extraordinaire, occasionnée sans doute par une aurore boréale, leur découvrait l'ennemi, mais la vacillation des gerbes de lumiere leur empêchait de viser juste. Ce phénomène

1575.

Bentivogl.

Conestag.
Hooft. 435.

1575. dont les Espagnols ignoraient la cause, & qu'ils regarderent comme un signe miraculeux que le ciel se déclarait en leur faveur, les anima d'un courage intrépide. Ils avaient quelquefois de l'eau jusqu'au menton. Malgré les efforts des Zéelandais qui faisaient un feu continuel, & qui les assommaient quelquefois à coup de baton, ou les tiraient à eux avec des crocs, le plus grand nombre aborda dans l'Ile. Mais l'arriere garde, surprise par le retour de la marée, fut obligée de retourner sur ses pas & périt en grande partie. Il n'échappa que dix pionniers : les autres furent engloutis dans les eaux. Ceux qui avaient gagné le Duiveland, sous la conduite de Jean Usorio d'Ulloa, mouillés, épuisés de fatigue, auraient pû être facilement accablés. Après avoir adressé une courte priere à la vierge Marie & à Monsieur Saint Jaques de Compostelle, leur Capitaine Jean d'Ulloa s'avance fierement contre dix compagnies Françaises, Anglaises, Ecossaises, retranchées derriere une digue. Mais, soit malheur, soit trahison, le brave Boisot qui les commandait fut tué à la premiere décharge par un des siens : aussitôt l'épouvante & la confusion se répandent parmi ses soldats qui courent se réfugier les uns dans leurs vaisseaux, les autres dans des forts, où les Roya-

liſtes les eurent bientôt forcés. L'audacieux Mondragone avait eu beaucoup de part à cet exploit. Encouragé par ce prélude heureux, il entreprend de traverſer le canal qui ſépare le Duiveland de l'Ile de Schouwen. Avec d'Avila qui venait d'amener la flotte & qui conduiſait les ſoldats qu'elle avait portés, il ſe jette dans le canal &, malgré ſa largeur, à travers les fanges & les roſeaux dont il était rempli, il vient à bout de le franchir à gué. Les troupes des confédérés, au nombre de 500, poſtées ſur la rive oppoſée, au lieu de fondre ſur l'ennemi, prirent honteuſement la fuite & ſe retirerent à Ziriczée. Lès Royaliſtes y vinrent d'abord mettre le ſiége, qu'ils rompirent, pour ſe rendre auparavant maîtres de Bommenede.

1575.

Bentivogl.

La priſe de ce fort leur couta beaucoup de ſang. La garniſon était preſque toute compoſée de Français, commandés par Neuville, Officier d'une valeur éprouvée. Mais, voyant que les ennemis, trop ſupérieurs en nombre avaient, au bout de trois jours, ouvert une brèche conſidérable, il demande un pourparler. Pendant les conférences, un Eſpagnol inſolent jouant ſur le mot *Gallus*, qui ſignifie également un coq & un Français, lui crie que des poules telles que lui & ſes gens devaient ſe rendre à diſcrétion. Mais,

Priſe de Bommenede.

Conſtag. Hooft.

1575. dans le même inſtant, on vint annoncer qu'un enſeigne Eſpagnol qui penſait s'introduire dans la place par l'endroit le plus faible, venait d'être tué avec quarante hommes. Vous voyez, dit alors Neuville que nous ne ſommes pas des poules; & il ſe retira réſolu de périr l'épée à la main plutôt que de traiter avec des ennemis ſi perfides. Il tint parole. Il ſoutint un aſſaut qui dura plus de cinq heures & ſe défendit juſqu'au dernier ſoupir: les ſoldats & les habitans vendirent chèrement leurs vies, ils ſe firent preſque tous maſſacrer ſur la brêche & l'Eſpagnol ne regna que ſur des cadavres.

Siège de Ziriczée.

Hooft 436.

La ville de Ziriczée oppoſa une réſiſtance plus longue. A la premiere apparition des Eſpagnols, Gaſpard de Vosbergen, Grand-Bailli de la ville, s'était tranſporté dans leur camp, ſous prétexte de capituler. On lui avait ouvert le paſſage pour ſe rendre ſur les vaiſſeaux du Prince qu'il voulait, diſait-il, faire comprendre dans la capitulation. Mais, il s'était ſervi de cette ruſe, pour indiquer aux Capitaines la maniere d'introduire des ſecours dans la ville, d'incommoder les aſſiégeans en rompant les digues & de connaître, par les ſignaux, l'état de la place. Il retourne dans la ville, ſous prétexte de s'éclaircir avec les ha-

bitans, mais il n'eut garde d'en sortir & les Espagnols connurent trop tard qu'ils avaient été pris pour dupes. 1575.

Requesens se transporta lui-même au camp pour diriger les opérations du siège. La voiture de Chiappin Vitelli qui l'avait accompagné, versa à son retour, il fut emporté grièvement blessé; il expira sur le vaisseau qui le conduisait à Anvers. Vitelli soutint dans les Païs-bas la gloire éclatante qu'il s'était acquise dans les guerres d'Italie. Mais il se fit haïr des soldats à cause des périls auxquels il les exposait & des ennemis à cause de sa supériorité dans l'art militaire. Au reste, quelquefois religieux jusqu'à la superstition, mais plus souvent incrédule jusqu'à l'athéisme (*).

Mort de Chiappin Vitelli.

Vig. Epist. 403. *Houft.* 442. *Strada.* *L.* 8.

(*) C'est sur lui que fut faite cette Epigramme assez connue, qui fait allusion à son extrême corpulence & à ce dicton impie qu'il avait souvent dans la bouche *morto mi morto mi caval.*

O Deus omnipotens crassi miserere Vitelli,
Quem mors præveniens non finit esse bovem,
Corpus in Italia est, tenet intestina Brabantus
Ast animam nemo. Cur? Quia non habuit.

Petit. 309. *Meteren.* 116.

1575 Pendant que la Zéelande était pleine de soldats & paraissait devoir succomber tôt ou tard sous leurs efforts, les Hollandais étaient attaqués de tous côtés. Ne pouvant tirer aucune ressource de leurs terres submergées, soit par leurs mains, soit par une tempête qui venait d'inonder toute la partie septentrionale, ni de l'industrie & du commerce que la guerre anéantissait partout, ils se virent réduits aux derniers abois. Dans cette funeste crise, les Etats & le Prince, ne pouvant se défendre par eux mêmes, & ne trouvant point de Prince étranger assez désintéressé, pour leur accorder gratuitement des secours publics, resolurent tous, à l'exception de la ville de Gouda, d'abjurer la domination du Roi d'Espagne, devenu le tyran, l'oppresseur & le fléau de ses sujets & de se donner un autre *Protecteur*. Le choix en fut laissé au Prince d'Orange. L'Empire, auquel on avait d'abord pensé, était une machine trop lourde, trop difficile à faire mouvoir: On n'avait à opter qu'entre la France & l'Angleterre. L'alliance que le Prince venait de contracter avec une Princesse de sa maison de Bourbon, la situation de la principauté d'Orange, la faveur accordée à ceux qui expédiaient les lettres de licence, les aigreurs que la rivalité du commerce

Négociations des Confédérés en France & en Angleterre.

Resolution d'abjurer Philippe II.

Holl. Ref. Juill. 474.

Reyd.

inspirait contre les Anglais & peut-être aussi une secrete affection pour la nation Française qu'il fit éclater en plusieurs occasions, le faisaient pancher pour la France. Suivant sa politique ordinaire de traiter avec plusieurs puissances à la fois, il y envoya Aldegonde & Junius pour solliciter des secours. Mais le systême intolérant & tyrannique de cette cour avait indisposé les Etats contre elle: la France était d'ailleurs trop occupée des troubles civils qui déchiraient son sein. La conformité de religion & l'harmonie admirable qu'Elizabeth entretenait dans son Royaume, les engagerent à commencer par sonder l'Angleterre. Ils étaient bien surs que la Reine n'avait, depuis peu, proscrit de ses Etats, le Prince d'Orange & les autres principaux rébelles des Païs-bas, que pour la forme & pour céder aux sollicitations pressantes de Philippe, avec lequel elle avait interêt d'entretenir la paix. Et ce qui est remarquable, c'est qu'Aldegonde, un de ceux qui étaient couchés sur la liste des proscrits, fut mis à la tête de l'ambassade qu'on lui envoya. Avec Paul Buis & François Maalzoon, il se rendit à Londres vers les fêtes de Noël. Ils venaient, dirent-ils à la Reine, lui présenter la souveraineté de la Hollande & de la Zéelande, à laquelle

1575.

Holl. Ref. Juill. 492.

Ambassade en Angleterre.

Ib. Nov. 730.

Bor. VIII. 132.

1576. elle avait des droits du chef de Philippine, fille de Guillaume IV, Comte de Hollande &c. (*), à condition qu'elle emploierait toutes ses forces pour les défendre contre le tyran, qui voulait les opprimer. Cette offre brillante flattait Elizabeth. Un païs si bien situé pour le commerce n'eut pas manqué d'augmenter la puissance des Anglais. Mais cette Reine ambitionnait alors une gloire inconnue aux autres Princes de l'Europe, celle d'entretenir la paix & l'abondance dans ses états. Elle n'aimait pas les expéditions militaires, peut-être parcequ'elle ne voyait pas que la gloire en pût réjaillir sur une femme. Elle craignait de réunir contre elle les forces alors si redoutables de la puissance Espagnole & Requesens la pressait de chasser les députés. En acceptant leur offre elle se ferait une contrainte de les soutenir, même en exposant ses Etats. Elle était donc résolue de refuser. Mais, comme elle tremblait qu'ils ne se jettassent entre les bras de la France, qu'elle avait déjà toute tenté pour empêcher cette démarche, elle traîna l'affaire en longueur. Elle promettait de les prendre sous sa protection à con-

Politique d'Elizabeth.

Holl. Ref. Mars. 15. 30.

(*) Voyez le Tome premier de cette histoire, pag. 126.

dition qu'on lui abandonnerait l'Ile de Walcheren & qu'ils se défendraient par eux mêmes. Elle voulait encore consulter son Parlement & promettait de les protéger au cas que la paix ne pût se conclure. S'il ne tient qu'à la religion disait-elle, pourquoi vous montrer si difficiles ? Ne vaudrait-il pas mieux aller à la Messe que de vous attirer tant de malheurs ? Si vous ne pouvez gagner sur vous d'y ajouter foi, figurez vous seulement que vous assistez à des jeux de marionnettes. Et, se tournant vers les députés, vous voyez, dit-elle, que je suis habillée de blanc : s'il me prenait envie de jouer à présent la comédie, croiriez vous faire un crime d'y assister ? Voilà, dit l'Abréviateur de Brandt, comme les Rois, ainsi que les autres hommes, se peignent quelquefois eux mêmes sans y penser. Car, à dire le vrai, cette grande Princesse était un peu comédienne de son métier. Elle ne leur permit qu'avec peine de lever 200 hommes, d'acheter 32 pièces de canon, & les congédia en leur recommandant bien de ne pas lui nuire en se donnant à la France. Elle ne manqua pas d'envoyer exposer sa conduite à Philippe, & de lui représenter le danger auquel il s'exposait de perdre les Païs-bas, si la France venait à jouir d'un moment

1576.

Bor. VIII. 133. *Hooft Henr. IV.* 104. *Reid.* 178. *Brandt.* 564.

1576. de repos pour profiter de la révolte des peuples.

Négociations en France.

Les Confédérés ne laisserent pas de recourir à la France & d'offrir la souveraineté au Duc d'Alençon, frere du Roi. On est étonné de les voir décliner dans le même tems le secours de Henri, Roi de Navarre; si fameux ensuite sous le nom de Henri IV, qui ambitionnait leur souveraineté. Orange craignait-il qu'un Prince aussi valeureux, mais sans puissance, n'en fît trop ou trop peu? Vers le tems où les

Proposition désespérée du Prince.

négociations échouaient en Angleterre & traînaient en longueur à la Cour de France, on dit qu'Orange perdit

Hooft 452.

tout espoir que deux petites Provinces déjà conquises en partie, pussent résister à toute la puissance de la monarchie Espagnole. Il proposa de rendre le païs inhabitable, inutile à l'ennemi, en brûlant les moulins, en perçant les digues & de s'embarquer tous, femmes, enfans, pour chercher la liberté dans une plage plus tranquille & plus assurée. Mais, ouvrait-il cet avis désesperé dans l'intention de l'exécuter? Ou bien ne le proposait-il que pour porter les Etats à imaginer des ressources extrêmes pour se défendre? Il s'était déjà trouvé dans une situation aussi critique sans avoir perdu courage. Quoiqu'il en soit, un évenement imprévu changea

toute la face des affaires &, lorsque l'Espagnol se flattait de voir deux Provinces des Païs-bas subjuguées entierement, il faillit à perdre les quinze autres. 1576

Don Louis Requesens fut emporté si subitement par une fievre brûlante qu'il n'eut pas même le tems de se désigner un Successeur, pour tenir les rênes du gouvernement. Le désordre des finances l'avait plongé dans un chagrin profond. Il ne savait où prendre de quoi payer la solde des troupes. Philippe, loin de pouvoir lui fournir de l'argent, avait épuisé sa caisse dans une guerre avec les Turcs. Il devait quatorze millions de ducats aux plus riches marchands d'Anvers & de Gênes. Mais, comme cette somme s'était considerablement augmentée par les interêts exorbitans qu'on exigeait de lui, il eut soin de faire avertir le Pape à quelle extrêmité il s'était exposé par son grand zèle contre les infidèles & les Hérétiques. Le saint Pere ne pouvant rien refuser aux sollicitations d'un Monarque si pieux & si puissant donna une bulle en vertu de laquelle Philippe réduisit les interêts & la dette. Mais ce procédé causa un tort irréparable à ce Monarque en lui faisant perdre son crédit. Requesens trouvait les Etats si opposés à ses demandes de subsides ou d'emprunts qu'il s'écriait: *Dios nos libera*

Mort de Requesens.

Meteren. 115.

1576. *de estos Estados.* Au lieu d'argent, il n'entendait que des plaintes. Une partie de la cavalerie s'était mutinée dans le Brabant faute de paye. Pour la réprimer il n'avait pû imaginer que la ressource imprudente de permettre aux païsans de prendre les armes. Dans ce cahos de malheurs auxquels il ne voyait aucun remede, il se repentit d'avoir accepté le gouvernement, son âme trop sensible s'abandonna à ces chagrins dévorans qui le conduisirent au tombeau.

Son caractere.

Conest. 400. Hist. van de Satisf. der stad Goes. 206.

Bentivog.

Tout le monde convient que Requesens ne pouvait soutenir le parallele avec le Duc d'Albe sur la science militaire. Il échoua avec opprobre, dans les deux principales entreprises qu'il avait tentées, la prise de Leide & la délivrance de Middelbourg. C'est au génie hardi de Vitelli, de Mondragone, de Romero, de Hiergès, enfin des troupes Espagnoles de ce tems-là, qu'il fut redevable du fameux passage de Zéelande & de quelques conquêtes en Hollande qui jetterent les confédérés dans la derniere consternation. Sa conduite politique ne répondit pas mieux à l'idée qu'on avait conçue de lui. Le Duc d'Albe avait tout brouillé, parce qu'il avait paru dans un tems où l'on croyait la sévérité nécessaire. Il pouvait frapper partout sans craindre de se méprendre, parceque tous les habitans

des Païs-bas étaient alors devoués à la mort, par une profcription générale. Mais Requefens, chargé de réparer le mal par la douceur, avait manqué toutes fes négociations. On lui doit cependant une réforme utile dans le calendrier. C'eft d'après une ordonnance rendue le 16 Août 1575. que l'année commença non pas à pâques, fuivant l'ancien ftile, mais au premier jour de Janvier. Les Etats de Hollande avaient déjà donné l'exemple fur cette importante innovation. 1576. *Bor. VIII.* 120. *Aert v. d. Goes.* 127.

A la mort fubite de Requefens, le Confeil d'Etat s'empara du gouvernement, fe fit avouer par le Roi; mais il n'avait ni les forces ni le crédit néceffaires pour fe faire obéir, dans un tems de trouble où les peuples étaient aigris par leurs malheurs, le tréfor épuifé & les troupes difpofées à fe révolter faute de paye. Elles étaient en grande partie occupées au fiège de Ziriczée. On devait acquitter leur folde, auffitôt que la ville ferait prife. Mais, comme on ne cherchait qu'à les appaifer fans avoir de quoi les fatisfaire leur fuccès était plus craint que défiré. Cependant, le crédit de Mondragone, qui ne fe ferait pas vu arracher impunément une conquête prête à tomber entre fes mains, fut caufe qu'on les laiffa continuer le fiège. La ville de Suites de cette mort. *Ib.* 134. *Hooft. Satisf. der ftad Goes.* 208. Prife de Ziriczée.

1576. Ziriczée se rendit par capitulation au mois d'Août, après s'être défendue près de neuf mois. Le Grand-Bailli fut arrêté : les soldats demandaient sa tête à grands cris : ils frémissaient du tour qu'il avait osé leur jouer ; mais Mondragone, montrant que la générosité accompagne ordinairement la vraie valeur, sauva ses jours, en se contentant de lui donner la ville pour prison.

Bor. IX, 145.

Dispute avec l'Angleterre.

Le Prince d'Orange avait tenté plusieurs efforts inutiles pour faire lever ce siège. La mort de Requesens n'avait pas encore opéré de changement favorable à son parti. Plusieurs entreprises tentées sur la Frise, sur Harlingue & sur Amsterdam avaient échoué. Il est vrai que la Reine d'Angleterre semblait s'intéresser davantage aux confédérés. Avant d'accepter leur souveraineté elle voulait, disait-elle, en leur écrivant, faire un dernier effort pour ramener Philippe à des sentimens pacifiques. En attendant, ils devaient bien se garder de recevoir des secours étrangers. Elle n'était pas plus disposée à souffrir, dans les Païs-bas, les Français ses ennemis naturels que les Espagnols. Ainsi, la mort de Requesens avait un peu changé l'esprit de cette Reine. Mais cette mort inspirait aussi d'autres sentimens aux Etats. Ils savaient

Vigl. ad Hopp. 883. Bor. IX. 144. Ib. 137.

qu'elle eut volontier accepté leur offre ; 1576.
mais sans rien hazarder en leur faveur,
que l'ambition, la crainte ou la jalou- *Ib.* 164.
sie étaient les seuls mobiles de sa con- 166. 137.
duite. Ils s'étaient depuis long-tems 154.
apperçus que l'ennemi, pour se déro- *Meteren.*
ber à leurs armateurs, faisait un commerce clandestin, sous des noms Anglais & Français. Ce procédé frauduleux, que les mêmes circonstances renouvellent dans tous les tems & chez toutes les nations, leur faisait perdre le fruit des lettres de licence, une des branches les plus importantes de leurs revenus. Pour en arrêtter les suites, ils ne virent pas d'autre expédient que d'enlever tous les vaisseaux, amis ou ennemis, qui n'étaient pas assez forts pour leur résister. De là de vives disputes avec l'Angleterre. Mais le besoin les fit accéder à un accord, que les Anglais ne tarderent pas à violer par la prise de plusieurs batimens Zéelandais. Cette nouvelle contestation ne fut terminée que vers la fin de l'année. Il parait que la Reine n'en prolongeait la conclusion que pour endormir les Espagnols. Elle voulait se ménager un prétexte pour entretenir des négociations secretes avec les confédérés. Mais, ceux ci, voyant approcher la tempête dont l'anarchie menaçait les autres Païs-bas, préferaient d'en attendre les suites &

1576. ne doutaient pas qu'elles ne fussent favorables à leur parti.

Nouvelle Union entre la Hollande & la Zéelande.

Pour le rendre plus fort, le Prince d'Orange venait de ménager une nouvelle union plus étroite entre la Hollande & la Zéelande. Dans cette occasion, les Etats lui conférerent *autant qu'il était en leur pouvoir*, l'administration souveraine; avec le titre de Chef & de Magistrat suprême, le plein pouvoir de commander & comme Souverain & comme Chef suprême, de maintenir la justice & de placer les Officiers & Conseillers *de la part du Roi comme Comte de Hollande*. Les taxes devaient être reparties d'une maniere égale & les deux Provinces devaient entretenir l'une chez l'autre trois députés dont chacun d'eux ferait choisi par le Prince entre trois sujets présentés. On ajoute que les Etats se plaignirent de plusieurs clauses qui blessaient leurs priviléges & qu'il échappa à ceux de Middelbourg de dire que, sous prétexte de défendre leur liberté, on travaillait à la leur ravir en leur imposant entraves sur entraves, avec cette formule insidieuse, que ces innovations ne tireraient point à conséquence. Aussi le Prince eut à peine les yeux fermés que les députés se retirerent chacun chez soi & les deux Provinces, dont il ne voulait faire qu'une pour les gouverner & les taxer plus facile-

Holl. Ref. 13 *Mars.* 11. *Avril.* 48. 59. *Bor.* 138. 140.

Will. I. II. 619.

ment, firent corps à part comme auparavant. 1576.

Ensuite, pour l'entretien de cent dix compagnies & de cent vaisseaux de guerre, il obtint, au mois de Mars, non sans peine, 210000 florins par mois. Malgré ces subsides exorbitans & cent mille florins que la Hollande seule lui fournit encore trois mois après, le trésor public était si épuisé que peu s'en fallut qu'on ne fît abattre le bois de la Haye pour faire de l'argent. On tremblait que les Royalistes, après avoir coupé la communication des deux Provinces par la prise de Ziriczée, ne se servissent de leurs avantages pour former de nouvelles entreprises; mais alors éclata l'orage dont on attendait l'explosion avec impatience.

Elles fournissent des subsides énormes.

Holl. Ref. Mars 8. 16. 19. 142. *Juin* 87. *Bor.* 142. 143.

Les habitans de Ziriczée avaient racheté le pillage de leur ville par une contribution de cent mille florins. Mais cette somme ne suffisait pas pour acquitter les vingt deux mois de paye qu'on devait aux troupes. Ainsi, peu de tems après la reddition de cette ville, les Espagnols, outrés d'avoir vu payer à leurs yeux, une compagnie Allemande, rompirent tous les freins. Ils se mutinerent & pillerent les campagnes des Iles de Schouwen & de Duiveland &, s'étant rendus sur le continent, ils ravagerent celles du Brabant

Ravages des Espagnols mutinés.

Bor. 147. 154. *Meteren. Strada.*

1576. & de la Flandre, & coururent s'emparer d'Aloft en efcaladant les murs de cette ville pendant la nuit. A cette

Sédition à Bruxelles.

nouvelle le peuple de Bruxelles fe fouleve, chaffe trois compagnies Efpagnoles de la ville, en arrache les clés au

Bor. 163. 167.

Comte de Mansfeld, Gouverneur, accable d'injures les membres du Confeil d'Etat & les force à déclarer les foldats mutinés ennemis de l'Etat & rébelles à fa Majefté. Les Etats reçurent ordre de faire partout des levées. Mais les nouvelles milices n'étaient pas en état de réfifter aux Efpagnols. Ceux-ci, craignant d'être accablés en détail fe raffemblent de tous côtés, courent fe ranger fous les mêmes drapeaux, & fe foumettent à cette étonnante difcipline qui, dans le tems d'une indépendance tumultueufe, rendait leurs opérations uniformes, rapides, irréfiftibles.

Politique du Prince d'Orange.

Bor. 141. 159.

Les Provinces, qui fe difaient Royaliftes, fe trouverent alors dans une confufion épouvantable. On ne faurait peindre la diffenfion qui s'éleva entre le Confeil d'Etat, les Etats généraux, les Etats particuliers & les Capitaines qui fuivaient l'un de ces partis ou qui n'en fuivaient aucun. Le Prince d'Orange, trop habile pour négliger une conjoncture pareille, s'était tranfporté à Middelbourg afin d'être plus à portée

tée d'avoir l'œil ouvert ſur la Flandre & le Brabant. Il commença par expédier lettres ſur lettres aux Etats de Brabant, de Gueldre, de Flandre, d'Utrecht. „ L'occaſion, leur diſait-il, ne ſaurait être plus favorable pour vous réunir contre l'Eſpagnol & vous procurer la liberté. Il ne vous reſte qu'à profiter des diviſions de ceux qui l'ont ſi long-tems opprimée. Vous me trouverez toujours prêt à combattre pour l'interêt commun. Et l'on aurait tort de s'imaginer que je cherche à renverſer la religion: je promets de m'en tenir ſur cet article à la déciſion des Etats-Généraux." 1576.

Le Conſeil d'Etat mis en priſon à Bruxelles.

Ces offres, dans une circonſtance ſi critique, ne pouvaient manquer de faire impreſſion. Le Sieur de Glimès, ſous prétexte d'être autoriſé par les Etats, mais excité ſous main par Orange, ſurprit, avec deux compagnies de Vallons qu'il avait à ſes ordres, les membres du Conſeil dans leur aſſemblée à Bruxelles. Mansfeld, Barlaimont, Viglius & tous ceux qu'on appellait *Eſpagnoliſtes*, furent retenus en priſon, & les autres élargis. Jerome de Roda, l'un des membres Eſpagnols, mais qui ſe trouvait alors à Anvers, ſaiſit cette occaſion pour concentrer toute l'autorité dans ſa perſonne. Mais à Bruxelles elle paſſa preſque toute entiere entre

Lang. Epiſt. 230.

Taſſis 209. *Bor.* 169.

1576. les mains des Etats. Ils mirent à la tête des troupes le Duc d'Aarſchot, connu pour le chef de ceux qu'on appellait *Patriotes*. Alors parut, au nom des Etats de Brabant, un édit violent qui proſcrivait les Eſpagnols. "*Il eſt*
Petit. II. 311. Coneſt. 212. *aſſez notoire*, diſait le préambule, *que les Eſpagnols, nés en pauvreté & ſortis d'un pauvre païs, remarquant* les richeſſes de nos Païs-bas, ont toujours cherché à s'y établir en ſe jouant de nos libertés & de nos vies. Ils ne nous ont envoyé leur Duc d'Albe, *imbu de la doctrine de Machiavel*, que pour nous accabler de maux & nous réduire au plus cruel eſclavage. Tant de campagnes ravagées, de villes détruites, d'habitans maſſacrés, de femmes violées, tout le païs ruiné, nous appellent à la vengeance. Fidèles à leur premier plan d'oppreſſion, les troupes ne ceſſeront leurs fureurs, que lorſque le païs ſera délivré de leur engeance. A cet effet les Etats jugent à propos de les déclarer rébelles, ennemies du Roi & de l'Etat, & d'inviter les peuples à s'armer pour les chaſſer ou les exterminer." En même tems les Etats de Flandre réclamerent le ſecours du Prince d'Orange, ils ouvrirent à ſes garniſons Nieuwpoort & le Sas de Gand, démarche dont ils ne tarderent pas à ſe repentir. Comme on propoſait de

renouer à Gand les négociations rompues à Breda, le Prince fut ravi d'avoir un pied dans un païs où son influence pouvait être si utile à son parti. Les Hollandais & les Zéelandais paraissaient las de la guerre. Ils conclurent bientôt une suspension d'armes avec les Etats qui se disaient généraux & le Congrès s'ouvrit à Gand le dix neuf Octobre.

1576.

Ouverture du Congrès de Gand.

Bor. 132.

Cependant les Espagnols livraient quelques combats aux troupes des Etats, avec cette supériorité qu'assurent la discipline & la valeur. Il était plus aisé de proscrire des guerriers si fiers que de les dompter; leurs garnisons leur assuraient plusieurs places importantes. Outrés de ce qu'on avait chassé celles qu'ils avaient à Mastricht, ils se réunissent, forcent cette ville l'épée à la main & s'y abandonnent à d'affreux excès. Quelques jours après ils marchent droit à Anvers, dont la citadelle était au pouvoir de leurs compatriotes. Ils font huit lieues tout d'un trait; mais animés par l'enthousiasme militaire & le désir de se vanger par le pillage, ils refusent des rafraîchissemens en jurant qu'ils veulent ou périr à l'instant ou souper dans la ville. Elle était défendue par vingt & une compagnies que les Etats venaient d'y faire entrer sous la conduite de Charles de Croui, frere du Duc d'Aarschot. Mais

Cruautés des Espagnols à Maastricht.

Ib. 178.

Et à Anvers.

Ib. 180.

N 2

1576. elles ne purent soutenir le choc impétueux des Espagnols. Tout ce qui s'oppose à leurs efforts est mis en fuite ou terrassé. Soit crainte d'être exterminées, soit désir de partager le butin, plusieurs compagnies Allemandes courent se joindre à eux. Champigni, Gouverneur de la ville, cherche son salut dans la fuite. L'Hôtel de ville, regardé comme un des plus beaux édifices de l'univers, où les bourgeois se défendaient avec une valeur opiniâtre, fut consumé par les flammes avec plus de cinq cens maisons. On compte jusqu'à deux mille cinq cens, tant soldats que citoyens, immolés au fer des Espagnols. Il y en eut un nombre encore plus grand qui se noyerent dans l'Escaut, qui périrent dans les flames, ou furent ensuite massacrés de sang froid. Les Espagnols ne perdirent pas deux cens hommes. Dès qu'ils furent las d'égorger ils songerent au pillage. Anvers était alors une des villes les plus opulentes de l'univers. Le commerce y avait attiré des richesses de toutes les parties du monde. Mais non contens d'enlever les trésors immenses qui s'offraient à leurs yeux, l'insatiable cupidité des vainqueurs exerça sur ceux qu'ils soupçonnaient de cacher leurs richesses, des cruautés qui révoltent la pudeur & font frémir l'hu-

manité. Vieillards, femmes enceintes, enfans, étaient leurs victimes favorites. Dans une maison où l'on célébrait des nôces ils firent main basse sur l'Epoux, trainerent l'Epousée dans le château, la dechirerent à coups de verges & finirent par la massacrer après l'avoir poussée dehors absolument nue. On avait vu ces barbares marcher sous l'étendart de Jésus-Christ & de la Vierge Marie; la soif du butin les fit alors courir dans les églises & les maisons religieuses, qu'ils pillerent sans miséricorde. Le sac dura trois jours. Le butin qu'ils firent fut évalué à plus de quatre millions d'écus d'or. Mais la plus grande partie fut dissipée dans la débauche, la boisson & le jeu. On vit sur la bourse, de simples soldats perdre en jouant jusqu'à dix mille écus dans un jour. Cette affreuse catastrophe fut appellée la *furie Espagnole.* Roda pour se disculper plus aisément la représenta en écrivant à la cour, comme un triomphe éclatant que les soldats venaient de remporter sur les rébelles. Mais elle fut condamnée par d'Avila, Romero & plusieurs autres Officiers. Ils en auraient arrêté les suites; si le soldat rendu furieux par la soif du butin, eut pû se prêter à la voix de l'honneur.

1576.

Strada. *Meteren.*

La nouvelle de cette atrocité exercée

1576. fur une ville foumife au même Roi, à la même religion, pénétra tous les Païs-bas de la plus grande horreur. On ne pouvait fe délivrer d'un ennemi fi formidable & fi odieux, que par une confédération générale. Ainfi les députés affemblés à Gand, fe hâterent de conclure le traité fi fameux fous le nom de la Pacification de Gand.

Pacification de Gand.

Bor. 190. *Petit. II.* 318.

,, Les Etats de Brabant, de Flandre, d'Artois, de Hainaut, Valenciennes, Lille, Douai, Orchies, Namur, Tournai, Utrecht & Malines d'une part, le Prince d'Orange avec les Etats de Hollande, de Zéelande & leurs Confédérés de l'autre, promettent d'oublier les offenfes réciproques & d'entretenir enfemble une amitié fincere & folide, de fe fecourir mutuellement pour chaffer immédiatement du païs les Efpagnols & les foldats étrangers. L'affemblée des Etats-Généraux fera convoquée pour rétablir la conftitution primitive, & décider fur les affaires de la religion. A l'exception de la Hollande, de la Zéelande & de leurs confédérés, on n'entreprendra rien dans les autres païs contre le culte catholique. Les édits fanguinaires fur la religion reftent fufpendus. Le Prince d'Orange fera rétabli dans tous fes biens confifqués, reconnu Amiral & Stadhouder de Hollande, Zéelande, Bommel &c., ex-

cepté dans les places qui, dans ces deux Provinces, ne ſont pas encore ſous ſon gouvernement, juſqu'à ce qu'elles aient embraſſé la Pacification & fait leurs compoſitions avec lui. Le Comte de Boſſu & tous les priſonniers de part & d'autre ſeront relâchés. Les Eccléſiaſtiques jouiront des biens qu'ils ont en Hollande & en Zéelande. On pourvoira à l'entretien des réligieux ſortis de leurs cloîtres. Les exhédérations, pour cauſe de religion, ſeront annullées. Les Etats-Généraux decideront ſi l'indemniſation qu'on doit au Prince d'Orange pour ſes deux expéditions, ſera priſe ſur la Généralité. Les Provinces & villes du parti contraire ne jouiront des avantages de cette confédération qu'après y avoir accédé. 1576.

On ne peut dépeindre la joie que la nouvelle de cette Pacification cauſa dans la plus grande partie des Païs-bas. Le jour qu'elle fut ſignée, le château de Gand ſe rendit aux Etats, malgré le courage de l'Epouſe de Mondragone qui remplaça ſon mari avec un héroïſme ſupérieur à ſon ſexe. Le Prince d'Orange s'était déjà aſſuré de Ziriczée, de l'Ile de Schouwen, d'Oudewater & de pluſieurs autres places abandonnées par les Eſpagnols. Il écrivait lettres ſur lettres aux villes d'Am-

Heureux effets de la pacification.

Apolog. du Prince d'Orange. Hooft. Bor. IX. 180 *Holl. Reſ. Oct. Dec.* 163. 164. 402.

1576. sterdam, de Haarlem & d'Utrecht afin de les engager à le reconnaître pour Stadhouder. Mais, le plus grand avantage qu'il retira de cette révolution, c'est que le théatre de la guerre fut transporté hors des deux Provinces-Unies, qui commencerent dès lors à respirer. Peu à peu il vint à bout d'augmenter sa puissance, de l'étendre dans les autres Provinces en dépit du Monarque Espagnol, dont il faillit à renverser toute l'autorité dans les Païs-bas, enfin de combiner cette fameuse confédération, qui est devenue la base de la République des Provinces-Unies.

Bor IX. 137. - Les articles relatifs à la religion dans la pacification de Gand paraissaient très équitables. Cependant les Etats de Hollande, craignant qu'un grand nombre de Catholiques fugitifs ne rentrassent dans le païs, dresserent une formule par laquelle les Catholiques devaient jurer de ne rien machiner contre le culte réformé & de renoncer à l'exercice de toute autre religion. Il parait cependant que le sage tolérantisme du Prince arrêtta les effets de cette tyrannie religieuse.

Coup d'œil sur l'Espagne & les Païs-bas. C'est une chose étonnante qu'avec les vastes domaines & surtout les revenus de l'Amérique, jamais troupes ne furent si mal payées que celles de Philippe. L'Espagne & les Païs-bas sem-

blaient devoir regorger de l'or que les mines du nouveau monde faisaient couler dans l'une, l'entretien des troupes & le commerce dans les autres. C'est ce qui ferait, sans doute, arrivé, si la guerre n'en eût arrêtté l'effet. Ce fléau terrible porte un coup mortel à l'industrie. Ceux qu'il afflige, obligés d'avoir recours à l'industrie étrangere, voient leur numeraire passer en d'autres païs. Les espèces n'augmentent la richesse d'un païs que par la plus grande circulation. L'effet de l'argent, ou de tout autre signe répréséntatif de la valeur des marchandises double, augmente à l'infini, suivant qu'il passe dans un plus grand nombre de mains. Mais, dans les païs infectés par la guerre, les fortunes sont trop exposées pour qu'il y ait du crédit: on cache, on enfouït les espèces, pour se ménager une ressource dans le besoin. De-là la difficulté de tirer des subsides & ce désordre monstrueux des finances qui faillit à faire perdre tous les Païs-bas à l'Espagne. 1576.

La pacification de Gand promettait l'avenir le plus flatteur aux Païs-bas, s'il eut été aussi facile de déposer les haines, que les armes. Mais, les chefs, devorés d'ambition & de jalousie, & le peuple emporté par le faux zèle & le fanatisme, ne pouvant goûter ni les Grot. Ann. 49.

1576. traités publics ni sa condition présente, fournirent bientôt des alimens aux factions, des instrumens contre la liberté publique. Philippe sachant l'ardeur avec laquelle on avait accueilli la Pacification & surtout les complots des puissances étrangeres au cas qu'il fît paraître trop d'inflabilité crut devoir céder au tems & lorsqu'il projettait sourdement de démembrer une confédération si redoutable au despotisme, il la ratifiait par une sanction publique.





SEPTIEME EPOQUE.

Gouvernement de Don Juan d'Autriche. — Edit perpétuel. — Sa perfidie. — Révolution en Frise. — Le Prince d'Orange proclamé Ruwaard du Brabant & Don Juan Ennemi de l'Etat. — L'Archiduc Matthias Gouverneur. — Progrès de la réforme. — Parti des Mécontens. — *Le Duc d'Anjou. — Mort de Don Juan.*

1576.

Don Juan d'Autriche, Gouverneur Général des Païs-bas.

Bor. IX. 163.

Bentivog.

IL L'Enthousiasme patriotique & le concours de presque toutes les Provinces ne pouvaient manquer de subjuguer, à la longue, l'orgueilleuse férocité des troupes Espagnoles qui n'avaient de ressource que dans le pillage. L'ascendant des Etats & du Conseil d'Etat eut bientôt renversé la puissance de Philippe, dans les Païs-bas, si, par des opérations combinées & rapides, ils eussent pû prévenir celles de ce Monarque. Philippe, voyant qu'un gouvernement si orageux demandait un homme de tête & de main, avait jetté les yeux sur Don Juan d'Autriche, son frere naturel, jeune encore, mais fameux par la victoire de Lépanthe. Le sang de Charles-Quint

1576. qui coulait dans ses veines, une figure majestueuse & séduisante, des manieres affables & populaires devaient lui gagner les cœurs des Provinces fidelles, & ses talens militaires, réduire celles qui étaient révoltées. Mais la révolution que les excès des Espagnols venaient d'occasionner dans les Païs-bas, exigeait une politique adroite, une patience extrême, une habileté supérieure, qualités que Don Juan n'avait pas. Il n'avait qu'une ambition présomptueuse & téméraire. Il méprisait les habitans des Païs-bas, & suivant l'expression du Duc d'Albe, il s'imaginait que rien ne lui serait plus facile que de les *étouffer dans leur beurre*. Après avoir traversé la France *incognito* pour hâter son voyage & s'être fait reconnaître dans le Luxembourg, la seule Province qui n'avait pas embrassé la pacification, il écrivit aux Etats pour leur notifier son arrivée. Il venait, disait-il, punir les excès commis par les troupes Espagnoles & rétablir dans son état florissant une nation dont le Roi n'exigeait que de l'obéissance & le maintien de la Religion Catholique. Mais, comme il demandait des otages, avant de pénétrer plus avant dans le païs, cette démarche inspira les plus étranges soupçons à des peuples qui le cœur aigri par des outrages récens,

Aubery 62.

Bor. 195.

en craignaient de plus cruels encore. 1576.
Les Etats commencerent par envoyer quelques députés pour le ſonder; & dans le même tems n'oublierent rien pour ſe mettre en défenſe de tous côtés.

Le Prince d'Orange donne des Conſeils aux Etats-Généraux.

Le Prince d'Orange, de la ville de Middelbourg d'où il pouvait promener ſes regards ſur la Flandre & le Brabant, ne reſtait pas dans l'inaction. Il écrivait lettres ſur lettres aux Etats pour les détourner de faire un accord avec Don Juan. „ Vous ne ſauriez, diſait-il, trop vous défier d'une nation qui vous a montré trop ſouvent qu'elle ne cherche à endormir votre prudence que pour vous opprimer. Vous ne connaiſſez pas les Princes. S'ils ne peuvent ſe faire obéir en deſpotes, ils cherchent à ſe vanger en Tyrans. Leur dépit eſt furieux, leur vangeance implacable: quand ils ne la font pas éclater, c'eſt que les moyens leur manquent. Le ſang d'Egmond, de Hoorne & de tant d'autres Seigneurs immolés avec la derniere perfidie vous atteſte cette terrible vérité. Le meilleur parti ferait de repouſſer la tyrannie par un courage opiniâtre & la plus étroite union. La providence vient de vous ménager les meilleurs reſſources pour celà, mais ſi vous n'oſez y avoir recours, ne négligez pas de ſtipuler des conditions capables d'enchainer le reſſentiment d'un

Meteren. 129. *Bor.* X. 191.

1576. Prince courroucé. Exigez la tenue de vos assemblées deux, trois fois l'année & même aussi souvent que vous le jugerez à propos. Exigez qu'on ne fasse aucune levée, qu'on n'établisse aucune garnison sans votre consentement & que toutes les citadelles soient rasées. Il finit en souhaitant de voir le païs retabli dans ses anciens privilèges, sous l'autorité du Prince, des Etats, & en protestant qu'il n'a d'autre desir que le service de la patrie pour laquelle il est prêt de répandre jusqu'à la derniere goutte de son sang." Guillaume était alors l'oracle des Etats. Ce discours où se peint son génie & sa sagacité fit tant d'impression qu'on n'osa plus parler de recevoir Don Juan sans conditions. Guillaume n'oubliait rien pour retarder la conclusion d'un accord. Avec son activité ordinaire, il avait intercepté des lettres du Roi, de Don Juan, de Roda, qui découvraient leurs intentions perfides. Il s'en servit habilement pour insinuer aux Etats qu'on ne cherchait qu'à les surprendre. En conséquence ils voulaient que Don Juan commençât par recevoir la pacification de Gand, & pour l'y déterminer ils firent déclarer par des Théologiens que la pureté de la religion & les droits de Sa Majesté n'y étaient pas compromis. Don Juan, en

Ib. 204.

Ib. 210.

Négociations avec Don Juan.

Ib. 207.
XI. 263.
Strada.

l'acceptant, consentait au renvoi des troupes; il demandait seulement qu'on les fît partir par mer. Les Etats ne pénétrerent pas d'abord son intention. Mais considérant le tems & la dépense que l'équipement des vaisseaux leur couterait, ils insisterent opiniâtrement pour que le voyage se fît par terre. 1576.

Le projet de Don Juan ne tarda pas à se découvrir. Il s'était laissé enivrer par l'orgueil de ses premiers exploits. Il avait déjà porté ses vues sur le Royaume de Tunis. Il n'avait pas seulement volé dans les Païs-bas comme sur un théatre où il espérait faire briller ses talens militaires: il se flattait, après les avoir soumis, de passer en Angleterre pour rompre les fers de Marie Stuart, Reine d'Ecosse, de l'épouser & de jouir des droits que cette Princesse réclamait comme petite fille d'une sœur de Henri VIII, au préjudice d'Elizabeth dont plusieurs attaquaient la naissance. Le Pape Gregoire XIII, pour l'encourager à cette entreprise, lui avait, du consentement de Philippe, cédé tous les droits que le S. Siège s'attribuait sur ce Royaume. Mais ce jeune Prince, plus ambitieux que politique, ne put dérober ses desseins à la pénétration de ses ennemis. Orange fut le premier qui les découvrit à Elizabeth. Cette Reine excitée par la reconnoissance en

Ambition de Don Juan.

Camden 466.
Grot. An. 53.
Hume V. 225.
Turquet. Hist. Hisp. p. 1459.
Hooft 459.

1576. faveur de Guillaume & par le ressentiment contre Don Juan, considerant d'ailleurs, combien les Païs-bas devenaient puissans par leur réunion, craignit moins d'épouser leur cause déjà liée à ses interêts. Elle commença par leur prêter la somme de quarante mille Angelots & leur permit d'emprunter dans ses Etats jusqu'à la concurrence de cent mille livres sterlings.

Progrès de la puissance de Guillaume.

Bor. X. 200. 202.

L'inaction où ce long interregne jettait les Espagnols & les Etats, procurait au Prince d'Orange le loisir d'augmenter sa puissance, & aux Provinces qui n'avaient subi le joug que par crainte, l'occasion de faire éclater leurs vrais sentimens. A peine les Espagnols avaient abandonné Oudewater & Ziriczée, que ces deux villes reçurent garnison du Prince d'Orange. Les Etats-Généraux s'emparerent successivement de Cambrai & de Valenciennes. Ensuite, ils jetterent les yeux sur les Provinces de Frise & de Groningue. Les habitans, désolés par de nouvelles inondations & par les descentes des partisans du Prince, accablés des subsides pour l'entretien des garnisons, enfin toujours animés par leur antique esprit de liberté, soupiraient pour une révolution. Roblès de Billi, leur Gouverneur, qui, né en Portugal d'une famille obscure, s'é-

Revolution en Frise & à Groningue.

Dumb. An. III. 9 enz. 488. Meteren. Schotan. 792. 797.

tait élevé par ses talens avait illustré son administration en faisant construire de nouvelles digues, qui ne contribuaient pas moins à l'ornement qu'à la sureté de la Frise. Cependant, il n'avait pû se dérober à la haine des peuples qu'il foulait & des soldats qu'il punissait avec une rigueur révoltante. On assure que sans respect pour sa dignité, il ne rougissait pas de les fustiger, de les fusiller & méme de les pendre de ses propres mains. Il croyait pouvoir regner en despote par les garnisons Wallones qu'il avait dans les chateaux de Leeuwaarde, de Harlingue, Staveren, Oostmahorn, Lemmer, Sloten, Mackum, Delftziel & Groningue. Mais ce gouvernement militaire se tourna contre lui. Ombrageux & craignant de devenir la victime des dernieres révolutions, il fit arrêtter à Groningue Martini Stella que les Etats avaient chargé de faire recevoir la pacification. Malgré les tortures que cet homme féroce, travesti en bourreau, lui fit subir, il ne put en arracher autre chose, si non qu'il venait de la part des Etats, pour inviter les Magistrats à l'assemblée générale. Stella n'était pas moins adroit qu'intrépide. Du fond du cachot où il était détenu, il sema la rébellion dans l'esprit des soldats en leur faisant savoir qu'il était 1576.

1576. chargé d'acquitter leur paye. Billi leur retenait en effet de longs arrérages par le conseil de sa femme, dont l'avarice était insatiable. Pour enchaîner leur ressentiment, il crut devoir leur proposer un nouveau serment. Cette démarche fut le signal de la révolte. Ils se choisissent un Elu à l'exemple des Espagnols, ils fondent sur l'odieux Roblès, le jettent dans les fers avec le Lieutenant Rysbroeck, son Gendre & quelques autres Capitaines, dont la plupart trempaient dans leur complot, mais se faisaient mener en prison, pour se ménager une excuse en cas de besoin. Ensuite ils courent sur la place, brulent la poulie qui servait à leur donner l'estrapade & se mettent à crier de toutes leurs forces en français *vivent les Etats, vive le Prince d'Orange.* Stella dont ils briserent les fers reçut leur serment au nom des Etats. Ils cherchent ensuite les Officiers Espagnols qui s'étaient opposés à leur dessein. Ils commencent par entrer dans le couvent des Cordeliers. Vasquès, Colonel de Zutphen, couvert d'un froc, la tête & la barbe rasés, se mit à chercher avec eux. Ils n'auraient jamais pu le connaître sous ce déguisement; mais un Religieux Allemand leur cria : *Celui-ci est bien de notre ordre, mais il n'est pas de notre couvent*; & voyant qu'ils

ne le comprenaient pas," voila, celui que vous cherchez: *C'est lui*, dit-il en latin, *prenez le*. Les soldats l'arrêterent sur le champ, & le traînerent dans les rues, en l'accablant d'insultes d'éclats de rire, & en criant qu'*ils avaient un nouvel Evêque*. Ils ne ménagerent pas davantage le Grand-Prévot, nommé Lopès. Ils le jetterent dans la même prison après l'avoir conduit sur la place en criant *voici le bourreau de Groningue*. Antonio Sarda, Wagt-maître, fut reconnu sous l'habit de Prêtre. Son portrait fut, avec celui de Roblès & du Duc d'Albe, cloué au carcan. Un moine & une fille de joie qu'on avait soupçonnés de l'avoir recelé, l'un dans son couvent, l'autre dans sa maison furent liés étroitement l'un à l'autre & poussés dans la rue au grand scandale des personnes pieuses. L'émeute dura plusieurs jours, & le Conseil se vit obligé de payer aux soldats 215000 florins d'arrérages qui leur étaient dus. Encouragées par cet exemple, les garnisons de Delfziel, d'Appingadam, de Leeuwaarden & de Staveren, épouserent le parti des confédérés. Les Etats y envoyérent George de Lalaing, Seigneur de Ville, avec le titre de Gouverneur. Il fut d'abord reconnu à Groningue, & gagna la confiance générale, en faisant 1576.

1576. congédier les troupes & démolir le château & la forteresse. Il s'y forma huit compagnies Bourgeoises qui jurerent de ne jamais plus souffrir de garnison dans les villes. Les Provinces de Frise & de Groningue embrasserent alors la pacification de Gand.

Bor. Auth. Stuk. II. 5.

1577. Ceux d'Utrecht étaient trop proches du théatre de la révolution pour n'en pas sentir les effets. Ils sollicitaient depuis longtems le rappel de la garnison Espagnole, qui les tenait sous le joug. Elle était cantonnée dans le Fort de Vredenburg : elle avait su conjurer l'orage qu'elle entendait gronder en faisant une irruption dans la ville. Elle avait déjà mis le feu à quelques maisons, lorsque les Bourgeois, soutenus par les Soldats Allemands, coururent aux armes & la repousserent dans le fort. Ils ne s'en tinrent pas là. Pour mettre à profit un prétexte si favorable de se délivrer de leurs oppresseurs, ils éleverent des retranchemens dans les rues, crenelerent les maisons d'alentour, braquerent le canon contre le fort & commencerent un siège dans les formes. On ajoute qu'ils forcerent les moines à travailler à la tranchée, dans l'idée que l'ennemi n'oserait tirer, crainte de blesser ces hommes sacrés. Les Espagnols n'étaient gueres que cent ; ils se défendirent près de sept se-

Troubles à Utrecht.

Bor 198. 277. 226.

Thuani Hist.

maines & ſe rendirent par capitulation. Le Comte de Boſſu s'aſſura ſur le champ de la ville pour les Etats Généraux en y formant une garniſon bourgeoiſe. 1577.

Avoué par le Conſeil d'Etat & favoriſé par l'ordre du Clergé, Boſſu ſe donnait pour le Stadhouder de cette Province. Mais le Prince d'Orange, favoriſé par la commune, voulait faire valoir ſon ancienne dignité. Don Juan venait d'y nommer le Sieur de Hiergès. Au milieu des troubles & de l'incertitude du gouvernement, le peuple commençait à connaître ſes forces & ſentait renaître l'orgueil de ſon ancienne liberté. Ainſi,, loin de ſe laiſſer effrayer par les troupes qui vinrent demander avec menaces leur paye devant l'hôtel de ville, il court aux armes, les force à rentrer dans l'obéiſſance, ſe ſaiſit des deux chefs, enleve la nuit les principaux Officiers dans leurs lits, & le lendemain matin, il chaſſe cette ſoldateſque par la porte du Tolleſteeg. Mais à la lueur du feu qu'elle avait mis à quelques maiſons du Fauxbourg, les Bourgeois fondent ſur elle avec courage & la forcent à ſe retirer à pas précipités. Les fuyards ſurprirent enſuite Wyk te Duurſtede; mais ils manquerent leur coup ſur Amersfoort & Vreeswyk.

1577. C'eſt ainſi qu'en briſant un joug qui les écraſait depuis dix ans, les Trajectins couraient à la liberté qu'ils ſe procurerent au mois d'Octobre. Le Prince d'Orange qu'ils reconnurent alors avait déjà vu ſon parti ſe groſſir ſucceſſivement des villes de Muiden, de Weesp, de Haarlem, de Schoonhoven, de Nieuwpoort & de Tholen. Goes fut la derniere ville de Zéelande qui ſe rendit à lui. Ecraſée ſous le joug des garniſons Eſpagnoles, elle ne pouvait ſe plaindre ſans s'expoſer à le voir aggravé. Quand les Bourgeois demandaient qu'au lieu d'Eſpagnols, on ne leur envoyât que des Wallons ou des Allemands, une autre Enſeigne Eſpagnole de Romero, leur tombait ſur le corps. S'ils demandaient qu'on payât la ſolde des troupes Allemands, le Conſeil leur répondait que leur Général Annibal van Altems l'avait déjà touchée ; mais on laiſſait à leur charge celles qui étaient dans la ville. Beaumont, leur Gouverneur, homme farouche & groſſier, forçait les habitans de la campagne à tranſporter leurs grains dans la ville & les leur enlevait pour l'uſage des Eſpagnols. Il accablait d'injures les Magiſtrats qui s'oppoſaient à ſes violences & les appellait *Villahos*, *Porcos*, *Putajos*. Dans le tems que la mutinerie & le concours

Accord de pluſieurs villes avec le Prince d'Orange, *Bor. X.* 200. 207. 216.

Et de Goes en Zéelande.

Hiſt. der Satisf. 211. 212. *enz.*

218.

des Espagnols sur le continent semblaient les avoir délivrés ils étaient encore opprimés par deux compagnies Allemandes. Les Etats-Généraux, sensibles au désir qu'ils témoignaient pour leur parti, donnerent ordre de les en affranchir. Rien n'est plus curieux que leprétexte que ces Allemands objecterent pour retarder leur départ. Le premier jour, ils avaient à satisfaire leurs créanciers c'est-à-dire les Aubergistes & les Cabaretiers. Ensuite ils demandaient de l'argent pour leur voyage. Un autre jour, ils ne pouvaient croire que cet ordre fut authentique. Le jour suivant, ils se plaignaient qu'on reconnaissait mal leurs services. Enfin, ils ne pouvaient partir sans des sauf-conduits du Prince. Quand on les eut obtenus, ils dresserent un écrit où ils demandaient des présens, des cautions, un emprunt, &, pour plus grande sureté, une déclaration par laquelle on ne les inquiéterait plus pour les dettes qu'on pouvait répéter sur eux. Leur envoyait-on une réplique, ils ne pouvaient discuter des affaires de cette importance après avoir diné. Pour se délivrer de ces hotes incommodes on se vit obligè de satisfaire à presque toutes leurs demandes. Aussitôt qu'ils furent partis le défense de la ville fut con- 1577.

1577. fiée à une compagnie de trois cens Bourgeois.

Les citoyens déſiraient ſe joindre aux Etats-Généraux pour avoir ſuffrage dans leurs aſſemblées. Mais, trouvant des obſtacles ſur cet article, ils tournerent leurs regards vers le Prince d'Orange. En le reconnaiſſant, ſuivant la pacification de Gand, ils conſervaient leurs anciens privilèges &, par conſéquent leur influence dans les Etats de la Province. Les négociations traînerent en longueur. Enfin l'accord fut conclu au mois de Mars. Ces compoſitions s'appellaient *ſatisfactions* & ſe reſſemblaient preſque toutes, ſur les points que nous allons énoncer. On y ſtipulait, que la Religion Catholique ſerait maintenue, que le Prince ne leur enverrait ni Gouverneur, ni garniſon, ſans leur aveu, que l'élection des Magiſtrats ne ſerait point changée. Comme ils n'avaient pas moins ſouffert, ſous les Eſpagnols que les confédérés en les combattant, ils ſtipulaient encore qu'ils n'entreraient pour rien dans les dettes, que la Hollande & la Zéelande avaient contractées. A ces conditions ils reconnaiſſaient le Prince comme Stadhouder, de la part de ſa Majeſté. Ils étaient révoltés des titres de *Souverain* & Chef *ſuprême* qu'on lui avait conférés avec le pouvoir de placer des garniſons,

Reflexions ſur ces accords.

Ib. 235.

nisons, de changer le Magistrat & d'imposer des subsides de sa propre autorité, droit que ni les Comtes ni les Stadhouders n'avaient jamais eu. Aussi, peu de tems après cet accord, le Prince, sous pretexte que le païs était menacé d'une invasion, leur proposa des secours de troupes; mais ils répondirent qu'ils étaient en état de se défendre par eux mêmes, & que, tant qu'on se fierait à eux, on ne les trouverait pas en défaut.

1577.

Ib. 306.

Ce Prince habile n'oubliait rien pour mettre ses partisans en état de tenir tête à l'Espagnol. Dans une assemblée convoquée à Middelbourg, il avait engagé les Etats, à promettre cent vingt six mille florins pour la réparation des places frontieres, cent mille florins par mois pour l'entretien des troupes, quarante mille florins pour ses appointemens au lieu de vingt six mille qu'il touchait auparavant & cinquante mille florins pour la défense des Etats-Généraux. Ces derniers, pour faire échouer les desseins de Don Juan, avaient dressé la formule d'une nouvelle association, qui fut signée presque généralement; mais comme il fallait y jurer le maintien de la Religion Catholique & de l'autorité du Roi, les Députés de Hollande n'eurent garde d'y acéder.

Prudence de Guillaume.

Ib. 203. 214. *Holl. Ref. Janv.* 8.

Bor. 210. *Holl. Ref.* 1576. 31. *Decemb.* 214.

1577. Des résolutions si décidées & la médiation des Députés de l'Empereur Rodolphe II, qui venait de succéder à Maximilien II, son Pere, parurent avoir subjugué l'orgueil & l'obstination de Don Juan. L'accord qu'il conclut avec les Etats à Marche en Famine fut appellé l'Edit perpétuel. On y ratifiait la pacification de Gand, on promettait de faire sortir pour toujours toutes les troupes étrangeres des Païs bas, de remettre entre les mains des Etats toutes les places fortes, de rendre tous les prisonniers de part & d'autre; excepté le Comte de Buren qui sera pourtant relâché; lorsque le Prince d'Orange, son Pere, se sera conformé au jugement que les Etats-Généraux prononceront sur cette affaire. Tous les privilèges seront conservés & les étrangers exclus des emplois. Mais Orange & ses partisans n'approuverent point cet Edit. La Pacification de Gand devait suffire, disaient-ils, dans leur protestation. Rien n'était plus inique que de ne pas délivrer sans condition le Comte de Buren, enlevé avec la derniere indignité & de promettre de l'argent à des troupes, ou plutôt à des bandes de brigands Etrangers, déjà déclarés ennemis de la patrie. Ils ne pouvaient reconnaître Don Juan pour Gouverneur, avant qu'on eut réparé les

Edit perpétuel.

Bor. 222. *Meteren.*

Les deux Provinces-Unies le refusent.

Bor. 225.

brêches faites contre les privilèges au maintien desquels on n'avait d'ailleurs pas assez pourvu. Ces allégations, oupour mieux dire ces subterfuges, ne sont pas satisfaisans. On avait des raisons plus plausibles, qu'on ne pouvaient encore revèler. On en avait trop fait, & l'on avait trop d'horreur pour la domination Espagnole & l'on craignait trop pour la religion. La conduite de Don Juan ne tarda pas à justifier cette défiance. 1577.

Conduite de Don Juan.

Son air gracieux, ses manieres populaires, joints à une phisionomie heureuse & d'autant plus intéressante qu'elle semblait retracer l'image encore chere de Charles-Quint, son Pere, firent concevoir à son entrée à Louvain & à Bruxelles, les espérances, les plus flatteuses; mais les sages ne furent point dupes. Jeune & orgueilleux, pourrait-il souffrir les entraves qu'on avait imposées à son pouvoir? Il était savant dans la tactique; mais l'art de gouverner un Etat exigeait d'autres talens. On dit qu'en le voyant, Viglius van Zuichem s'écria: est-ce dont là le Prince qui doit nous apporter la paix? Cet illustre Frison ne vécut pas assez longtems pour voir ses craintes vérifiées. Les ouvrages qu'il a laissés sur le droit sont très-estimés, ses lettres & ses mémoires jettent un grand jour sur l'histoire de ce tems-là. Il était honnête homme &

Thuan. L. 64. 5. 6.

Meteren. 135.
Hooft. 507.
Bor. 141.

Mort de Viglius.

1577. homme d'Etat; Catholique zèlé, mais sans fanatisme; quoique la reconnaissance l'eut attaché au Roi, il n'aimait pas les Espagnols. Il les regardait comme incapables de gouverner les Païs-bas, & comme les auteurs des troubles, par leur cruauté, leur orgueil & leur cupidité. Soupçonné cependant de les favoriser il mourut sans être regretté ni de l'un ni de l'autre parti. Il avait prévu les troubles de ce tems-là & les aurait prévenus, si la Cour d'Espagne se fût reglée sur ses sages Conseils. L'historien de Thou qui le vit à Bruxelles quelque tems avant sa mort l'entendit présager les suites fatales que les confédérations allaient porter à la puissance du Roi.

Winsem. 800. *Thuan. ib.* 809.

Départ des troupes Espagnoles.

Pendant que les Espagnols évacuaient Anvers, le Duc d'Aarschot y entrait. „ Je jure, c'est le serment qu'on lui fit „ prêter alors, je jure dit-il, par Dieu, la „ vierge Marie & sur les quatre évan„ giles, de conserver cette place pour „ le Roi & de ne la livrer à personne „ autre sinon par son commandement." Escovedo qui l'installait au nom de Don Juan dit alors: *Si vous faites ce que vous promettez Dieu vous bénira, sinon que le Diable vous emporte en corps & en ame.* Et plusieurs des assistans répondirent *ainsi soit-il.* Ce n'est qu'avec une extrême répugnance que les Espagnols se laisserent persuader de

Bor. 836.

quitter les Païs-bas. Il eſt impoſſible de rendre les tranſports de joye que les peuples firent éclater à leur départ. Elle s'annonça par des Poëſies plus propres à peindre leur haine que leur bon goût (*). Ils allaient en foule les attendre ſur les chemins pour mieux jouir du ſpectacle de leur humiliation. Ces ſoldats farouchés, outrés de céder à la haine d'un peuple qu'ils mépriſaient & qu'ils avaient ſi ſouvent vaincus, trainaient, comme pour l'inſulter, avec une eſpéce de triomphe, ſes dépouilles ſanglantes. Ils ſe vantaient d'avoir dans l'eſpace de ſix mois, ſans avoir perdu plus de ſoixante des leurs, immolé trente mille hommes à leur vengeance. Ainſi, partirent, mais pour revenir bientôt, ces légions intrépides qui remporterent tant de victoires & eurent ſi peu de ſuccès. Auſſi leur grand défaut fut d'ignorer l'art de prendre & de conſerver les places, & ſurtout de ménager le ſang des vaincus. Leur ſupériorité venait de leur diſcipline ſévère, le nerf de la guerre & le gage aſſuré des victoires, parcequ'elle fait naître la confiance, ſans laquelle il n'y a point de vraie valeur. Ils n'étaient

1577.

Hooft 500. 503.

Grot. An. 49.

Meteren. 134.

Bernardin Mendoza.

(*) *Boetica gens abiit: Cur ploras Belgica? dicam. A quod in O non eſt littera verſa, queror.*

1577. pas seulement courageux : ils pouvaient souffrir la faim & la douleur : qualité que n'ont pas, de nos jours, les soldats d'une nation qui fait autant de figure que l'Espagne en faisait alors & qui se trouve dans une position à peu près semblable *.

Griefs du Prince contre Don Juan.

Bor. 239.

Mais un point bien plus difficile que le départ des troupes était une réconciliation entre deux grands rivaux. Don Juan, afin de rendre le Prince d'Orange odieux, l'accusait d'un infame complot contre ses jours, dont il ne put jamais prouver la vérité. Le Prince, de son côté, n'oubliait rien pour rendre Don Juan suspect. Quand celui-ci fit solliciter à Geertruidenberg l'assemblée des Etats de Hollande & de Zéelande, de recevoir l'Edit perpétuel, de cesser de faire des recrues, de réparer les forts, & de fondre de l'artillerie; "Pouvons nous être contens, répondit il avec les Etats, tandisque les troupes Allemandes sont encore dans le cœur du païs. Je cherche mon fils & ne le trouve pas: mes biens & plusieurs places telles qu'Utrecht dépendantes de mon gouvernement, me

(*) Cependant l'Angleterre presume encore de réduire des peuples, à qui l'amour de l'independance & de la liberté a mis les armes à la main!

manquent encore. Peut-on se fier aux Etats des autres Provinces, qui se sont mis à la discrétion de Don Juan & à Don Juan qui n'agit que par les Conseils d'un tas d'étrangers & de gens suspects qui l'entourent?" Ainsi les négociations furent infructueuses. 1577.

Orange était d'autant plus inflexible qu'il voyait ses efforts pour grossir son parti, couronnés des succès les plus flatteurs. Au contraire, les citoyens de Bruxelles, excités par ses manœuvres & ses émissaires, faisaient dévorer des affronts sanglans au Gouverneur, en insultant son cortège; & ces outrages restaient impunis. Son âme impétueuse & fière ne pouvait digérer que le grand titre dont il était décoré, loin de lui conférer quelque pouvoir, l'eut rendu l'Esclave de plusieurs Officiers faits pour lui obéir. Mais, plus ambitieux que politique, il fit échouer ses desseins en les précipitant. Il écrivait au Roi d'Espagne, pour lui montrer la nécessité de faire la guerre aux Etats. Il sollicitait les Etats de faire la guerre au Prince d'Orange. Pour avoir de l'argent il fit avec leur agrément partir Escovedo pour l'Espagne où le Roi, dit-on, le fit assassiner, le soupçonnant d'inspirer des idées trop ambitieuses à Don Juan. Il se rendit à Malines pour engager les trou-

Don Juan cherche à tromper les Etats.

Burm. Anal. Belg. I. 21. Thuan. Ib. in præf. 32. Bor. X. 243. 247. 248. 250. 252. Thuan. L. 54. 56.

1577. pes Allemandes à rester dans le païs. Après les avoir gagnées il crut pouvoir frapper un grand coup.

Il surprend le château de Namur.

Marguerite de Valois, Reine de Navarre, devait passer par Namur pour se rendre à Spa, en apparence pour y prendre les eaux, mais au fond pour être à portée de conférer avec le Comte de Lalaing, Gouverneur du Hainaut, afin de faire tomber la souveraineté des Païs-bas au Duc d'Anjou, son frere (*). Sous prétexte d'aller saluer cette Princesse, Don Juan se rendit à Namur &, feignant une partie de chasse il demanda, comme en passant, à voir le château. Il s'arrêttait à causer sur le sueil de la porte; mais, à l'arrivée de quelques Cavaliers qu'il avait fait cacher dans le bois, il se rend maître de la place. „ Voilà, dit-il, avec transport le premier jour de mon gouvernement." Par son ordre Hiergès s'assura de Charlemont & de plusieurs autres petites places. Pour donner quelque couleur à cette infraction des traités, *Nous n'avons pu*, disait-il, *faire autrement, pour mettre notre per-*

Hooft 513. Bentivog. Hooft. 515. Burm. Anal. I. 28. Ib. in præf. 64. 55.

(*) Le Duc d'Alençon, frere unique d'Henri III, portait alors le titre de Duc d'Anjou, en vertu du traité de Pacification conclu au mois de May 1576.

ſonne en ſureté contre les Conjurateurs, ennemis de la Religion Catholique, & du Roi, Monſeigneur & frere, vrais perturbateurs du repos & de la paix publique. 1577.

Les Etats-Généraux ne furent point contens de cette apologie. Des lettres que Don Juan & Eſcovedo avaient écrites en Eſpagne augmenterent leur indignation. Le Roi de Navarre les avait fait intercepter en Gaſcogne &, quoiqu'elles fuſſent écrites en chiffre, le Prince d'Orange au quel on les remit, en avait trouvé la clef. On y excitait le Roi à faire la guerre aux Etats & à guérir une plaie inveterée par le fer & le feu.

Lettres de Don Juan interceptées.

Bor. Meteren. Petit. II. 331. 346.

Don Juan lui-même ne déguiſa point ſes vues ambitieuſes ou plutôt imprudentes, dans la réponſe qu'il fit aux députés que les Etats depêcherent, pour l'engager à ſe rendre à Bruxelles. Il ſe regardait déjà comme maître du château d'Anvers & l'on pouvait, diſait-il, notifier aux Etats, que l'argent & les hommes ne lui manquaient pas. Cet illuſtre téméraire ne conſidérait pas qu'il n'avait plus des Eſpagnols à ſes ordres. Les Allemands qu'il envoyait à Anvers furent ſurpris & défaits. Ceux qui tenaient le château, après avoir allarmé la Bourgeoiſie, & refuſé trois tonnes d'or pour évacuer la place,

Anvers delivrée des Allemands par la flotte Zélandaiſe.

Bor. X. 258. 268.

1577. à ce cri général : *Voilà les gueux! les gueux!* font saisis d'une terreur panique & s'enfuyent à la débandade. La flotte Zéelandaise qui avait causé leur frayeur fut reçue avec l'intêret naturel à un peuple qui tremblait déjà de voir une scène semblable à la furie Espagnole.

Négociations avec Don Juan.

Cette nouvelle fut un coup de foudre pour Don Juan. Il demanda une suspension d'armes aux Etats jusqu'à

Ib. 276. 279. 281.

ce que le Roi leur eut envoyé un autre Prince du sang pour le remplacer. Ce dépit ne leur était pas désagréable. C'est aussi ce qu'ils demanderent dans une lettre véhémente qu'ils écrivirent à Philippe contre Don Juan.

Affection des peuples pour le Prince d'Orange.

Cette trahison infructueuse ne pouvait manquer d'augmenter le crédit du Prince d'Orange. Pendant que les Hollandais profitaient de ces troubles étrangers pour réparer leurs digues,

Ib. 346. 373. 374.

Orange, avec son Epouse, parcourait les villes pour y rétablir l'ordre & gagner le cœur des habitans. A son arrivée dans les villes, les rues & les routes étaient bordées de gens qui accouraient tous pour le voir. Avec les transports de la reconnaissance & de la franchise, ils le nommaient leur libérateur après Dieu &, dans la West-Frise, on lui donna le nom simple & touchant de *Pere* que la postérité lui a conservé. *Pe-*

re Guillaume est venu ! disaient ces bonnes gens, Pere Guillaume est venu ! C'est alors qu'il apprit la nouvelle de la surprise de Namur & à l'instant même il écrivit aux Etats Généraux, pour les engager à chasser Don Juan de tous les Païs-bas. Ensuite, assuré de la faveur populaire, il se rendit à Utrecht, presque sans cortège, quoique cette ville ne l'eut pas encore reconnu pour Stadhouder. En entrant par la porte du *Tollesteeg*, le tampon d'une petite pièce d'artillerie qu'on tirait en son honneur, vint tomber dans son carosse. Son Epouse en fut tellement effrayée qu'elle se jetta dans ses bras en criant *nous sommes trahis.* Mais Guillaume, avec sa tendresse & son sang froid ordinaire, l'eut bientôt rassurée. Il resta dans la ville depuis le dixhuit jusqu'au vingt-un du mois d'Août. Il sçut si bien gagner les cœurs par ses manieres affables & populaires qu'au mois d'Octobre toute la Province se soumit à son gouvernement. Suivant le traité qui se fit alors, il ne pouvait entrer dans la ville avec des troupes, ni mettre garnison, ni construire des forts, ni changer le Magistrat, sans le consentement de la Bourgeoisie. Il devait maintenir la Religion Catholique & les privilèges.

1577.

Il se rend à Utrecht.

Il est reconnu par la Province.

Bor. XI. 300.

Pendant qu'il se tenait à Geertrui-

1577. denberg, pour être plus à portée de veiller ſur le Brabant, on amena un Capitaine Allemand arrêté ſur la route de Namur à Breda. On trouva dans la ceinture de ſa culotte, une lettre en chiffre de Don Juan. Elle était adreſſée au Colonel Fronsberg pour l'engager à tenir bon, ſous promeſſe de ſecours. Aidé par Silvius, alors Imprimeur d'Anvers, qui le fut enſuite à Leide, & qui ſavait contrefaire les écritures, il fit fabriquer une autre lettre, avec le ſceau de Don Juan qu'on avait enlevé adroitement de la premiere, & l'on engagea, moyennant une chaîne d'or, le même courier à la porter à Fronsberg. On avait eu ſoin d'y écrire qu'il n'avait point de ſecours à attendre. A cette nouvelle la garniſon Allemande ſe mutina. Et bientôt gagnée par les offres du Prince, elle livra la place & ſon Colonel. Les Allemands, intimidés par les menaces ou gagnés par les promeſſes, rendirent encore aux Etats pluſieurs autres places importantes, & leur livrerent leurs chefs avec une égale lâcheté. Les Etats profiterent de ces avantages pour faire raſer toutes les forteresses qui ſervaient depuis ſi long-tems à l'oppreſſion des peuples. On ne ſaurait exprimer avec quelle ardeur elle furent démolies à Utrecht, à Gand,

Il ſurprend Breda.

B. 274.

Conquête des Etats.

à Lille, à Valenciennes &c. Dans celle d'Anvers on trouva la fameuse statue du Duc d'Albe releguée dans un coin. L'acharnement avec lequel elle fut mise en morceaux montre à quel point le peuple portait sa haine contre celui qu'elle répréſentait. 1577.

Cette heureuse ardeur se répandit jusques dans la Frise. Il s'y trouvait encore deux Régimens Allemands, distribués dans les forts d'Ooſtmarshorn, du Lemmer, de Slooten, de Makkum & de Hindelopen. On les engagea, moyennant quelque salaire, d'évacuer le païs ; après quoi les forts furent démolis & rasés. Les païsans furent enrôlés en milices sous la conduite d'un Capitaine pour chaque Grietenie. Affaires de Frise. *Dumb. An. III.* 20. 22.

L'armée des Etats-Généraux était alors campée à Vavres dans le Brabant. La cavalerie était sous Philippe, Comte de Lalaing, l'infanterie sous Robert de Melun, Burggrave de Gand. Jean Casimir, Comte Palatin du Rhin, que les Etats sollicitaient de leur envoyer des secours, témoignait beaucoup de zèle pour leur interêt & les excitait à mettre le Prince d'Orange à la tête du Gouvernement. Les deux Provinces-Unies, auxquelles ils eurent recours pour deux cens cinquante mille florins, leur en accorderent cent Le Prince d'Orange appellé en Brabant. *Bor. XI.* 286. *Holl. Res. Août.* 166.

1577. cinquante mille. Enfin, apprenant que Don Juan rappellait les troupes Espagnoles, & craignant les desseins du Roi, qui ne répondait pas à leur lettre, ils penserent sérieusement à faire venir le Prince d'Orange en Brabant. Ses amis, ses partisans & le service important que sa flotte venait de rendre à la ville d'Anvers, parlerent si fortement pour lui, que les Etats résolurent de l'appeller immédiatement. L'instruction des députés qu'on lui envoya était de le prier de n'entreprendre aucun changement quant à la religion Catholique & même d'en procurer le libre exercice en Hollande & en Zéelande. Guillaume avait déjà, dans une assemblée du mois de Décembre 1576, marqué son desir de faire un voyage dans le Brabant. Il témoigna alors combien il était disposé à répondre à la confiance des Etats &, pour les contenter sur l'article de la religion, il promit de s'en tenir à la Pacification de Gand & aux décisions des Etats. Il eut aussi la politique de consulter les Etats de Hollande & de Zéelande &, quoiqu'ils ne le vissent partir qu'avec regret, cette déférence lui conserva toute leur affection. Le concours, les acclamations des peuples à son entrée dans Anvers & Bruxelles, ne peuvent se dépeindre. Les peuples

Burm. Anal. p. ræf. 70.

Bor. 284-286.

le nommerent le Pere de la Patrie, le protecteur des loix & le soutien de la liberté Belgique. Revêtu bientôt de la dignité de Ruwaard ou Protecteur de Brabant, qui, quelquefois, avait frayé le chemin à celle de Duc, il eut la satisfaction de se voir le premier dans un païs d'où il avait été banni par des ennemis qui éprouvaient alors le même destin. 1577. Proclamé Ruwaard. *Strada.*

Au milieu de toutes ces opérations, les Etats avaient entretenu une correspondance avec Don Juan. On en trouve les détails dans les mémoires de Gaspard Schet, Baron de Wesemaal & Seigneur de Grobbendonk, qui en fut le principal acteur. Parmi les répréséntations que ce Négociateur, d'abord patriote, ensuite Royaliste, objecta à Don Juan pour le détourner des voies de fait, plusieurs sont dignes de remarque. „ Quand les autres Provinces, dit-il, seraient soumises, la Hollande & la Zéelande où tous les efforts du Duc d'Albe & de Requesens ont échoué présenteraient encore une rempart impénétrable. Loin d'être terrassées par les défaites elles en deviennent plus acharnées & plus formidables. Leurs villes sont presque inaccessibles : une legère garnison peut les défendre contre une armée redoutable &, dans une circonstance extrême, on les verra rompre

Négociations avec Don Juan. *Burm. Annal.* I. 58. 59. *præf.* 90. *Bor.* X. 176 &c.

1577 leurs digues pour submerger l'ennemi. Les flottes les plus nombreuses ne peuvent rien dans des eaux basses, des courants étroits, à la merci des tempêtes, tandis que les gens de païs, exercés à une manœuvre particuliere. sachant tenir parti de tous les vents, endurcis aux fatigues navales, auront toujours l'avantage. Renforcées à présent par leur union avec les autres Provinces, encouragées par l'espoir d'être secourues par les Allemands, les Français & les Anglais, quelles forces militaires pourraient les dompter? Enfin, dans ces négociations de part & d'autre, rien ne fut oublié pour ramener Don Juan à un accomodement pacifique. Les lettres que Don Juan leur écrivit sont pleines de reproches de rébellion & d'accusation contre le Prince d'Orange. „ C'était, disait-il, un attentat d'intercepter & de décacheter lettres d'un particulier. Mais, surtout après la Pacification de Gand, abuser ainsi de celles de son Roi, c'était un crime de lèze-Majesté digne des plus grands châtimens." A la nouvelle que le Prince était appellé dans le Brabant, Don Juan éclata: il appuya principalement sur les maux qu'un tel hérétique allait causer dans l'Etat. Mais craignant d'être assiégé dans Namur, il s'enfuit à Luxembourg. Les accu-

Will. de I. III. 92. Burm. Annal. 92.

sations & les apologies recommencerent alors des deux côtés. „ On a commencé, disait-il, par m'avilir en me prescrivant des conditions injurieuses à l'autorité du Roi. Mon amour pour la paix me les a fait accepter; ensuite on a formé d'infames complots sur mes jours. Non content de raser les églises ou de les consacrer au culte hérétique, Orange en employe les matériaux à se bâtir un palais à Geertruidenberg: Séducteur d'une populace effrénée, auteur des troubles, fauteur de la rébellion, on l'a vu, par un abus criminel, usurper le nom d'un Roi Catholique, disposer des Domaines du Souverain & des biens ecclésiastiques, pour l'entretien des Ministres & Suppôts de l'hérésie. Infracteur de la paix de Gand, qu'il a jurée, il a fait fortifier des places, fermer toutes les avenues & détruire le commerce d'Amsterdam par terre & par mer. Sa détestable tolérance a fait naître plus de 24 différentes sectes en Hollande, tandisque l'ancienne religion y est persécutée & proscrite. L'ambition qui le dévore est de s'arroger le gouvernement général des Païs-bas. Quant à St. Aldegonde, il suffit de dire qu'il a été le disciple & le commensal de Calvin. Il n'est, selon cet homme dangereux, d'autre gouvernement légitime que celui des cantons

1577.

Ib. 121. 125. *Bor.* 291. 295. &c. *Bor. Auth. Stuk.* 180.

1577 Suisses & il traite tous les souverains de tyrans & de fléaux de l'humanité." On trouve dans cette longe Diatribe dont nous ne pouvons citer que quelques traits, parmi des inculpations fausses ou outrées, quelques accusations auxquels la reponse des Etats ne parait point satisfaire.

Ib. 297.

Les grands jaloux de son autorité appellent l'Archiduc Matthias pour être Gouverneur.

Burm. Annal. 72. *Bor.* 304. *Hooft.* 537.

Cependant, l'élévation du Prince d'Orange était trop brillante pour ne pas blesser les regards de l'envie. Le Duc d'Aarschot, le Marquis d'Havrech, Philippe, Comte d'Egmond, & plusieurs autres Seigneurs au nombre de vingt, qui voyaient la faveur populaire dont ils avaient joui auparavant se concentrer avec une rapidité effrayante dans la personne du Prince dont le crédit allait anéantir le leur, inviterent sécrétement l'Archiduc Matthias, frere de l'Empereur, à se charger du gouvernement des Païs-bas. Pour servir, disaient-ils, l'Eglise & le Roi, & ne pas laisser des droits si sacrés à la merci d'un chef tel que le Prince d'Orange, rien n'était plus néceffaire que d'appeller au gouvernement un Prince du sang, & bon Catholique. On le mariait déjà avec une des filles de Philippe II, son oncle, qui lui apporterait les Païs bas en dot. Orange n'avait pas encore quitté la Hollande lorsqu'il apprit cette nouvelle. Il n'en fut point content.

Mais, confidérant que Matthias était un jeune Prince, d'un efprit faible & borné, fans aucune expérience dans les affaires des Païs-bas & qu'il n'agirait que par la direction d'un confeil compofé des principaux Seigneurs du païs, il fentit tout le parti que fon crédit & fes lumieres fupérieures lui donneraient dans cette circonftance. D'ailleurs, cet évenement ne pouvait manquer de caufer d'utiles divifions entre les deux branches de la maifon d'Autriche & de produire une haine irréconciliable entre Don Juan & la Nobleffe. 1577.

Matthias accepta l'offre qu'on lui fit avec plus d'avidité que de prudence. Mais, comme fon voyage n'était pas de nature à être divulgué, il fe déroba fecrétement de Vienne, comme s'il fût parti à l'infçu de l'Empereur & fe rendit à grandes journées dans les Païs-bas. Le deffein de ceux qui l'appellaient était de s'affurer de fa perfonne & de gouverner en fon nom. Mais, les Officiers de l'armée dévoués au Prince d'Orange refuferent de fe prêter à cette manœuvre. Les Etats, irrités d'une élection fur laquelle on ne les avait point confultés, euffent renvoyé Matthias, fi le Prince d'Orange ne les eut engagés à le reconnaître. Matthias arrive dans les Païs-bas.

Quelle mortification pour les envieux de voir que cette élection était due plus Troubles de Gand.

1577. à lui qu'à eux! Ils en eurent bien d'autres à dévorer. On sait que, dès les tems les plus anciens, les Gantois s'étaient signalés par leur esprit démocratique & leur haine contre la Noblesse. Le départ des Espagnols, les factions & l'anarchie, n'avaient pas manqué de réveiller leurs antiques sentimens. Ainsi le Prince d'Orange, alors regardé comme le Restaurateur de la liberté Belgique, devait avoir parmi eux beaucoup de partisans. Entr'autres, le Seigneur de Ryhove, Jean d'Imbize & Kroivelde, ne cachaient point leur haine contre les ennemis de Guillaume & de la religion réformée. Mais comme ils avaient de fortes raisons de craindre le Duc d'Aarschot, Stadhouder de Flandre, ils résolurent de faire tomber sur lui la tempête qui les menaçait. Ryhove se rendit à Anvers, pour en conférer avec le Prince d'Orange. „ Afin de conjurer cet orage, disait-il, il n'est pas d'autre moyen que de *prendre* le Duc avec tous ses Nobles, ses Evêques & Prélats *par le col* & de les chasser." Le Prince lui demanda s'il n'y avait pas de parti plus modéré? Non répartit Ryhove & plutôt que de vivre dans des transes perpétuelles, je suis prêt à l'exemple des anciens Romains, de me sacrifier pour la patrie. Et si votre

Grot. Ann. 5.

Thuan. Meteren. 143. *Hooft.* 440.

fecours me manque, je ne défefpére pas de faire foulever la commune par l'efpoir flatteur du rétabliffement de fes anciens privilèges." Guillaume prenait plaifir à lui exagérer l'imprudence & la difficulté de l'entreprife. Enfin, lorfqu'il fe fut bien affuré que Ryhove était un homme hardi, entreprenant, capable d'une réfolution défefpérée, il fe retire en hàuffant les épaules & feignant de le défaprouver. Aldegonde parut enfuite & confeilla à Ryhove de pourfuivre fon entreprife, fans en parler davantage au Prince, qui depêcha le Sieur de Dolhain à Gand, pour en examiner l'iffue. Imbize ouvrit la fcène en pleine rue. Il follicita vivement le Duc de rétablir les privilèges. *Je faurais bientòt*, repartit le Duc en colere, *faire taire tous ces féditieux qui crient à la liberté en les envoyant à la potence, fuffent ils excités par le Prince d'Orange.* Les conjurés ne demandaient pas d'autre prétexte pour agir. Imbize, Ryhove & plufieurs autres, fe raffemblent fur le foir & faifant retentir aux oreilles du peuple les noms fi flatteurs de privilèges & de liberté, ils fe faififfent du Duc d'Aarfchot & le traînent en prifon avec plufieurs autres perfonnages confidérables, les accufant de vouloir s'arroger trop d'autorité & livrer le païs à Don Juan.

1577.

1577. Les Etats-Généraux ne purent jamais obtenir leur élargiſſement. Mais, ſoit crainte qu'on ne lui imputât l'odieux de cette action, ſoit pitié pour un ennemi ſuffiſamment humilié, le Prince d'Orange intercéda pour Aarſchot qui eut le chagrin de ne devoir ſa liberté qu'à ſon rival. Pour comble de dépit, le Prince d'Orange, invité par les Flamands, affecta d'étaler en Flandre le crédit immenſe dont il jouiſſait, dans une entrée triomphante qu'il fit à Gand.

Bentivogl.

Conditions préſentés à Matthias.

Bor. XI. 317. XII. 7.

Les Etats penſerent alors à ſauver le reproche d'anarchie. Ils commencerent par déclarer Don Juan ennemi de l'Etat. Ils conclurent enſuite une union bien rémarquable, puiſque les Catholiques & les Proteſtans promettaient de ſe ſecourir les uns & les autres. Mais rien n'eſt plus curieux que les conditions qu'ils impoſerent à l'Archiduc, avant de le reconnaître pour Gouverneur-Général." Il leur prêtera ſerment auſſi bien qu'au Roi. Il ne pourra rien conclure dans les affaires d'importance, comme la paix, la guerre, les ſubſides, ſans l'avis des Etats. Ceux-ci, de leur côté, ſeront tenus de conſulter les notables & la commune, *parce qu'il eſt plus que raiſonable que ce qui touche un chacun ſoit conſenti par un chacun.* Il agira par la

direction du Conseil d'Etat que les Etats formeront pour l'assister. Il rétablira les anciens privilèges, maintiendra la Pacification de Gand, se contentera des gardes que les Etats lui donneront, ne conférera aucune charge militaire sans leur aveu, ne prendra point d'étrangers à son service. Les Etats lui nommeront un conseil de guerre, s'assembleront toutes les fois qu'il leur plaira, se réservent le maniment des subsides & le droit de lui refuser *obéissance* & même de prendre les armes contre lui, s'il ose violer un seul de ces articles." On voit dans ces étranges conditions un modèle de la puissance que les Etats des Provinces-Unies s'arrogerent dans la suite. En limitant ainsi l'autorité du chef qui devait répréfenter le Prince, ils se réservaient en effet toute la puissance Souveraine. Le stupide Matthias jura toutes ces conditions qui lui donnaient un vain titre sans pouvoir: il en remercia même les Etats. A leur requête il n'hésita pas de laisser au Prince d'Orange, outre le gouvernement particulier du Brabant une dignité inconnue jusqu'alors, celle de Lieutenant-Général du Gouverneur. Il n'est donc pas étonnant qu'Orange ait alors été regardé comme le Chef du Gouvernement. Matthias avait si peu d'autorité que les

1577.

Will. de I. III. 182.

1578.

Orange Stadhouder du Brabant & Lieutenant-Général.

Bor. XII. 8.

Tassis 290.

1578. partisans de Don Juan ne l'appellerent plus que le Greffier du Prince d'Orange. Aussi n'avait-il rien à faire qu'à signer les depêches que le Prince avait dressées.

Hostilités. Mais, au milieu de tant de haines, de défiances, de jalousies & d'interêts contraires, où les divers pouvoirs & les chefs de parti se heurtaient les uns les autres, & cherchaient plutôt leur grandeur que le bien public, Orange n'avait gueres que l'ascendant que son génie & la faveur populaire lui procuraient. Cela ne suffisait pas pour donner de l'harmonie & de l'activité à ce gouvernement mixte & chancelant, pour faire agir un grand nombre d'esprits pusillanimes qui espéraient sencore se réconcilier avec le Roi. Envain il sollicita les Etats de rassembler des troupes nombreuses, d'ouvrir la campagne & de chasser Don Juan avant qu'il eut reçu des secours d'hommes & d'argent. Leur irrésolution avait passé à leurs troupes. Celles qu'ils avaient envoyés sous la conduite du Comte de Hohenlo pour faire le siège de Ruremonde furent chassées par Hiergès & Mondragone. Ils s'emparerent cependant de Bouvines & du fort d'Espontin. Bientôt leur perspective devint des plus effrayantes. Le celèbre Alexandre Farnèze, Prince de Parme, fils de Marguerite,

Bor. XI, 303. Meteren. Haræi Br. 472.

Alexandre Farnèze.

rite, autrefois Gouvernante, était arrivé dans les Païs-bas, avec les vieilles bandes Espagnoles & Italiennes. Il prit encore à sa solde un corps de quatre mille hommes Allemands, Français & autres, que le Comte Charles de Mansfeld ramenait alors de la France; de sorte qu'il se vit à la tête d'une armée de dix-huit mille hommes de pied & de deux mille chevaux. Il avait fait peindre une croix sur son étendard avec cette dévise : *Sous ce signe j'ai vaincu les Turcs : sous ce signe je vaincrai les Hérétiques.* Et, pour encourager les soldats, en leur ôtant la crainte de la damnation éternelle, Don Juan avait obtenu du Pape une bulle qui ouvrait le ciel à tous ceux qui périraient dans cette guerre, comme dans les Croisades contre les Turcs. Les deux armées se trouverent campées dans le Comté de Namur. Mais celle des Etats, bien inférieure en nombre, en discipline, en courage, n'osait engager l'action. En conséquence, Goignies, Mestre de Camp, reçut ordre de rentrer dans le Brabant. Les retraites sont périlleuses en présence d'un ennemi. Il défilait le long d'un sentier étroit vers Gemblours, sur un terrein glissant, lorsqu'il fut attaqué par l'avant garde Espagnole & fait prisonnier. Son armée fut mise dans une dérou-

1578.

Bataille de Gemblours.

Bentivog.

1578. te complette. La cavalerie se sauva par la fuite. On assure que les Etats perdirent six mille hommes tant tués que prisonniers. Le succès des vainqueurs fut d'autant plus éclatant, qu'ils ne firent presque aucune perte, que six cens hommes au plus avaient commencé l'action & qu'ils étaient à peine douze cens lorsqu'elle se déclara pour eux.

La cause de cette défaite vint de la jalousie que l'élevation du Prince d'Orange avait excitée. J'étais alors, dit l'historien Petit, à la suite du Vicomte de Gand. Dès que la nouvelle que le Prince était Lieutenant-Général de l'Archiduc, fut parvenue au camp, il ne s'était plus tenu de Conseil de guerre, le Vicomte, le Général Lalaing & les principaux Officiers, abandonnerent l'armée l'un après l'autre sous diverses prétextes. Plusieurs se rendirent à Bruxelles pour celebrer des nôces. Mais, à peine, la nouvelle de cet échec fut-elle répandue dans cette capitale, le peuple se souleva, courut aux armes, menaçant de se vanger sur les Auteurs de la guerre, & le Prince d'Orange eut bien de la peine à le calmer. Ensuite, Orange, Matthias & les Etats se retirerent à Anvers, laissant à Bruxelles, trente Compagnies, sous la conduite du Comte de Bossu. On craignait à chaque instant

que Don Juan ne se présentât devant les portes. Gemblours, Louvain, Tienen & plusieurs autres places du Brabant & du Hainaut, se rendirent à la premiere sommation ou furent forcées avec un horrible carnage. Mais, Don Juan, obligé de diviser ses forces pour former des garnisons, ne fut pas en état d'assiéger Bruxelles. Toutes ces petites Conquêtes ne purent compenser la perte d'Amsterdam qui, dans le même tems, fut enlevée aux Espagnols. 1578.

Entreprises sur Amsterdam.

On avait épuisé tous les moyens possibles pour engager cette ville opiniâtre à se joindre aux Etats de Hollande. Elle n'avait reçu la Pacification de Gand qu'avec peine & conditionellement. Avant de reconnaître le Prince pour Stadhouder, les Magistrats, tous Catholiques zélés, stipulaient des conditions très dures contre les Réformés, ne voulaient pas même accorder qu'ils fussent enterrés dans la ville, & demandaient la restitution de leur ancien droit de *Paalkiste*. Envain ils reclamaient les avantages de la Pacification. On avait, pour les forcer, intercepté leur commerce & on avait fermé presque toutes les avenues de la ville. Mais ils étaient excités sous main par Don Juan qui leur promettait les plus brillantes recompenses de la part du Roi, à qui leur constance avait, disait-il, fait tant

Amst. Gesch. IX.
W. U. de V. Tom. 3. *p.* 154.

1578. d'impreſſion, qu'il ſe propoſait de quitter au plutôt l'Eſpagne dans la vue ſeule de les ſecourir. Dès que ces correſpondances furent éventées, les Etats qui juſqu'alors avoient eu peine à empecher des autres Hollandais, d'attaquer Amſterdam reſolurent de dompter cette ville opiniâtre par la force. L'attaque fut confiée au Colonel Herman Helling & au Capitaine Nicolas Ruighaver, avec dix Compagnies d'Infanterie. Quatre d'entr'elles arriverent devant la porte de Haarlem, cachés dans deux bateaux. Les ſix autres devaient ſe rendre au même lieu, mais, par mépriſe, on les mena devant la ville de Haarlem. Depuis l'acception de la paix de Gand, les ſoldats du Prince pouvaient entrer à Amſterdam, en laiſſant leurs armes à la porte. François Circourt, Lieutenant de Hellings, profite de cette permiſſion, pour ſe rendre dans la ville, avec ſept ou huit hommes choiſis, propres à un coup de main. Pour mieux couvrir leur projet, ils paſſent la nuit à danſer avec des filles. Ils ſe retirent le lendemain, entre ſept & huit. A peine ont-ils le pied hors des portes, qu'ils rencontrent une troupe de leurs camarades &, feignant une querelle, ils mettent l'épée à la main. La Garde accourt pour les ſéparer, c'était ce qu'ils attendaient. Ils ſe réuniſſent auſſitôt, fon-

23. *Nov.*

dent ſur elle, la diſperſent & s'emparent de la porte. Ils avaient déjà pénétré juſqu'au Dam en criant *Victoire! Victoire! Orange! Orange! Ville gagnée!* Mais, comme les ſix compagnies qui s'étaient rendues à Haarlem, n'arrivaient pas, leur courage commence à chanceler. Les Bourgeois & les ſoldats de la ville profitent de l'occaſion pour s'armer, fondre ſur eux & les repouſſer hors de la ville. Hellings & Ruikhaver furent les victimes de leur audace. Le Prince eut ſoin de blâmer publiquement cette entrepriſe, puiſqu'elle avait échoué. 1578.

Les Etats de Hollande, aux quels il en fit des plaintes ameres, loin d'y renoncer, ne ſongerent qu'à la légitimer en la faiſant réuſſir. Par leur ordre, Sonoy s'empara de toutes les avenues de la ville: la diſette s'y fit bientôt ſentir ſi cruellement que les pauvres demanderent à ſe retirer. Les eſpèces manquerent au point qu'on ſe vit obligé de fondre l'argenterie & même un St. Nicolas d'argent. Dans cette extrêmité, les Amſterdammois donnerent aux députés qu'ils envoyerent aux Etats de Hollande, pleins pouvoirs de conclure un traité à des conditions quelconques. L'interpoſition de ceux d'Utrecht en accélera la concluſion. On ſtipula l'exercice excluſif de la Re-

La ville d'Amſterdam ſe rend au Prince d'Orange.

Ib. 435.

Ib. 444.

1578. ligion Catholique; on ne permit le culte reformé que hors des franchises. Cet accord qui permettait aux bannis de revenir dans la ville, y ramena un grand nombre d'hommes industrieux, qui rappelerent le commerce que les troubles précédens avaient exilé de tout ce canton là.

Négociations infructueuses.

Bor. XII. 16.

Cette acquisition releva le courage des Etats généraux. Ainsi les propositions que le Seigneur de Selles leur fit de la part du Roi, de rétablir les choses sur le même pied où elles étaient du tems de Charles-Quint, furent rejettées avec indignation. On ne s'aveuglait plus alors sur l'intolérance & le despotisme de cet Empereur. Les Etats commençaient à sentir leurs forces; & ne cachaient pas leur espoir d'être secourus par les Princes étrangers. La médiation du Comte de Zwartzenbourg n'eut pas un succès plus heureux. Il venait de la part de l'Empereur; mais il parait que ce Prince avait pour but secret de sonder le terrein pour voir s'il ne pourrait pas faire revivre d'anciens droits de souveraineté, qu'il réclamait sur les Païs-bas.

Burm. An. I. præf. 88. Hooft 566.

Depuis la défaite de Gemblours les Etats avaient senti la nécessité de confier plus de puissance au Prince d'Orange & de l'autoriser à lever, avec l'agrément de l'Archiduc & du conseil

d'Etat, autant de troupes qu'il jugerait à propos. On fut obligé d'augmenter la dépenſe juſqu'à ſix cens mille florins par mois, qui furent perçus au moyen de nouveaux impôts ſur les comeſtibles & les marchandiſes. Les Etats de Hollande qui refuſaient d'entrer dans de pareils frais ne purent ſe diſpenſer d'accorder pour un tems quelques compagnies & le revenu des lettres de licence; mais ils eurent la ſage précaution de faire employer les ſecours à la défenſe de leurs frontieres. Cependant, les Etats ne purent empêcher les Royaliſtes de prendre Philippeville, Limbourg & Daalem. | 1578. *Bor. XII.* 23.

Mais ils étaient ſoutenus par les ſecours qu'ils eſpéraient & ſollicitaient de ces voiſins. La Reine d'Angleterre leur avait promis au mois de Janvier mille chevaux, quatre mille hommes de pied & permis d'emprunter à Londres pour un an, cent mille livres Sterlings; mais au cas qu'elle fût attaquée, elle exigeait que les Etats lui fourniſſent un ſecours de quarante vaiſſeaux. Elle eut encore ſoin de ſtipuler que le commandant de ſes troupes ſerait admis dans le conſeil d'Etat & qu'on la conſulterait avant d'entreprendre aucune démarche importante. Elle repréſentait conſtamment à Philippe, qu'après avoir employé exhortations & | Politique de l'Angleterre & de la France. *Rym. VI. Part. IV. p.* 178. *Humes V.* 225. *Camd.* 466. *Bor. XII.* 24.

1578. menaces, pour engager Orange & les Etats à se soumettre à leur Souverain, elle ne pouvait se dispenser de les secourir jusqu'à ce qu'il eut redressé leurs griefs, de peur que le désespoir ne les précipitât entre les bras des Français. Les sommes stipulées furent d'abord remises aux Etats pour la levée des troupes que le Duc Casimir devait commander. Mais soit crainte, soit jalousie, la Reine n'envoya point les secours d'hommes qu'elle avait promis. Elle ne voyait qu'avec la plus vive douleur les Etats prêts à recevoir les secours que le Duc d'Anjou leur offrait. Et toujours, par une politique double ou craintive, elle entretenait des Ambassadeurs auprès de Don Juan. C'est ce que faisait aussi Henri III, Roi de France, quoiqu'il favorisât les projets du Duc d'Anjou son frere.

Bor. XII. 44.

Discours d'Aldegonde à la Diète de Worms.

La plus brillante, quoique la plus infructueuse négociation, fut celle que les Etats envoyerent à la Diète de Worms, au mois de Février. Le Sieur de St. Aldegonde y prononça un discours latin qui fut régardé comme un chef-d'œuvre d'éloquence. Après avoir peint des couleurs les plus affreuses les cruautés du Duc d'Albe & des Espagnols, il n'oublia rien pour prouver que les projets ambitieux de l'ennemi, les liaisons & la proximité de l'Allema-

Bor. 26.

Meteren.

gne & des Païs-bas, rendaient cette caufe commune aux deux nations. L'effet de ces difcours, traverfé par les Agens de Philippe, ne laiffa pas d'infpirer à plufieurs Princes d'Allemagne des fentimens plus favorables pour les peuples des Païs-bas. 1578. *Burm. An. I. p. 96.*

L'influence du Prince d'Orange & la néceffité de ménager les Proteftans commençaient à y caufer des révolutions. Les Etats généraux rendirent un édit qui défendait aux Eccléfiaftiques tout difcours féditieux ou injurieux au Prince d'Orange & à l'Archiduc. Ils demandaient qu'en Hollande & en Zéelande, l'exercice de la Religion catholique ne fut point troublé, que les Magiftrats, les Officiers publics & les Eccléfiaftiques embraffaffent la pacification de Gand & reconnuffent Don Juan pour ennemi de la Patrie. Les Jéfuites d'Anvers & quelques Cordeliers, qui refuferent de prêter ce ferment, reçurent ordre de fortir de la ville (*). Les

Influence des réformés. *Bor. 24. 27.*

(*) Ce n'eft pas là, quoi qu'en dife un Auteur moderne (*Hift. der Satisf. der Stad Goes*, p. 290.) qu'il faut chercher la caufe des édits rendus dans cette guerre, contre les Catholiques & particulierement contre les Ecclefiaftiques. Jamais d'autres Catholiques que les Jéfuites n'ont prêté de ferment au Pape. Et fi les Jéfuites euffent cru que, fur la foi d'un fer-

1578. Franciscains d'Utrecht furent chassés pour le même refus.

Leurs succès à Haarlem ;

On sent combien ces procédés devaient causer de joie aux Protestans. Auparavant, ils demandaient humblement qu'on les tolérât; mais se sentant soutenus, ils montrerent, suivant leur coutume, qu'ils ne seraient guères disposés à tolérer les autres, s'ils devenaient les plus forts. Le retour d'une troupe innombrable d'exilés avait grossi leur parti ; la faveur de la Reine d'Angleterre, du Prince d'Orange & du Prince Casimir qui s'approchait avec des troupes, leur fit présumer que leur règne était arrivé. Pour rendre les Catholiques suspects, Aldegonde commença à faire courir le bruit que les Espagnols projettaient un dessein sur Amsterdam. Guillaume Bardès, fils de ce Bardès qui avait été Grand-Bailli, y était rentré &, par son zèle & son crédit, il passait pour le chef des Reformés. Il était soutenu par Sonoy,

Bor. 26. Hooft. 577.

ment prêté à l'Evêque de Rome, ils pouvaient se jouer de tous les autres sermens, ils n'auraient pas fait difficulté de prêter celui qu'on leur demandait alors. Je ne vois de perfidies & de trahisons que parmi ces sectaires dont le bras séditieux rompait avec tant d'éclat & d'indignité, les accords que leur bouche venait de jurer.

qui, sans se soucier du choix des moyens, commença par lui envoyer une cuirasse & un bouclier. Depuis le dernier accord, les Réformés n'avaient cessé de faire retentir leurs plaintes. Ils n'étaient, disaient ils, pas assez en sûreté & la place qu'on leur avait cédée pour enterrer leurs morts n'était pas assez décente. Des murmures, ils passerent bientôt à des résolutions extrêmes. Ils tinrent d'abord une assemblée le dimanche 28 May, au sortir du prêche. Le lendemain, Bardès & quatre autres se rendent l'après midi à l'hôtel de ville &, sous prétexte que les Magistrats ne voulaient rien leur accorder, ils rassemblent leurs partisans & s'emparent du Dam, dont ils ferment toutes les avenues. Ils enlevent ensuite l'Escoutet, les autres Magistrats & les mênent tranquillement dans des barques destinées à les conduire hors de la ville. Plusieurs Prêtres & religieux eurent le même sort. On avait d'abord craint, que les plus zélés ne se jettâssent sur eux & ne les missent en pièces. On les fit passer entre deux haies de gens armés pour les dérober à la fureur des fanatiques, qui criaient qu'on les menât *à la potence où ils en avaient fait conduire tant d'autres.* Cette révolution s'exécuta sans aucune effusion de

1577.

Hooft. 578.

1578. sang. On n'exerça de violence que sur des objets inanimés, sur les statues, les autels & les images de l'Eglise des Cordeliers, ensuite sur ceux de la nouvelle Eglise. Quatre plaisans allerent se placer sur les siéges des Bourguemaîtres & jouerent publiquement cette respectable dignité. Le lendemain, les Magistrats déposés furent déchargés de leurs sermens en présence des députés des Etats. Le troisieme jour les conjurés en choisirent d'autres à la pluralité des voix. Bardès obtint pour sa récompense la dignité de Bourguemaître. Les Réformés s'emparerent des églises. Depuis cette époque leur religion est devenue dominante dans la ville. On laissa aux Anabaptistes & aux Luthériens, le libre exercice de leur religion.

Amst. gesch. IV. 12

A peine les Catholiques qui, peu de jours auparavant étaient les maîtres, purent-ils obtenir quelques assemblées secretes & furtives. Il ne tint pas à plusieurs Réformés qu'on ne leur refusât encore cette indulgence. L'intolérance des Catholiques avait été une cruauté horrible; mais celle des Réformés était un zèle pour la gloire de Dieu. La révolution qui se fit à Haarlem, fut plus violente, parcequ'elle n'était pas le fruit d'une conspiration combinée avec prudence. Le 29 du mois de Mai, jour de la Fête-Dieu, à l'issue

Et à Haarlem.

Brandt I. 601.

Hooft. 579.

de la messe, les soldats fondirent l'épée à la main dans la Grande Eglise, encore remplie de monde. Plusieurs, tant Bourgeois qu'Ecclésiastiques, furent blessés dans le tumulte. Un Prêtre fut poignardé par derriere. L'Evêque fut obligé de payer cinquante florins pour sa rançon. Les autels & les statues furent épargnées, parceque la soldatesque était plus avide de piller que de profaner. Elle fondit ensuite dans les autres Eglises & dans les maisons réligieuses qui furent également pillées. Les Etats firent punir l'auteur du meurtre; mais ils ne jugerent pas à propos de faire rendre la grande Eglise aux Catholiques, qui se plaignirent vainement de cette violente infraction des traités. Les Réformés ne faisaient pas seulement éclater leur intolérance contre les Catholiques. A Middelbourg ils voulurent contraindre les Anabaptistes à prêter serment & à monter la garde en personne. Mais, le Prince d'Orange prit leur défense. Si vous croyez, disait-il aux calvinistes, avoir le droit de contraindre à *jurer* les Anabaptistes, il vous faut avouer aussi que les Papistes ont celui d'employer la violence pour vous faire confesser des articles de foi contraires à votre conscience. Le Prince affectionnait beaucoup ces sectaires pai-

1578.

Bor. XII. 56.
Brandt. 186.

1578. ſibles, parce que, dans l'année 1572, ils lui avaient fourni une ſomme conſidérable pour le ſervice de la patrie.

La paix de Religion.

Bor. 37. 40. 47.

Meteren.

Pendant que les Réformés opprimaient ainſi les religions différentes de la leur dans les Provinces où ils étaient les plus forts, ils ſollicitaient à grands cris la liberté de leur culte dans les Païs ou le Catholiciſme dominait. Dans la Requête que les Miniſtres des trois langues, Tudeſque, Allemande & Wallone, dreſſerent à Dort, & préſenterent à l'Archiduc, ils peignaient des couleurs les plus noires, l'injuſtice & les ſuites funeſtes de l'intolérance. En leur ôtant l'exercice de leur religion on les expoſait à devenir des citoyens dangereux; parce qu'il vaut mieux avoir un culte que de n'en avoir point du tout. Ils en appellaient à l'exemple des Rois de France & de Pologne, du grand Turc, du Roi de Maroc & du Pape même qui ſouffrait les Juifs dans ſes Etats. Serions nous tenus, diſaient-ils, d'obſerver une Pacification que les Eſpagnols ont déjà violée? Au reſte, ils s'engageaient à ne point moleſter les Catholiques. Mais, ſe doutant peut-être, qu'on ſe défiait de cette derniere promeſſe, ils eurent ſoin de la répéter dans une nouvelle requête qu'ils adreſſerent pour le même ſujet. Enfin, après bien des diſcuſſions,

l'Archiduc, le conseil d'Etat & les Etats-Généraux, avec le Prince d'Orange qui était l'ame de toute cette affaire, formerent le plan si célebre sous le nom de paix de religion. Suivant la teneur de cet Edit, on promettait le rétablissement de la religion Catholique en Hollande & en Zéelande, si ceux qui le sollicitaient, étaient au nombre de cent familles dans les villes & les villages considérables, & formaient le plus grand nombre dans les petites places. Les Réformés devaient avoir le même privilège dans tous les Païs-bas. Pour la collation des charges, on n'aurait point égard à la religion, mais au mérite. 1578. *Grot. An.* 56.

Cette paix Religieuse ne fut goutée ni des Catholiques ni des Protestans. Elle fut cependant embrassée à Anvers, à Leeuwaarden & dans les Ommelandes. Les Provinces Wallones où l'on trouvait peu de Réformés, mais beaucoup d'Ecclésiastiques que la persécution des Protestans y avait fait réfugier, la rejetterent avec horreur, comme un chef-d'œuvre d'impiété. Les Etats d'Utrecht, entrainés par le corps des Ecclésiastiques, refuserent également de la recevoir, malgré les efforts de plusieurs Nobles qui votaient pour l'acception, en faveur des Luthériens, qui n'avaient pas l'esprit turbulent & Elle n'est goutée d'aucun parti. *Bor.* 48. 54. 55. 58. *Reyd.*

1578. dangereux des Calvinistes. Les Etats de Gueldre firent éclater la même opposition. Mais Jean, Comte de Nassau, qu'ils avaient reçu pour Stadhouder, zélé partisan de la Réforme, distribua des Prédicans dans toutes les places où il entretenait des garnisons. Ainsi ne pouvant engager les Etats à embrasser la paix Relgieuse, les Réformés, avec l'aide des soldats, coururent aux armes & s'emparerent de plusieurs Eglises, à Geldre, à Wagtendonk & à Venlo. Ils porterent l'audace jusqu'à déposer le Chancelier & les membres de la cour Provinciale qui siégeait à Arnhem. Les Deputés de la Noblesse & de quelques villes, se plaignirent de ces excès aux Etats-Généraux. Ils ne manquerent pas d'insinuer que le Comte de Nassau paraissait favoriser les séditieux. En conséquence, il reçut ordre de réprimer ces violences. Mais les séditieux, étonnés eux-mêmes de ne pas le voir à leur tête lui reprocherent avec amertume sa timidité, s'abandonnerent à de nouveaux excès & ravirent de force plusieurs autres Eglises aux Catholiques.

Violentes des Réformés à Goes en Zéelande.

En Zéelande, la *satisfaction* de la ville de Goës, était à peine conclue que les Réformés avaient cherché à la rompre en demandant l'exercice de leur religion. Les factieux avaient à leur

tête un Tailleur, qui fut d'abord emprisonné, ensuite banni pour quelque tems. Cet exemple ne put empêcher huit à neuf Protestans zélés de faire le prêche en secret, le 25 du mois de Mai. Insensiblement leur courage augmentait avec leur nombre. Le 28 Septembre, ils demanderent une Eglise. Comme on craignait qu'ils ne se portassent à quelque violence, en cas de refus, on leur accorda la chapelle de l'Hôpital. On permit à quatre d'entr'eux d'y entrer; ils étaient tous armés: en sortant, ils s'écrierent qu'elle était bonne pour des Papistes & forcerent les Magistrats à leur céder l'Eglise *des freres de la Croix.* Cette condescendance les ayant enhardis, ils demanderent ensuite qu'on assignât un revenu de quatre cens florins à leur Ministre, & que les Catholiques ne fissent plus de processions hors des Eglises. Les Magistrats étaient à déliberer sur ces articles, lorsqu'on vint leur annoncer que la grande Eglise venait d'être forcée par les fanatiques. Leur fureur dura plusieurs jours & s'étendit jusques dans la campagne. Enfin l'on vit arriver quelques Prédicans de Flissingue & de Veere, demandant la grande Eglise *qu'ils devaient*, disaient-ils, *avoir de gré ou de force, parce qu'ils prêchaient la pure parole de Dieu.* Ain-

1578.

Hist. der Satisf. der Stad Goes. 270. 274. &c.

1577. ſi, la politique devenait inutile contre le zèle ſoutenu par la force. Oppoſait-on des refus déciſifs à ces ſectaires ambitieux; ils avaient recours à des moyens extrêmes. Faiſait-on quelque ceſſion; ils ne tardaient pas à s'en ſervir pour opprimer l'autre parti. Au milieu de ces violentes invaſions, le courage des Catholiques était glacé. Semblables à leurs ſtatues qui ne pouvaient ſe défendre contre les mains hardies qui les précipitaient de leurs niches, paraiſſaient comme pétrifiés. Ils avaient auſſi peu de courage pour défendre leur religion que les Réformés en avaient pour la détruire. Ceux-ci étaient animés de ces paſſions fortes qui donnent preſque toutoujours les ſuccès. Au contraire, les Catholiques de Goes n'oſerent oppoſer aucune réſiſtance, parceque jettant les yeux autour d'eux ils voyaient la Réforme dominante en Hollande & dans les autres Iles de Zéelande, dont ils étaient entourés.

Fureur des Gantois.

Reyd. Meteren.

Ainſi les Proteſtans, voyant leur nombre ſe groſſir & leur parti ſoutenu par les chefs du gouvernement, ſe livraient naturellement à cet eſprit d'audace & d'intolérance, que leur inſpirait la réforme de Calvin. C'eſt à Gand que leur zèle fanatique ſe porta aux plus grands excès. Le Prince d'O-

range, qui voyait avec douleur le trouble que ces violences causeraient dans l'Etat, & ne les approuvait point, se vit en butte à leurs traits caustiques. Pierre Dathenus, jadis Moine, ensuite Prédicant, puis refugié dans le Palatinat où il fit éclater la même intolérance, dont il venait d'être la victime; enfin Ministre de la Réforme à Gand, se permit en chaire les déclamations les plus séditieuses. Selon lui, l'article de la pacification de Gand, en faveur de la religion Catholique, était impie, & le Prince d'Orange, qui voulait en maintenir l'observation, n'avait ni Dieu, ni religion. Les Gantois excités par de semblables discours & par ces autres factieux qui ne pouvaient se dérober au châtiment, qu'en augmentant & perpétuant les troubles, chasserent tous les Ecclésiastiques, se saisirent de leurs biens, fondirent les cloches, s'emparerent même de la caisse publique & placerent des garnisons dans les villes voisines. 1578.

Tous les efforts tentés pour ramener ces dangereux enthousiastes à la raison, furent inutiles. Les Wallons, d'autant plus attachés à la foi Catholique, qu'elle était ménacée d'une destruction totale dans les Païs-bas, & ne pouvant plus se reposer sur là pacification de Gand, violée d'une maniere si indi-

Origine du parti des Mécontens.

Meteren.

1578. gne dans le lieu même où elle avait été dreſſée, formerent une confédération particuliere & refuſerent également de payer leur contingent à la caiſſe deſtinée à l'entretien des gens de guerre. „ Après nous être armés, diſaient-ils, pour briſer le joug Eſpagnol, nous laiſſerions nous impoſer une autre joug encore plus accablant par des concitoyens ambitieux & perfides? Qui ne voit que le Prince d'Orange, cherche moins l'interêt de notre liberté que ſon aggrandiſſement, & les Provinces de Hollande & de Zéelande, moins la deſtruction de la tyrannie politique & religieuſe, que la propagation de l'héréſie & l'entiere abjuration de l'autorité du Roi!" Pour ſe vanger des hoſtilitès des Gantois, les Régimens Wallons, déjà ſur le point de ſe mutiner faute de paye, firent des excurſions furieuſes ſur le territoire de Gand. Leur parti fut connu ſous le nom des *Mal-contens.* On les appellait auſſi les ſoldats du *Pater-notre*, à cauſe de longs chapelets qu'ils portaient, pour ſe diſtinguer des hérétiques. Ils avaient à leur tête, Emanuel de Lalaing, Seigneur de Montigni.

Bentivogl.

Les Gantois, plus propres à piller les égliſes, à chaſſer les prêtres, les moines & les religieuſes qu'à livrer des combats, avaient ordinairement le deſ-

sous. On tenta envain de réconcilier les deux partis. Les Gantois refusaient obstinément d'élargir leurs prisonniers. Ils disaient que le gouvernement des quatre membres de la Flandre leur était dévolu. Pour arrêter les succès des Wallons, ils penserent à s'assurer de Courtrai. Ryhove, à qui cette entreprise était confiée, jura de ne pas sortir de la ville, avant d'avoir vu pendre Hessels & Visch, deux de ces prisonniers qu'il avait arrêtés avec le Duc d'Aarschot, & détestés l'un & l'autre pour avoir été membres du conseil de sang. Ryhove & Imbise les arrachent de la prison, donnent à peine le tems au conseil de guerre, dont ils n'étaient point justiciables, de les condamner, & les font pendre à un arbre. Avant l'exécution, l'implacable Ryhove reprochait à Hessels d'avoir juré par sa barbe grise qu'il le ferait pendre avec Imbise & le Prince d'Orange. Hessels lui repartit fiérement qu'il n'aurait jamais l'honneur de porter une barbe aussi vénérable. Tu en as menti reprit alors Ryhove; & tirant son couteau, il lui coupa une partie de cette barbe qu'il pendit à son chapeau.

1578.

Hooft.

Meteren 160.

Cependant, les troupes des Etats, au nombre d'environ huit mille hommes d'infanterie & de deux mille chevaux, étaient campées à Rimenant

Bataille de Rimenant.

1578. entre Malines & Aarschot. Don Juan, à la tête d'une armée de douze mille hommes de pied & de quatre mille chevaux, résolut de les attaquer avant la jonction du Prince Casimir. Mais, elles étaient commandées par d'autres chefs que ceux qu'il avait rencontrés à Gemblours. Elles avaient pour Général le Comte de Bossu & pour Maréchal de Camp, le brave de la Noue, Protestant Français, un des plus habiles guerriers & des plus honnêtes hommes de son siècle, dont le nom valait une armée & dont les *commentaires politiques & militaires* ont long-tems été appellés la Bible des soldats & sont encore estimés de nos jours. Les confédérés étaient protégés par le Demer, un bois & de bons retranchemens. Le Prince de Parme montra inutilement le danger de les attaquer dans un poste si avantageux. Don Juan fit donner plusieurs escarmouches pour les provoquer au combat. Mais il fut par-tout vigoureusement repoussé. L'action la plus sanglante s'engagea contre Jean Norris, Colonel d'un détachement d'Ecossais, qui se battirent en chemise à cause de la grande chaleur. Les Espagnols furent obligés d'abandonner la partie & les confédérés, restés maîtres du champ de bataille, s'attribuerent toute la gloire de cette journée,

Strada. Bentivog. Bor. 51.

Meteren.

Pour comble de bonheur, les Français arrivaient à leur secours avec un renfort considérable. Les négociations entamées avec le Duc d'Anjou venaient enfin d'être conclues. Les chefs catholiques & les Wallons, alarmés de l'ascendant rapide des Réformés & de la Réforme, avaient pressé l'arrivée de ce Prince, connu pour bon Catholique. Henri III. favorisait secretement ce projet moins par amitié pour le Duc d'Anjou, qui lui était odieux & suspect, que pour éloigner du Royaume un frere qui emmenerait avec lui une multitude de boutefeux, qui déchiraient depuis long-tems le sein de leur patrie. Aussi le Roi d'Espagne lui en fit porter les plaintes les plus ameres. Mais Henri, qui, réellement ne pouvait se faire obéir de ses autres sujets, protesta qu'il n'avait pas été en son pouvoir de s'opposer aux démarches de son frere. La Reine d'Angleterre, ne pouvant contenir sa jalousie & ses craintes politiques, s'avisa pareillement de menacer le Roi de France, qu'elle se croirait obligée de fournir des secours à Philippe, si les Français formaient des projets d'établissement dans les Païs-bas. Le Roi lui répondit qu'il pourrait lui faire le même reproche & que la conduite du Duc d'Anjou ne le regardait pas. Enfin pour contre-balancer la puissance

1578.

Le Duc d'Anjou proclamé Protecteur des Païs-bas.

Bentiv.

Reid. 25. 26.

1578. des Français & l'influence du Duc, & ſe rendre l'arbitre des évenemens, elle ordonne au Prince Caſimir de lever quatre mille hommes de plus, & menace les Etats de ſe déclarer contre eux, s'ils continuent à traiter avec la France. Mais, ceux-ci, crainte d'être prévenus, ſe hâterent de mettre la derniere main à l'accord. Le Duc d'Anjou, ſous le titre de Protecteur des Païs-bas, s'obligeait d'entretenir pendant trois mois, à ſes frais, pour le
13. *Août.* ſervice des Etats, dix mille hommes d'infanterie & deux mille chevaux &, ce terme exſpiré, trois mille fantaſſins & cinq cens cavaliers. Pour ſûreté de cet accord, on s'engageait à le mettre en poſſeſſion du Queſnoy, de Landrecy & de Bavais. Les Etats ſe réſervaient le maintien de toutes les affaires civiles & politiques & leur influence dans toutes les opérations militaires. Le Duc eut bien ſoin d'y faire inſérer qu'au cas qu'on élût un ſouverain, on lui donnerait la préférence. Cependant, trois mois auparavant, il ne ſe propoſait, diſait-il, dans ſon manifeſte, que de ſecourir un païs opprimé, ancien fief de la couronne de France, autant pour l'interêt du Roi d'Eſpagne
Meteren. que pour celui des peuples, déjà prêts
Bentiv. à ſe choiſir un autre ſouverain, s'il ne fût venu à leurs ſecours.

Le

Le Prince Casimir, prétextait aussi dans son manifeste, le désir de défendre les alliés de l'Empire contre le cruel despotisme de l'Espagne. Il joignit enfin l'armée du Comte de Bossu. Alors elle forma un corps de trente mille hommes de pied & de quatorze mille chevaux, sans compter les auxiliaires du Duc d'Anjou. Elle surpassait de beaucoup celle de Don Juan. Mais, l'entretien n'en devint que plus difficile, parceque les dissensions qui venaient de diviser les peuples, avaient diminué les ressources & anéanti toute autorité coactive pour en arracher le payement. Le Brabant était épuisé. La Hollande & la Zéelande commençaient à peine à respirer. En neuf mois on n'avait pu tirer que dix-sept mille florins de la Gueldre, & vingt-trois mille de la Frise. Ces Provinces, ainsi que l'Overyssèl, ménacées par les Royalistes, avaient besoin de garder leurs ressource pour elles-mêmes. Dans cette triste conjoncture, les Etats, Orange & Matthias, ne purent rassembler qu'une somme suffisante, pour la solde d'un mois d'arrérages. Cette somme contint pour un tems les soldats prêts à se mutiner. Pour en tirer parti avant que la nécessité les fit débander, Bossu les employa à la prise de Nivelles & de plu-

1578.

Meteren. 163.

1578. ſieurs autres places. Il cherchait à engager une action générale ; mais il ne put jamais attirer Don Juan hors de ſes lignes près de Namur.

Mort de Don Juan. D'ailleurs, les Eſpagnols avaient d'autres ennemis à combattre, la peſte & la diſſenterie qui faiſaient des ravages cruels dans leur camp. Don Juan était lui même conſumé par une maladie de langueur qui ſe changea en une fièvre aigue, & l'enleva à l'age de 33 ans. Il paraît que le chagrin de ſes derniers revers & le déſeſpoir de ne recevoir d'Eſpagne aucun ſecours pour pouſſer la guerre avec vigueur, l'avaient jetté dans une mélancolie profonde. Il en eſt même qui prétendent que ſa mort fut l'effet d'un poiſon que le Roi d'Eſpagne lui fit donner. En effet, ſes talens & ſon ambition avaient excité l'envie & les alarmes d'un Monarque ombrageux & jaloux. On prétend que Don Juan aſpirait à la ſouveraineté des Païs-bas. On atteſte même que le Prince d'Orange l'excita ſous main à pourſuivre ce projet ambitieux en lui offrant ſon ſecours ; moins ſans doute pour le voir réuſſir que pour ſuſciter un nouvel ennemi au Roi d'Eſpagne. Don Juan était né à Ratisbone en Allemagne. On dit que du côté de ſa mere il tenait encore au ſang Autrichien ; mais que, Charles-Quint,

Lang. Ep. 759. *Burm. An.* I. *Præf.* 106. 107.

Ib. III. *Reid. hiſt.* 87.

fon pere, pour cacher l'infamie de cette naiffance inceftueufe, engagea une Dame, nommée Barbe Blombergue à paffer pour la mere de Don Juan. 1578.

Coup d'œil fur l'époque de fon Gouvernement

Il n'eft point d'époque plus intéreffante dans l'hiftoire des Païs-bas, que celle du gouvernement du fils naturel de Charles-Quint. Les révolutions fuccédent aux révolutions & c'eft dans ces tems de troubles & d'orages que l'on voit tant de caracteres différens fe développer & tant de paffions déployer leur énergie. Le chef-d'œuvre de la politique du Prince d'Orange, c'eft qu'il ait fu profiter des circonftances avec autant d'habileté pour lier tous les Païs-bas à fes interêts & gagner la confiance d'un peuple qui, peu de tems auparavant, le regardait comme l'ennemi de la religion & de la patrie. Il n'eft pas douteux que fa politique n'eut arraché les dix-fept Provinces au Roi d'Efpagne & l'afcendant de fon génie fubjugué les interêts de plufieurs ambitieux fubalternes, fi une caufe moins remarquable ne lui eut oppofé des obftacles que toute la prudence humaine ne pouvait furmonter. Je parle du fanatifme.

Depuis que l'Europe s'était divifée en Catholique & Proteftante, la religion était devenue le mobile fur lequel tournaient tous les évenemens politi-

1578. ques du siècle. On a toujours remarqué que les religions sont défendues avec d'autant plus d'ardeur qu'elles sont plus près de leur établissement & qu'on emploie plus de moyens violens pour les anéantir, lorsqu'on n'a pas sû les étouffer dans leur naissance. Rien n'égalait l'audace des sectaires dès qu'ils se sentaient forts & soutenus. Leurs passions contraintes & renfermées longtems, en éclataient avec plus de violence. Des opinions nouvelles ne plaisent jamais, tant que dans les orages civils; Delà les progrès étonnans que fit le Calvinisme dans tout les Païs-bas depuis la mort de Requesens. Il en aurait fait davantage, si des bandes séditieuses de Protestans n'eussent commis les excès les plus iniques & les plus scandaleux contre les Catholiques. Ceux-ci auraient facilement abandonné une religion professée par les Espagnols, ils auraient volontiers accueilli des dogmes qui favorisaient la liberté: ils chancelaient presque tous dans leur culte; mais un fanatisme imprudent les y raffermit. Dans un tems d'indépendance & dans une matiere si importante, on ne veut pas être forcé: c'est alors que la violence irrite des ames devenues fieres; &, quand les passions fermentent & que les interêts politiques & particu-

liers se choquent, la religion devient bientôt le mobile des factieux & l'instrument de l'ambition. Dans ces tems orageux, c'est bien moins la conviction que l'esprit de nouveauté ou l'intérêt personnel qui conduit les hommes à changer de religion. Leur parti pris, l'enthousiasme & l'habitude en fait des sectaires d'autant plus dangereux, qu'ils n'ont d'autres principes qu'un zèle aveugle. 1578.

Frere Corneille Adrianszen de Dordrecht.

Les scandales que donnaient les deux religions servaient encore à rendre les deux partis plus obstinés l'un contre l'autre. Le crime de plusieurs Cordeliers convaincus de pédérastie à Gand & à Bruges ne diffama pas seulement les religieux dans ces deux villes; il décrédita encore la religion Catholique. Un autre Cordelier nommé Corneille Adrianszen, natif de Dort, qui se trouvait alors à Bruges & fut chassé avec les autres, n'avait pas moins contribué à décrier le Catholicisme. Une grande volubilité de langue, une voix forte & sonore, une hardiesse impétueuse, sans frein comme sans pudeur, qui ne ménageait ni les termes, ni les personnes, l'avaient rendu célebre. Ses déclamations barbares, où l'imprudence & l'ordure suppléaient à l'éloquence & à la raison, lui attiraient un grand nombre d'auditeurs. Les femmes de la

1578. Populace venaient en foule pour l'entendre & se confesser à lui. En prêchant la perfection du célibat & les dangers des plaisirs de la chair même légitimes, il réussit facilement à subjuguer ces consciences timorées & à inspirer aux femmes mariées des alarmes sur leur état. Plusieurs filles se proposaient déjà de ne se marier jamais. Cette contrainte ayant naturellement augmenté les scrupules & les désirs, il fût leur persuader que leurs fautes secretes & impudiques, devaient être punies secretement sur cette chair si difficile à dompter. Ce Papelard érigea entre elles l'ordre de la sainte discipline; où il avait soin de n'admettre que les plus jeunes & les plus belles. Elles juraient de ne reveler à personne les particularités d'une institution trop sainte, pour être découverte à des hommes ignorans & profanes, qui ne manqueraient pas d'en être scandalisés. Elle n'était pas de nature à être divulguée. Quand l'assemblée était réunie, frere Corneille ordonnait à ces femmes de se déshabiller toutes nues. Elles étaient obligées de lui apporter elles-mêmes un faisceau de verges, qu'il prenait pour leur en donner lentement plusieurs coups qui ne faisaient pas beaucoup de mal. En hiver, quand il faisait trop froid, elles se couchaient sur un couf-

ſin & frere Corneille venait les diſci- 1577.
pliner en leur levant la jupe par derriere. Quant aux vieilles, il abandonnait à d'autres femmes le ſoin de réprimer la rébellion de la chair, ſans doute moins obſtinée dans elles que dans les autres. Cet ordre de *flagellées* dura pluſieurs années, ce qui n'eſt point étonnant; car les femmes ſavent très-bien garder un ſecret, dont la découverte pourrait les compromettre. Dès qu'il fut éventé, frere Corneille reçut ordre de ſortir de Bruges; mais il y reparut avec ſon front d'airain, trois ans après. Et comme les troubles commençaient alors à fermenter, il attaqua le Gouvernement, les Nobles confédérés: il invectiva ſur-tout contre les Réformés. Il frappait, dit un auteur contemporain, ſi fort ſur la chaire que les chiens en étaient effrayés & ſe mettaient à aboyer. Il ne parlait que d'effuſion de ſang, de pendre, de brûler, de rôtir, d'écorcher, d'étouffer, d'enterrer les perſonnes toutes vives, d'ouvrir le ventre aux femmes pour en tirer les enfans & les écraſer ſur la pierre. Je paſſe ſous ſilence les ordures que cet impudent vomiſſait contre ſes ennemis: elles ſouilleraient la plume de l'hiſtorien & l'oreille chaſte du Lecteur. On ſent qu'un tel homme, devenu inqui-

Voy. Meteren pag. 164.

1578. sfiteur, était capable des plus grands excès. On rapporte une conférence qu'il eut avec un Anabaptiste Socinien. Ne pouvant le convaincre, il s'emporta en imprécations, & lui dit : Puissiez-vous être brûlé, méchant, exécrable hérétique ; & l'hérétique fut brûlé.

Br. I. 502.

La révolution qui venait d'éclater sous le gouvernement de Don Juan fit cesser peu-à-peu la persécution, dont on avait vu encore quelques exemples terribles sous Requesens. Le dernier qui souffrit pour cause d'hérésie fut un Tailleur de Malines. On sollicita longtems le Bailli de la ville en faveur de ce malheureux. Il répondit constamment qu'il n'y avait pas de grace pour un hérétique si obstiné que la crainte de la corde & du feu même ne pouvaient lui faire abjurer sa religion. Quant à moi, ajouta-t-il en fait de culte, je ne voudrais pas même exposer au feu le petit bout de mon doigt. Cet homme là était du dix-huitieme siècle. Enfin, le conseil des troubles, après avoir brûlé deux ou trois Anabaptistes à Anvers, ne tarda pas à perdre entierement le pouvoir affreux, dont-il avait fait un si funeste usage.

Bor. X. 247. Brandt. I. 586.

Il faut être juste. Les Protestans, quoique en général très perfides envers

les Catholiques, n'exercerent jamais, 1578.
par politique, soit par impuissance,
des cruautés aussi nombreuses. Ils se
contentaient de les traiter à peu-près
comme des bêtes féroces, que l'on surprend à l'improviste, à qui l'on brise
les dents, l'on arrache les ongles &
que l'on enchaîne pour les empêcher
de dévorer. On trouve dans un discours français, publié alors sur la *paix Religieuse*, des pensées singulieres sur *Brandt. T.*
la persécution. Si votre frere est dans *Antek.* 20.
les ténebres, il faut l'éclairer & non
pas le brûler. S'il est souillé, lavez
le; mais ne le noyez pas. Est-il
malade, soignez le; mais ne l'expédiez
pas. Est-il égaré, ramenez le au bon
chemin; mais ne lui coupez pas la
gorge.

Le but des Réformés était de rendre leur religion dominante en s'emparant des églises & celui de leurs Ministres, d'établir un nouveau joug sur les consciences. Les Magistrats, en se réservant de les choisir, mettaient un frein à l'ambition naturelle aux Ecclésiastiques de toutes les sectes. Ces précautions n'empêcherent pas qu'on n'eut souvent à se plaindre de leur despotisme & de leur intolérance. Ils se déchaînaient sur-tout contre ces esprits tolérans, si communs de nos jours, mais si rares alors & par conséquent *Brandt.* 565 566 567. 591

1578. plus dignes de mémoire. Théodore Volkarts, Sécrétaire des Etats de Hollande, s'était vu contraint de fuir dans le Païs de Clèves, pour se dérober à la fureur du Comte de la Mark, qui voulait le faire tuer pour avoir condamné les infractions des promesses faites aux Catholiques. Echappé au glaive des soldats, il tomba entre les mains des ministres. Il avait composé dans sa retraite plusieurs traités où il condamnait les dogmes de Calvin & de Bèze, sur la prédestination & la persécution. Il se donnait pour un homme qui n'avait jamais attaqué aucune religion, & qui ne cherchait qu'à vivre en paix avec tout le monde. C'était le moyen d'avoir tout le monde contre lui. Il reconnaissait pour ses freres toutes les personnes qui croiaient en Jesus-Christ, fussent-ils Prêtres, Moines, Anabaptistes ou Luthériens. Aussi ne manqua-t-il pas d'être regardé comme un Hérétique, un esprit fort & un Impie. Dans le même tems, Guillaume Artus, Conseiller du Prince d'Orange, déclara publiquement que, disciple de Jesus-Christ seul, il n'était membre d'aucune église, & ne condamnait que les haînes religieuses & les partis. Il soutenait qu'il n'y avait d'essentiel dans le Christianisme que la foi,

Br. I. 470. 535. 536. 766. 768. 567. 597. 599.

l'espérance & la charité; que tout le reste était indifférent & arbitraire. 1577.

Hubert Duifhuis ne se rendit pas moins célebre par ses sentimens & surtout par sa conduite. Il était né à Rotterdam où il gouverna long-tems une cure. Mais, ayant épousé sa servante dont-il eut plusieurs enfans, & craignant les poursuites de l'inquisition, il s'était retiré à Cologne. La misere le ramena à Utrecht. Il y obtint la cure de S. Jaques, probablement à cause de ses talens & de la mort de sa femme. Dès qu'il sentit n'avoir plus rien à craindre des Espagnols, il n'attendit pas d'avoir quitté le costume de l'Eglise Romaine pour déclamer en chaire contre elle. Dieu, disait-il, se soucie peu d'être honoré en surplis ou en robe noire; il ne regarde que l'intention. Comme il inspirait la paix & la concorde & soutenait ses sentimens par sa conduite & son éloquence (*), les Magistrats le favoriserent constamment. Il fut quelque tems, dit l'Abréviateur de Brandt,

Hubert Duifhuis.

Brandt. 619. 620.

(*) Le Prince d'Orange, dit un jour, après avoir assisté à un de ses sermons, qu'il n'avait jamais entendu prêcher avec tant d'éloquence.

1578. de deux religions à la fois: il disait la messe & faisait le prêche dans sa paroisse, dans la même Eglise & le même jour; & il y avait si bien accoutumé ses ouailles que les deux partis s'entendaient à merveille. Quand il avait prononcé *ite missa est*, & que les Catholiques lui avaient répondu *Deo Gratias*, ceux-ci se retiraient tranquillement pour faire place aux Réformés, qui venaient chanter à leur tour *leve le cœur, ouvre l'oreille.* Il ne voulait ni Anciens, ni Diacres, ni consistoire; il ne se servait que de Marguilliers & d'Inspecteur des pauvres. Il condamnait l'usage l'excommunication: il soutenait que les péchés ne devaient être punis que par le Magistrat & que toute discipline Ecclésiastique, semblable à celle de Geneve, était une tyrannie & un reste de papisme. Il n'approuvait aucune sorte de persécution, non pas même contre les Catholiques. Il n'expliquait d'autre Catéchisme que l'Ecriture Sainte. Ses sermons roulaient sur les vertus sociales. Il ne parlait jamais de prédestination, de péché originel, de justification par justice imputée, & de toutes ces questions oiseuses, autrefois si importantes, à présent si méprisées. Aussi fut-il traité de libertin & d'esprit

Tom I. p 270.

fort. Il ne damnait perſonne: il viſitait les malades de quelque ſecte qu'ils fûſſent. Il ne parlait qu'avec horreur du traité de Théodore de Beze, pour prouver que le Magiſtrat a droit de punir de mort les hérétiques. Il fit long-tems corps à part & même pluſieurs années après ſa mort, ſes ſucceſſeurs refuſerent de s'aſſujettir à l'eſclavage des claſſes & des conſiſtoires. Rien, cependant, n'était plus ſimple, plus propre à ôter aux miniſtres de la religion, cette ambition qui avait ſi ſouvent troublé les Etats Catholiques, que le ſyſtême Eccléſiaſtique de Calvin. Sans hiérarchie, & ſans onction, ils n'avaient rien de ſurnaturel & de caractériſtique aux yeux du vulgaire. Leur nomination dévolue aux Magiſtrats ou aux Anciens des Egliſes, les rendait même dépendans de la puiſſance ſéculiere. Cependant, ce préjugé qu'ils étaient chargés des ordres du très-haut, devant lequel toutes les puiſſances de la terre doivent s'anéantir, les conduiſait naturellement à s'arroger au nom de Dieu, une puiſſance rédoutable ſur les conſciences. De-là le penchant des Magiſtrats à favoriſer le ſyſtême de Duiſhuis, par la crainte que l'uſage contraire n'établît avec le Proteſtantiſme une nouvelle tyrannie Eccléſiaſtique. A Amſterdam, les mariages s'é-

1578.

Ib. 238.

1578. taient toujours célébrés fur le foir. A peine la religion Réformée y fut dominante que les Miniftres ftatuerent que cette cérémonie s'exécuterait en plein jour. Ils refuferent abfolument de fe relâcher en faveur d'une jeune Demoifelle, dont la pudeur fouffrait de s'expofer ainfi dans l'Eglife. Elle devait époufer un Bourgeois des plus confidérables. Les deux époux furent obligés de faire venir un Miniftre de dehors la ville. La Régence n'en travailla pas avec moins de zèle à l'affermiffement du Proteftantifme. Elle n'oubliait pas non plus les interêts temporels. Pour attirer des Habitans dans la ville, elle publia que le droit de Bourgeoifie ferait accordé même aux étrangers, venus des Païs où l'on refufait ce privilège aux Amfterdammois.

Amft. Gefch. IV. 7.

De cette liberté & de ce choc de tant de Religions, on vit bientôt fortir des traits d'enthoufiafme & de délire. Joffe ou Jufte Velfen, né à la Haye, fe rendit alors célebre par une folie des plus bizarres. Il commença par s'adonner à la médecine; il en enfeigna même avec réputation la théorie à Marbourg & delà à Cologne. Ses fentimens hétérodoxes ayant tranfpiré, il fut d'abord emprifonné, enfuite livré au Vicomte

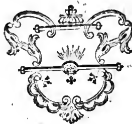
Jufte Velfen.

Br. 629. Mem. Litt. des Païs-bas. IX. 437.

de la ville & à deux Echevins, puis à deux Archers, qui le conduisirent en bâteau de l'autre côté du Rhin, après lui avoir fait prêter serment de ne plus remettre le pied dans le diocèse de Cologne. Il erra dans plusieurs Païs; enfin il revint en Hollande où l'idée lui vint de jouer l'inspiré. Les Magistrats de Leide l'ayant banni; il se vengea en les livrant à satan. Il imagina de prouver sa mission par des miracles. Mais, ayant fait d'inutiles efforts pour rendre la vue à un aveugle & faire marcher droit un boiteux, il attribua le mauvais succès de ses tentatives à l'incrédulité de ceux sur qui il devait faire l'essai de ses dons surnaturels. 1578.

Nous ne passerons pas sous silence la proposition qu'on fit alors aux Etats de tenter une descente en Espagne ou d'attaquer la flotte chargée de l'or du nouveau monde. Guillaume de Blois, Amiral de Zéelande, promettait d'ériger une compagnie, qui mettrait vingt-huit navires en mer, dont chacun porterait quatre vingt matelots, douze Berches ou pieces de canon, chargés de huit à dix livres de fer, & ferait fourni de provisions pour six mois; sans qu'il en coutât rien aux Etats que de faire escorter la flotte de six Jagts, Descente projetté en Espagne. *Bor. XII. 59.*

1578. montés de douze à quinze cens soldats Belges. Les troubles intestins arrêterent cette proportion audacieuse, propre à peindre l'état de la nation & les ressources de la liberté.





Huitieme Epoque.

Alexandre Farnèſe ſuccède à Don Juan. — Révolutions dans la Friſe & l'Overyſſel. — Union d'Utrecht. *Succès des Royaliſtes. — Congrès de Cologne.*

1578.

Alexandre Farnèſe succède à Don Juan.

Alexandre Farnèſe, Prince de Parme, avait reçu les derniers ſoupirs de Don Juan, ſon oncle, qui l'avait alors déſigné pour ſon ſucceſſeur. Cette diſpoſition proviſoire ne tarda pas à être confirmée par le Roi d'Eſpagne. Farnèſe n'était pas moins digne de ce choix, par ſon mérite que par ſa naiſſance. Il égalait Don Juan dans l'art militaire & le ſurpaſſait dans la ſcience politique, dans l'art de gagner les cœurs, d'inſpirer de la confiance & d'employer à propos les promeſſes ou les ménaces. Ainſi, il n'eſt pas étonnant que le Prince d'Orange & les inſurgens ayent vu ſon élévation avec douleur. Farnèſe ne tarda pas à juſtifier leurs craintes.

Will. de I. III. 230.

Il profite des diviſions des Païs-bas.

Un coup d'œil ſur les Païs-bas lui montrait quel parti il pouvait tirer de l'Etat des affaires. Ces malheureuſes contrées étaient alors la proie des dif-

1578. férens partis qui les attaquaient ou prétendaient les défendre. La Reine

Bentiv. d'Angleterre ambitionnait depuis longtems quelques acquiſitions en Hollande & en Zéelande, & redoutait plus les avantages des Français, qu'elle ne déſirait l'indépendance des Belges. Elle craignait que cet exemple ne devînt fatal à tous les ſouverains, ſur les droits des quels elle avait des idées très étendues. Le Duc d'Anjou, de ſon côté, ne conſultait pas moins l'interêt de ſon ambition. Mais il ſe trouvait croiſé par le Prince Caſimir, qui nourriſſait le même deſſein. Les ſoldats de ces deux chefs étrangers ſongeaient moins à combattre l'Eſpagnol, qu'à piller le Païs. Mal payés ils étaient prêts à regagner leurs foyers, lorſqu'ils ne trouveraient plus rien à ravager. Ajoutez aux ravages de ces auxiliaires dangereux le choc des partis, l'oppoſition encore plus funeſte des religions & l'Etat chancelant des Provinces, qui ſe propoſant chacune un but différent, ne pouvaient ſe réunir pour le même plan & les mêmes opérations.

Politique du Prince Caſimir. Caſimir, un de ces petits Princes Allemands, qui vendaient des hommes ſans pouvoir les entretenir, n'en avait pas moins d'orgueil & d'ambition. Ainſi le Prince d'Orange & le Duc d'An-

jou devaient lui être odieux. Arrivé dans les Païs-bas il avait refusé de servir sous le Comte de Bossu; ensuite il s'était rendu chez les Gantois, sous prétexte de les défendre contre les Wallons; mais en effet pour essayer s'il ne pourrait pas se faire proclamer Comte de Flandre. Il fit répandre sous main un libelle sanglant contre le Duc d'Anjou, pour aliéner ses partisans. Celui-ci, non moins jaloux de Casimir, & n'ayant pu se faire livrer les places de sûreté qu'on lui avait promises, & ne pouvant plus payer ses troupes, fut soupçonné d'en avoir congédié une partie pour qu'ils se joignissent aux Wallons mécontens, & se retira en France. Les Etats firent toutes les instances possibles pour le retenir. Ils lui offraient même de lui faire dresser deux statues de bronze, & de lui envoyer tous les ans une couronne d'or, représentant une branche d'olivier & plusieurs autres riches présens. Ces promesses devaient flatter le Duc; mais il paraît qu'il avait plus d'ambition que de vanité. Au reste, son départ ne causait pas aux Etats autant de douleur qu'ils en faisaient paraître. On fut ravi de se voir délivré des troupes Françaises, qui avaient commis d'affreux dégats sur la frontiere. C'étaient, dit un historien du tems, *la plupart soldats débor-*

1578.

Bor. XIII. 68.

Départ du Duc d'Anjou.

Ib. 75.

1578. *dés, l'écume des guerres civiles de France & reliques des massacreurs de Paris.*

Départ de Casimir.

Les soldats Allemands ne tarderent pas à les imiter. Elizabeth avait désaprouvé la conduite de Casimir & celle des Gantois; mais ce Prince s'étant rendu en Angleterre, elle s'était piquée de l'accueillir avec les distinctions les plus brillantes. Mais, pendant qu'il s'oubliait dans les fêtes, ses soldats, sans chef, sans discipline, & sans argent, ravagerent la campagne & se trouvant pressés par les Espagnols, proche d'Aarschot, leur offrirent de quitter le Païs, moyennant une somme. La réponse de Farnèse respire une noble fierté. C'est à vous, peuple féroce, fléau de la chrétienté, qui vendez lâchement votre sang & vos bras pour des querelles, qui vous sont étrangeres & trempez sans remords vos mains dans le sang innocent, c'est à vous à me payer une rançon, si vous ne voulez pas être exterminé. Il leur accorda cependant un sauf-conduit, à la faveur duquel ils regagnerent leurs foyers. Casimir revint dans le continent, après avoir obtenu une pension de la Reine; mais ce Prince présomptueux & passioné partit pour l'Allemagne, sans avoir pris congé des Etats qu'il accusait de s'entendre avec les Espagnols.

Meteren. 166. Th. L. 68. Lang. Ep. 774. Bor. XIII. 75.

A la faveur de cette anarchie, d'anciennes discordes s'étaient reveillées entre les habitans de Groningue & des Ommelandes. Ces derniers soutenaient qu'en abjurant l'alliance qu'ils avaient contractée avec les premiers l'an 1484, ils avaient recouvert leur ancienne liberté avec le droit de vendre plusieurs sortes de marchandises & de brasser de la bierre. Les Groninguois en furent si irrités que profitant d'une diéte où les Députés des Ommelandes se trouvaient, les enleverent de leurs auberges & les jetterent dans une affreuse prison. L'Abbé d'Aduwart, un d'entr'eux y contracta une maladie dont il ne put jamais se relever. Non contens de cette infraction du droit des gens, du consentement du Seigneur de Ville, devenu Comte de Rennenberg, ils démolirent le Fort de Delfsziel où les Ommelandais auraient pu se défendre. On soupçonnait même que Rennenberg entretenait ces divisions, ayant appris de Billi, son prédécesseur, que pour gouverner des peuples si fiers, il devait fomenter parmi eux des querelles intestines. Les Etats Généraux intervinrent comme médiateurs; mais sans rien opérer. Barthold Entès, autorisé par quelques Seigneurs Ommelandais, leva des troupes pour délivrer les prisonniers. Mais, comme il avait plus de fougue

1578.

Discorde entre Groningue & les Ommelandes.

Meteren. Dumb. Anal. III.

Ib. 17.

1578. que de prudence, il tomba entre les mains des Groninguois. Il ne fut relâché qu'avec les autres prisonniers d'après un accord ménagé sous le nom de l'Archiduc au mois d'Octobre 1578.

Troubles en Frise.

Ib. 47.

En Frise, la Cour provinciale ayant refusé de déclarer Don Juan pour ennemi, à la nouvelle de la victoire de Gemblours, Rennenberg changea le Président & plusieurs autres membres. Il fit même arrêtter *Cunerus Petri*, le premier & le dernier Evêque de Leeuwaarden, connu pour partisan zélé des Espagnols. Il fut rélégué au Couvent de Bergum d'où il se sauva à Cologne où il finit ses jours. Cunerus, autrefois Professeur dans l'Université de Louvain, avait obtenu cette dignité, en récompense de son zéle contre les sectaires, dans le tems qu'il était Inquisiteur. Mais, il n'en était devenu que plus odieux. On disait que, sans respect pour son caractere, souvent il s'enivrait avec Billi & qu'alors ils se mettaient tous deux à danser & à se rouler sous les tables & les bancs.

Ib. 48.

Et dans l'Overyssel.

Les Etats recompenserent les services de Rennenberg en lui conférant le Stadhouderat d'Overyssel & de Lingen. Il ne tarda pas à y exercer son autorité, en supprimant la Cour provinciale que le Roi avait établie à Vollenhove. Ensuite il entreprit de réduire les villes de Kam-

pen & de Déventer que les garnifons 1578.
Allemandes confervaient encore pour le Roi d'Efpagne. Kampen ne tint pas longtems. Mais Déventer, beaucoup mieux fortifiée, oppofa une plus longue réfiftance. Ne pouvant nous étendre fur les particularités de ce fiège mémorable; nous n'omettrons pas un exemple héroïque de fidelité. On vit dans une fortie malheureufe des affiegés le ferviteur d'un Officier refufer de furvivre à fon maître & fe faire tuer fur fon corps encore palpitant. Les Bourgeois, devenus fufpects, fouffrirent beaucoup dans ce fiège. La garnifon les défarma, les força de travailler à la réparation des breches & venait boire, manger & enlever dans leurs maifons tout ce qui lui plaifait. Enfin, après la mort de Don Juan, la ville capitula. Mais les garnifons que Rennenberg y avait placées pour les Etats, opprimerent tellement la Bourgeoifie par leurs extorfions qu'on les rappella. Ces deux villes formerent alors des Compagnies Bourgeoifes qui prêterent ferment aux Etats-Généraux.

Conquête de Farnèfe.

Bor. XIII. 73.

Farnèfe s'indemnifa de cette perte par la prife de Karpen, de Weerd & de Helmont. Il s'attacha furtout à gagner les Wallons déjà difpofés à rentrer fous l'obéiffance du Roi. Les Provinces d'Artois, de Hainaut & Douai commencerent par former à Arras une

1578. confédération particuliere où ils s'engageaient à maintenir la pacification de Gand, la religion Catholique & l'autorité du Roi. Cette alliance qui était une ſuite des troubles de Gand, devait occaſionner une révolution dans le ſyſtême du Gouvernement des Païs-bas. Depuis long-tems, le Prince d'Orange avait prévu les funeſtes effets des diſcordes inteſtines & cherchait les moyens de les arrêter ou dans le cas d'un revers, de ſe préparer un azile. Cette confédération des Provinces Wallonnes lui fit accélerer la concluſion de la fameuſe Union d'Utrecht, devenue la baze de la glorieuſe Heptarchie, dont les parties ont paru juſqu'à préſent comme iſolées, mais dont les annales & les interêts ſeront doréṇavant preſque toujours liées dans cette hiſtoire.

Cauſes de l'Union d'Utrecht.

La pacification de Gand, qui réuniſſait preſque tous les Païs-bas contre l'Ennemi commun de la Patrie, avait été violée par les trois partis qui l'avaient jurée. Le Prince d'Orange prévoyant qu'elle ne pouvait plus être une barriere contre l'intolérance, les diviſions inteſtines & les pratiques ſecretes ou publiques de l'Eſpagnol, imagina de former une autre confédération plus étroite & plus ſolide, entre les Provinces de Hollande, de Zéelan-

lande & d'Utrecht. On assure que, dès le commencement de l'année 1577, la Reine Elizabeth, pour fortifier le parti opposé à Don Juan, avait eu l'idée d'une pareille Union entre les mêmes Provinces, en y ajoutant la Gueldre & la Frise. Le Prince d'Orange qui se trouvait sur les lieux devait en sentir encore mieux la nécessité. On ajoute que l'idée s'en était également présentée aux Hollandais & aux Zéelandais. Ces sept Provinces, par leur arrondissement, leur contiguité & leur situation, & même par la conformité de religion, pouvaient se défendre facilement. La Gueldre était comme le boulevard des autres & commandait quatre principales rivieres, le Rhin, la Meuse, le Wahal & l'Yssel. Il chercha d'abord à gagner cette Province, vers le milieu de l'année 1578.

1578.

Lang. E-part. 274.

Apolog.

Will. I. III. 22.

Burm. An. I. 149.

Paul's Ut. l. 8.

Jean de Nassau, son frere, qui la gouvernait, ceux de Bommel qui suivaient son parti depuis longtems, & Jacob Muys, Hollandais, qu'il envoya plusieurs fois dans cette Province, pratiquerent fortement les Gueldrois. Il avait aussi d'autres agens dans les Provinces de Frise, d'Overyssel & d'Utrecht. Son voyage en Brabant lui fit cependant interrompre son projet. Il parut même l'avoir abandonné. L'autorité qu'il venait d'obtenir dans tous

1578. les Païs bas lui ouvrait une carriere plus vaste & les Etats-Généraux n'auraient pas vu d'un œil tranquille une confédération tendante à détruire la Pacification de Gand, qui était leur ouvrage. Orange dissimula d'abord; mais ne manqua pas de reprendre son projet, quand il vit les divisions éclater. L'occasion était d'ailleurs plus favorable. Cependant, en poursuivant cette intrigue, il eut soin de ne pas paraître en conduire le fil. Il fit agir le Comte Jean de Nassau, son frere, comme il s'était autrefois servi du Comte Louis pour former la confédération des Nobles. Plusieurs assemblées furent tenues en differens lieux & l'union fut proposée dans une diète des Etats de Hollande à Gorcum au mois de Novembre 1578.

Hist. der Satisf. van Goes. 239. Le discours qu'y tinrent les agens du Prince mérite d'être remarqué. „ Les Etats du Païs, dirent-ils, sont établis par Dieu même pour élire un chef qui gouverne sous eux & pour faire des loix. Leur autorité & leur Majesté, perd de sa force, quand ils conduisent seuls le timon des affaires. Etant les *Souverains immediats après Dieu*; mais n'en étant pas moins des hommes fragiles, qui pourra les corriger, s'ils viennent à commettre des erreurs? L'amour des différens membres pour les villes dont ils sont répréséntans

plutôt que pour le bien public, peut occasionner les divisions les plus funestes. 1578.
Afin d'obvier à ces inconvéniens, les Etats sont invités à conserver au Prince d'Orange sa qualité de Chef & de Maître suprême, pour gouverner conjointément avec le Conseil sous l'autorité des Etats. „ On se sépara sans rien conclure; mais après avoir statué d'envoyer des députés à Utrecht pour l'Union générale qu'on avait en vue. Les Articles en furent arrêtés le 6 Décembre, & les Magistrats y accéderent & firent même emprisonner un Jurisconsulte qui avait osé l'attaquer dans un libelle. Cette mémorable Union fut entierement ratifiée vers la fin du mois de Janvier. Elle fut promulguée le 29 à l'Hôtel de ville. Ce traité étant le fondement de la Republique dont nous faisons l'histoire, nous n'avons pas cru pouvoir nous dispenser de l'insérer ici, d'après une traduction fidèle que nous en avons faite sur les originaux les plus authentiques:

Ceux du Duché de Gueldre, *porte l'introduction*, & du Comté de Zutphen, ceux des Comtés & Païs de Hollande, Zéelande, Utrecht, Frise & des Ommelandes entre l'Eems & les Lauwers, s'étant apperçus que, depuis la Pacification de Gand, les Espagnols

1578. avec Don Juan d'Autriche & leurs autres Chefs, ont eu pour objet de divifer les Païs-bas, de s'en rendre les Maîtres & de les ruiner totalement, ont jugé à propos de former enfemble une alliance plus intime & plus particuliere. Ce n'eft pas qu'ils aient intention de fe départir de l'Union générale formée par laditte Pacification ; au contraire c'eft pour l'affermir, pour être plus en état de fe défendre contre l'ennemi commun & pour prévenir toutes divifions ultérieures. A ces fins, les députés des fufdits païs, en vertu des pleins pouvoirs qu'ils ont reçus de leurs Conftituans, ont arrêté & ftatué les Articles fuivans, fans prétendre fe féparer du Saint Empire Romain.

ART. I.

Les Provinces fufdittes s'allient, s'uniffent & fe liguent à perpétuité, pour refter en confédération, comme fi elles ne faifaient qu'une feule Province, fans permettre qu'on les fépare jamais l'une de l'autre par aucune convention ou traité quelconque, fans infraction cependant aux privilèges, franchifes, immunités, ftatuts, louables ufages & tous autres droits que chacune des Provinces, villes, membres & habitans, peuvent pofféder. Non feulement elles n'y porteront aucune atteinte, elles

s'engagent, au contraire, à s'assister 1578.
les unes les autres pour les défendre & les maintenir par tous les moyens convenables, au péril de leurs vies & de leurs biens, contre quiconque voudrait les attaquer. Et, quant aux différends qui pourroient survenir entre les membres ou villes de l'une ou l'autre Province de cette Union à l'occasion de ces droits, privilèges &c., ils seront vuidés par le juge ordinaire, ou par des arbitrages ou à l'amiable, sans que les autres Provinces, villes ou membres, tant que les parties se soumettront à la justice ordinaire, puissent s'en mêler, sinon par la voie de médiation, pour faciliter un accomodement.

II. Les susdits païs, en vertu de cette Union, s'engagent solidairement & mutuellement, au péril de leurs biens & de leurs vies, de se défendre l'un & l'autre contre toute violence qu'on voudrait leur faire au nom du Roi ou de sa part; soit parcequ'à l'occasion de la Pacification de Gand, ils ont pris les armes contre Don Juan & reçu pour Gouverneur l'Archiduc Matthias, soit à cause des conséquences qui en ont résulté ou qui pourraient en résulter, même sous prétexte d'introduire & rétablir la Religion Catholique par la voie des armes, soit à cause des nouveautés survenues dans les

1578. dittes Provinces, depuis l'an 1558, ſoit à cauſe de cette préſente union & confédération, ſoit enfin dans le cas qu'on voudrait attaquer une Province, une ville ou un membre en particulier ou bien tous en général.

III. Les ſuſdittes Provinces s'engagent auſſi de s'entre-ſecourir contre tous Seigneurs, Princes, Etats ou villes, ſoit étrangers ſoit du païs, qui leur voudraient nuire ou faire la guerre, bien entendu que les ſecours & ſubſides ſeront ſpécifiés par la généralité de l'Union, avec connaiſſance de cauſe & ſuivant les occurrences.

IV. Et pour mieux aſſurer leſdittes Provinces, villes & membres, il eſt ſtatué que les villes frontieres & autres que l'on jugera en avoir beſoin, ſeront fortifiées ſuivant l'avis & l'ordre deſdittes Provinces-Unies, aux dépens des villes & Provinces où elles ſont ſituées, mais que la Généralité contribuera à la dépenſe pour la moitié. Bien entendu que ſi leſdittes Provinces jugent à propos de conſtruire quelques nouveaux forts dans quelques-unes des mêmes Provinces ou de faire réparer ou démolir ceux qui s'y trouvent, les frais ſeront à la charge de la Généralité.

V. Afin de ſubvenir aux frais néceſſaires pour la défenſe des Provinces il eſt ſtatué que, de trois en trois mois,

ou dans des termes plus convenables, on affermera dans les Provinces de l'Union, publiquement au plus offrant & dernier enchérisseur, ou bien l'on fera percevoir par des Collecteurs, certains impôts établis sur le vin, la biere, les grains, les draps d'or, d'argent ou de laine, les bêtes à corne, les terres ensemencées, les bêtes de boucherie, les chevaux, les bœufs & sur tous les autres articles que, dans la suite, on jugerait à propos de taxer d'un consentement unanime. Enfin, l'on pourra y employer les revenus des Domaines du Roi, mais après en avoir déduit les charges dont ils seraient grêvés. 1578.

VI. Les mêmes subsides seront, conformément à l'avis commun, augmentés ou diminués, suivant les besoins & les circonstances, & ne pourront être renforcés que pour la défense commune & pour ce que la Généralité serait obligée de supporter en sus, sans qu'on puisse les divertir à aucun autre usage.

VII. Les villes frontieres & même les autres places, comme la nécessité l'exigera, seront obligées, en tout tems, de recevoir telles garnisons que lesdittes Provinces Unies jugeront à propos de leur envoyer avec l'avis du Stadhouder de la Province où la garnison doit être placée; mais ces garnisons seront payées

1578. par les Provinces de l'Union. De plus, les Capitaines, avec les soldats, outre le serment qu'ils auront fait à la Généralité, seront encore obligés d'en prêter un à la ville, place ou Province où ils seront distribués, ainsi qu'il sera exprimé dans la teneur de leurs patentes. On fera observer aux soldats une discipline si exacte que les habitans, tant Ecclésiastiques que Séculiers, n'en seront aucunement molestés. La garnison sera, aussi bien que les Bourgeois & Habitans, tenue de payer les impôts & accises ; mais la Généralité payera leurs logemens aux Bourgeois & autres, comme il se pratique en Hollande.

VIII. Et, pour qu'on puisse trouver des secours toujours prêts dans le besoin, tous les habitans mâles de chaque Province, depuis l'age de dix-huit jusqu'à soixante ans, seront tenus dans l'espace d'un mois au plus tard de faire enrégistrer leurs noms, afin qu'à la premiere assemblée des Etats confédérés, on puisse ordonner ce qu'on jugera plus convenable pour la sureté & défense des Païs de l'Union.

IX. On ne pourra conclure ni paix ni trêve, entreprendre aucune guerre, lever aucun impôt ou contribution en faveur de la Généralité, sans l'avis & consentement unanime des Provinces de l'Union. Mais, dans toutes les

autres affaires relatives à la conduite de cette confédération, on se règlera suivant ce qui aura été conclu à la pluralité des voix des susdittes Provinces. Ces voix seront recueillies, comme cela s'est pratiqué jusqu'à présent dans l'assemblée des Etats-Généraux, toujours par provision, jusqu'à ce qu'il en soit ordonné autrement de l'avis unanime des confédérés. Au cas que les Provinces de l'Union ne pussent s'accorder sur des affaires relatives à la trêve, à la paix, à la guerre ou aux contributions, la décision en sera remise provisionnellement à Messieurs les Stadhouders actuels des susdittes Provinces qui les vuideront entre les parties ou les décideront comme ils jugeront convenable. Bien entendu que si les Stadhouders ne pouvaient s'accorder entr'eux, ils se choisiront tels assesseurs & adjoints impartiaux que bon leur semblera; & les parties seront tenues de se soumettre au jugement qu'ils auront porté. 1578.

X. Aucune des Provinces, ni des villes, ni aucun membre de l'Union ne pourra faire aucune confédération, ni aucune alliance avec les Seigneurs ou Etats voisins, sans le consentement des autres confédérés.

XI. Au cas que quelques voisins, soit Princes, Seigneurs, villes ou païs sou-

1578. haitent d'accéder à la présente Union, ils pourront y être admis de l'avis & du consentement unanime des Provinces de l'Union.

XII. Sur l'article de la monnoye & le cours des espèces, les Provinces seront obligées de se conformer aux Ordonnances qui seront rédigées à la premiere occasion, sans que, sur ce sujet, l'une puisse rien innover sans les autres.

XIII. A l'égard de la religion, la Hollande & la Zéelande en agiront comme bon leur semblera. Mais les autres Provinces de l'Union pourront se règler sur la paix Religieuse que l'Archiduc & son Conseil ont dressée d'après l'avis des Etats-Généraux. Sur cet article elles publieront telles Ordonnances qu'elles jugeront convenables pour le repos & le bien-être de chaque Province, ville & membre & pour la défense des droits d'un chacun, tant Ecclésiastique que laïque, sans qu'elles puissent être inquietées ou molestées à ce sujet par une autre Province; pourvû, cependant, que chacun jouisse de la liberté de conscience & que personne ne soit récherché, ni inquiété pour cause de religion, ainsi qu'il a été arrêtté par la Pacification de Gand.

Cet article causa d'abord des difficultés. On s'imagina qu'il était redigé

pour exclure de la confédération tous ceux qui admettraient la paix de religion ou du moins les deux religions, la Catholique & la Protestante. En conséquence, quelques jours après, on ajouta par forme d'explication, qu'on n'avait pas eu intention d'exclure de la confédération les Provinces & villes qui n'admettraient que la religion Romaine & où le nombre des réformés n'était pas assez considérable pour qu'ils pussent, conformément à la paix de religion, avoir l'exercice de leur culte, qu'on était prêt à les recevoir dans l'Union pourvu qu'ils en observassent les articles & se comportassent en bons patriotes, parceque le but n'était pas qu'une Province ou une ville imposât des conditions aux autres sur l'article de la religion. 1578.

XIV. Pour déferer à la Pacification de Gand, tous les Moines & Ecclésiastiques jouiront de leurs biens situés dans les Provinces-Unies; mais les Religieux qui, dans le tems de la guerre, auront quitté leurs cloitres situés sur un territoire soumis aux Espagnols pour se retirer dans la Hollande & la Zéelande, seront entretenus honnêtement par les couvens & communautés d'où ils sont sortis; ce qu'on fera pareillement à l'égard de ceux qui se sont retirés de la Hollande &

1578. de la Zéelande dans les autres Provinces.

XV. Ceux qui, pour cause de Religion ou pour d'autres motifs raisonables, auront quitté ou voudront quitter leurs couvens ou communautés situés dans les Provinces de l'Union, seront entretenus, leur vie durant, des revenus desdits couvens. Mais, ceux qui, dorénavant, entreront dans les Cloîtres & qui les abandonneront ensuite, ne pourront rien en revendiquer pour leur entretien & ne pourront en emporter que ce qu'ils y auraient apporté. De plus, les Religieux actuels ou futurs auront toute liberté de Religion & d'habit, pourvu qu'en toute autre chose, ils se soumettent à leurs supérieurs.

On donna encore une autre explication à cet article le premier Février. Les confédérés craignant que de pareils religieux n'intentassent des procès pour héritages, successions & donations, ont statué que tous les procès élevés ou à élever à ce sujet, fussent sursis & arrêttés jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné par les confédérés & par les autres qui entreront dans l'Union ou même par l'autorité souveraine si cela est nécessaire.

XVI. S'il survenait, ce qu'à Dieu ne plaise, quelque mésintelligence ou

différend entre les Provinces, ils feront terminés par les autres Provinces ou par leurs Commiffaires, & fi l'affaire intéreffe toutes les Provinces en général, elle fera déférée aux Stadhouders, comme il a été ftatué dans l'article neuvieme. Ils feront obligés de rendre raifon & juftice aux parties dans l'efpace d'un mois ou plutôt fi la néceffité le demande, après en avoir été requis & interpellés par l'une ou l'autre partie. Et leur fentence fera exécutée nonobftant tout appel, relevé d'appel, révifion, nullité ou autres reclamations quelconques. 1578.

XVII. Les Provinces, villes & membres de l'Union, éviteront avec foin de ne donner aucune occafion de guerre aux Etats & Princes étrangers. Et, pour les prévenir, ils rendront auffi bonne juftice aux étrangers qu'aux habitans. Et fi l'une des Provinces était en défaut fur ce point, les autres feraient obligées d'y prêter la main, conformément aux droits, privilèges & louables coutumes de chaque Province.

XVIII. Aucune Province, ville ou membre de l'Union, ne pourra affeoir des impôts, des droits de tranfport, ou aucune autre taxe, à la charge & au préjudice des autres, fans le confentement de la Généralité, ni char-

1578. ger aucun des confédérés plus que ſes propres habitans.

XIX. Et, pour prévenir toutes les difficultés qui pourraient ſurvenir, les confédérés ſeront obligés, ſur la convocation de ceux qui ſeront autoriſés à cet effet, de comparaître à Utrecht au jour qui leur ſera preſcrit, pour déliberer ſur les affaires exprimées par les lettres de convocations, à moins que la choſe n'exige le ſecret, les arrêtés y ſeront formés à l'unanimité ou la pluralité des voix. Ceux même qui n'auront pas comparus ſeront tenus de ſe conformer à la réſolution qui aura été priſe, excepté dans des affaires très importantes qui peuvent ſouffrir le délai : auquel cas les non-comparans ſeront avertis de nouveau de ſe préſenter, ſous peine de perdre leurs ſuffrages pour cette fois. Mais, ceux qu'une raiſon légitime aura empêchés de comparaître, pourront envoyer leurs avis par écrit & l'on y aura égard en réſumant les voix.

XX. Chaque confédéré ſera tenu de communiquer à ceux qui ſeront chargés de faire la convocation, les affaires dont il jugera que la connaiſſance intéreſſe la confédération, afin que les autres Provinces ſoient convoquées à ce ſujet.

XXI. S'il ſe rencontre quelque équi-

voque ou obscurité dans les articles de 1578.
la présente Union, l'interprétation en
sera renvoyée au jugement commun
des confédérés; & s'ils ne peuvent s'accorder on aura recours à Messieurs les
Stadhouders, en la maniere expliquée
ci-dessus.

XXII. Si l'on jugeait à propos de faire des additions ou des changemens à quelques articles de cette Union, il faudra prendre l'avis & le consentement commun des confédérés & non autrement.

XXIII. Les Provinces promettent & s'engagent réciproquement d'observer & de faire observer tous les articles susdits; déclarant nul & sans force tout ce qui pourrait y être contraire, & pour cela ils obligent leurs biens & leurs personnes, & ceux de tous les habitans de leurs Provinces respectives; en soumettant l'un & l'autre à tous Seigneurs & tribunaux. A cette fin, ils renoncent à toute reclamation, droits & privilèges, qui pourraient les soustraire à un pareil jugement.

XXIV. Et, pour plus grande sureté, les Stadhouders, tant présens que futurs, les Magistrats & les principaux Officiers de chaque Province, ville & membre, prêteront serment d'observer & de faire observer tous les articles de cette Union.

1578. XXV. Le même ferment fera prêté par toutes les compagnies Bourgeoifes, communautés & corps de métiers qui font dans les villes ou Bourgs de cette Union.

XXVI. On tirera des copies fideles de cette Union, lefquelles feront fcellées par les Stadhouders, par les principaux membres, & par les principales villes des Provinces de l'Union, après la réquifition qui leur en fera faite, & fignées par leurs Sécretaires.

Réflexions fur les articles de l'Union d'Utrecht.

Voilà l'Acte que les Provinces-Unies regardent avec raifon comme le titre conftitutif de leur liberté politique, civile & religieufe. A peine revenues de l'étonnement de s'être vues foumifes au même Souverain; opiniatrément attachées, chacune à des loix, à des coutumes ifolées; cet Acte, en leur confervant tous leurs droits refpectifs, les réunit pour toujours, non pour les fondre en un feul corps & n'en former qu'un feul Etat; mais pour en faire une ligue capable de réfifter à l'ennemi commun (*). On a comparé

(*) Grotius fe trompe furement en difant *in focietatibus contrahednis valitura majoris partis fuffragia* ainfi qu'en avancant que

cette Union à un mariage où les parties contractantes ne ſeraient point entrées en communauté de biens. En un mot on y ſtipule l'unanimité pour la paix, la guerre, les contributions, les alliances, la majorité pour toute autre réſolution importante, l'obligation pour les places expoſées de recevoir des garniſons, pour les peuples de former des milices nationales. On conſerve à chaque Province le droit de ſtatuer ſur la religion, l'égalité d'impôts, la conformité pour l'article des Monnoyes. Chaque Province, dit un Auteur moderne, ſans céſſer d'être une République indépendante, compoſe avec les ſix autres une même République qui n'a qu'un ſeul & même intérêt. Les Etats-Généraux compoſés des députés de toutes les parties de la confédération, répréſentent la majeſté de l'Etat; mais ils n'en ſont ni les maîtres, ni les arbitres. De ſorte que l'extérieur éblouiſſant de la ſouveraineté réſide dans les Etats-Généraux, & l'au-

1578.

Verkl. der Un. I. 141.

Hiſt. de Stadh.

---

le Prince d'Orange ſe tranſporta à Utrecht *Ann.* 63. Et Watſon ſe trompe auſſi en diſant that the General States shall not conclude nor peace nor truce nor undertaken any war nor impoſe taxes without the conſent of the *majority*. Hiſt. of Philip II. 2 vol. 67.

1578. torité réelle & législative dans les Etats particuliers.

Un. I. 27. Ce qui eſt remarquable c'eſt qu'en poſant les fondemens de cette heureuſe conſtitution, les auteurs ne s'attendaient gueres que l'édifice s'éleverait au point de perfection & de conſiſtance qui nous étonne à préſent. Les Auteurs eurent cependant la prudence de ne rien toucher ſur les droits délicats de la ſouveraineté : ils éludaient ainſi de reconnaître l'autorité de Philippe juſqu'à ce que l'occaſion fût plus favorable pour l'abjurer ouvertement. Ils craignaient de s'aliéner les Princes dont ils imploraient la protection. Mais, dans le fait, ils abjuraient aſſez ſon autorité, en s'arrogeant les prérogatives de la Souveraineté, en diſpoſant des domaines royaux. Déjà nous les avons vu s'intituler les Souverains im-
p. 396. médiats après Dieu.

Cette déclaration que nous avons rapportée ſuffit pour réſoudre un différend longtems débattu. Elle prouve au moins que les Etats, en qualité de premiers proprietaires de la Souveraineté, ſe regardaient comme en ayant retiré l'uſufruit à un œconome infidele. Ils paraiſſaient ne l'avoir fait que proviſionellement, pour reſpecter les préjugés publics ſur les droits des Princes ; mais, dans le fond, ils n'avaient

plus la moindre envie de remettre l'administration entre ses mains. C'est sans doute sur cette opinion & sur un droit très ancien & dont on avait souvent fait usage, qu'est appuyée la légitimité de cette Union. 1578.

Voy. ci-devant pag. 53. 54.

Il ne paraît pas cependant qu'ils eussent déjà des vues républicaines. Ils cherchaient bien plus à rompre avec l'Espagne qu'à abjurer le gouvernement monarchique. C'est ce que leurs négociations en France, en Angleterre & les projets de Guillaume, prouveront encore mieux dans la suite. Il n'est pas étonnant qu'on trouve dans cet acte des clauses impraticables ou bonnes seulement pour les tems où il a été fait. Par exemple, on n'a jamais pu mettre en exécution les articles V. & VI. Au lieu de subsides communs & généraux les différentes Provinces ont cru devoir établir une taxe proportionelle. Mais, cette disposition a été la source éternelle des plaintes que chacune faisait de payer au dessus de ses facultés & des divisions qui auraient eu les suites les plus funestes sans l'heureux ascendant des Princes Stadhouders. Rien n'était plus sage & plus adaptée à la nature d'une République fédérative, que l'unanimité des suffrages pour la guerre, afin qu'aucune Province ne se vît entrainée dans des expéditions

Un. I. 159.

1578. ruineuses aux quelles elle n'aurait eu aucun interêt. Dans un tems où la haine contre l'Espagne faisait prendre toutes les précautions capables d'empêcher une réconciliation pour laquelle plusieurs commençaient à incliner, il pouvait être néceffaire de ftipuler la même claufe relativement à la paix. Mais, dans la fuite, il pouvait arriver qu'une Province qui avait le moins à craindre de la guerre n'expofât, par une oppofition opiniâtre à la paix, les autres confédérés à tous les fléaux d'une guerre ruineufe. Il n'eft donc pas étonnant qu'on ait fouvent dérogé à cet article, en s'en tenant à la pluralité des voix pour faire la paix.

Verkl. der Un. II. 184.

Quant aux contradictions qu'on avait cru jufqu'à préfent remarquer entre le I, le IX & le XVI Article, il parait d'après l'explication très plaufible d'un Auteur moderne, qu'il n'eft queftion dans le I. article que de différens entre les membres, villes ou corps d'une même Province, qui feront vuidés par le juge ordinaire, par des arbitres ou à l'amiable. Que le IX, ftatuant fur les affaires qui intéreffent toutes les Provinces, en remet la décifion aux Stadhouders qui gouvernaient alors. Que le XVI, n'étant relatif qu'aux différens entre quelques unes des Pro-

Un. I. 75. II. 27.

vinces de l'Union, la décifion en eft remife aux Provinces neutres. 1578.

Il réfulte de ce coup d'œil jetté fur l'Union que, pour le tems où elle a été formée, c'était la plus belle conftitution que la fageffe humaine pouvait imaginer; & qu'en retranchant les articles V, VI, XIV & XV, qui n'ont aucun rapport avec les circonftances préfentes & faifant quelques changemens dans les articles XIX & XX, elle ferait encore la plus belle loi fondamentale qui pourrait exifter pour cette République.

Elle ne fut pas reçue partout avec la même ardeur. A Utrecht même, Gafpard Burman, un des répréfentans du Clergé, refufa longtems de la figner, fous prétexte qu'elle était contraire à la religion. Il fallut prefque employer les menaces pour engager les Chanoines de Ste Marie à la même démarche. Le Doyen *Ib.* 28. van der Burch, ne la figna qu'après avoir fait une proteftation fecrete où il déclarait qu'il ne cédait qu'au nombre & aux ordres du Chapitre. Le jour qu'elle fut conclue, à peine s'y trouva-t-il les Députés de cinq Provinces. La ville de Middelbourg déclara *Satisf. der* que l'Union entre la Hollande & la Zée- *ftad Goes.* lande & la Pacification de Gand devaient 77. fuffire & ne fe décida à recevoir l'Union, que fous certaines conditions.

1578. La ville d'Amersfoort, par zèle pour la Religion Catholique, n'y accéda
11. Juillet. qu'après avoir soutenu un siège de
ib. 44. trois jours contre le Comte de Nassau. La ville de Groningue n'avait pas même envoyé des Députés à l'assemblée &, parceque les Ommelandes l'avaient reçue, elle la rejetta longtems. Elle ne parait pas l'avoir acceptée formellement: elle crut sans doute la recevoir en se réconciliant quelque tems après avec Rennenberg, Stadhouder de Frise, d'Overyssel, de Groningue, des Ommelandes & de Drente, qui l'avait signée. Elle envoya alors des Députés à l'assemblée des Provinces-Unies. On ne voit pas que ni l'Over-
Ib. III. yssel, ni Zutphen, quoique membres
302. 303. de l'Union, l'ayent jamais signée. On sait seulement qu'en 1580, les Overyssellois prêterent serment au Roi pour le service & des *Etats-Généraux des*
Ib. 300. *Païs-bas & des Etats de l'Union.* On lit la signature de ceux de Drente sur la copie originale de l'Union. Ce païs tomba ensuite au pouvoir de l'ennemi; mais lorsqu'il en fut arraché, il n'a jamais pu recouvrer le droit de voter dans les Etats-Généraux. Outre les places qui sont actuellement membres de l'Union, & qui la reçurent les unes plutôt, les autres plus tard, elle fut encore acceptée à Gand, à

Venlo, à Ypres, à Anvers, à Bruges, à Breda, à Bois le Duc, & dans le Païs de Vrye &c. : mais les révolutions qui suivirent leur en firent perdre les avantages. Enfin, le Prince d'Orange, n'ayant plus à craindre que sa demarche ne fût prise en mauvaise part, embrassa l'Union, le 3 du mois de May. 1578.

Elle acquit bientôt du crédit & de la consistance. On établit à Utrecht une espèce de Conseil permanent, pour prononcer sur les cas qui y seraient relatifs & pour convoquer les confédérés en cas de besoin. En l'absence du Prince d'Orange, cette assemblée avait pour chef, le Comte de Nassau, assisté d'un Conseil. *Bor. XIII, 90.*

Cette admirable confédération se trouvait malheureusement croisée par celle d'Arras. Les Etats-Généraux firent plusieurs tentatives pour gagner les mécontens, mais envain. La jalousie des Chefs contre le Prince d'Orange & le zèle des peuples pour la Religion Catholique les faisaient incliner pour le Duc de Parme, qui leur offrait les conditions les plus brillantes. Les Seigneurs étaient enchantés de ses manieres affables & galantes. Strada rapporte qu'un jour les ayant surpris dans un festin, il dansa avec tant de grace & fit paraître tant d'aménité Défection des Wallons. *Vad. Hist. VII. 307.*

1578. que plusieurs s'écrierent qu'il faudrait n'avoir point d'ame pour combattre

Strada. un Prince si aimable. Valentin de

Tassis 411. Pardieu, Seigneur de la Motte, Gouverneur de Gravelines, gagné au parti du Roi dès l'année précedente, engagea l'armée entiere de Wallons, au nombre de huit mille hommes, les meilleures troupes des Païs-bas, à rentrer dans le parti du Roi. La prise de Mastricht acheva de déterminer les Provinces Wallones. Les conditions qu'elles stipulerent sont remarquables. „ La Pacification de Gand, était ratifiée; les troupes étrangeres devaient sortir dans six semaines : on

Bor. XIII. 136. leur substituait une armée nationale soudoyée par le Roi avec les subsides des Provinces. Le Roi devait leur donner un Prince de son sang pour les gouverner; mais en attendant le Duc de Parme serait obéi. Ils demanderent même l'Archiduc Matthias s'il voulait se retirer parmi eux & l'élargissement du Comte de Buren, à condition qu'il resterait fidèle au Roi & à la Religion Catholique. Les villes de Tournay, de Cambray, de Valenciennes & de Bouchain furent les seules qui ne suivirent pas l'exemple des autres Wallons.

Courage des Etats-Généraux. Ils furent trompés s'ils crurent légitimer ainsi leur défection & se dérober

ber à l'esclavage. Les Etats Généraux ne se laisserent pas ébranler par ce revers, mais montrant un courage supérieur à leur fortune, ils publierent un Edit au nom du Roi, où la Motte était déclaré traître & rébelle. Un de ses détachemens fut surpris près de Dunkerque & taillé en pièces. La Noue, auteur de cet exploit, était presque le seul bon Capitaine qu'eussent alors les Etats. Le Comte de Bossu était mort le 21 Décembre 1577. Les Partisans de l'Espagne avaient publié qu'il avait été empoisonné par le Prince d'Orange. Cette horrible imputation, inventée pour rendre le Prince odieux, n'était analogue ni à son caractere ni à ses interêts. Il voulait, disaient ces détracteurs absurdes, se faire des Partisans en conférant les charges du Comte à un autre. Ces cœurs atroces croyaient sans doute, d'après eux mêmes, un crime pareil aussi facile à exécuter qu'à imaginer.

1578.

Bor. XIII. 99.

Mort du Comte de Bossu.

Strada.

Cependant la retraite des Français & des Allemands, l'irrésolution des Etats & les discordes intestines ouvraient une belle carriere à l'esprit entreprenant du Prince de Parme. Il s'avança vers Anvers; ses troupes attaquerent l'armée des Etats jusques sous le canon de la ville. Mais dans le tems que les Confédérés y rassemblaient tou-

Succès du Duc de Parme.

1578. tes leurs forces pour la defendre contre un siége, Farnèse, ravi de leur avoir donné le change, vole vers Maastricht & l'avait déjà investie avant qu'on eut songé à la munir d'une forte garnison. Celle qui se trouvait dans cette place importante, n'était que de onze cens hommes. Mais elle fut sécondée par les habitans & par les païsans des environs qui s'y jetterent en foule. Ces braves gens, ayant à leur tête Melchior de Zwartzenburg, & surtout un Français, nommé Sebastien Tappin, se signalerent par des prodiges de valeur & d'activité. Nous avons vu les femmes des Païs-bas, en général d'une constitution plus ferme & plus robuste que celles des autres pays, se distinguer souvent par des actions héroïques au dessus de leur sexe. Mais, ce que celles de Maastricht firent alors surpasse tout ce qu'on avait vu auparavant. Les armes d'une main & la pioche de l'autre, elles partagerent les travaux les plus pénibles, les défenses les plus périlleuses. Les assauts furent donnés & repoussés avec une égale valeur (*).

Siége de Maastricht.

Strada. Bentivog.

(*) Les détails de ce siége se trouvent dans Bentivoglio & Strada. Il n'est, cependant, gueres possible de croire ce dernier, lorsque conduit par l'enthousiasme d'un poëte plutôt

Cette belle & opiniâtre défenſe dura quatre mois entiers. Un jour enfin que les aſſiégés, épuiſés par les veilles & les fatigues dormaient en grande partie ſur le rempart, les Eſpagnols, s'en apperçurent, donnerent un aſſaut général & emporterent la ville l'épée à la main. Aigris par la vengeance, tout ce qui s'offre à leurs regards, eſt immolé. Hommes, femmes, enfans, rien n'eſt épargné. Dans cette affreuſe extrêmité un grand nombre d'habitans, des meres même, coururent ſe précipiter dans la Meuſe, avec leurs enfans. Cette ville infortunée fut réduite en un affreux déſert: elle fut laiſſée à quelques ſoldats qui, faute de bois, brulaient les maiſons vuides. Elle reſta longtems dépeuplée. Cette conquête eut 1578.

---

que par le flegme d'un hiſtorien, il parle d'une melée où pluſieurs combattans, ſans s'appercevoir qu'on les avait mutilés ou pourfendus, vangeaient encore la partie qu'ils avaient perdue avec celle qui leur reſtait. *Muralium vi globorum alii poplitibus, humeris alii brachiisve, alii capite minuebantur: iisque interdum membris uni abſciſſis impetuque ſatis ſauciabantur alii & ſuorum ipſi manibus cædebantur. Alii pulſis & tormento catenis, diſcerpti ſectique dimidiato corpore pugnabant ſibi ſuperſtites ac peremptæ partis ultores.*

1578. les ſuites les plus funeſtes pour les Confédéres. Les autres places expoſées aux Eſpagnols, voyant que tant de bravoure n'avait pû ni émouvoir les Etats à ſecourir cette ville ni la dérober au fer deſtructeur de l'ennemi, ſentaient leur courage s'évanouir à ſon approche. Cette conquête ne laiſſa pas d'affaiblir les vainqueurs. Le Prince de Parme y perdit tant de ſoldats, & lui-même épuiſé de fatigue, tomba dans une maladie ſi violente qu'il ne pût pourſuivre le cours de ſes proſpérités.

Will. de l. III. 321.

Congrès de Cologne.

Meteren, Bor. XIII. 100. 103. 109. 143. *XIV.* 174. *Hooft* 688.

May.

Il était reſté attaché opiniatrément à ce ſiège, de crainte qu'une retraite honteuſe n'influât ſur l'accomodement qui ſe ménageait, même au milieu des hoſtilités, à Cologne entre le Roi d'Eſpagne & les Etats-Généraux. Le Pape & l'Empereur avaient employé leurs bons offices pour faire réuſſir cette réconciliation. Otton, Comte de Schwartzenbourg, était le chef de l'ambaſſade de l'Empereur, Charles d'Arragon, Duc de Terra-Nova, de celle du Roi d'Eſpagne, & Philippe de Croy, Duc d'Aarſchot, était à la tête des Députés des Etats-Généraux. Ces derniers demanderent d'abord que chaque Province eut, ainſi que le Brabant, le Privilège d'abjurer la domination d'un Prince, infracteur des libertés du païs,

que la Religion restât au même état, que la charge de Gouverneur fût conservée à l'Archiduc & qu'à sa mort personne ne lui fût substitué qu'avec l'agrément des Etats. Les Chefs du gouvernement, qui ne s'étaient prêtés à cette négociation que dans l'espoir d'empêcher la defection des Wallons & de suspendre par une trêve les succès militaires de Farnèse, craignaient bien plus une réconciliation qu'ils ne la désiraient. Ainsi ils faisaient proposer des conditions qu'ils savaient bien ne pouvoir jamais être acceptées. Les Royalistes se recrierent : les matieres furent long-tems débattues : enfin les agens impériaux proposerent un nouveau plan, où ils se rapprochaient beaucoup des demandes des Etats. Ceux-ci, craignant l'inconstance d'un peuple qui commençait à se plaindre que l'ambition des principaux Chefs perpétuait une guerre funeste & ruineuse, n'oserent pas d'abord en rejetter les articles. Mais, ils les envoyerent aux différentes Provinces; &, sur leur réponse, qui ne fut pas favorable, ils publierent ce qu'ils avaient à y opposer. Ils ne pouvaient, disaient-ils, recevoir l'Edit perpétuel, livrer les places fortes au Gouverneur nommé par le Roi, ni abandonner le parti des reformés à la discrétion d'un ennemi animé par la de vengeance & le fanatisme.

1578.

Hooft 670.

1578. Dans ce conflit d'interêts si opposés, les négociations traînerent en longueur. Les Plénipotentiaires impériaux, en furent même si fatigués qu'ils se retirerent tous, à l'exception du Comte de Schwartzenbourg. Enfin le 30 du mois de Novembre les Députés des Etats reçurent leurs dernieres instructions. Ils demanderent que les troupes étrangeres fussent congediées, le Prince d'Orange rétabli dans ses biens & ses dignités, le Comte de Buren & tous les autres prisonniers élargis, l'Archiduc confirmé dans le gouvernement, les deux religions, Calviniste & Lutherienne, exercées en toute liberté & les privilèges conservés.

Instructions secretes du Duc de Terra-nova.

Le Duc de Terra-nova avait de son côté des instructions secretes suivant lesquelles, il ne devait rien permettre de contraire à la religion Catholique *ni à* l'autorité du Roi. Il devait prendre garde qu'on ne parlât de modérer les placards &, s'il ne pouvait l'empêcher, il devait s'en tenir à ce que le Roi lui avait notifié de vive voix: surtout, il devait tenter plusieurs moyens pour faire sortir le Prince d'Orange des Païsbas. Il pouvait même lui faire espérer que ses biens & ses dignités seraient transferés à son fils excepté l'Amirauté. Enfin il était chargé de lui offrir jusqu'à cent mille écus avec les suretés

Strada D. II. L. 1.

requises. Il ne parait pas, quoiqu'en disent de célebres historiens, qu'on lui ait fait des offres plus brillantes encore pour l'engager à se retirer. Il nie même dans un écrit public qu'on lui en ait fait aucunes; il dit seulement qu'on a cherché à l'engager à une paix particuliere. Dans la circonstance où nous étions, des conditions avantageuses ne pouvaient, disait-il aux Etats, nous être indifferentes. Mais l'univers nous aurait il pardonné de vous trahir, que dis-je de vous abandonner à la gueule du loup dévorant & de vous sacrifier à des biens, à un Epouse, à des enfans & à nous mêmes? Orange avait cette grandeur d'ame qui préfere la gloire périlleuse de libérateur ou de Chef d'un peuple puissant aux jours oisifs & obscurs d'un petit Prince & d'un riche particulier. Déjà, dans les écrits politiques, qui circulaient pour & contre les négociations de Cologne, on lui montrait dans l'avenir la souveraineté des Païs-bas. Elévé au milieu de nous, nous l'avons vu, disait-on, nous sacrifier ses biens, sa famille & son sang & faire briller une sagesse qui ne s'est jamais démentie. A qui pourrions nous plus surement dans un circonstance si critique confier pour un tems, nos droits & nos libertés & comme les anciens Romains, décerner

1578.

Burm. Anal. I. Præf. 99. Reid. 29. Grot. 69.

Will. de I. III. 311.

1578. à cet illustre patriote une espèce de Dictatorat. Les vues de Philippe & du Prince d'Orange étaient trop opposées, pour qu'on pût compter sur la réussite des négociations.

Rupture des conférences.

L'Espagnol, espérant beaucoup de ses forces militaires, de la défection de quelques Provinces & des divisions des Etats, craignait de trop accorder, pendant que les Etats, redoutant le courroux d'un Prince bigot & vindicatif, craignaient de ne jamais obtenir assez pour enchaîner sa vengeance & déconcerter ses projets. La rupture de ce congrès fournit au Duc d'Aarschot, & à quelques autres Seigneurs de la confédération l'occasion de faire leur paix avec le Roi. Mais les Etats firent frapper des médailles où l'on voyait les têtes d'Egmond & de Hoorne, & au revers, cette exergue en latin: *Il vaut mieux combattre pour la patrie que de se laisser tromper par une paix simulée.*

Burm. An. I. Pref. 97

Troubles civils à cause de la religion.

D'un autre côté, le peuple sentant que c'était lui qui soutenait ou faisait trembler les Rois, qu'on n'enchaînait ses forces qu'en surprenant sa crédulité, courut à la liberté, par le désespoir de fléchir un Souverain irrité. Les premiers éclats furent d'autant plus violens que la religion en fut la premiere cause. Trois mois après la reddition d'Amersfoort,

Grotius 66. *Meteren.*

A Amersfoort.

les images furent enlevées des églises. 1578.
Le lendemain, le peuple se souleva à Utrecht, brisa les images & chassa même une partie des Catholiques. Enfin, au mois de Juin, le Magistrat ménagea un accord avec le Clergé suivant lequel quatre églises furent cédées aux Protestans. Il fut encore stipulé que les charges, soit Séculieres soit Ecclésiastiques, feraient conférées indistinctement à ceux de l'une ou l'autre religion. A Anvers, les Protestans attaquerent une procession publique sans égard pour l'Archiduc qui s'y trouvait présent. Ils poursuivirent les Ecclésiastiques & les forcerent à sortir de la ville. Le Prince d'Orange, dont le crédit n'avait pu fléchir les séditieux en cette occasion, se répandit en plaintes ameres, menaça de se retirer & obtint enfin le rappel de quelques Ecclésiastiques. A Gand le fougueux Imbise se livra à des excès si révoltans, que le Prince d'Orange se vit obligé de se transporter dans la ville. Imbise s'enfuit avec le Prédicant Dathenus. Ils trouverent tous deux un refuge auprès de l'Electeur Casimir. Vendus à ce Prince ils décriaient le Prince d'Orange dans des libelles sanglans &, pour se concilier la faveur populaire, ils avaient proposé d'ériger une République indépendante & semblable à celle de Geneve. A la suite

Bor. XIII. 92. 116.
A Utrecht.
A Anvers.
Ib. 130.
A Gand.
Ib. 126.

1578. d'une querelle entre les Bourgeois & la garnison de Malines, Farnèse trouva moyen de s'emparer de cette ville. Peu s'en fallut que Philippe, Comte d'Egmond, fils de celui qui avait eu la tête tranchée, ne lui livrât la ville de Bruxelles. Soit zèle pour la religion Catholique, soit crainte pour l'avenir, le Comte résolut de regagner les bonnes graces de l'Espagne par un coup d'éclat. Il avait déjà introduit son régiment dans la ville; mais la Bourgeoisie & la garnison coururent aux armes, le firent reculer jusques sur la place & l'y renfermerent après en avoir bouché toutes les avenues. Il y resta avec sa troupe tout le jour & la nuit suivante. Mais le coup le plus perçant pour le malheureux Comte, furent les sarcasmes sanglans dont il fut alors accablé. Les Bourgeois lui demandaient hautement s'il avait oublié que les Espagnols avaient sur cette même place, fait trancher la tête à son pere. Sans doute, il était venu pour en celébrer l'anniversaire qui tombait justement le lendemain. Il n'avait qu'à lever deux ou trois pierres; il y verrait encore le sang de cet illustre patriote dont il trahissait les mânes avec tant d'infamie. Ces reproches cruels arracherent des larmes au jeune Comte. Enfin par compassion pour lui, par respect pour

Hooft. Will. de I. III. 323.

A Malines.

Bor 120.

A Bruxelles.

Meteren.

Bor 113.

son pere, on consentit à le laisser sortir 1578.
avec sa troupe. La proposition de recevoir l'Union d'Utrecht occasionna ailleurs de grands troubles entre les deux religions : les Catholiques vainqueurs à Bois-le-Duc livrerent la ville au Duc de Parme ; mais les Protestans, plus heureux à Bruges, chasserent la plupart des Catholiques. Le Prince d'Orange s'y rendit pour rétablir l'ordre dans la ville. Il fut ensuite nommé Stadhouder de Flandre, mais craignant que cette dignité ne lui fît perdre la confiance des Etats de Hollande & de Zéelande, il refusa de l'accepter. Quelque tems après, il aprend la nouvelle de plusieurs avantages remportés par la Noue sur les Wallons. Les Français, quoique en petit nombre, mais tous soldats d'élite, & orgueilleux d'obéir à un si brave Capitaine, se signalerent par des prodiges d'héroïsme. On vint un jour leur dire que leur payement était arrivé à Menin, ils s'écrierent unanimement qu'il n'était pas tems de toucher de l'argent, mais de faire son devoir.

A Bois-le-Duc.

A Bruges.

Ib.

La discorde regnait toujours entre Groningue & les Ommelandes. Ceux-ci, sans cesse molestés par la chambre royale de justice qui siégeait dans la ville, inviterent le Stadhouder Rennenberg à s'en rendre maître. Les

Fin des querelles entre Groningue & les Ommelandes.

1578. Groninguois refusaient de paraître dans une diète qu'il avait convoquée. Ils commençaient même à assembler des troupes sous main. Ils refusèrent la garnison qu'on leur présentait & fondirent sur les troupes du Stadhouder. Ils ne furent pas heureux. Bientôt la crainte les fit accéder à un traité suivant lequel ils promirent d'obéir à l'Archiduc, au Prince d'Orange, aux Etats-Généraux, au Stadhouder Rennenberg & de commettre leur différend à une décision à l'amiable ou à la justice. La paix religieuse fut publiée dans la ville & les Protestans y obtinrent deux Eglises. Rennenberg se rendit de-là dans la Drente où ses troupes & son canon eurent bientôt calmé les troubles qui s'y étaient élevés. De nouvelles violences furent exercées contre les Catholiques & contre leur culte à Zutphen, à Hattum & à Kampen. Quelques Ministres se croyaient alors pour la gloire de Dieu, obligés de souffler l'intolérance contre les Catholiques. Mais d'autres Théologiens plus modérés répondirent au Comte de Nassau qui les avait consultés à ce sujet, qu'il fallait observer les traités faits avec les *Papistes*, & qu'on ne devait pas user de violence pour extirper l'*idolatrie*.

Dumb. Anal. III. 116.

Ib. 169.

Brandt. 642.

Etat chancelant des Païs-bas. L'Epoque que nous venons de parcourir, nous offre des troubles qui se

renouvellent sans cesse, des confédérations qui n'ont aucun effet & des négociations infideles qui montrent la faiblesse & la défiance des deux partis. Le Duc de Parme, obligé pour gagner les Wallons de renvoyer ses troupes étrangeres, s'était mis hors d'état de poursuivre le cours de ses prospérités. Le Roi d'Espagne, absorbé dans de nouveaux préparatifs pour la conquête du Portugal que la mort tragique de Don Sebastien & la faiblesse du Prêtre-Roi Henri, alors expirant, laissaient en proie à plusieurs concurrens, ne pouvait fournir ni hommes ni argent. Ainsi le Duc n'était formidable aux confédérés que par son courage & leur faiblesse. Elle était d'autant plus grande que chacun retenait pour sa propre sureté les sommes destinées au corps de la confédération. Les soldats ne recevant point de paye ravageaient les campagnes & les paisans, pillés & ruinés, ne pouvaient fournir les contributions. On parle d'un paisan qui racheta jusqu'à cinq fois un bœuf, que chaque parti lui avait enlevé l'un après l'autre. L'Archiduc Matthias, ne pouvant plus toucher ses honoraires, s'était vu dans la nécessité de renvoyer sa maison. Le Prince d'Orange ne pouvant engager les Etats à faire des préparatifs vigoureux, désesperant, que, dans ce

1578.

Bentivog.

Grot. 69. *Bor.* XIV. 167. 176. 174. *Meteren.* 114. *Reid.*

S 7

1578. cahos de malheurs, ils pussent se défendre par leurs propres forces, leur conseilla de penser sérieusement à se choisir un Prince qui résidât dans le païs & qui tînt lui-même les rênes du gouvernement. Outre qu'Elizabeth ne pouvait remplir ces conditions, Orange n'avait jamais eu de penchant pour les Anglais (*). Il désignait le Duc d'Anjou, & comme on parlait beaucoup alors du mariage de ce Prince avec la Reine Elizabeth, quelques spé-

(*) Bentivoglio a commis au moins un anachronisme en faisant dire aux partisans de la Reine Elizabeth que l'autorité royale en Angleterre est très temperée, très circonscrite, pendant qu'en France, elle est presque absolue. Il suffit de connaître l'histoire du règne d'Elizabeth & celle du règne de Henri III, pour sentir que le Cardinal a prêté à ses Acteurs un discours qu'ils ne pouvaient pas tenir alors. Meteren qui n'avait pas l'honneur d'être Cardinal; mais qui n'en était que mieux instruit par un long séjour en Angleterre, représente le Souverain de cette île comme jouissant d'une puissance absolue & le parlement, comme un corps qui n'est assemblé que pour lui fournir des subsides. L. XIII. p 272. Voyez Hume *Hist. of Engl.* V. 471. &c. Alors le gouvernement d'Angleterre, dit ce grand historien, ressemblait assez à celui des Turcs. p. 479.

emulateurs en auguraient de grands avantages, pour les Païs-bas. Les Républicains zélés n'osaient se fier au fils de Catherine de Medicis, les Prédicans fanatiques soutenaient à grands cris que le Seigneur avait défendu de faire aucun pacte avec des *idolâtres*. Le Prince répondait que le Duc d'Anjou n'avait montré jusqu'alors que de la douceur dans le caractere, qu'il était trop jeune pour avoir eu part au massacre de la St. Barthelemi, que le peuple juif avait souvent traité avec les Assyriens & les Syriens, qu'en Allemagne & en Suisse les deux partis formaient une République fédérative. Mais la raison la plus efficace était la nécessité d'avoir un chef guerrier, assez puissant pour se mesurer avec l'Espagnol & dont la main fût assez ferme pour donner à ce grands corps, plus d'uniformité & de vigueur. Les républicains comparaient cette nécessité à celle d'une perdrix qui, pour se dérober aux poursuites de l'oiseau de proie, va se jetter dans les filets de l'oiseleur.

1578.

Meteren. 183. 184.

Reid. 30. 31.

Elizabeth, elle même, renonçant au systême, qu'elle avait suivie jusqu'alors, sollicitait les Etats de déferer la souveraineté au Duc d'Anjou. Quelle pouvait être le dessein de cette Reine politique? Celui, sans doute, d'humilier le Roi d'Espagne qui cherchait,

Ib. 186.

1578. au nom du Pape, à faire soulever les Irlandais contre elle & se préparait à subjuguer le Portugal dont la conquête rendrait sa puissance encore plus formidable.

La proposition d'abjurer le Roi d'Espagne, causa de grands débats dans les États Généraux. Ils en firent part aux États de Hollande. Les Nobles s'y montrerent plus disposés que les villes. Vraisemblablement, elles n'ignoraient pas que l'intention du Prince d'Orange ne pouvait être de se dépouiller en faveur du Duc de l'autorité qu'il avait jusqu'alors exercée en Hollande & en Zéelande. Les Etats n'en

Août. étaient pas moins résolus d'abjurer le Roi. Ils envoyerent, à cet effet, un

Satisf. van Goes. 78. Député aux Etats de Zéelande, pour leur réprésenter que, vû l'incertitude des affaires, les divisions intestines, les défiances reciproques, le grand nombre de citoyens chancelans & inclinant vers les Royalistes, quoiqu'ils n'eussent à en attendre que tyrannie, cruautés & perfidies, il était à propos d'abjurer solemnellement le nom & l'autorité du Roi. Et le Prince leur notifia que si, dans six semaines, le Roi n'avait pas reparé toutes les infractions qu'il avait faites aux privilèges, les États-Généraux étaient résolus de pourvoir eux mêmes à la sureté & au bien être du Païs.

Le Prince d'Orange avait cherché, mais en vain, d'augmenter ſon crédit dans la Zéelande. Il avait donné aux villes de Veere & Vliſſingue la voix que la révolution avait fait perdre au Clergé dans les Etats. En qualité de Premier Noble, comme Seigneur de St. Maartensdyk pour le Comte de Buren, ſon fils, il avait la voix de la Nobleſſe. Reſtait une troiſième voix qui appartenait ſuivant l'ancienne coutume aux villes de Middelbourg, de Ziriczée, de Reimerswaal, de Goes & de Tholen. Mais ces cinq villes ne pouvant ſouffrir que deux villes autrefois nulles, les égalaſſent par leur influence dans les Etats, reclamerent ſi vivement contre cette nouveauté, que le Prince d'Orange fut obligé de leur accorder une voix à chacune. Il y eut deſormais ſept voix. Le Prince n'avait conſenti à une diſpoſition ſi contraire à ſes interêts que pour le tems de la guerre; mais les Zéelandais ont eu la fermeté & la politique de la conſerver.

1578.

Changemens dans les ſuffrages des Etats en Zéelande.

Will. I. III. 290.

Les troubles des Païs-bas fixaient alors l'attention de toute l'Europe. Mais, aucun événement ne parut plus important que la réconciliation des Wallons avec le Roi. On penſait généralement qu'elle entraînerait la défection de toutes les autres Provinces.

Strada. II. D. L. L.

1578. Les Français, toujours plaiſans, mais mettant alors plus de liberté dans leurs plaiſanteries qu'ils n'en mettent de nos jours, s'aviſerent de jouer, à cette occaſion, une farce qui mérite d'être rapportée. On lâcha à Paris en plein théatre une vache fort graſſe, que le Roi Philippe conduiſait avec un fil très délié. Quand ce fil ſe rompait, le Duc de Parme ſe trouvait toujours prêt à le renouer. Les membres des Etats étaient montés ſur le dos de la bête, la tenaient par les cornes & demandaient des ſecours pour la pouvoir arrêter. Le Duc d'Anjou accourait, la ſaiſiſſait par la queue; mais avec plus de paſſion qu'il ne convient à un ſimple auxiliaire. On voyait le Duc Caſimir & le Prince d'Orange, occupés à la traire chacun d'un côté. La Reine d'Angleterre paraſſait favoriſer tantôt les uns, tantôt les autres. Mais, à un ſignal du Duc de Parme, la bête s'élançait tout à coup, s'arrachait de la main du celui qui la tenait par la queue, jettait par terre ceux qui la montaient, abattait à coups de pieds Caſimir & le Prince d'Orange &, comme ce dernier revenait ſouvent à la charge, elle le menaçait des cornes, renverſait ſon pot de lait &, d'un élan, venait ſe jetter entre les bras du Roi.

Farce curieuſe jouée à Paris.



Neuvieme Epoque.

Défection du Comte Rennenberg. — Proscription du Prince d'Orange. — Son apologie. — Edits contre les Catholiques. — Abjuration solemnelle de l'autorité de Philippe, Roi d'Espagne.

Le commencement de l'année 1580, remarquable par la rupture du Congrès de Cologne, annonçait de grands orages. La campagne s'ouvrit de bonne heure. Le Duc de Parme s'empara de Mortagne, de St. Amand & de Courtray. Les troupes des Etats prirent Nivelles, Avennes & Ninove. Mais leur conquête la plus importante fut celle de Malines. Cette ville fut attaquée par la garnison de Bruxelles & de Vilvoorde, par la compagnie de Cavalerie du Sr. de Famars & par 800 Anglais, sous le Colonel Norris. Les Bourgeois se défendirent long-tems dans les rues. Ils étaient soutenus par les moines, dont plusieurs se firent tuer les armes à la main, entr'autres Pierre-Wolf qui avait fait rendre la ville au Prince de Parme. Malines fut pillée avec un acharnement inoui par les

1580.

Expeditions des deux partes.

Bor.

Meteren.

1580. Anglais. Ils enleverent jusqu'aux cloches, aux horloges, aux pierres même des tombeaux qu'ils envoyerent par centaines en Angleterre. Ce sac inhumain rendit les Anglais d'autant plus odieux, qu'on leur avait payé quelques mois de leur solde, sous promesse qu'ils s'abstiendraient du pillage. La joie de cette conquête & de la ville de Dieſt, de Sichem & d'Aarschot, fut empoisonnée par la défaite de la Noue près d'Ingelmunster. Ce brave Capitaine, accablé par le nombre, dans un poste désavantageux, fut obligé de se rendre prisonnier. Les Etats offrirent en échange le Comte d'Egmond & le Baron de Selles, que la Noue avait lui-même faits prisonniers peu de tems auparavant. Farnèse leur répondit qu'il ne changerait jamais un Lion contre deux Brebis. Ensuite il somma la ville de Bruxelles de se rendre & d'abandonner le Prince d'Orange *qu'il appellait la source & le chef de tous les troubles*. La défection du Comte de Rennenberg lui fit concevoir des succès encore plus flatteurs.

Meteren. 191.

Ibid. 39.

Defection du Comte de Rennenberg.

A quelque répugnance près que le Comte d'abord fit paraitre pour recevoir l'Union d'Utrecht, il avait toujours paru devoué au parti des Etats. Cependant peu à peu, son zèle pour la Religion Catholique, l'exemple des

Seigneurs Wallons, dont plusieurs lui étaient parens, la crainte que la sagesse de Farnèse ne fût plus heureuse que l'esprit Républicain mais divisé des Etats, le firent chanceler dans son parti. Déjà il avait entretenu des correspondances avec le Duc de Terra-Nova; il avait déjà stipulé, pour prix de sa trahison, une somme considérable & la conservation des dignités dont il jouissait alors. Pour le décider absolument, Cornelie de Lalaing, sa sœur, vint le trouver avec son Epoux à Coeverden. Elle ne cessait d'exposer à ses yeux le danger & la honte d'être un fauteur d'hérétiques, un chef de rebelles. En damnant votre ame, disait-elle, vous n'avez gagné que d'être le vil instrument de l'indépendance d'une populace insolente & d'obéir à *un tas de tisserans & de pelletiers.* Elle ne manqua pas de lui faire espérer la main de la Comtesse de Meghen dont il était éperdument amoureux. Ces raisons le persuaderent aisément; mais il craignait de perdre un gouvernement qu'il était plus facile à l'Espagnol de lui promettre que de lui assurer. Il prit donc le parti de commencer par se rendre maître de toutes les places fortes. Mais toute sa dissimulation ne put empêcher ses intrigues de percer. Les Frisons prirent l'alarme. Ils ap-

1580.

Meteren 186. *Dumb. Anal. III.* 192. 193.

1580. pellerent à leur ſecours quelques troupes des Etats & s'emparerent des forts de Leeuwaarden, de Harlingen & de Staveren, qu'ils raſerent ſur le champ. Tous les Moines furent chaſſés de Leeuwaarden, au ſon des fifres & des tambours. Rennenberg n'oſa repouſſer les Friſons : mais, il permit aux payſans de la Drenthe de s'armer contre eux. Le Prince d'Orange, alors à Utrecht, tenta inutilement d'attirer le Comte auprès de lui. Il ſe rendit à Kampen pour éclairer de plus près ſa conduite. Alors Rennenberg, craignant d'être prévenu, précipita ſa défection. Il commença par gagner les habitans de Groningue par des manieres affables & populaires, & par les aſſurances les plus fortes d'un zèle inébranlable pour la confédération. Enfin, le 3 Mars, à 5 heures du matin, il ſort de ſon hôtel avec ſes domeſtiques qu'il avait armés. Secondé par un corps de troupes qu'il avait introduit ſecretement & par les Catholiques dévoués à l'Eſpagnol, il s'empare de la place. Il était à cheval armé de pied en cap, l'épée nue à la main. Il criait, *A moi braves citoyens, je ſuis votre légitime gouverneur. Travaillons pour ſa Majeſté & notre propre conſervation.* En même tems il fait charger deux pièces de canon. On ſonne la

Rennenberg s'aſſure de Groningue.

trompette, on bat la caisse & dix à douze cavaliers se répandent dans les rues pour jetter au loin l'épouvante. Un Bourguemaître s'avança avec quelques reformés ; mais il fut tué d'un coup de fusil à la tête de sa troupe qui se dissipa. Tous les Protestants suspects furent arrêtés, les Magistrats furent changés & la réconciliation avec le Roi publiée. Déja Rennenberg pensait à s'assurer de l'Overyssel & de la Drenthe ; mais le Prince d'Orange l'avait prévenu. Par ses ordres Sonoy avait déjà jetté garnison dans Kampen & le Comte de Hohenlo avait réduit les paysans d'Overyssel, qui commençaient à s'armer en faveur de Rennenberg. Les Ommelandais se rassemblerent par grosses troupes, & saisissant cette occasion d'exercer leur ancienne animosité contre Groningue, ils marcherent droit à cette ville. Ils commencerent le siège le jour même, sous la conduite de Barthold Entès.

1580.

La ville est assiegee par les Ommelandais.

La perfidie de Rennenberg, en augmentant les haines religieuses, jetta les Provinces-Unies dans de nouveaux troubles. Les Protestans se souleverent en plusieurs lieux contre les Catholiques, qu'ils regardaient comme des ennemis secrets de la Patrie. Les partisans des deux religions s'armerent les uns contre les autres à Deventer &

Soulevemens contre les Catholiques.

Bor. XIV. 188. 189.

1580. à Zwol. A Utrecht les Proteſtans ſe vangerent ſur les Egliſes & ſur les images. On ajoute, que depuis cette époque Guillaume n'oſa plus avoir de confiance dans les Catholiques. En effet, ceux-ci, voyant depuis quelque tems qu'ils n'avaient à attendre dans la confédération que des haines, des excluſions humiliantes ou des invaſions imprévues, panchaient naturellement pour l'Eſpagnol qu'ils avaient été les premiers à proſcrire, lorſqu'ils n'avaient craint que pour leur liberté. Au mois de Juin tout exercice de leur religion fut ſuſpendu à Utrecht juſqu'à nouvel ordre. L'on défendit aux Eccléſiaſtiques de paraître ſous les habits affectés à leur état. Les Proteſtans les contraignirent à rapporter dans la ville pluſieurs ornemens eccléſiaſtiques qu'ils en avaient emportés, diſait-on, pour ſecourir l'ennemi. Enfin, Fréderik Schenk de Tautenbourg, Archevêque d'Utrecht, mourut le 25 du mois d'Août. Pluſieurs de ceux qui ſuivaient ſon convoi funebre, entonnerent, en langue vulgaire, le Pſeaume cent trente & le Clergé Catholique fit de vains efforts pour empêcher qu'on ne l'achevât. C'était le *De profundis* de la Religion Catholique que l'on enterrait avec le Prélat. Car depuis ſa mort, les Etats ont refuſé

Change ment dans la Religion d'Utrecht.

Bor. XIV. 190. XV. 218.

Ib. 221.

fuſé de reconnaître ſes ſucceſſeurs nommés par le Pape, encore moins leur ont-ils laiſſé percevoir les revenus temporels de l'Archeveché (*). 1580.

Suite du ſiège de Groningue. La même fureur religieuſe, ne contribuait pas peu à la vigueur avec laquelle les Ommelandais pouſſaient le ſiè- *Dumb. An. III.* 217. &c.

(*) Les Proteſtans ont taxé ce dernier Prélat d'une avarice ſordide. Dans une néceſſité urgente, les Etats ne pouvant l'engager à leur prêter une ſomme dont ils avaient beſoin, firent rompre ſon coffre-fort. Les Catholiques ſoutiennent qu'il n'accumulait que pour faire des largeſſes aux pauvres. C'eſt ſans doute pour diffamer ſa mémoire & la Religion Catholique, qu'en 1583, les Chapitres, alors Séculariſés & Proteſtans, aſſignerent quelques portions de ſon héritage à des femmes que ſa *grace* avait, diſaient-ils, déshonorées. Le beau ſacrifice, fait-on dire à Fréderic dans un ſermon, le beau ſacrifice que ces miſérables Galiléens, ces pauvres pécheurs, firent en abandonnant tout pour ſuivre J. C. Et que ponvaient-ils perdre? Une vieille barque, des filets déjà pourris. Mais moi qui ai laiſſé la Seigneurie de Tautenbourg pour embraſſer la vie Eccléſiaſtique, combien ai-je plus de raiſon que St. Pierre de demander ma récompenſe. S'il a reéllement tenu ce diſcours, il oubliait qu'un riche Archevêque n'eſt pas un Apôtre & qu'il n'avait gueres perdu au change. *Halma Toneel Art. Fred. Mem. Litt. des Païs-bas.* XVI. 156.

1580. ge de Groningue. Ils vendirent les vases & les ornemens sacrés des églises pour avoir de l'argent. Ils fondirent les cloches pour faire du canon. Mais, la mort de Barthold Entès, leur Général, tué dans un assaut, commença à ralentir leur ardeur. Pour délivrer Groningue, le Prince de Parme envoya Martin Schenk à la tête de quatorze drapeaux. Les Plenipotentiaires de l'Union donnerent ordre au Comte de Hohenlo d'aller à la rencontre de ces troupes. Les deux partis engagerent l'action près de Hardenberg, à quatre lieues de Zwol. Les Confédérés, épuisés par une marche pénible, à travers une bruyere aride, où plusieurs étaient péris par la fatigue, la chaleur & la soif, ayant d'ailleurs le soleil dans les yeux, furent aisément enfoncés & mis en déroute. Toute leur artillerie resta au pouvoir de l'ennemi. L'effroi se répandit jusqu'à Coeverden qui se rendit à Schenk. Le siège de Groningue fut levé. Ensuite Schenk s'assura de Delfszyl & s'empara du Fort de Meppert Mais Hohenlo, renforcé par des troupes Anglaises, jetta de nouveau la terreur dans Groningue & rentra dans Coeverden, après un siège de deux jours. Le Comte de Nassau y reçut une blessure à la jambe dont il demeura estropié toute sa vie. Déjà

Les Confédérés vaincus à Hardenberg.

Bor. XV. 215. 218. 221.

Hohenlo menaçait Delfszyl. Mais com- 1580
me il avait divisé son armée, Rennenberg le surprit sur la bruyere de Bourtanger, lui tua près de mille hommes, reprit Coeverden & s'empara d'Oldenzeel. Les Hollandais & les Etats de l'Union, alarmés de ces conquêtes rapides, firent les plus grands efforts pour en arrêtter le progrès. Les premiers jetterent des garnisons à Staveren, à Hinlopen & dans d'autres places : les seconds dans la ville de Steenwyk. C'est-là que Rennenberg dirigeait toutes ses forces après avoir attaqué inutilement Deutichem. Ainsi la funeste défection du Comte de Rennenberg porta dans ces Provinces septentrionales tous les maux d'une guerre civile & étrangere. Elles n'en furent delivrées que quatorze ans après, lorsque Groningue tomba entre les mains des Etats.

Dumb. Anal. III. 277. *Bor. XV.* 222. 223.

La terreur des peuples fut augmentée par deux violentes secousses de tremblement de terre le 6 du mois de Janvier. On les sentit dans tous les Païs-bas jusqu'à Paris; & même au de là de la Manche jusqu'à Yorck en Angleterre. Elles causerent plus de peur que de mal. Dans le même tems on vit arriver à Namur Marguerite de Parme, ancienne Gouvernante des Païs-bas, que Phi-

Tremblement de terre. *Bor. XIV.* 191. *Meteren.*

Marguerite de Parme revient dans le Païs-bas.

1580. lippe venait de nommer à la même dignité. Il voulait remplir la promesse qu'il avait faite aux Wallons de leur donner une personne de son sang pour les gouverner. Comme les Belges avaient paru la regretter, il crut que ses talens & sa douceur pourraient les lui ramener. Mais, Farnèse, auquel il ne laissait que le gouvernement militaire, exposa les dangers d'une autorité ainsi partagée & la nécessité qu'il y eût un homme à la tête des affaires civiles & militaires. Elle même, effrayée des troubles où elle trouvait les Païs-bas plongés & souffrant de se voir en concurrence avec son fils, se hâta de solliciter sa démission. Farnèse fut confirmé dans le gouvernement au mois de Décembre 1581; mais sa mere resta à Namur jusqu'en Septembre 1583, avec le titre de Médiatrice, qu'elle n'eut gueres occasion d'exercer.

Meteren. Strada. Bentivogl.

Ban de proscription contre le Prince d'Orange.

Meteren. Petit. Bor.

Elle vit, au contraire, des événemens qui rendirent impossible toute réconciliation avec l'Espagne. Le Prince de Parme fit paraître à Maastricht au mois de Juin, la proscription, que Philippe II avait prononcée contre le Prince d'Orange au mois de Mars. Voyant ce redoutable ennemi déconcerter tous ses efforts, échapper à toutes ses ruses, Philippe eut recours à une résolution qui doit le déshonorer jusqu'à la derniere

postérité. Il prit le parti le plus sûr mais le plus lâche, d'inviter tous les assassins à porter leurs coups sur un Prince qu'il désespérait d'accabler à force ouverte. Il le désignait comme l'auteur de tous les troubles. Il l'accusait d'ingratitude, de félonie, d'impiété, d'hérésie, & d'un sacrilège des plus criminels, ayant, disait-il, du vivant de sa femme, épousé une Abbesse liée par des vœux sacrés. Il le traitait de peste de la Chrétienté, d'ennemi du genre humain, ne cherchant, comme Caïn & Judas, sa sureté que dans une défiance perpétuelle, signe évident d'une conscience bourrellée. En conséquence il le déclare traître, scélérat, le proscrit de tous les païs de sa domination, donne ses biens au premier occupant, défend qu'on lui fournisse le feu & l'eau. Enfin, s'il se trouve, dit-il, quelqu'un d'un cœur assez magnanime pour nous le livrer mort ou vif, ou pour lui ôter la vie, il promet sur sa parole royale & comme serviteur de Dieu, à lui ou à ses héritiers, vingt-cinq mille écus d'or, le pardon de tous les crimes qu'il pourrait avoir commis & la Noblesse s'il n'est pas Noble (*). 1580.

(*) La Noblesse promise pour une telle action, s'écrie Montesquieu ! Une telle ac-

1580. Le Prince d'Orange eut souhaité que les Etats de Hollande & de Zélande se fussent chargés de répondre à cette proscription. Mais, puisque le Prince y était personellement attaqué, ils jugerent que c'était à lui à se défendre. Ils se réserverent de le mettre à l'abri du poignard que le fanatisme ou l'interêt pourrait aiguiser contre une tête si précieuse. Ils augmenterent sa garde de cent cinquante chevaux, à la charge des païs de l'Union. Alors, le Prince engagea Pierre de Villiers, Ministre Français de sa maison, à lui dresser un manifeste en forme d'apologie. Villiers était surement un politique profond ; puisque le Prince d'Orange le consultait souvent. Il prouva alors qu'il n'était pas moins versé dans l'art Oratoire. On trouve, il est vrai, dans ce précieux morceau d'éloquence, des hors d'œuvre, des récriminations ameres, des traits hazardés. Mais il faudrait être bien difficile pour ne pas y reconnaître une éloquence mâle qui foudroye partout les imputations d'un ennemi lâche & perfide. Etant atta-

Apologie du Prince d'Orange.

Ib.

---

tion ordonnée en qualité de serviteur de Dieu ! Tout cela renverse également les idées de l'honneur, celles de la morale & celles de la religion.

qué d'une maniere si violente, puis- 1580.
je, dit-il, me défendre sans porter des coups mortels à mon ennemi? *Du Mont. Corps dipl. V. p. I. 384.*
J'avoue, que la mémoire de Charles-Quint me sera éternellement chere. Mais les bienfaits que mes ancêtres & moi avons reçus de la Maison d'Autriche ne sauraient compenser les services que lui ont rendu Engelbert, Henri, Guillaume & René de Nassau, Jean & Philibert, Princes d'Orange. Ce sont eux qui ont conquis pour elle la Gueldre, la Lombardie, le Royaume de Naples, & posé la couronne imperiale sur la tête de Charles-Quint. Sans eux Philippe n'eut jamais pû mettre tant de titres à la tête de cet Edit où il me dévoue à la plus infâme proscription. — Il démontre que tous les biens qu'il possede, lui sont acquis par droit d'héritage. Il soutient que les Juris-Consultes & les parens des parties interessées ont déclaré son second mariage légitime. — Quel est donc celui qui ôse me le reprocher? Un Prince qui a épousé sa propre nièce, qui a fait mourir Isabelle de France, sa femme pour convoler en troisieme nôce & a fait épouser au Prince Ascoli, Dona Euphrasia avec laquelle il avait entretenu un commerce criminel? On m'objecte que je suis étranger, sans penser que je suis né en Allemagne dont les Païs-bas

1580. sont partie, que mes ancêtres y ont possédé, depuis plusieurs siècles, des biens, des Seigneuries & que plusieurs ont été Souverains de la Gueldre, lorsque les ancêtres du Roi n'étaient que de petits Comtes de Habsbourg. Philippe, né en Espagne, est encore plus étranger que moi. Quant à son titre de Roi, dont il se pare avec orgueil, il peut le faire valoir en Castille, en Arragon, à Naples & s'il le veut, à Jerusalem. Dans les Païs-bas, on ne connaît que des Ducs & des Comtes, auxquels les Barons, les Seigneurs, du païs tels que moi, peuvent, doivent même resister ouvertement, quand ils violent un seul de ces privilèges, que Philippe a tous violés. Il a le premier enfreint le serment qu'il avait prêté solemnellement de rendre les peuples heureux: il a exercé sur eux les cruautés les plus inouies: ils sont donc dégagés de leur serment envers lui &, loin d'être tenus de lui obéir, ils ne peuvent plus le regarder que comme un ennemi. Philippe lui-même ne doit ses droits sur la Castille qu'à la révolte du Batard Henri de Transtamare, un de ses ancêtres, qui priva de la couronne & tua de ses propres mains Pierre le Cruel, son frere & son Roi. Et moi qui suis né libre, qui ai, également, l'honneur d'être Souverain indépendant; à plus forte

raiſon ai-je droit d'attaquer l'ennemi 1580.
qui me ravit mon fils & mes biens. Il rapporte pluſieurs exemples pour prouver qu'il n'a point perſécuté les Catholiques; il rejette la rupture de la Pacification de Gand & du Congrès de Cologne ſur la mauvaiſe foi des Eſpagnols. Quant à ceux qui ſe ſont réunis aux Eſpagnols, on les a vus, dit-il, tour à tour, me combattre & m'appeller, me quitter à l'arrivée de Don Juan, me rappeller à la ſurpriſe de Namur & m'oppoſer enſuite l'Archiduc, abandonner ce dernier pour le Duc d'Anjou qu'ils laiſſent pour ſe rendre au Duc de Parme. On ôſe, dit-il, m'accuſer d'hipocriſie, moi qui ai averti ſi franchement les Eſpagnols des malheurs que leur barbarie devait leur attirer; moi qui leur ai fait une guerre ſi ouverte lorſque leur plan de tyrannie a éclaté. Il eſt vrai que je ſuis défiant: mais peut-on l'être trop contre les tyrans? Enfin, après avoir diſculpé ſa conduite en expoſant l'origine & la ſuite des troubles, il montre combien Philippe s'eſt déshonoré par cette lâche proſcription. Il invite les Etats à conſerver leur Union, à remplir le ſens du faiſceau de flèches qu'ils ont pris pour leurs armes, à faire les derniers efforts pour ſe défendre contre un ennemi altéré de vengeance.

1580. Et il espere que Dieu le conservera pour la prosperité du païs & l'avancement de la religion.

Jugement des Etats de l'Union. Les Etats de l'Union, à la lecture de cette apologie, declarerent que le Prince d'Orange était accusé injustement, & qu'il n'avait accepté le gouvernement qu'à leur sollicitation. Ils le prierent de continuer à les défendre & lui promirent d'augmenter sa garde. L'apologie fut traduite en différentes langues & envoyée aux principales Cours de l'Europe. Les Espagnols n'y ont jamais répondu. On dit qu'Aldegonde qui était alors en France s'écria, en voyant cette apologie: *C'en est fait; je tiens le Prince pour un homme mort.*

Bor. Aut. stuk. II. 65. Hooft. 743.

Ib.

Siège de Steenwyk. Le Comte de Rennenberg était toujours occupé au siège de Steenwyk. Cette place, mal fortifiée & remplie de Bourgeois timides, fut conservée par la valeur du Capitaine Cornput & de la garnison. Ce siège fut remarquable par nombre d'événemens singuliers. Les assiégeans, ayant repoussé deux enseignes qui venaient secourir Steenwyk, & leur ayant enlevé un drapeau, le traînerent autour de la ville, attaché à la queue d'un cheval. A ce spectacle insultant, les assiégés font une sortie & brulent un moulin qui favorisait l'ennemi. Un d'eux se jette à la na-

Dumb. Anal. III. 203 &c. Meteren.

ge dans le fossé, prend un seau de cuir 1580.
entre ses dents, &, vient à bout, à
travers une grêle de balles, d'éteindre
la flamme que les assiégeans avaient
mise à une barriere. Chaque fois
qu'il puisait de l'eau; *Coquins*, leur *Ib* 303.
criait-il, *je suis Arend, le fils d'un bon brasseur de Groningue.* Le même jour, un soldat ennemi qui vomissait des blasphêmes contre Dieu & les Etats, reçut dans la bouche un coup de feu qui le coucha sur le carreau. Enfin Rennenberg imagina de faire bombarder la ville à boulets rouges, invention nouvelle, dont on s'était servi au siège de Dantzic, trois ans auparavant. La terreur se répandit parmi les Bourgeois. Ils se mutinerent plusieurs fois & Cornput n'eut pas moins de peine à les contenir qu'à repousser les assiégeans. Un Boucher vint lui demander un jour que feraient les habitans quand ils n'auraient plus de vivres? Alors, lui dit l'intrépide Capitaine, nous commencerons par te manger & tous les coquins de ton espece. Enfin, le Seigneur de Noordwyk & Norris vinrent au secours de la ville à la tête des troupes des Etats. Ce dernier trouva moyen d'y faire entrer des vivres & des munitions, & les assiégeans se retirerent le 23 de Février 1581.

1580. Avant que Rennenberg levât ce siège, peu s'en était fallu qu'il ne se fût emparé de la ville de Hattum. Quarante hommes qu'il y avait envoyés étaient déjà maîtres du château ; mais en attaquant la ville, ils furent accablés par le nombre. Le Drossart & son fils qui les avaient introduits, furent condamnés comme traîtres, décapités & écartelés.

Hattum sauvée.

1581. Ensuite Norris s'empara du Kuinder, de Lemmer & de Sloten; mais ses soldats ne commirent pas moins de ravages que n'aurait fait une armée ennemie. Ils enlevaient les troupeaux, pillaient & brûlaient les maisons, violaient les femmes & les filles. Sonoy s'assura de Staveren avec un détachement venu de l'Overyssel. Ensuite les troupes des confédérés se réunirent, chasserent Rennenberg des places des Ommelandes où il s'était logé & le repousserent jusqu'à Groningue. Rennenberg ne survécut pas à ces derniers revers. Une maladie violente le moissonna à la fleur de son age. On prétend qu'il se repentit de sa défection & que, sur le point de mourir, il refusa de voir sa sœur qui l'avait engagé à cette demarche. Sans doute il ressentait moins la honte de son action que le chagrin d'avoir si mal réussi. Loin d'avoir gagné à sa défection, il avait

Schotan. 882.

Mort de Rennenberg.

Dumb. ib. 569.

Le Prince d'Orange Stadhou-

eu la douleur de voir le Prince d'Orange, reçu Stadhouder par les Etats de Frise, & Bernard de Merode, Seigneur de Rumen?, nommé pour gouverner en l'absence du Prince. 1581. der de Frise. Bor. XV. 117. XVI 18.

Le Prince de Parme confera les gouvernemens de Rennenberg à François Verdugo, soldat de fortune qui s'était déjà fait un nom par son merite & sa bravoure. François Verdugo succède à Rennenberg. Martin Schenk qui, l'année précedente, avait délivré Groningue avec tant de succès, fut outré de cette préference, accordée à un étranger d'une naissance obscure. Bor. Strada. Il ne laissa pas de rendre encore d'importans services au Roi. Au mois d'Août, le Colonel d'Ysselstein à la tête de ceux d'Overyssel, tenta de surprendre Goor. Schenk les enveloppa dans un des forts qu'ils avaient pris & les obligea de se rendre. Pour comble de malheur, le Général Norris fut battu le dernier de Septembre, par Verdugo, & son armée fut taillée en pieces. Déjà le vainqueur pressait Nieuwerzyl & menaçait plusieurs autres places; mais on le contraignit de se retirer en ouvrant une écluse & perçant une digue. Les assiégés lui tuerent plusieurs soldats dans cette retraite. Les Frisons, pour recompenser le courage que Stein van Malsen, Capitaine Danois, avait signa-

1581. lé dans cette rencontre, l'éleverent au grade de Lieutenant & lui

umb. 483. firent présent d'une chaîne évaluée à 600 florins. Je ne pouvais passer ce trait sous silence, dit un auteur Frison, parceque une semblable générosité n'est pas commune.

Dessein de Parme sur Flissingue.. La disette d'argent empêcha les deux partis de former aucune entreprise importante. Au défaut de la force, le Duc de Parme eut recours à plusieurs

Meteren. stratagêmes. L'Ambassadeur d'Espagne à Londres croyait déjà avoir gagné deux Capitaines de Vaisseaux qui promettaient d'introduire les Royalistes à Flissingue. Ils avaient reçu cinq à six mille florins & l'un d'eux avait donné pour caution son fils, agé de dix à onze ans. Le pere fit enlever adroitement son enfant: mais les soldats royalistes que le Prince d'Orange croyait prendre dans le filet n'oserent pas se présenter devant Flissingue. Le Duc de Parme fut plus heureux dans une entreprise

Il surprend Breda. sur Breda. Charles de Gavres, Seineur de Fresin, quoique prisonnier

Bor. XVI. 32. Meteren. 207. dans le château, avait sû débaucher quelques soldats de la garnison. Par leur moyen, il entretenait une correspondance secrete avec les Royalistes. Pendant la nuit, ils escaladerent le fort où ils ne trouverent que quelques soldats que Fresin avait gagnés ou eni-

1581.

vrés. Envain la Bourgeoisie opposa long tems la plus belle résistance : envain, Protestans & Catholiques, Ecclésiastiques & Séculiers se signalerent par leur courage patriotique. Ils se virent contraints de céder au nombre.

Le Prince d'Orange achete les Marquisats de Veere & Flissingue.

Vaderl. Hist. VII. 382.

Will. de L. III. 436.

Orig. du Marq. de Veere & Fliss.

Deux jours avant de perdre Breda, le Prince d'Orange avait acquis les seigneuries de Veere & de Flissingue. En 1282, Florent V, Comte de Hollande, avait vendu Veere à la famille de Borselen, & l'an 1452, Henri de Borselen, Seigneur de Veere avait acheté la seigneurie de Flissingue de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne. Antoine, fils naturel de Philippe le Bon, recueillit cette succession par un mariage. Pour recompenser les services de Maximilien de Bourgogne, fils & heritier d'Antoine, Charles-Quint érigea ces deux seigneuries en marquisats. Mais, à la mort de Maximilien, arrivée en 1566, ses créanciers les firent exposer en vente & le Roi Philippe les acheta sous promesse d'acquitter les dettes. Quelques créanciers avaient encore à répéter quelques sommes. On prétend que, sous prétexte de les satisfaire, le Prince engagea les Etats de Hollande à mettre de nouveau ces deux seigneuries en vente. Le parti le plus sage & le plus simple eut été que ces villes se fussent rachetées elles-

1581. mêmes. Guillaume empêcha que cette idée ne fut suivie: encore moins permit-il à ceux d'Anvers de faire cette acquisition. Les Etats de Hollande la lui adjugerent pour 74500 florins. Elle a causé dans la suite plusieurs débats. En 1732, les Etats de Zéelande déclarerent ces seigneuries indépendantes. Mais les Princes d'Orange ont su maintenir leurs droits. Cette acquisition augmenta l'autorité de Guillaume. Ces deux villes assuraient sa puissance sur les mers & lui frayaient la route à des projets bien plus vastes.

Busbeq. Ep. 20.

Le Roi d'Espagne déclaré déchu de la Souveraineté.

Depuis quelque tems on travaillait à transporter la souveraineté des Païs-bas au Duc d'Anjou & celle de la Hollande & de la Zéelande au Prince d'Orange. On ne pouvait traiter de pareilles négociations en reconnaissant l'autorité du Roi. D'ailleurs cet état équivoque pouvait laisser des doutes dangereux aux peuples & fournir des prétextes aux traîtres, aux ennemis secrets de la liberté. Aussi travaillait-on depuis longtems à une abjuration solemnelle du Roi. Dès le mois de Janvier 1580, cette demarche avait été résolue dans une assemblée des Etats de Hollande & de Zéelande. Il est vrai que les Hollandais, depuis neuf ans & les autres Provinces depuis quatre ans, faisaient une guerre ouverte à Philippe; mais son titre était encore recon-

Hist. van de Satisf. der stad Goes. 84. 85. 86.

nu dans les ordonnances & les formalités publiques. Depuis longtems on avait eu soin de semer des brochures où l'on prouvait le droit qu'ont les peuples de secouer le joug d'un Prince devenu tyran. Quand tout parut préparé pour cette démarche importante, on trancha le noeud; l'Edit solemnel d'abjuration fut donné le 26 Juillet à la Haye." Les peuples, porte cet acte, ne sont pas faits pour le Prince; mais le Prince est fait pour les peuples. Ils ont par conséquent droit de le chasser quand, au lieu de les défendre, il est devenu leur ennemi par ses vexations. Cette demarche est encore bien plus légitime quand elle se fait par la résolution des Etats, qui ont épuisé toute autre ressource pour assurer leur liberté. Et ce droit doit avoir lieu surtout dans les Païs-bas, où le Prince est tenu de gouverner d'après des conventions jurées par lui-même (*). La plupart

1581.

Meteren 208.
Petit. II. 429.

(*) Le premier argument suffisait. Il ne fallait pas établir le droit qu'avaient les Belges d'abjurer Philippe, sur l'ancienne constitution du pays. C'est une mauvaise maniere de raisonner que d'établir le droit par le fait. A cent exemples en faveur de la liberté on peut en opposer cent autres pour le despotisme. Les Belges ont été, dans les

1578. des Souverains actuels ne doivent leur puissance qu'à ce même droit suivant lequel, les peuples ont transféré la souveraineté à leurs ancêtres, parcequ'ils étaient mécontens des Souverains qui les gouvernaient alors. Le droit des gens enseigne que des o-

---

tems de Barbarie, comme la plupart des autres peuples, libres quand ils avaient des Princes faibles; esclaves, quand ils étaient sous des Charles le Hardi & des Charles-Quint. L'expérience de tous les tems nous montre qu'il n'est point de peuple libre qui n'ait été & ne puisse devenir esclave, point de peuple esclave qui n'ait été & ne puisse devenir libre. Et quand les exemples qu'on allegue seraient péremptoires, il faudrait encore prouver s'ils sont conformes au Contract social. C'est donc simplement dans cet instinct naturel & involontaire de repousser tout ce qui nous fait mal, qu'on trouve le droit, appartenant incontestablement à tous les peuples de secouer le joug d'un tyran. Les partisans du despotisme & les amis de la liberté n'ont qu'une voix sur ce sujet. On n'est pas moins étonné d'entendre les Etats comparer le Prince à un Pasteur de brebis. En ce cas il ne serait tenu à défendre ses brebis que contre les ennemis étrangers : il pourrait les dévorer les unes après les autres pour son caprice ou ses besoins. Aussi le plus ancien des poëtes apelle les Rois également Pasteurs & mangeurs d'hommes.

bligations reciproques se rompent par la perfidie d'un des Contractans. Suit une longue énumeration de procédés iniques de Philippe & des cruautés des Espagnols pour détruire les libertés du pays. En conséquence le Roi est déclaré déchu de la souveraineté, tous les vassaux, juges, officiers & habitans sont déliés de leur serment de fidélité, on défend d'employer jamais plus son nom ni son sceau. En Hollande on mettra à la tête des écrits publics le nom du Prince d'Orange & des Etats de ces deux Provinces, & dans les Provinces qui ont traité avec Anjou, le nom de ce Duc & celui du Conseil de chaque Province, ou, tant que ce Conseil ne sera pas entré en fonction, celui de chaque Province." Cet acte important fut rendu au nom des Etats de l'Union, formés par les Députés de Brabant, de Gueldre & Zutphen, de Flandre, Hollande, Zéelande, Utrecht, Frise, Overyssel & Malines. Mais, dans les Provinces particulieres, cette déclaration ne fut pas acceptée avec la même ardeur. Elle rencontra de grandes difficultés à Anvers, où l'on craignait pour le commerce d'Espagne que le Roi n'avait pas encore défendu aux habitans des Païs-bas. A Middelbourg, on refusa de la publier, non

1581.

Lang. Lib. I. ad Aug. Ep. 183. 184. 188. *Bor. XVI.* 47. *Meteren* 210. *Will. de I. III.* 459.

1581. pas qu'on se sentît porté pour les Espagnols. C'était le dépit d'avoir vu les privilèges de cette ville restraints par ceux accordés à Veere, à Flissingue, & à Arnemuiden. Dans quelques endroits les hommes en place refuserent de prêter le nouveau serment. A Woerden, le Ministre Lutherien déclama en chaire ; il écrivit même avec tant d'emportement contre cette démarche qu'on fût obligé de le bannir de la ville. En Frise, Fokko Ralda, membre de la Cour, soit par une attaque imprévue quoique naturelle, soit par la révolution qu'une déclaration si étonnante pouvait causer dans un esprit faible, fut saisi d'une apoplexie dont il mourut subitement. Enfin plusieurs Princes étrangers condamnerent cette démarche hardie, comme capable d'ébranler leur pouvoir : sans penser qu'elle ne peut avoir lieu pour les Princes qui respectent les conventions par lesquels ils se sont engagés à rendre les peuples heureux, & ceux-ci à leur rendre l'obéissance. Les Etats de Hollande crurent ne pouvoir se dispenser d'envoyer des Députés à la diéte d'Augsbourg, pour justifier leur conduite.

Thuan. L. 74. p. 513.

Bor XVII. 24.

Le Duc d'Anjou déclaré Souverain

Les Etats n'avaient hâté cette démarche que pour ouvrir la route de la souveraineté à d'autres Princes. Guil-

laume était plus embarassé des divisions intestines que des ennemis étrangers. *Et de ce fardeau*, dit un Auteur contemporain, *se pensait-il décharger en opposant la France à l'Espagne par l'intervention du Duc d'Anjou.** Depuis 1590 les Etats avaient repris les négociations avec le Duc, sans avoir égard aux réprésentations de l'Archiduc Matthias. Au mois d'Août on lui avait envoyé St. Aldegonde avec les Députés des Etats de l'Union. Le 19 du mois de Septembre, le traité fut conclu à Plessis-lez-Tours. Le Duc était reconnu Souverain des Païs-bas, avec les titres dont avaient joui ses prédécesseurs. S'il avait plusieurs fils, les Etats se reservaient le droit de choisir celui qu'ils voudraient pour lui succéder, & de gouverner eux mêmes dans le cas d'une minorité. Le Duc promettait de conserver inviolablement tous les privilèges & de maintenir l'Union d'Utrecht, autant qu'elle ne blesserait point le présent traité, de convoquer au moins une fois l'an les Etats-Généraux: ceux-ci se reservent en outre la faculté de se rassembler de leur propre autorité toutes les fois qu'ils le jugeront nécessaire. Le Duc résidera dans les Païs-bas, & s'il doit s'absenter, il se fera remplacer par un na-

1581.

des Païs-bas.

Bor. XV. 219. 220. 227. Hooft. 747. Meteren. 193. *Vie de M. Duplessis. 54.

1581. turel du pays approuvé par les Etats. Pour son conseil il ne choisira que des nationaux & un ou deux français agréés par les Etats. La Hollande & la Zéelande resteront dans leur état actuel *sur l'article de la religion & à d'autres égards.* Le Duc promettait de travailler à faire déclarer la France contre les Espagnols & à exciter Henri III, son frere à lui fournir de puissans secours. Les Etats s'engageaient à lui fournir deux millions cinq cens mille florins. Le Duc ne pouvait choisir des Capitaines, placer des garnisons françaises, faire des traités de paix ou d'alliance, garder des troupes étrangeres, sans l'agrément des Etats. Il finissait par les délier de leur serment de fidelité, au cas qu'il vînt à violer un seul de ces articles." Cette étonnante convention montre que les Etats avaient plus de crainte des Espagnols que de confiance dans le nouveau Souverain dont ils limitaient si fort l'autorité. Ils suivaient le conseil que leur avait donné le Prince d'Orange de *déferer la souveraineté au Duc à telles conditions qu'il ne pût leur mal faire encore qu'il le voulût.* Ils songeaient, dit l'Auteur du Stadhouderat, moins à se donner un maître qu'à se servir de ses forces pour n'en avoir aucun. Philippe

ne laissa pas de se plaindre au Roi de France. Henri III. s'excusa sur l'impossibilité où il était de reprimer les entreprises de ce Prince remuant. Il ne voulut jamais donner à son frere que des promesses verbales de le secourir, quand il aurait calmé les troubles survenus dans son royaume. *Il prenait*, dit l'Auteur déja cité, *bien plaisir de le voir occupé*, *mais jamais n'eut voulu le voir paisible possesseur du pays*. Enfin les Députés voyant qu'on ne pouvait rien obtenir de plus & craignant d'irriter le Monarque par un plus long délai, jurerent solemnellement ce traité à Bourdeaux, le 23 Janvier 1581. Les Etats des Provinces de l'Union, assemblés à Delft, l'avaient déjà accepté trois semaines auparavant.

1581

Bentivog. Vie de Duplessis. 54.

Bor. 227.

Déjà ils avaient érigé le Conseil d'Etat qui devait partager l'administration avec le Duc. Il consistait en trente trois membres qu'ils se hâterent de choisir avant qu'il fût arrivé. On leur accorda une puissance fort étendue pour mieux contre-balancer celle du Duc; mais leurs pouvoirs ne furent que provisionels & pour six mois, afin de les tenir dans la dépendance des Etats. Ils furent divisés en deux corps dont l'un résiderait à la rive droite de la Meuse & l'autre à la rive gauche. Ja-

Erection d'un Conseil National.

Bor. XIV. 175. XVI. 8.

1581. mais époque aussi courte ne fut plus fertile en changemens dans l'administration. En Hollande le Prince établit des Commissaires pour recevoir le dernier appel des causes portées auparavant à la justice suprême de Malines. Cette institution a été la premiere origine du Conseil suprême de Hollande, Zéelande & Westfrise. Les Zéelandais profiterent des troubles pour ériger une chambre de comptes & s'attribuer le droit de faire batre monnoye à Middelbourg. Ils se maintinrent dans cette innovation malgré les réclamations des Hollandais

Cour de Hollande. *Bor.* XIV. 181. *Hooft.* XVI. *B.* *Will. de* I. III. 366.

Diffensions en Frise.

Les Frisons, aussi turbulens dans le sein de la liberté qu'ils avaient montré d'impatience contre l'oppression, au lieu de réunir tous leurs efforts contre un ennemi heureux, qui les pressait les armes à la main, se divisaient sur le partage de ce pouvoir despotique qu'ils venaient d'arracher à l'Espagnol. La Cour Provinciale reclamait une part dans le gouvernement, & dans la nomination des Grietmans. Le Prince d'Orange jugea cette affaire lorsqu'il vint en Frise. Il laissa à la Cour l'administration des affaires civiles, aux Etats celle des affaires politiques & aux gens de la campagne leur ancien droit de choisir trois sujets entre lesquels le Stadhouder ou son Lieute-

Will de I. III. 431. *Schot.* 850. 878. 882.

tenant tireroit les Grietmans. Il s'était élevé une querelle non moins vive entre les villes & les Campagnes, sur leur influence respective dans les Etats-généraux. En 1578, il fut statué que les villes formeraient une voix & les quartiers d'Oostergo, Westergo & Sewenwolden en formeraient trois. Mais les villes sollicitaient une seconde voix, celle que le Clergé avait perdue par l'abolition du culte catholique; & pour introduire l'égalité de pouvoir, elles demandaient que les trois quartiers se contentassent de deux voix. La querelle se prolongea de diète en diète jusqu'à l'année 1583. Le Prince d'Orange envoya alors des arbitres qui déciderent provisionellement que les villes auraient deux voix & les Campagnes six.

1581.

Bor XVIII. 6. 13.

Quant à la Religion, nous avons déjà vu combien la défection de Rennenberg avait augmenté l'animosité des protestans. Pendant que la nécessité leur faisait appeler un Prince Catholique à la Souveraineté, ils cherchaient de tous côtés, à abolir le catolicisme. Ils réunissaient tous leurs efforts contre ce culte odieux, mais entr'eux, ils n'étaient rien moins que tolérans. A Woerden, le Ministre Luthérien déclama contre les Calvinistes qu'il appelait parjures & séditieux, contre les

Changemens dans la Religion.

Holl. Ref. 21. *Nov.* 1579. 284. 4 *Avr.* 1580. 53. *Bor. XIV.* 170.

1581. Catoliques & les Anabaptiftes qu'il nommait impofteurs & meurtriers d'âmes. Il en vint jufqu'à accufer le Prince d'Orange d'avoir violé les privileges de la ville, parce qu'en changeant les Magiftrats, il avait introduit dans la régence quelques Calviniftes, que le Miniftre appellait de faux chrétiens. On lui défendit la chaire. Vredeland fon confrere ayant encouru la même peine, ouvrit le prêche dans une grange. On fe vit enfin obligé de défendre l'entrée de la ville à ces deux Miniftres féditieux. Une malheureufe querelle entre Gafpard Koolhaas & Pierre Pieterzoon, Prédicateur de Leide, brouilla longtems les Magiftrats de cette ville avec les Etats de la Province. Les deux partis publierent des écrits amers l'un contre l'autre; on profcrivit, on dépofa; enfin des arbitres remirent les chofes à peu-près fur le même pied, mais ils n'éteignirent point les animofités. Les réfolutions prifes contre les Catholiques eurent un fuccès plus heureux. Depuis long-tems on fe faifait peu de fcrupule de violer les compofitions faites avec eux. Enfin, l'on jugea qu'il ferait plus commode de les abroger. Ceux de Haarlem commençerent; & les Etats de Hollande leur permirent de s'approprier les biens eccléfiaftiques pour s'indemnifer du fiège qu'ils avaient effuyé, il y avait

Holl. Ref. Bor. XIV. 169.

Vad. Hift. 368. Holl. Ref. Avr. Juill. 1581.

déjà neuf ans. Les Catholiques reclamerent; ils adresserent même une Requête au Prince d'Orange, qui renvoya les supplians au tribunal des Etats. Les Etats ne goûterent point cette Requête. Ils furent sur tout choqués que l'invasion des Réformés dans la grande église fût appellée le procédé téméraire d'un député des Etats; l'enlevement des images, une démarche scandaleuse & impunie; les édits contraires au culte Catholique, le rétablissement de l'inquisition; les Prédicateurs qui échauffaient les esprits, des Perturbateurs du repos public. L'Auteur de cette Requête était ce citoyen tolérant, ce Koornhert, dont nous avons déjà parlé. Il eut beau protester qu'il regardait la religion des Catholiques comme un tissu d'impostures & leurs Prêtres comme des loups dévorans. Il eut beau assurer qu'il s'élevait seulement contre l'intolérance, il n'en fut pas moins condamné à déchirer son écrit en présence des Députés des Etats. Enfin le 20 Octobre 1581, la ville d'Amsterdam révoqua la satisfaction qu'elle avait déjà si souvent violée. Le même jour la religion Catholique fut défendue dans toute la Hollande, sous peine aux infracteurs d'être punis comme Perturbateurs du repos public. Cette proscription n'étonne pas de la part

1581.

Bor. XVI. 20.

Ib. 19. Holl. Ref. 1581 Mai. Juin. Juill.

Amst. gesch. IV. 26.

1581. d'un peuple qui regardait les Catholiques comme dévoués à l'Espagnol. A Bruxelles, même, les Prêches féditieux d'un Jacobin, ayant occafionné un foulevement dans la ville, le culte Catholique y fut fufpendu. Pour le decréditer, les Magiftrats firent publier que les trois hofties fanglantes qu'on montrait au peuple fous le nom de facrement des miracles, n'étaient que des morçeaux de toile peinte. Ils ajouterent qu'on avait préfenté à la vénération publique des os de bêtes pour des reliques de Saints, qu'on avait imaginé plufieurs autres fourberies non moins fcandaleufes, pour en impofer à la crédulité populaire.

Le culte Catholique fufpendu à Bruxelles.

Meteren. 202.

Le Synode national de 1578, avait prefcrit qu'il fe tiendrait d'autres Synodes tous les trois ans. En vertu de cet arrêté, avec l'agrément des Etats de l'Union, il fe tint à Middelbourg un Synode dans les mois de Mai & de Juin 1581. On y dreffa des ordonnances fur le gouvernement ecclésiaftique. On ne laiffa aux Magiftrats que le droit d'approuver les miniftres choifis. Pour rendre l'excommunication plus terrible, *on dévoua le profcrit à Satan.* Les écrits de Gafpard Koolhaas y furent condamnés. Le Prince d'Orange fut indigné de ces articles dictés par le fanatifme. Il les dénonça aux Etats de Hollande, comme tendants à fubvertir

Synode de Middelbourg.

Holl. Ref. 29 *Nov.* 1581. 595. 606.

Bor XVI. 24.

Brandt. I. 674.

Grotii Apolog. p. 29.

l'état & la religion Réformée. L'année suivante Koolhaas fut déposé & excommunié dans un Synode tenu à Haarlem. Les Magistrats de Leide ne l'en protégerent pas moins. Ils lui continuerent ses appointemens. Enfin Koolhaas, ayant imaginé de gagner sa vie endistilant des liqueurs, ce métier lui parut préférable à celui de Ministre qui l'avait exposé à tant de tracasseries. 1581.

C'est une question problématique qui des Catholiques ou des Protestans, ont fait éclater une plus grande intolérance dans les Païs-bas? Si l'on ôte les victimes que la cruelle politique des Princes plutôt que le fanatisme des peuples y a immolés, la balance ne sera pas en faveur des Protestans. Les malheureuses querelles des Gomaristes & des Arminiens prouveront encore contre-eux. Les faibles efforts des Catholiques pour soutenir leur religion attaquée n'entreront jamais en comparaison avec les violences multipliées des Protestans pour établir la leur exclusivement. Le malheur des premiers fut que les Princes, les inquisiteurs, & les assassins rejettaient sur cette religion les attentats que les peuples Catholiques désavouaient hautement.



ONZIEME EPOQUE.

Les Etats, le Duc d'Anjou & le Prince d'Orange. Gouvernement du Duc d'Anjou. — Attentats sur le Prince d'Orange. — Conquêtes des Espagnols. Négociations sur le transport de la Souveraineté au Prince d'Orange. — Il est assassiné.

1581. Le Duc d'Anjou défend sa conduite. Hooft 757. L'Archiduc Matthias se retire. Ib. 760. Strada.

LE Duc d'Anjou se préparait à venir jouir de cette Souveraineté qu'il avait acceptée avec plus d'ardeur que de prudence. Il envoya une apologie de sa conduite à toutes les cours de justice du Royaume (*). Il rassembla des troupes nombreuses. *Alors*, les yeux de l'Archiduc Matthias furent dessillés. Ce Prince faible n'avait pas vu, sans inquiétude, toutes les démarches faites pour transporter à un autre la souveraineté qu'il cherchait à faire tomber sur lui-même; mais il n'avait pas assez de crédit pour arrêter les négociations, ni assez de ressources pour don-

(*) On lit dans HOOFT, *alle Rechthoven des ryk.*

ner aux Païs-bas ce qui leur était nécessaire, un défenseur. Il vit qu'il était tems de renoncer au rôle qu'on lui avait fait jouer. Ses ennemis l'ont soupçonné d'avoir eu des relations avec le Roi d'Espagne. L'aveu d'un de ses domestiques augmenta les soupçons. Naturellement, il ne devait pas voir sans chagrin la perte que la maison d'Autriche venait de faire. Cependant, on lui accorda une pension annuelle de 50 mille florins. On stipula qu'elle ne serait payée que dans le cas qu'il n'entreprendrait rien contre les Païs-bas. Ainsi, l'on trouva bientôt des prétextes pour la lui retirer. Le Prince d'Orange & les Etats travaillerent, mais envain, à le faire nommer Evêque de Liege à la mort de Gerard de Gronsbech. 1581. *Bor. XVI. 40.* *Hooft 789.* *Petit II. 435.* *Will. de I. III. 496.*

Le Duc d'Anjou, à la tête de quatorze mille hommes, s'annonça dans les Païs-bas par un prélude brillant. Anjou délivre Cambrai.

(*) Je dis Guillaume I, suivant l'acception vulgaire. Guillaume ne fut jamais Stadhouder des Etats. Il tenait d'eux une autorité bien supérieure, celle de chef & de souverain pendant la guerre. Il se disait Stadhouder du Roi & quand le Roi fut abjuré, il garda sa souveraineté provisoire & n'oublia rien pour la rendre perpétuelle & indépendante.

1581. Cambray, ville impériale, engloutie sous Charles-Quint, dans les vastes Etats de la maison d'Autriche, parce qu'elle se trouvait à sa bienséance, avait été assurée aux Etats par le Gouverneur d'Inchi. Le Duc de Parme l'assiégeait depuis un an : elle était réduite aux dernieres extrêmités. Mais à l'arrivée des Français, Farnèse se retira & le Duc d'Anjou fut reçu dans la ville, comme le libérateur de la patrie. Ensuite, il surprit Cateau-Cambresis. Les Etats & le Prince d'Orange le pressaient de pénétrer plus avant dans les Païsbas ; mais ses troupes composées en grande partie de volontaires se disperserent. Celles qu'il avait à sa solde passerent en Flandre en filant le long des côtes. Il promit aux Etats de revenir bientôt à leur secours avec des troupes plus fortes & de solliciter Elizabeth en leur faveur. Il était sur le point de se rendre en Angleterre, dans l'espoir d'épouser cette grande Reine.

Meteren. 208. Petit II. 426.

Bentivog.

Prise de Tournay.

Farnèse, trouvant la campagne libre, courut assiéger Tournay. Le Prince d'Espinoi, Gouverneur de cette place, venait d'en sortir, pour voler au secours de S. Guilain. En son absence, Marie de Lalain, son Epouse, entreprit la défense de la place. Les habitans, encouragés par cet exemple, opposerent la plus belle résistance pendant deux

Ib.

1581.

mois. L'héroïne fut bleſſée au bras ſur la brêche. Elle ne capitula qu'après avoir perdu tout eſpoir de ſecours. En même tems les Royaliſtes chercherent à ſurprendre pluſieurs villes. Mais ils échouerent ſur Berg-op-Zoom, Bourbourg, Gravelingue & Oudenarde. *Bor. Meteren.*

Le Duc d'Anjou était alors en Angleterre. Par ſes inſinuations & ſes ſoupirs, il paraiſſait avoir fixé le cœur volage, mais paſſioné d'Elizabeth. Aux talens des plus grands Rois, Elizabeth joignait les faibleſſes de ſon ſexe. A quarante huit ans révolus; elle fut flattée de voir à ſes pieds un jeune Prince qui n'en avait que vingt-huit & jurait de ne pouvoir vivre ſans elle. Elle crut l'avoir rendu plus amoureux de ſes charmes que de l'éclat de ſa couronne. Elle en vint juſqu'à l'appeller *mon cœur* au lieu de *Monſieur*. Les articles du mariage furent redigés. On la vit tirer publiquement un anneau de ſon doigt & le mettre à celui du Duc. St. Aldegonde qui était preſent, y fut trompé comme tous les autres. Il ſe hâta de mander aux Païs-bas cette alliance, comme une choſe dont on ne pouvait plus douter & dont l'époque était déjà fixée. Cette nouvelle y répandit une joie univerſelle. Quoiqu'Elizabeth n'eut pas encore fait bien des choſes en faveur de ces peuples ils ne

Anjou trompé par Elizabeth.

Hume's Hiſt. of Engl. V. 243. &c.

Bor. XVI. 44.

1581. laiſſaient pas de la regarder comme la protectrice naturelle de leur Païs & de leur religion. Ils manifeſterent leur allégreſſe par le ſon des cloches, des décharges de canon & d'autres réjouiſſances publiques. Ils ne tarderent pas à être déſabuſés. On peignit vivement à la Reine les ſuites de ſon mariage avec un Prince Catholique. La politique & l'ambition l'emporterent ſur une inclination d'un moment. Le Duc éclata en reproches. Il accuſa la légereté des femmes & l'inconſtance des inſulaires. La Reine, pour appaiſer un dépit qu'elle aurait été au déſeſpoir de n'avoir pas fait naître, accabla le Duc de careſſes & d'honneurs. Elle lui promit des ſecours puiſſans, le fit eſcorter dans les Païs-bas par une flotte brillante : les principaux Seigneurs du Royaume l'accompagnerent.

Inauguration du Duc d'Anjou.

Le Duc aborda à Fliſſingue, y fit une entrée ſolemnelle, viſita Middelbourg & les principales villes de Zéelande, & ſe rendit à Anvers, eſcorté par une flotte de cinquante quatre vaiſ-
1582. ſeaux. Son entrée fut pompeuſe. Le Prince d'Orange lui donna le manteau & le bonnet Ducal. On le proclama Duc de Brabant avec des acclamations & des applaudiſſemens inexprimables. Cette premiere ivreſſe gagna d'autres Provinces. Les Députés de la Guel-

dre, qui jusqu'alors n'avaient jamais voulu traiter avec lui, lui prêterent hommage & le reconnurent pour Duc de Gueldre & Comte de Zutphen, le trois du mois de Mars. Les Ommelandes le reconnurent le 17 Juillet & la Flandre le 23 Août. Les Députés de Hollande, de Zéelande & d'Utrecht biaiserent d'abord & finirent par refuser nettement. Les causes de ce refus mistérieux méritent d'être développées. 1582.

Nous avons vu en 1574 & 1576, le Prince d'Orange revêtu de l'autorité suprême en Hollande & en Zéelande, pour tout le tems de la guerre. Il n'avait pas ôsé porter le titre de Souverain, par ceque Philippe n'était pas encore déclaré déchu de la Souveraineté, que plusieurs villes étaient au pouvoir des Espagnols & qu'en se rendant à lui, elles avaient refusé de lui déferer un pouvoir si exorbitant. Lorsqu'on entama les négociations avec le Duc d'Anjou, les Etats de Hollande remirent cette affaire sur le tapis. L'ordre des Nobles & la ville d'Amsterdam proposerent de déférer le gouvernement au Prince d'Orange, sous le titre qui lui plairait davantage. La plupart des Deputés se rangerent à cet avis; mais on jugea à propos de tenir cette résolution secrete.

Délibérations en Hollande pour transporter la Souveraineté au Prince d'Orange.

Voy ci-dev. p. 322. Sat. der Stad Goes 237. 245. Holl. Ref. 1580. Avril. Bor. XV. 197.

Le Prince d'Orange, obligé par les circonstances, d'appeller le Duc d'Anjou

7

1582. dans les Païs-bas, avait eu soin de ne pas lui sacrifier ses prétentions. Il
Grot. 74. avait fait inserer dans le traité de Plessis-lez-Tours, que la Hollande & la Zéelande resteraient dans le même état *quant à la religion & à d'autres*
Hooft 809. *égards*. Le Duc lui en céda par deux lettres reversales la Souveraineté. Orange demandait le secret. Il craignait qu'on ne soupçonnât ces deux Provinces de chercher à se séparer de la confédération & qu'on ne l'accusât de n'avoir consulté que son intérêt.

Ses amis n'avaient rien épargné pour consommer cette importante transaction, avant l'arrivée du Duc. Guillaume fit un voyage dans les Provinces de Hol-
Holl. Res. lande, de Zéelande & d'Utrecht. Il
1580. gagna tous les cœurs. Les Etats de
Avr. Mars. Hollande resolurent de le supplier de prendre *pour toujours* la puissance qu'on lui avait conférée en 1576, de maintenir la religion Réformée exclusivement & de recevoir seul le serment qu'auparavant on prêtait à lui & aux Etats. Mais, quand il fut question de procéder à l'exécution, plusieurs membres se montrerent plus difficiles. Gouda demandait quelque délai: Schiedam ne voulait pas que le Souverain & le serment fussent changés. Amsterdam ne voulait consentir, que lorsque ce projet aurait réuni toutes les voix & le suffrage des Provinces

de Zéelande & d'Utrecht. Ensuite, elle déclara qu'elle ne pouvait rien résoudre sans avoir consulté les *compagnies bourgeoises & les corps de métier*. A la faveur des troubles, ces sociétés municipales avaient déjà commencé à recouvrer en Hollande l'influence que le pouvoir arbitraire leur avait ôtée depuis long-tems. Dans plusieurs autres Provinces, telles que la Gueldre, le Brabant & la Flandre, elles avaient sû les conserver jusqu'alors. On avait jugé à propos de leur faire signer l'Union d'Utrecht. Les compagnies Bourgeoises d'Amsterdam avaient déjà fait des réglemens de police & s'étaient ingérées dans l'élection des Magistrats. Les Etats furent alarmés de ces progrès vers la démocratie. Le 23 Mars 1581, ils arrêterent que désormais ces Sociétés ne délibereraient plus sur les affaires publiques, sans le consentement préalable des Etats. Ainsi la proposition de la ville d'Amsterdam dût paraître étonnante. On ne pouvait, disait-on, approuver cette démarche, soit à cause des suites, soit parceque le Prince étant revêtu de la Souveraineté depuis 1576, il ne s'agissait plus que d'exécuter ce qu'on avait alors statué. Guillaume préferait d'attendre encore quatre mois. Une occasion plus favorable pouvait s'offrir pour lever toutes les difficultés.

1582.

Ib. 1581. *Juill.*

Hist. der Un. v Utr. III. 208. 210. &c.

Ib. 211.

V 7

1582. On l'engagea à continuer de gouverner aux conditions prescrites en 1576; savoir pour tout le tems de la guerre. Le Prince prêta serment le premier aux Etats. Ensuite il le reçut de six personnes de la Noblesse & des Députés des villes de Dort, Haarlem, Delft, Leide, Gouda, Rotterdam, Gorcum, Schiedam, la Brille, Schoonhoven, Alkmaar, Hoorn, Enkhuisen, Edam, Monnikendam & Purmerende. Il fut désigné comme *réprésentant le Magistrat suprême & la Souveraineté du Comté de Hollande, Zéelande & Frise.* Dès-lors il porta communément ce titre dans les édits publics, quoique dans quelques occasions, il prend encore celui de Gouverneur ou de Stadhouder. Quelquefois, aussi il appelle les Etats nos *bien amez.* Le serment fut prêté dans une salle de l'hôtel du Prince à la Haye. Pour tenir cette négociation secrete, les Etats n'en tirerent point de double. Mais, Amsterdam ne prêta serment, qu'au commencement de l'année 1582, lorsque *la satisfaction* fut revoquée. Encore quatre membres du Conseil furent-ils condamnés à une amende pour avoir refusé de reconnaître le Prince pour Souverain. On ne voit pas que Medenblik l'ait reconnu. Il paraît qu'on n'osa poursuivre cette affaire, parceque les Provinces de Zée-

16. *Sept.*

Memoriab. Ernst. 217. *Holl Res.* 1582 26 *Janv.*

Amst. gesch. II. D. X. 13.

lande & d'Utrecht y oppofaient encore de plus grandes difficultés 1582.

Le but du Prince était de rendre la Souveraineté héréditaire. Il n'obtenait gueres que ce qu'on lui avait déjà accordé en 1576. Mais l'abjuration de Philippe II, femblait en rendre le renouvellement néceffaire, pour en porter le titre; &, fi l'acception eut été unanime, elle fuffifait pour anuler tout ce qu'il avait été obligé d'accorder aux villes, dans les *fatisfactions* qu'elles s'étaient ménagées en traitant avec lui. Elles avaient ftipulé fur-tout de ne point accéder à l'Union entre la Hollande & la Zéelande où la Souveraineté la plus étendue lui était conferée. La plupart avaient abrogé ces *fatisfactions;* mais c'était plutôt pour abolir le culte Catholique (*), que pour fe donner un maître. Ainfi, cette propofition rencontra en Zéelande, & furtout à Middelbourg, de grandes difficultés. On n'y avait encore rien décidé fur l'abjuration de l'autorité du Roi. Les Etats d'Utrecht n'avaient pas encore pris de réfolution décifive.

Les Provinces de Zéelande & d'Utrecht s'oppofent à l'élévation du Prince d'Orange.

Ib. 236. 245. *Voy ci-d. p* 322.

Holl. Ref. Janv. 1582.

Mars 1580.

(*) Ces fatisfactions n'ont jamais été abrogées à Goes, ni à Tholen, ni peut être dans quelques villes de la Hollande. *Voy. l'Hift. de la Satisf. de Goes p.* 246. 243.

1582. C'eft au milieu de ces différentes altercations que le Duc d'Anjou parut dans les Païs-bas Ainfi l'on découvre les raifons qui empêcherent les trois Provinces mentionnées de lui prêter hommage. Dans la fuite le Duc fe borna à leur demander de fe réunir à lui pour la guerre, les fubfides, la monnoye, & la défenfe commune des libertés & des droits du Païs. Les Députés d'Utrecht furent les feuls qui rejetterent cette propofition.

Murmures contre le Duc d'Anjou.

Malgré les précautions du Prince d'Orange, ces négociations furent éventées. Les Belges ne pouvaient revenir de leur étonnement de fe voir foumis à un Prince Français. Ils ne pouvaient oublier les vieilles animofités, les guerres fi longues entre les deux peuples. Ils craignaient une nation qui pouvait, par la mobilité & l'impétuofité de fon caractere, fe vanger avec éclat, au moindre mécontement; & elle ne tarderait pas à en rencontrer dans un état où regnaient tant de jaloufies & de divifions. Les Proteftans tremblaient pour leur religion. Ils n'avaient pas vu fans douleur que le crédit du nouveau Souverain eut procuré une Eglife aux Catholiques d'Anvers.

Grot. 74. *Will. de l. Hl.* 513.

Le Prince d'Orange ne s'eft pas oublié, difaient-ils. Il s'eft refervé les Provinces les plus fortes & les plus ri-

ches. Il n'a attiré le Duc dans les Païs-bas que pour en partager la dépouille avec lui. Mais, comme il arrive toujours, un accident imprévue leur rendit plus cher un Prince pour lequel ils commençaient à se refroidir. Depuis la proscription publiée contre Guillaume, il s'était vu obligé de se tenir sur ses gardes. Mais quel Prince peut être en sureté quand un scélérat a entrepris de lui ravir la vie, au risque de perdre la sienne. Gaspard Anastro, Biscayen & Banquier à Anvers, était sur le point de faire banqueroute. Pour rétablir ses affaires, Jean d'Isuncha, son compatriote lui conseilla de gagner la recompense promise à celui qui assassinerait le Prince d'Orange. Anastro ne se sentant pas assez de courage, proposa cet attentat à Venero, son Teneur de livres, qui refusa. Mais il gagna Jean Jaureguy, son domestique, jeune homme de 23 ans, d'un caractère hardi & d'un esprit crédule. On le séduisit par de grandes promesses. On dissipa ses craintes par une lettre de Philippe qui recommandait aux Magistrats celui qui s'en trouverait nanti. On rassura sa conscience en le chargeant de reliques, en lui faisant promettre le ciel par un Jacobin qui lui donna la communion. Jaureguy se rendit à l'hôtel du Prince. Il pénetra jusques dans la salle où il

1582.

Attentats sur la vie du Prince d'Orange.

Meteren. Strada.

1582. venait de dîner. Il feignit de lui presenter une requête & lui tira un coup de pistolet. La balle entra au-dessous de l'oreille droite, & sortit par la machoire gauche. Dans le premier transport d'un zèle inconsideré, les gardes se jettent sur l'assassin & le percent de coups. La consternation devient générale. Les Français sont d'abord soupçonnés, même par l'Epouse du Prince. Le Duc d'Anjou célébrait alors le jour de sa naissance. Le bruit se répandit que, pour rompre les entraves que l'autorité du Prince mettait à la sienne, il voulait faire une nouvelle St. Barthelemi. Les Français commençaient par le Prince d'Orange, comme ils avaient commencé par l'Amiral de Coligny. Déjà la populace était prête à faire main basse sur eux. Déjà le Duc d'Anjou tremblait (*) pour sa personne. Heureusement le meurtrier fut reconnu: les écrits qu'on trouva sur lui firent connaître sa patrie, ses complices & les motifs de son crime. Anastro s'était dérobé par la fuite. Mais Venero, & le Jacobin nommé Timmerman, furent pris & condamnés à mort.

Petit. II. 446.

(*) J'ai, dit l'historien Petit, ouï le Duc confesser que de sa vie il ne fut plus dévot & ne pensa jamais mieux mourir.

Le Prince était tombé du coup. Il avait cru que le plafond s'était écroulé ſur lui. La bleſſure ne fut pas jugée mortelle. Mais au bout de quatorze jours, les croutes que la chaleur avait formées ſur la playe, tomberent. La grande veine jugulaire s'ouvrit, le ſang coulait à flots. Une bande trop ſerrée l'eut étranglé, trop lâche elle ne pouvait arrêter le ſang (*). Il dût la vie à Botalli, Chirurgien du Duc d'Anjou, qui imagina un moyen auſſi ſimple qu'efficace. C'était de faire tenir continuellement le pouce ſur la playe par des perſonnes qui ſe relayaient tour-à-tour. Dès que le Prince fut rétabli, il alla rendre à Dieu ſes actions de grace. Ce jour fut une fête ſolemnelle dans la ville. Jamais le concours n'avait été ſi grand dans les Egliſes. Pendant ſa maladie elles avaient été toujours pleines. Quel ſpectacle pour le Prin- 1582.

(*) Guillaume ſe préparait déjà à la mort. Il demanda avec émotion, [c'eſt un Auteur contemporain qui parle], il demanda à Villiers, ſon Miniſtre, comment il rendrait compte à Dieu de tant de ſang répandu? Le Miniſtre le raſſura en lui oppoſant la juſtice de la cauſe qu'il avait défendue. Alors le Prince s'écria : *j'ai recours à la miſéricorde de Dieu : en la ſeule miſéricorde de Dieu conſiſte mon ſalut.* *Vie de Dupleſſis, p. 63.*

1582. ce, de voir un peuple entier se précipiter sur ses pas, exprimer ses transports par des acclamations, des larmes d'attendrissement, le nommer le pere de la patrie, n'employer cette liberté qu'ils disaient tenir de lui que pour lui montrer avec plus de force & de franchise leur tendresse & leur reconnaissance!

Le Prince d'Orange perd son Epouse.

Son bonheur lui couta cher. Il vit Charlotte de Bourbon, son Epouse, périr victime des alarmes, des inquiétudes & des fatigues que l'accident d'un époux adoré lui avait causés.

Bor. XVII. 18.

Expéditions militaires.

Orange seul était l'idole de la nation. Le Duc d'Anjou dut se trouver bien petit. Dès lors il conçut du ressentiment contre elle & une jalousie insurmontable contre le Prince. Les operations de la guerre continuaient, mais toujours faiblement des deux côtés, faute de troupes. La ville de Lens fut prise & perdue par les Français. Ils emporterent Aloft l'épée à la main. Farnèse s'empara d'Oudenarde après un siège de trois mois & Lier tomba entre ses mains par la trahison de Guillaume Simple, Ecossais qui commandait la garnison. Le 2 du mois d'Août il attaqua près de Berg St. Vinox, l'Infanterie Française renforcée par quinze cens chevaux Allemands. L'engagement fut très opiniâtre: Farnèse fut enfin obligé de se retirer après avoir laissé trois à quatre

cens hommes sur le champ de bataille. Bientôt il fut en état de former des entreprises plus décisives. La part que les Français prenaient dans cette guerre avait jetté l'effroi parmi les Wallons. Farnèse n'avait cessé d'augmenter leurs alarmes. Philippe charmé qu'ils redemandassent eux-mêmes les troupes étrangeres qu'ils avaient fait renvoyer, s'était empressé de les satisfaire. Il envoya dans les Païs-bas cinq mille Espagnols & quatre mille Italiens. Ainsi renforcé, Farnese chercha l'armée des Etats. Elle était diminuée par la désertion de beaucoup d'Anglais. Les Français campés à Lievenshout, se retirerent sous le canon de Gand. Quoique très inférieurs en nombre, ils ne laisserent pas de présenter un front menaçant. Les Anglais commandés par Norris tomberent les premiers sur l'avant-garde des Espagnols & donnerent le tems aux autres troupes de se ranger en bataille. Le Duc d'Anjou & le Prince d'Orange montés sur les murs de Gand, encourageaient les troupes & dirigeaient leurs mouvemens. L'action dura jusqu'au soir. Les confédérés regarderent comme un grand avantage de n'en avoir point laissé remporter à Farnèse.

1582.

Bor. XVII. 31.

29 Août.

Dans ce tems-là, on vit arriver dans l'armée des confédéres Salzedo, Gen-

Conjuration de Salzedo.

1582. tilhomme Français, d'origine Espagnole. Condamné à mort pour fausse monnoye, il avait obtenu sa grace par le crédit du Duc de Guise. Le Duc d'Anjou sachant que le pere de Salzedo avait été enveloppé dans le massacre de la S. Barthelemi, crut que le ressentiment avait rendu le fils ennemi des Guises & de l'Espagne. Il ne se défia pas d'un homme qui lui amenait un régiment. Le Prince d'Orange plus prudent fit des informations & découvrit que Salsedo avait des relations avec Farnèse. Baza, un de ses complices, arrêté avec lui, confessa au milieu des tortures, que Salzedo l'avait chargé de faire périr le Duc d'Anjou & le Prince d'Orange. Ce malheureux se poignarda dans la prison. Salzedo avoua seulement le projet qu'il avait formé d'enlever plusieurs places fortes pour les livrer aux Espagnols. Mais il dévoila une affreuse conspiration entre Philippe, les Guises & les principaux Seigneurs de France pour ôter la couronne à Henri III. Henri demanda le coupable. Malgré sa rétractation, le Parlement de Paris le condamna à être tiré à quatre chevaux. Le cadavre de Baza fut pendu avec un écriteau qui portait qu'il avait formé cette entreprise par ordre du Duc de Parme. Dans le même tems il se

Thuan. *Meteren.*

Bor. XVII. 19. XVIII. 84.

tramait une autre conſpiration pour livrer Enkhuiſen aux Eſpagnols. Elle fut découverte & prévenue par la prudence de Sonoy. 1582

En Friſe & dans les Provinces voiſines, la guerre n'était pas pouſſée avec autant de vigueur qu'on s'y était attendu. Verdugo tenta, mais envain, de ſurprendre le fort d'Oldenborn. Au mois de Juillet le Comte de Hohenlo lui fit lever le ſiège de Lochem qu'il avait tenue bloquée pendant deux mois. Il ne put l'empêcher d'eſcalader dans une nuit cette ville de Steenwyk où l'année précédente tous les efforts du Comte Rennenberg étaient venus échouer. Les confédérés s'emparerent de Batenburg & de Haſſelt. Un avantage plus remarquable fut la priſe de Martin Schenk que la garniſon de Gelder enleva lorſqu'il revenait du Pays de Cleves. Operations militaires vers la Friſe. *Bor. XVII.* 32. *Ib.* 22.

Les deux partis n'oſaient hazarder un engagement déciſif. Ils mettaient toutes leurs forces dans les citadelles & tout leur art à ſe les enlever les uns aux autres. Obligés, pour les conſerver, d'y placer des garniſons qui diminuaient leurs armées, ils n'étaient pas en état de concerter des opérations rapides & vigoureuſes. Dans la revue générale que Farnèſe fit de ſes troupes au mois de Septembre, elles montaient à 56650 hommes de pied & 3577 Forces des Eſpagnols. *Meteren.* 109. *Hooft* 132.

1582. chevaux. Leur solde coutait 42356 florins par mois. Les revenus des Provinces Royalistes ne pouvaient suffire à ces dépenses. Philippe envoyait toutes les années jusqu'à deux millions de florins. Les Païs-bas étaient devenus le gouffre où venaient s'engloutir tous les trésors que l'avarice Espagnole arrachait du nouveau monde. Ces trésors coulaient par une pente irrésistible dans les endroits où fleurissait le commerce. C'était dans les villes maritimes & sur-tout en Hollande & en Zéelande, Provinces alors tranquilles, pendant que le feu de la guerre embrasait les pays voisins. Ainsi, toute nation qui porte la guerre chez l'étranger, fournit à ses ennemis des ressources contre elle même. D'ailleurs l'économie politique n'était pas encore la science de dissiper avec methode, les revenus publics. Avec beaucoup, on commençait à faire peu. On rapporte, que de dix ducats, envoyés hors d'Espagne, il en restait ordinairement sept entre les mains des différens Officiers, le tiers était reparti aux troupes; mais les revues se faisaient si négligemment qu'un soldat tirait le salaire de quatre soldats.

Grot. 76.

Meteren. 236.

Reidan.

Forces des Confédérés.

Les Confédérés avaient de deux millions quatre cens florins augmenté jusqu'à trois millions les subsides du Duc d'Anjou. Cette somme ne pouvait suffire:

Bor. XVII 14.

fire. Le Duc venait de recevoir des renforts confidérables, conduits par le Duc de Montpenfier, Beau-pere du Prince d'Orange & fous lui par le Maréchal de Biron. Les maladies en firent périr un grand nombre & la difette fut fi preffante que l'on voyait les foldats français fe traîner de porte en porte, pour mandier leur pain. Dans cette cruelle extremité le Duc d'Anjou follicita fi fortement les Etats qu'on promît de lui fournir quatre millions. 1582. *Meteren.* *Hooft.834.*

Avec ce fecours, il pouvait faire la petite guerre & retarder les progrès du Duc de Parme. Les rigueurs de l'hiver ne purent ralentir l'ardeur des français. Ils emporterent Eindhoven, Helmont & plufieurs autres places. Mais ces renforts n'étaient pas affez confidérables pour tenir tête à Farnèfe. Henri III, peu inftruit des affaires des Païsbas, craignait que le Duc n'en devînt trop tôt paifible poffeffeur & ne penfât à jetter enfuite le trouble dans la France. Il promettait aux Etats de voler à leur fecours avec toutes fes forces, mais il exigeait que, fi le Duc mourait fans enfans, les Païsbas fuffent réunis à l'Empire français dont ils étaient détachés depuis tant de fiècles. Les Etats rejetterent ces conditions. Alors on confeilla à Henri 1583. *Meteren.*

1583. de laisser son frere dans l'embarras, afin que les Etats, accablés par toutes les forces Espagnoles, se trouvassent dans la nécessité d'accepter les conditions qu'il jugerait à propos de leur prescrire. Ce Monarque avait des accès de bigotisme; ses ministres perfides dont plusieurs étaient vendus à l'Espagnol, profiterent de ce faible pour lui répréfenter le danger où il exposait son ame en assistant des héretiques.

Grot. 76.

Alors le Duc d'Anjou se livra à mille soucis dévorans. Il ne voyait au dedans que des visages attentifs à épier toutes ses démarches &, jettant ses regards au dehors, n'envisageait qu'avec terreur, les succès de Farnèse qui le serrait tous les jours de plus près. Il tremblait que les Etats ne traitassent avec leur ancien Souverain. Les entraves qu'ils avaient mises à son autorité le pénétraient de douleur. Fervaques, St. Agnan, Rochepot & quelques autres jeunes Seigneurs Français, auxquels il donnait toute sa confiance, l'encourageaient sans cesse à se procurer par lui-même une autorité moins dépendante & moins précaire. Ils étaient indignés de se voir nuls dans un pays où l'ambition & la gloire les avaient attirés. Elevés dans la licence de l'anarchie & des guerres civiles, ils n'enfantaient que des réso-

lutions violentes & désespérées (*). Dans une assemblée que le Duc tint à ce sujet avec seize à dix sept Gentils hommes, Fervaques entraîna toutes les voix par son éloquence. „ Quelle humiliation, disait-il, pour l'héritier présomptif de la premiere Monarchie de l'Europe, d'être soumis aux caprices d'un peuple inconstant & farouche auquel il devrait donner des loix! Il ne peut rien entreprendre sans consulter les Etats-Généraux & particuliers; il n'est pas jusqu'au Bourguemaître du plus petit village qui ne puisse le traverser dans ses projets. Les titres qu'il porte sont longs & brillans; mais c'est Orange qui jouit de la réalité du pouvoir & de l'éclat des hommages publics. Ce

1583.

Bentiv. L. XI.
Meteren. 221.
Thuan. L. 77.
Bor. XVII. 35.

(*) Ces esprits turbulens s'embarassaient peu de sauver les apparences. Ils avaient & souvent en presence du Duc des querelles très vives. Le Prince d'Orange ne put s'empêcher de témoigner un jour combien il était indigné de ces scenes scandaleuses Il ajouta que Charles-Quint ne les aurait pas laissé impunies. Comment ôsez vous nous rapeller Charles-Quint, lui dit un de ces Seigneurs. Si ce grand Empereur vivait, il y a longtems qu'il vous aurait fait couper la tête. Orange se retira sans proférer un seul mot. *Busbeq Ep. II.*

1583. Prince habile s'eſt adroitement partagé les Provinces les moins expoſées. Enfin les Etats & le Prince ſe ſont réſervé tous les honneurs, tous les biens : ils récompenſent nos ſervices par les plus cruels affronts & le ſang de nos ſoldats en les abandonnant à une affreuſe miſere qui les aura bientôt moiſſonnés tous, ſi nous ne les employons au plutôt à laver cet opprobre & à ſaiſir toutes les places fortes." Dès lors l'entrepriſe fut fixée au dix-ſept de Janvier. Quoique tramée par des Français elle fut tenue aſſez ſecrete. Elle réuſſit ſur Dendermonde, Vilvoorde, Dixmuiden, Dunkerque. Mais elle échoua ſur Ooſtende, Nieuwpoort, Bruges & Anvers. Parmi les Français qui furent arrêtés à Bruges, on arracha à Fougere Maître d'hôtel du Duc d'Anjou, des aveux importans. Il confeſſa que le Duc avait projetté de s'emparer des principales villes, de ſe ſaiſir des Députés des Etats, & du Prince d'Orange auquel il enleverait les Provinces de Hollande, de Zéelande & d'Utrecht, & de rétablir la Religion Catholique. Lorſque le pouvoir abſolu l'aurait mis en état de bien gouverner, il publierait une amniſtie du paſſé & tomberait ſur les Eſpagnols avec toutes les forces de ſon frere que les circonſtances précé-

dentes lui avaient empêché d'obtenir. 1583.

Le Duc d'Anjou s'était reservé l'entreprise sur Anvers. Il imagina facilement un prétexte pour faire avancer ses troupes. Sa maison se remplissait de Seigneurs avec leurs domestiques auxquels il avait préparé des armes. Le 15 du mois, un bruit sourd se répandit que les Français voulaient s'emparer de la ville pour s'assurer de leur paye. Les Magistrats firent tendre les chaînes plutôt qu'à l'ordinaire. Le lendemain on fut averti que les Français avaient projetté de s'emparer d'une porte pendant la nuit. Le Duc se plaignit de ces bruits injurieux ; mais on ne laissa pas de prendre des précautions, en allumant les lanternes & tendant les chaînes. Le lendemain matin, le Duc va trouver le Prince d'Orange & le prie de l'accompagner hors de la ville pour assister à la revue des troupes. Orange s'excusa sur le mauvais tems & le délabrement de sa santé. Il parla des craintes repandues parmi le peuple que le Duc ne rentrât dans la ville avec toute son armée. Un sourire fut la réponse du Duc. Le fameux Rosny, ensuite Duc de Sully était alors dans la chambre du Prince. *Ces gens*, disait Orange, *ont un méchant projet; mais ils feront leur malheur & le nô-*

Echec des Français à Anvers.

Ib.

Mem. de Sully I. Ch. 17.

1583. *tre. Rosny je vous conſeille de ne pas vous éloigner.* Le Duc d'Anjou part après diner. Un cortege nombreux l'accompagnait. Sur ſa route, il ſaluait tous les ſpectateurs & chacun faiſait l'éloge de ſon affabilité. Quelques uns apperçurent cependant des armes cachées ſous les habits de pluſieurs courtiſans. Ils vont peut-être ſe ſaiſir d'une porte, dirent-ils. Le Duc avait à peine mis le pied hors de la porte de Kipdorp qu'il rencontre une partie de ſa cavalerie. Un coup de fuſil avertit le reſte de l'armée. Elle ſe met en mouvement. La porte eſt forcée. Deux cens chevaux qui avaient ſuivi le Duc rentrent dans la ville, à la tête des lanciers. Le Duc leur diſait: *Marchez mes enfans; marchez & ne pillez point.* Déjà ils s'étaient répandus ſur les remparts, avaient tourné le canon contre la ville & criaient dans les rues: *Ville gagnée! vive la Meſſe!* D'autres s'écrient *nous ſommes amis.* Alors les Bourgeois ſe rappellent la *furie Eſpagnole*, ſe raſſemblent ſous leurs enſeignes, ſaiſiſſent toutes les avenues. Pluſieurs arrachent les boutons d'argent de leurs habits & coupent avec leurs dents des pièces de monnoye pour charger leur fuſil. On fait feu de tous côtés ſur les Français. Femmes & enfans, Catholiques & Proteſtans, tous ſont

devenus citoyens & ſoldats. Pierres, meubles, débris, poutres, on fait rouler ſur les perfides tout ce qui ſe préſente. Ils ſont écraſés de tous côtés, ſans pouvoir ſe défendre. On les oblige de reculer, on leur enleve le canon, on le tourne contre les Suiſſes, qui s'approchaient de la ville. Les Français tombent les uns ſur les autres en précipitant leur fuite. La porte ſe bouche de monceaux de morts & de mourans, & ne peut favoriſer leur évaſion. Ceux qui ſe jettent dans le foſſé pour ſe ſauver à la nage, périſſent la plupart ſous le poid de leurs armes ou par le canon des habitans. Cette affreuſe journée couta plus de quinze cens hommes aux Français, ſans compter les priſonniers. Ils perdirent plus de trois cens perſonnes de diſtinction. Le péril paſſé, on voyait les Bourgeois ſe tenir embraſſés les uns les autres & ſe féliciter avec tranſport d'avoir ſi heureuſement défendu, vies, biens, femmes, enfans, amis. Ils avaient à peine perdu quatre-vingt hommes. Quelques années auparavant les bandes Eſpagnols les avaient vaincus, tandis qu'ils avaient des troupes & ſe tenaient ſur leurs gardes. Cette différence étonnante de ſuccès vint entierement de la licence & de la préſomption des Français. Ils crurent qu'ils n'avaient qu'à 1583.

1583. paraître pour soumettre la ville. Ils se disperserent, avant de s'en être assurés, pour courir au pillage. Ils avaient négligé de se pourvoir de munitions & n'eurent gueres pour se défendre d'autres armes que leurs épées.

Nouveau malheur du Duc d'Anjou en traversant la Dile.

Le Duc d'Anjou en proie à la honte, aux remords, au désespoir, se rendit avec le reste de ses troupes au château de Bergen. Il écrivit le même jour aux Magistrats, pour demander ses papiers, ses équipages, ses domestiques, & la délivrance de quelques prisonniers. Il rejettait sa faute sur le mépris qu'on témoignait pour sa personne. Obligé par la disette de se retirer à Dendermonde, il traversa la Dile alors enflée par les inondations. Plus de mille de ses soldats furent engloutis dans les flots. Il se vit lui-même sur le point de périr : il eut de l'eau jusqu'au cou. Les fatigues qu'il essuya alors lui causerent une maladie dont il ne put jamais bien se rétablir. Le Duc de Montpensier courut aussi de grands dangers dans ce passage. Le Duc d'Anjou auquel il reprochait sa trahison, lui répondit : Mon Cousin, laissez ces propos vous me crevez le cœur. Alors Montpensier, le visage enflammé, le regard farouche, parcourant de l'œil les Seigneurs qui entouraient Anjou : les voilà ces perfides

Petit. II. 64.

1583.

Conseillers, dit-il, à qui il faudrait crever le cœur. Le Maréchal de Biron avait aussi tenté d'empêcher cette noire perfidie. Tous les bons Français la détesterent. Le fameux Mornay Duplessis que le Duc avait envoyé en Allemagne pour se délivrer d'un surveillant aussi austere que clair-voyant, l'avait prévue. *La délivrance d'Anvers lui avait causé*, dit-il, *une des plus grandes joies qu'il eut jamais éprouvée. Seulement, il lui déplaisait que sa nation eut acquis de plus en plus le nom de déloyale & perdu contre des Bourgeois sa réputation de vaillance.* On trouva dans les papiers du Duc des lettres de Catherine de Medicis, sa mere. S'il pouvait rétablir la Religion Catholique dans Anvers, elle lui faisait esperer la main de l'Infante d'Espagne. Déjà pour favoriser ce projet, le Pape l'avait absous du serment qu'il avait fait aux Etats.

Ib. 465.

Vie de Plessis 67. *Mem.* 166.

Ib. 205. *Hooft. L.* XX.

Le Roi de France interposa son autorité pour ménager un accomodement entre son frere & les Etats. Dupont de Mirambeau, son Ambassadeur, publia un manifeste où il attribuait la conduite du Duc à un instant de délire. Orange, balançant ce qu'il avait à craindre des Espagnols & des Français, employa tout son crédit pour rappeller le Duc d'Anjou. Il trouva d'abord

Négociations pour ménager un accord.

Bor XVII. 42.

Discours du Prince d'Orange en faveur du Duc.

1583. les plus grands obstacles de la part d'un peuple dont l'imagination était allumée, & qui n'avait jamais bien étouffé son ancienne animosité contre les Français. C'est, vraisemblablement, alors qu'on lui offrit la souveraineté du Brabant. Mais il refusa de l'accepter. Il répondit qu'il n'était pas en état de défendre le pays & qu'il ne voulait pas fournir au Roi d'Espagne l'occasion de dire qu'il n'avait cherché qu'à lui ravir tous ses domaines. Orange craignait les efforts de Farnèse. Ce dernier écrivait lettres sur lettres aux villes & aux Etats, pour leur retracer les suites malheureuses de leur rébellion & combien ils seraient plus heureux en se soumettant à leur Souverain légitime qui leur offrait les conditions les plus avantageuses. Déjà il négociait avec le Duc d'Anjou pour l'engager à lui livrer les places occupées par les Français. Alors ceux d'Anvers prierent le Prince d'Orange de s'expliquer. „ Il n'avait proposé, leur repondit-il, dans un mémoire qu'il leur présenta, d'appeller un Prince étranger, qu'après avoir souvent demandé aux Etats s'ils avaient d'autres ressources pour se défendre contre les succès effrayans de l'ennemi? Eux mêmes s'étaient chargés de la négociation & ne l'avaient conclue qu'après de longues

Grot. 78.
Bor. XIX. 4
Vaderl. Hist VII. 484.
Meteren 225.
Petit. II. 466.

& mûres délibérations. On avait ſurement le droit de rejetter un Prince qui avait le premier violé ſes engagemens; mais auparavant, il fallait penſer aux conſéquences d'une pareille réſolution. Un pays, auſſi diviſé ſur l'article de l'adminiſtration & des ſubſides, où les peuples préferent le commerce aux armes, eſt-il en état de réſiſter aux Eſpagnols ? C'eſt avec le ſecours des Français que nous venons de voir leurs armées les plus floriſſantes ſe conſumer en efforts inutiles, ſe fondre par la diſette & la Gueldre aſſurée par la priſe de Lochem. Nôtre juſte reſſentiment doit céder aux interêts de la Patrie : ſi nous rappellons le Duc d'Anjou, ſon malheur & nos précautions le rendront plus ſage pour l'avenir. Si nous rompons avec lui nous riſquons de tourner contre nous toutes les forces de la France & même celles de la Reine d'Angleterre." En effet Elizabeth, dont le ſyſtême était d'entretenir la guerre chez ſes voiſins, pour s'aſſurer la paix dans ſon Royaume, ſollicitait puiſſamment en faveur du Duc. Elle avait commencé les hoſtilités avec Philippe. Elle craignait avec raiſon, que les Eſpagnols, maîtres des Païs-bas, ne tentaſſent de puiſſantes invaſions en Angleterre. Ainſi la négociation fut entamée avec le Duc. 1583.

1583. Il s'y prêta avec d'autant plus d'ardeur qu'il se trouvait dans une grande disette de vivres & d'argent. Les articles préliminaires furent arrêtés à Anvers le 28 Mars. Le Duc devait faire rendre les places occupées par ses troupes qui prêteraient serment aux Etats. On lui rendrait ses équipages & tous les prisonniers. Il se retirerait à Dunkerque, pour conclure un accord définitif. Mais les Etats particuliers ne purent jamais s'accorder. Les Gantois declarerent, au nom des quatre membres de Flandre, que le Duc étant un *Athéiste & un tyran*; on ne pouvait plus en attendre que des cruautés & des perfidies. Il fallait l'amuser en lui proposant, entr'autres conditions, de se faire inaugurer dans toutes les Provinces, sans permettre qu'aucune leur échappât par des subterfuges & des lettres reversales. Le Duc d'Anjou fatigué de ces délais & désespérant de guerir des esprits trop ulcerés, se retira en France, abandonnant Dunkerque à une garnison commandée par le Sieur de Chamois.

Meteren. 229. 230.

Le Duc d'Anjou se retire en France.

Succès des Royalistes. Farnèse ne pouvant, par les négociations, tirer parti de ces divisions malheureuses, avait de bonne heure ouvert la campagne. Il ne doutait pas que le nombre & la valeur de ses troupes ne lui procurâssent les plus brillans suc-

cès. Elles emporterent rapidement Eindhoven, Turnhout, Loenhout, Dieſt & Weſterlo. Les troupes Françaiſes & Suiſſes que les Etats, lui opposerent ſous le Maréchal de Biron, ne purent arrêtter ce torrent. Le Maréchal s'empara cependant des forts de Vierſele & de Vouw. Attaqué par les forces ſupérieures de Farnèſe près de Steenberg, il ſe défendit avec une valeur qui fut admirée. La perte fut égale des deux côtés. Mais Biron, incapable de tenir la campagne avec des forces trop inégales, ſe retira dans les places fortes. — 1583. — *Meteren.* *Petit.* 471. — 17 *Juin.*

On penſe qu'il eut pû délivrer Dunkerque & Nieuwpoort que les Royaliſtes aſſiégerent & prirent auſſitôt après. Mais telle était l'animoſité des Gantois contre les Francais qu'ils ne voulurent jamais permettre à leur armée de paſſer ſur leur territoire. Ils craignaient qu'elle n'entrât dans Gand pour châtier les ennemis du Prince d'Orange. Ils dédaignaient de devoir leur ſalut au Duc d'Anjou qu'ils regardaient comme traître & ennemi de la Patrie. Leur obſtination ne fut pas moins fatale aux confédérés que leur fanatiſme l'avait été après la pacification. Farnèſe ſe ſervit habilement des places conquiſes. Il en fit des ports libres à toutes les nations. Il y établit — *Bor.* XVIII. 31.

1583. une amirauté. Elles servirent de retraite à des troupes d'armateurs & de pirates qui infesterent le commerce des Provinces de l'Union. Dixmuide, Menin, le Sas de Gand, Axel, Hulst, Rupelmonde, Steenberg, tomberent bientôt entre les mains des Espagnols. Aloft fut vendue par la garnison qui ne pouvait point toucher de solde. Elle était presque toute composée d'Anglais, gens, dit Meteren, qui ne peuvent gueres supporter la faim. Pendant que l'ennemi enlevait les places les unes après les autres, ménaçait Bruxelles & Anvers, les membres des Etats se déchiraient dans leurs assemblées sans prendre aucune résolution &, pour augmenter leur pouvoir, ils supprimaient le Conseil d'Etat.

Bor. XVIII. f. 32.

Les Espagnols faisaient des progrès non moins effrayans au delà du Rhin. Le Capitaine Taffis enleva deux forts dans l'Overyssel. Il pénétra en Frise, ravagea la campagne jusqu'auprès de Leeuwaarden. Il surprit Zutphen qui ouvrit la Veluwe à ses incursions. Vers ce même tems, le Comte Guillaume Louis de Nassau, fut proclamé Stadhouder de Frise à la place de Merode qui avait démandé sa démission. Les Etats lui déférerent le gouvernement militaire, civil & politique.

Guillaume Louis de Nassau, Stadhouder de Frise.

Ib. 48.

Le Prince d'Orange, son oncle, con-

firma ses provisions. Il était toujours à Anvers où il épousa Louise de Coligni, fille de l'Amiral. Ce mariage fournit à ses ennemis l'occasion de le décrier comme dévoué sans retour à la France au joug de laquelle il brûlait de soumettre les Païs-bas. Le même peuple qui, peu de tems auparavant, avait porté son amour pour lui jusqu'à l'excès, lui fit dévorer les plus cruels affronts. Le bruit s'affermit qu'il ne travaillait à une réconciliation que pour s'assurer la Hollande & la Zéelande en abandonnant aux Francais les autres Provinces des Païs-bas. Un jour qu'il en parlait dans l'assemblée des Etats Généraux, la populace s'ameuta devant l'hôtel de ville. Elle ménaça de jetter par les fenêtres quiconque penserait à rappeller les Francais dans la ville. Le Prince fut saisi d'effroi. Il n'osa sortir & passa la nuit dans l'hôtel. Il fut encore plus exposé dans une nouvelle sedition. Les Magistrats faisaient pratiquer des coupures sur l'explanade du château : le bruit se répandit que le Prince y avait déjà introduit les Francais. On s'ameute, on court aux armes, on visite tous les coins, on force le Prince qui y faisait sa résidence à paraître dans la rue, on lui donne le nom de traître. Comme on ne trouva rien, l'émeute

1583.

Le Prince d'Orange perd la confiance du peuple.

Meteren.

Thuan. L. 77.

Will. de I. III. 561.

1583. s'appaisa d'elle même. Les Magistrats n'oserent punir les coupables. Orange outré de cet affront, abandonna la ville d'Anvers où il avait résidé près de six ans. Il n'y rentra jamais plus. Il se rendit avec toute sa famille à Middelbourg pour se trouver à l'assemblée des Etats-Généraux qu'il y avait convoqués pour le mois de Juillet.

Suite des négociations avec le Duc d'Anjou.

Meteren. 230. 231.

Inébranlable dans ses projets, Orange ne craignit pas d'y exposer de nouveau la néçessité de renouer avec le Duc d'Anjou en retraçant les succès effrayans de Farnèse. La crainte du joug Espagnol n'avait pu surmonter la défiance que les peuples avaient conçue contre les troupes Françaises. On se vit obligé de les faire embarquer à Biervliet d'où elles se rendirent aux environs de Cambrai. Le crédit du Prince d'Orange prévalut cependant. Il répréfenta avec tant de force les maux inséparables d'un nonveau joug Espagnol, que les Etats écouterent le Sieur de Pruneaux, Ambassadeur du Duc d'Anjou. Le Duc était, disait-il, devenu Lieutenant-Général du Roi, son frere. Il pouvait les secourir encore mieux qu'il n'avait fait auparavant. Ceux de Flandre, parmi lesquels plusieurs étaient déjà vendus à l'Espagnol, protesterent contre cette négociation. Mais les sollicitations du

Prince d'Orange firent disparaître tous les obstacles. L'année suivante, au mois d'Avril, les Etats-Généraux envoyerent une ambassade en France, offrant au Roi d'assurer la succession des Païs-bas à la couronne. La mort du Duc d'Anjou rompit cette négociation. Ce Prince, qui avait toujours langui depuis le passage de la Dile, expira agé de 30 ans, à Château-Thiery le 10 Juin 1584. On ne manqua pas d'attribuer sa mort à l'effet d'un poison : On ne pouvait croire qu'un Prince qui avait joué un si grand rôle & s'était rendu l'ennemi du Roi d'Espagne pût mourir de mort naturelle. Anjou était plus faible que méchant, plus ambitieux qu'habile à distinguer la vraie gloire de la fausse, les amis fidels des flatteurs. Il confondit toujours l'envie de faire parler de lui avec le véritable héroïsme. Héritier présomptif de la couronne de France, prêt d'y joindre l'Angleterre en épousant Elizabeth, proclamé Souverain des Païs-bas, est il un Prince que la fortune ait flatté d'espérances plus brillantes ? Elles s'évanouirent toutes. Moissonné à la fleur de son âge, il fut un exemple à jamais mémorable du malheur qui attend ces Princes perfides & turbulens, qui cherchent leur grandeur en abusant de la confiance d'un peuple malheureux.

1583.

Grot. 79.

Mort de ce Duc.

1583.

Henri, Roi de Navarre, offre son secours aux Païs-bas.

Mem. de Dupleſſis. 169.

Dans le tems que ce Prince infortuné cherchait à renouer avec les Etats, Henri, Roi de Navarre, demandait à être déclaré Regent & Lieutenant-Général des Païs-bas, pour le Duc. Au cas que les Etats vouluſſent lui conférer la ſouveraineté, il promettait de venir à leur ſecours avec trois mille Proteſtans qu'il entretiendrait à ſes frais. On ne ſait pas comment cette offre fut reçue. Mais perſonne n'était plus en état de défendre les Païs-bas que Henri, Roi de Navarre, ſi fameux enſuite, ſous le nom de Henri IV, Roi de France. C'était la ſeconde fois qu'il faiſait de pareilles offres.

Impoſteur puni.

Bor XVIII. 6.

Holl. Ref. Mars.

Des conſpirations particulieres, des émeutes populaires, de grandes défections, augmentaient encore les alarmes des confédérés. Un impoſteur hardi, nommé Corneille de Hooge, Graveur en taille-douce, voulut ſe faire paſſer pour fils naturel de Charles-Quint. On lui aurait pardonné ce délire ambitieux; mais, on découvrit que gagné par les Eſpagnols, il avait deſſein de s'emparer de quelques villes pour les leur livrer. Il fut arrêtté & ſon ſupplice enſevelit ſes projets & ſon nom.

Les intrigues & la modération de Farnèſe, excitaient d'autres conjura-

tions plus dangereuses. Alarmés de ses succès, désespérant d'une République déchirée au dédans par les factions, attaquée au dehors par un ennemi heureux, indulgent & fidele à ses promesses, plusieurs penserent à se soumettre le plutôt possible, pour obtenir des conditions plus avantageuses. Guillaume, Comte de Berg, lâche defenseur de la Gueldre dans les premiers troubles, avait à la recommandation du Prince d'Orange, son beaufrere, été élevé au Stadhouderat de cette Province, après la démission du Comte Jean de Nassau en 1581. Sa faiblesse ne tarda pas à lui faire écouter les agens du Duc de Parme. Son imprudence en laissa pénétrer le secret. Il fut arrêté à Arnhem avec tous ses papiers, conduit à la Haye; mais on le relâcha l'année suivante en considération de son sang. On lui fit jurer d'être fidele aux Etats; mais le parjure vola sous les drapeaux Espagnols avec ses trois fils. Les Etats de Gueldre nommerent à sa place, Adolphe, Comte de Nieuwenaar & de Meurs.

1583

Trahisons du Comte de Berg en Gueldre.

Bor. Meteren.

Voy. ci-d. p. 208.

15 *Nov.*

Grot. 81.

Deux autres citoyens perfides projettaient dans le même tems de livrer la Flandre aux Espagnols. Charles de Croy, Prince de Chimai, fils du Duc d'Aarschot, tour à tour Royaliste & Républicain, avait enfin paru épou-

Du Prince de Chimai & d'Imbise en Flandre.

1583 ser le parti des Etats à l'arrivée du Duc d'Anjou. Il s'annonça par le plus grand zèle pour la religion reformée & déclama avec véhemence contre le Roi d'Espagne. Ce moyen lui réussit. Il se concilia facilement la confiance générale, dans un pays où, par la constitution plus démocratique qu'ailleurs, l'on n'était gueres accoutumé d'avoir pour chefs des personnages aussi distingués. L'enthousiasme gagna tous les esprits. Les Gantois, ennemis du Prince d'Orange qui ne leur pardonnait pas les suites funestes de leur esprit turbulent & fanatique, proclamerent Chimai Stadhouder de Flandre, pour le lui opposer. Afin de mieux traverser les nouvelles négociations entamées avec le Duc d'Anjou, ils avaient demandé des secours en Allemagne & sollicité, mais envain, Casimir à revenir dans leur ville. Enfin, ils rappellerent le fougueux Imbise & le mirent à la tête de la Regence. Alors, Imbise à Gand, pour se vanger du Prince & des Etats, & Chimay à Bruges, pour gagner les bonnes graces de Philippe, projetterent de concert de livrer la Flandre au Duc de Parme. Ils commencerent par semer des libelles où ils peignaient des couleurs les plus vives les maux qui affligeaient la République. „On ne pouvait, il est

vrai, plus penſer à recevoir les Eſpagnols : mais encore moins devait-on ſe jetter entre les bras des Français, auxquels ils n'épargnaient pas les qualifications les plus outrageantes. Quant au Prince d'Orange & aux membres des Etats, le paſſé avait aſſez montré qu'ils étaient plus occupés de leur intérêt particulier que du bien public. Le parti le plus ſûr était donc de traiter avec les Wallons & de prévenir, en ſtipulant des conditions avantageuſes, les maux qu'entraînerait une conquête qu'on ne pouvait prévenir." Imbiſe était prêt de livrer Dendermonde au Duc de Parme, lorſque ſa trahiſon fut découverte. Il fut arrêté & condamné à périr ſur l'échaffaut. Ce nouvel *Arteville* s'était formé une garde de 20 à 30 Hallebardiers. Les meurtres, les rapines n'avaient jamais rien couté à cet homme violent & cruel, quand il s'agiſſait de ſatisfaire ſon ambition ou ſa cupidité. L'audace & l'intrigue, dans un tems de trouble & de révolution, lui avaient acquis cette faveur populaire, dont il abuſa de la maniere la plus indigne. Le Prince de Chimay avait été plus heureux. Il avait fait échouer les meſures du Prince d'Orange aux yeux perçans duquel il n'avait pu dérober ſa trahiſon. Il avait réconcilié Bruges & le Païs de

1583.

Meteren. 236.

Meteren. 235.

Grot. 84.

1583. Vrye avec les Espagnols, & les avait aidés à s'emparer d'Ipres après un siege de plus de six mois. Ces Païs ne firent plus corps avec l'Union. Ils en furent détachés: les Etats-généraux les déclarerent ennemis de la patrie. Delà la guerre devint encore plus civile. Il est tems de revenir aux Païs qui sont restées dans l'Union.

Troubles à Utrecht.

Bor XVIII. 23. 24.

A Utrecht, on vit éclater de grands orages populaires. Les *Colonels* des huit compagnies Bourgeoises, entendant retentir de tous côtés, le nom flatteur de liberté, se crurent dans l'ancienne Rome. Ils voulaient se faire passer pour Tribuns du peuple. Ils demanderent hautement à la régence d'être admis dans les affaires du gouvernement. Ils échaufferent la Bourgeoisie qui crut avoir récouvré les droits que Charles-Quint lui avait ravis, il y avait plus de cinquante ans. La populace s'ameuta. Elle força la Régence à révoquer un édit dressé pour lever des *Waardegelders* ou milices particulierement destinées à garder les villes. Cette condescendance enfla le courage des Bourgeois. Ils presenterent un nouveau mémoire où ils se plaignaient de la maniere mistérieuse avec laquelle on procédait au transport de la Souveraineté en faveur du Prince d'Orange. Ils avaient appris qu'on

Voy. Tom. II. p. 427.

lui imposait des conditions si humiliantes qu'à peine pourraient-elles tenter le plus mince particulier. On avait pourvu au maintien des prérogatives du clergé & de la noblesse : celles du peuple avaient été sacrifiées. Les soulevemens & les requêtes se multiplierent. On en vint jusqu'à demander la suppression de tous les impôts. Les séditieux armés planterent leurs drapeaux sur la place du Neude. Ils paraissaient disposés à se porter aux voies les plus violentes. Quelques Magistrats crurent pouvoir les calmer. Mais on forma un cercle autour d'eux : on insista à ce que tous les impôts fussent abolis : quelques-uns criaient déjà *tue ! tue !* Les Magistrats se virent forcés d'acquiescer à cette demande insensée. Le lendemain les collecteurs ne manquerent pas de faire leurs plaintes : on écrivit au Prince d'Orange : les chefs de la sédition, honteux de leur démarche, vinrent eux mêmes solliciter la Régence de rétablir les impôts. La médiation du Prince d'Orange & des Etats acheva de calmer les esprits. Mais les Etats crurent devoir répondre aux plaintes formées contre eux. Ils publierent que le transport de la Souveraineté au Prince d'Orange, ayant été discuté dans les assemblées des Etats & des Magistrats, ne pouvait être taxé

1583.

30. *Août.*

1583. de négociation fecrete. D'ailleurs le Prince avait lui même exigé le fecret. Aucun ordre ne s'était refervé des avantages exclufifs. On n'avait pû trop fe précautioner pour conferver une liberté qui coutait tant de fang. Quand aux conditions impofées au nouveau Souverain, on s'était conformé aux articles des Etats de Hollande.

Délibérations fur le transport de la Souveraineté au Prince d'Orange.

Ceux-ci avaient travaillé depuis longtems à cette importante affaire. Ils avaient convoqué les Etats de Zéelande qui ne comparurent pas. Enfin, ne pouvant gagner les Provinces de Zéelande & d'Utrecht, ils n'avaient pas laiffé de déférer au Prince le titre de Comte & Seigneur de Hollande, Zéelande & Frife. Le Prince l'accepta par une lettre datée de Bruges, 14 Août 1582. Reftaient encore plufieurs formalités néceffaires: à faire figner l'acte du tranfport, à convenir des conditions & à procéder à une inauguration folemnelle. L'affaire traîna en longueur jufqu'à l'attentat des Français fur Anvers. Alors le Prince preffa les Etats de fe hâter. La décifion de cette affaire pourrait, difaient-il, faire échouer les pratiques de l'ennemi. On commenca par nommer ceux qui devaient figner de la part de la Nobleffe. Trois Députés vifiterent enfuite toute la Hollande. Ils firent figner cet

Holl. Ref. 2. *Jun.* 1582.

Bor. XV. 200.

Holl. Ref. 21. *Nov.* 1583.

15. *Mars.*

1583.

cet Acte par le Secrétaire de chaque ville. Une pareille démarche ne pouvait manquer de faire du bruit. Plusieurs la désaprouverent. Les Provinces de Gueldre & d'Utrecht s'y opposerent, en alléguant que la Hollande cherchait à se détacher de l'Union. Les Hollandais envoyerent une longue apologie de leur conduite aux Etats des Provinces-Unies. Ils protestaient que leur intention n'était pas de faire corps à part. Ensuite ils supplierent le Prince de se rendre en Hollande pour recevoir en personne l'honneur qu'ils étaient résolus de lui déferer. Mais on apprit que la Zéelande qu'on avait enveloppée dans le même sacrifice sans la consulter, y formait les plus grands obstacles. C'était en partie pour les lever que le Prince d'Orange s'était, comme nous l'avons vu, rendu dans cette Province, sous ombre d'assister à l'assemblée des Etats-Généraux.

Will. de I. III. 607.

Mais, il trouva dans les Zéelandais une obstination invincible; surtout dans les villes de Goes, de Veere & de Middelbourg. Cette derniere ville avait toujours sur le cœur les restrictions faites à ses privilèges. Au mois de Septembre 1582, elle avait arrêté de préférer le Prince à tout autre pour être Comte de Zéelande, mais non pas, avant que les privilèges de la ville fus-

Reg. ten Raade van Middelb. 19 Sept. 1582.

1584. sent rétablis. Elle fit dresser les articles de ce transport & refusa d'aller plus avant. Elle n'avait pas encore abjuré le nom du Roi. Elle objectait aussi qu'une pareille démarche était contraire à l'Union.

Wil. de I. III. 649. 662. 669. 670. 671.

Ib. 615. 616. Un grand nombre de Républicains zélés dans les deux Provinces furent enchantés de voir la résistance des Zéelandais déconcerter les projets ambitieux du Prince. Sous main, ils faisaient naître des obstacles éternels pour reculer la perte d'une liberté qui leur avait couté tant de sang & ne paraissait pas encore bien assurée. Comme on ne pensait à rien moins qu'à se soumettre à un pouvoir absolu, on traînait, tant qu'on pouvait, l'affaire en longueur. Pour faire un despote il ne faut qu'un moment: c'est à qui volera le plus vîte au devant du joug, pour avoir plus de droit à sa faveur. Mais, quand au lieu d'un maître, on pense seulement à se donner un chef, qui n'aura ni trésors ni emplois à dispenser, on procéde avec plus de lenteur & de circonspection. Quand on a commencé à goûter les douceurs de la liberté & du commandement, on n'est gueres porté à s'en désaisir en faveur d'un seul, qui, malgré les entraves qu'on lui impose, trouve toujours des moyens pour aggrandir son autorité. Ainsi,

l'opposition des Zéelandais qu'on avait prévue & peut-être fait naître à dessein en ne les consultant pas, fournit aux Hollandais le prétexte de surseoir aux procédures sur cette affaire. On répréſenta au Prince combien son élévation causerait de tort aux villes & surtout à celle d'Amsterdam, relativement au commerce d'Espagne, qui ne serait permis qu'aux Zéelandais, qui n'avaient pas encore abjuré l'obéissance ni le nom du Roi. Le Prince les assura qu'ils n'avaient qu'à frayer la route & que les Zéelandais suivraient leur exemple. Les villes consentirent aussitôt à donner leurs lettres reversales; mais Amsterdam & Gouda refuserent de livrer les leurs. On ne laissa pas de travailler à dresser les conditions auxquelles on recevrait le nouveau Souverain.

1584.

Holl. Ref. 15 *Sept.* 1584.

28 *Oct.*

„ Le Prince possédera le Comté comme une propriété indépendante & libre de toute vassalité. Il ratifiera l'Union d'Utrecht, défendra la religion reformée, le commerce, la marine, la pêche, convoquera les Etats toutes les années, rendra les ordonnances en langue vulgaire, maintiendra les anciennes procédures, les droits & les privilèges. Il ne pourra en conferer de nouveaux, aliéner les domaines, imposer des tributs, citer aucun citoyen

Articles du transport.

Bor. XV. 203.

1584. hors du pays, changer la monnoye, faire alliance, paix, guerre, sans le consentement des Etats. Il se nommera, conjointément avec les Etats, un conseil de douze personnes, aux quelles il pourra joindre un Allemand & un naturel du pays. Les Etats sont dispensés de lui obéir s'il viole quelqu'un de ces articles : ils se réservent le droit de nommer, après sa mort, celui de ses fils qu'ils jugeront le plus capable de gouverner." On ne pouvait prendre plus de précautions pour assurer la liberté. Il faut même avouer que l'autorité du Comte est tellement circonscrite que le gouvernement restait tout entier entre les mains des Etats. Mais, s'écrie un Historien républicain, quelle sûreté ont les peuples que le Prince sera fidele à ses engagemens ? Quel parti prendront-ils, quand les supplications & les remontrances n'auront pu le rappeller à son devoir? La prise d'armes est un remede pire que le mal. Il produit des troubles affreux & fait couler des flots de sang. Et, si la fortune leur est contraire, ne seront ils pas traités comme des Rébelles? Il est vrai que Guillaume ne se ferait jamais porté à des actes tyranniques ; mais s'il eut vécu, par son affabilité, son éloquence & son adresse, il se serait aisément élevé au

Will. de l. 639.

pouvoir absolu. Il n'en aurait pas abusé : il n'aurait pas oublié qu'il ne tenait sa puissance que de la liberalité du peuple : mais pouvait-on attendre la même modération de ses successeurs qui n'auraient pas eu les mêmes motifs de reconnaissance, ni les mêmes talens, ni la même douceur dans le caractere ? Il n'est donc pas étonnant que des articles si favorables à la liberté aient encore rencontré des obstacles. A Amsterdam, tous les jours on témoignait plus de répugnance à se donner un nouveau maître. On consentait seulement à établir un Gouverneur-Général, assisté d'un Conseil. Corneille Pieterszoon Hooft, ancien Echevin, prononça, en pleine assemblée des Magistrats, un discours remarquable, plein de force & de liberté." Il ne voyait pas, disait-il, qu'il pût résulter aucun avantage de l'élévation du Prince à la souveraineté. Ses alliances avec les puissances étrangeres n'ont pas empeché que, depuis lui, on n'ait haussé les péages du Sond. Cette démarche augmenterait même nos malheurs : les Espagnols saisiront nos navires & réduiront nos matelots à l'esclavage. Les Zéelandais attireront à eux tout le commerce. C'est pour défendre notre liberté que nous avons pris les armes : Nos citoyens auraient-ils ouvert leurs

1584.

Obstacles contre le transport.

Amst Gesch. X. B.

1584. villes au Prince si, lorsque la guerre éclata, il leur eut déclaré qu'il venait pour être leur Souverain? Sera-t-il si aisé de faire prêter au peuple un nouveau serment? Doit-on sacrifier ses interêts sans le consulter? N'-est-ce pas à lui que nous devons les succès de notre cause? „ Il paraît que ce discours fit impression. Il fut arrêté qu'on demanderait la communication des articles de l'inauguration qu'on n'avait pas encore vus; mais que l'on ne ferait rien avant la Zéelande & sans l'aveu des compagnies Bourgeoises & des principaux citoyens. Au milieu de ces débats de la liberté qui luttait contre l'esclavage, le nom du Prince fut toujours respecté. On était moins étonné de son ambition que de la facilité des Etats à lui sacrifier une liberté si précieuse. Middelbourg & Gouda persistaient dans leur opposition. On avance même que le parti était pris de donner en Hollande un repas public à tous les citoyens & de saisir cette occasion pour annoncer l'élection du Prince d'Orange à la souveraineté. On recommença les délibérations. On avait déjà frappé des médailles pour célébrer cet avénement glorieux. Il n'est pas douteux que le Prince n'eut bientôt surmonté tous les obstacles: il était prêt de cueillir le fruit de ses longs travaux quand une

Van Loon.

mort tragique vint trancher ses jours & ses espérances. 1584.

Le Prince d'Orange assassiné.

Depuis l'attentat de Jaureguy, plusieurs autres scélérats avaient projetté de tuer le Prince d'Orange. Petro Dordogno, Espagnol, fut découvert & exécuté. Un Français, nommé le Goth, n'avait obtenu sa liberté du Marquis de Rysbourg, Royaliste, qu'après lui avoir promis de faire périr le Prince d'Orange. Mais, ce brave homme étant délivré, ne crut pas être tenu de remplir un serment criminel : il avertit le Prince de se tenir sur ses gardes & servit toujours fidelement les Etats. Hans Hanszoon, Négociant de Flissingue, séduit par les promesses de l'Ambassadeur d'Espagne en France, fut convaincu d'avoir voulu faire sauter le Prince par des mines de poudre pratiquées sous sa salle à manger ou de le poignarder à l'Eglise. Strada rapporte un événement dont personne ne pouvait être mieux instruit qu'un Jésuite. Il dit que, lorsque le coup fut porté, quatre différens scélérats, un Lorrain, un Français, un Anglais & un Ecossais, se trouvaient à Delft pour exécuter le même projet, sans s'être concertés. Celui auquel ce crime était réservé s'était introduit dans la Cour du Prince d'Orange, sous le nom de François Guyon, fils de Pierre Guyon, puni du dernier

Meteren. Bor.

Will. de l. III. 652.

1584. ſupplice à Beſançon pour avoir embraſſé le proteſtantiſme. Ce ſcélérat affectait le plus grand zèle pour la reforme. Il ne manquait aucun prêche. On lui voyait toujours à la main, une Bible ou le Livre des Pſeaumes. Ce zèle apparent lui donna accès auprès du Prince d'Orange auquel il préſenta pluſieurs blancs-ſeings enlevés au Comte de Mansfeld, dont il avait ſervi le Sécretaire en qualité de premier Clerc. Le Prince l'envoya en porter quelques uns au Maréchal de Biron, à la ſuite de l'Ambaſſade que les Etats députaient en France au Duc d'Anjou. A ſon retour, il fut introduit dans la chambre du Prince, & l'aurait alors immolé s'il eut eu des armes. Le Prince lui donna de l'argent pour avoir des habits. Il en acheta une paire de piſtolets. Le lendemain, il ſe préſenta pour demander un paſſe-port. Sa mine ſiniſtre, effarée, ſa voix tremblante, alarmerent la Princeſſe. Guillaume la raſſura en lui diſant que cet homme attendait un paſſe-port. Après le dîner, le Prince ſortait de la Salle & deſcendait les eſcaliers de ſon hôtel. Le ſcélérat, feignant de lui préſenter ſon paſſe port à ſigner, lui tire dans le côté un coup de piſtolet, chargé à trois balles. Le Prince tombe à la renverſe. Louiſe de

Coligni, son Epouse, se précipite: mais, hélas! elle ne voit que les restes sanglans de son Epoux. Cette Princesse infortunée avait déjà vu perir Coligni son pere & l'aimable Téligni, son premier Epoux d'une maniere aussi tragique. On doute que Guillaume, frappé du coup mortel, ait pu proferer ces paroles en français: *Mon Dieu ayez pitié de moi & de votre pauvre peuple.* 1584.

Le monstre avait disparu. Il avait préparé deux vessies: il allait se jetter dans les fossés pour se sauver à la nage. Les domestiques l'arrêterent. Dans les interrogatoires, il confessa qu'il s'apelait Balthazar Gerards, qu'il était né à Villefans en Franche-Comté. Il avoua que, depuis long-tems, il avait projetté cet assassinat, qu'un Jésuite de Treves & un Cordelier de Tournay l'y avaient confirmé, que le Prince de Parme, pour ne pas se compromettre, lui avait fait déclarer par Assonville, son Conseiller, qu'il y donnait son suffrage. Il ajouta que son action ne lui causait aucun remords, que les supplices qu'on lui préparait, allaient lui ouvrir le ciel & lui mériter la palme du martyre. Il fut condamné à avoir la main droite brulée entre deux fers chauds, à être tenaillé en six endroits différens, à être écartelé vif, à avoir le cœur arraché, après quoi on lui en Supplice de l'assassin.

1584. battrait les joues: sa tête devait être élevée sur une pique, au haut d'une tour & ses membres exposés sur quatre bastions des portes de la ville de Delft. Il souffrit son supplice sans pousser un soupir (*). Le Clergé Catholique éleva sa constance jusqu'aux cieux : on chanta le *te Deum* à Bois-le-Duc. Mais plusieurs Espagnols détesterent ce meurtre comme une infamie qui déshonorait l'auteur & les instigateurs. Le Prince de Parme défendit d'en faire des réjouissances publiques.

Tous les confédérés pleurerent la fin tragique & prématurée de Guillaume. Sa mort fut sentie plus vivement dans la Hollande à laquelle il était lié par des interêts si chers. La République paraissait être descendue avec lui au tom-

---

II. 496. (*) L'historien Petit qui assistait à l'exécution dit que, loin de crier, il ne fit pas pas même semblant de sentir aucune douleur. D'un œil tranquille il voyait faire tous les apprêts de son supplice. Un des bourreaux lâcha le fer de son marteau qui rasa la tête de son compagnon. Cet accident, *Aubery.* 226. ayant fait rire les spectateurs, Jaureguy ne put s'empêcher de rire avec les autres. Les Hollandais crurent qu'il était possédé du Diable & les Prêtres fanatiques que l'esprit de Dieu le soutenait.

beau. Elle lui fit les obsèques les plus pompeux &, lorsque la trêve de douze ans lui eut permis de reprendre haleine, elle lui fit dresser un mausolée superbe, avec une inscription qui lui donnait les titres de *Restaurateur de la liberté, de la religion, & de Défenseur de la Patrie.* 1584.

Portrait du Prince d'Orange.

Ainsi périt Guillaume, Prince d'Orange & Comte de Nassau, dans la cinquante-deuxieme année de son age. Il était d'une taille au dessus de la moyenne : il avait le teint & les yeux bruns. Il aimait la plaisanterie & la gaîté; sur tout à sa table, qui était toujours somptueusement servie. Il buvait volontiers à l'Allemande, mais sans faire d'excès. Il semblait se réserver ce tems pour noyer les soucis profonds, inséparables du rôle important qu'il soutenait.

Rien n'est plus capable de relever le portrait de ce grand homme & de justifier sa mémoire qu'en le comparant à ce fameux Insulaire qui étonna l'univers dans le siècle passé. Tous deux se trouvent dans ces tems de secousse & d'orages qui agitent les empires jusques dans leurs fondemens & ne finissent que par de grandes révolutions. Tous deux sont à la tête d'une nation révoltée contre son Souverain : mais l'une est entraînée par la licence & le délire religieux, l'autre est forcée de se soulever par la tyrannie &

1584. le fanatiſme. Orange toujours ſage, toujours circonſpect, donne, ſans ſe montrer, le premier branle aux événemens. Ils paraiſſent s'operer d'eux mêmes; & c'eſt lui qui en conduit tous les reſſorts. Par le ſeul aſcendant du génie & du crédit, il parvient à gouverner des cœurs que le délire de la liberté & la licence des guerres civiles avaient rendus farouches & altiers. Il oſe, avec des troupes diviſées & ſans expérience, défier les plus grands Généraux & les meilleurs ſoldats de ſon ſiècle &, guerrier preſque toujours malheureux, il ne laiſſe pas de les arrêtter & de faire trembler la puiſſance la plus formidable de l'Europe. Il oſe à peine aſpirer à la ſouveraineté de deux Provinces: il héſite longtems à ſe mettre ſur la tête une couronne qu'il a dans la main; il ſe ſoumet à des conditions qui lui ôtent toute la réalité du pouvoir. Cromwel, avec la hardieſſe des grands ſcélérats, va droit à ſon but &, ſans uſurper le titre ſuprême, il s'éleve au pouvoir abſolu en arrachant à ſon Roi la couronne & la vie. Guerrier plus heureux peut-être qu'habile, il doit tout aux forces militaires. Il s'enveloppe des voiles de la plus ſombre hipocriſie, opprime la religion rivale & proſtitue le nom de Dieu aux plus déteſtables attentats. Guillaume, fidele aux devoirs extérieurs de ſa re-

ligion, mais sans bigotisme, ne s'éleve que contre l'intolérance & protége les bons citoyens de toutes les sectes. Il comptait des Souverains parmi ses ayeux & l'était lui même. D'une naissance obscure, l'Anglais s'éleve par son audace & par un plan suivi d'impostures. Cependant, par une fatalité bien capable de faire trembler les hommes vertueux qui se sentent portés à conduire de grandes révolutions, la main d'un scélérat fait périr Guillaume sur le point de cueillir le fruit de ses travaux & Cromwel meurt dans son lit, après avoir complettement joui du fruit de ses forfaits. C'est, cependant, à ces deux hommes qui ont failli à soumettre l'Angleterre & les Provinces-Unies à un nouveau joug que ces deux Etats doivent leur liberté. Ils ont fait époque dans leur siècle : leur nom passera jusqu'à la derniere posterité, l'un rayonnant d'une gloire immortelle, l'autre couvert d'une infamie ineffaçable. 1584.

Encore quelques traits pour achever le portrait de Guillaume. Ame forte & intrépide, les plus grands dangers ne pouvaient le décourager, ni les revers l'abattre, ni la fortune le corrompre. Politique profond il n'entama aucune négociation, sans en tirer quelque avantage : son affabilité

1584. ſubjuguait les cœurs (*), il ſavait, ſuivant les conjonctures, employer une éloquence inſinuante ou impétueuſe. Perſonne ne ſut mieux que lui, prévoir, découvrir & déconcerter les deſſeins de ſes ennemis (†). Il eſt vrai que ſa politique tenait de la ruſe, mais c'était le défaut de ſon ſiècle. L'ambition, cette paſſion des grandes ames, fut trop ſouvant le mobile de ſes actions. Il ſe crut trop grand pour reſter ſujet d'un

(*) Il était ſi populaire qu'il entrait dans les maiſons où il entendait du bruit. Si la querelle s'était élevée entre le mari, & la femme, il écoutait leurs raiſons & les exhortait à la concorde. La réconciliation conclue, le maître du logis lui préſentait de la bierre. Guillaume l'acceptait. Le Bourgeois buvait le premier à ſa ſanté, dans le pot, ſuivant la coutume de ce tems-là. Puis eſſuyant l'écume de la biere avec la paume de ſa main, il la préſentait au Prince qui lui faiſait raiſon. Guillaume diſait qu'un homme était à bon marché quand il ne coûtait qu'un coup de chapeau ou quelque complaiſance. *Aubery.*

(†) En 1581 on découvrit à la Cour du Roi d'Eſpagne qu'un des Clercs du Secretaire d'Etat faiſait paſſer depuis dix ans les depêches & le Chiffre du Roi au Prince d'Orange, moyennant 300 florins par an. Le traître fut tiré à quatre chevaux. *Bor. Meteren.*

1584.

Etat qu'il avait arraché à la tyrannie. Son ambition paraît cependant excusable. Dans un tems où la néceſſité de ſe procurer un défenſeur engageait les Etats à offrir, pour ainſi dire, la ſouveraineté, à qui la payerait davantage, quel autre y avait plus de droits que Guillaume? Des hiſtoriens ultramontains l'ont accuſé d'avoir paru tour à tour, ſuivant ſes interêts, Luthérien, Catholique & Calviniſte. Je ne diſcuterai point ce que peuvent ſur l'eſprit les principes inculqués dans l'enfance, l'interêt & les circonſtances. Je demande quel eſt l'homme qui ne preferera la religion du Prince d'Orange à celle de ſon ennemi fanatique & bigot? Guillaume protégea les Catholiques contre les Proteſtans, & les Proteſtans contre les Catholiques.

Etat politique des Païs-bas.

La révolution qu'il avait opérée devait l'étonner lui-même. Il paraît dans deux grandes Provinces, toutes devouées à la foi Catholique & à l'autorité du Roi: peu de tems après, la religion & le Roi y ſont proſcrits, ſans qu'il paraîſſe avoir trempé dans cette démarche. Il triomphe dans les villes où il avait été cité au tribunal de la Tyrannie. Et ſuivant l'expreſſion d'un témoin oculaire, il couche dans la chambre du Duc d'Albe & foule aux pieds les monumens d'orgueil que ce tyran s'était é-

Bor a. D. in 't Ryv. laatſte ſtuk.

1584. rigé. Si Guillaume eut été guerrier plus habile ou plus heureux, il eut soumis les Païs-bas à un systême bien different. Avec des troupes victorieuses, il se fût procuré aisément des subsides; un peu d'audace l'eût élevé à la souveraineté. Il est même étonnant qu'avec les ressources seules du génie & des négociations, il n'ait pas échoué dans ses projets. Il est étonnant que les ressorts si opposés de cette machine monstrueuse ne se soient pas brisés plutôt. Chaque Province avait son Conseil, chaque ville avait des interêts différens du corps de la confédération. Une petite ville sans conséquence pouvait arrêtter les déliberations les plus importantes. Chacun ne songeait qu'à arracher les débris de la souveraineté en réclamant la liberté. La Flandre & le Brabant, Provinces, sur lesquelles nous avons été obligés de nous arrêtter parcequ'elles étaient le théatre des négociations & le centre des Etats-Généraux, étaient déchirées par une démocratie turbulente. Le choc des passions & des interêts augmentait les embarras. Les aristocraties multipliées des Provinces soumises à des corps de Magistrats renouvellés par eux-mêmes ou par le Prince, étant obligées de se rapprocher pour les mêmes operations, équivalaient à une démocratie. Leurs in-

Meteren. 211.

1584.

térêts particuliers s'accordaient rarement avec l'interêt général. L'Union d'Utrecht était seule capable d'obvier à ces inconvéniens. Mais elle resta long-tems distinguée des Etats-Généraux, qui se fondaient sur la Pacification de Gand. Ce n'est gueres qu'en 1585, après la défection des Wallons & la perte du Brabant & de la Flandre, que l'Union devint la baze des Etats-Généraux. Dans ces contrées riches & commerçantes, les citoyens ne pensaient à se défendre que dans leurs murs ; peu sacrifiaient leur interêt à celui de la grande Patrie : elle n'était défendue que par des mercenaires & des étrangers : & pour comble de malheur, partout on refusait les contributions nécessaires ; on s'imaginait que le privilège de la liberté était de ne payer aucun impôt. La Hollande & la Zéelande sentaient la plus grande répugnance à fournir des secours qui ne les défendaient pas immédiatement : elles ne pouvaient encore bien s'accoutumer à faire corps avec les autres Provinces.

Will. de L. III. 27.

Meteren. 226.

Heureux état de la Hollande & de la Zéelande.

Au milieu de ces orages, ces deux Provinces, défendues par leur situation & couvertes heureusement par les Provinces circonvoisines, voyaient le commerce accourir sur leurs rivages, assurés & tranquilles. Le trajet d'Espagne ne fut pas même interrompu. Les Etats déclarerent ce commer-

Bor. XVI. 19.

Holl. Ref. 18.

Janv. 1581.

1584. ce prohibé: mais les marchands trouvaient moyen d'éluder ces défenses sous des noms empruntés ou sur des vaisseaux étrangers.

Il s'éleva en Hollande une dispute remarquable au convoi du Prince d'Orange. Les Etats-Généraux & les Etats de Hollande se disputerent la préséance. Elle fut accordée aux Etats-Généraux, comme *investis de la Souveraineté*. Quelques villes voulaient même y faire porter les armes de Hollande: mais Dort, Amsterdam, Gouda & Alkmaar s'y opposerent. Les Etats particuliers se sont ensuite attachés avec plus de courage à cimenter leur droit de souveraineté. Ils allerent jusqu'au point de parler de la mort de Guillaume comme d'un événement par lequel il a plu à la providence de les préserver d'un nouveau joug, prêt à s'apésantir sur leurs têtes.

Bor XVIII. 56.

Will. de I. III. 646. Ded. over de Acte v. Secl. 2. D. C. 1.

Changemens dans les Etats d'Utrecht.

Les Etats d'Utrecht prirent une nouvelle forme. Les Trajectins demanderent avec tant d'instance que le Clergé perdît son influence dans les Etats que Guillaume remît la décision de cette affaire au Conseil d'Etat pour la rive droite de la Meuse. Il fut statué que les cinq chapitres resteraient supprimés. La Régence de la ville devait nommer à leur place 12 laïques, bons citoyens & devoués à la reforme. La

Bor. XVII. 19. Utr. Plac. 184. 6 Avril 1582.

Nobleſſe & les villes devaient choiſir parmi eux 6 ou 8 ſujets pour répréſenter le premier membre de l'Etat. Ils n'en choiſirent que ſept ſans doute pour qu'il y eut une voix préponderante. 1584

Le ſeul veſtige qui reſta dans les Païs-bas du gouvernement du Duc d'Anjou, fut l'introduction de la réforme du calendrier introduit par le Pape Grégoire XIII. Lelio de Veniſe en fut l'Auteur. On retrancha dix jours de l'année. La fête de Noël fut tranſportée au 18 Décembre & la nouvelle année commença le 22 du même mois. Cependant, les Provinces de Gueldre, de Zutphen, d'Utrecht, d'Overyſſel, de Groningue refuſerent d'adopter cette innovation, ainſi que pluſieurs Etats Proteſtans. Dans la ſuite elle a paru ſi bonne qu'elle a été reçue preſque par-tout. Mais elle venait du Pape: il n'en fallait pas davantage pour la rejetter. Le Prince de Heſſe écrivit contre cette innovation; comme ſi le Pape ſe fût arrogé le droit de diſpoſer de la nature & du cours des aſtres. Calendrier Grégorien. *Meteren.* 1583.

Cette longue ſuite de ſoulevemens, de guerres civiles & étrangeres, de diſcordes inteſtines, de querelles religieuſes, de révolutions dans l'Etat & dans la Religion, eurent la plus grande influence ſur les mœurs. Elles furent dures & féroces. L'eſprit répu- Etat des mœurs & des arts. *Nederl. Letterk. te Leiden. II.* 254.260. 261.

1584. blicain & l'austérité de la réforme ne contribuaient pas à les adoucir. Un Prédicant de Leide qui ne goûtait pas le tolérantisme de Guillaume, déclama contre ce Prince après sa mort. Il osa soutenir qu'elle était une punition manifeste de Dieu, à cause des fêtes qu'il avait données peu de tems auparavant à l'occasion de la naissance d'un fils, qui fut nommé Fréderic Henri. Les muses effarouchées du bruit des armes déserterent les Païs-bas. La défense de sa vie, de sa liberté & de sa religion étouffa tout autre soin. Le génie ne s'appliqua qu'à dresser des manifestes, des requêtes, des apologies. Nous en avons rapporté assez d'exemples dans le cours de ce volume. Cependant, dans les Provinces qui avaient repris haleine, les réprésentations théatrales recommencerent avec plus de fureur que jamais. Les affaires du tems, & sur-tout celles de la religion en fournissaient le fonds, les jeux de mots & les bouffonneries en prêtaient les couleurs. Certaines naïvetés brillent quelquefois à travers des incohérences palpables & des obscénités dégoutantes. En 1583, Lourens Jansz réprésenta à Haarlem une pièce, dont je vais exposer le plan pour donner une idée de la littérature de ce tems là, & faire connaître les mœurs & les progrès de l'esprit hu-

main. " Un pere de famille, pauvre, se plaint d'avoir sept enfans d'un appétit dévorant : *leur ventre n'a point de fond.* Il demande que la peste les enleve tous, mais non par une maladie lente qui lui couterait trop. La bonne doctrine personifiée vient le consoler & lui promet que notre Seigneur en aura soin, parceque ces enfans lui appartiennent. — Comment! mais c'est moi qu'ils appellent leur pere — La bonne doctrine lui enseigne sous quel raport le bon Dieu est le pere de tous les hommes — En ce cas, je ne suis que leur pere nourricier, c'est au vrai pere à payer l'entretien de ses enfans. Ravi de sa découverte il vole vers sa femme & lui annonce que le vrai pere va nourrir sa nombreuse famille. Quel est donc ce vrai pere dit-elle toute étonnée? — Notre Seigneur — Mais je n'ai jamais couché avec notre Seigneur, je n'ai rien à me reprocher. — C'est surement en dormant; ainsi il n'est pas étonnant que vous n'en sachiez rien — Ils calculent tous deux ce qu'ils ont dépensé pour leurs enfans. Ils vont à l'Eglise pour parler à notre Seigneur. Le Sacristain leur dit qu'il n'y est plus, que les *gueux* l'ont chassé, il ne sait où. Allez trouver le Pape, son vicaire — Ils vont à Rome. Ils demandent une indemnisation. Le Pape ne conçoit 1584.

1584. pas comment le Bon Dieu peut avoir des enfans en nourrice. Il veut bien leur donner force pardons & indulgences — Mais cela ne remplira pas le ventre des enfans — Le Pape répond qu'il reçoit de l'argent, mais qu'il n'en donne point — Les deux époux restent consternés & la piece finit. Dans une autre drame ou farce du même tems, un paîsan donne de l'argent à la femme d'un Peintre pour coucher avec elle. Elle en instruit son mari. Le rendez vous se donne. Mais quand le paîsan est prêt à se mettre au lit, le mari frappe à la porte — Le galant va se placer entre deux statues que l'artiste doit peindre. Sa femme lui dit que c'est le grand St. Philibert. Il trouve ce Saint un peu sale, il se met en devoir de le vernir. Il commence par vouloir lui ôter deux vilaines dents. St. Philibert n'est pas content de cette opération & lui mord les doigts. Le mordu crie au secours. Son voisin, Sculpteur, accourt, & crie au miracle. St. Philibert est porté déhors — Il revient. — A sa vue le Sculpteur s'enfuit rempli d'effroi, mais le Peintre lui promet une bastonade s'il s'avise jamais de conter fleurettes à sa femme. On voit que ces intrigues ne sont pas bien compliquées. Ce sont les premiers efforts d'un art encore grossier. Tels étaient les

amusemens des vainqueurs de Philippe. 1584.
Cependant les Rederykers qui s'établirent à Amsterdam en 1581, meritent de l'indulgence & même de la reconnaissance. Ils s'appliquerent les premiers à polir, à enrichir le langage. Spiegel le plus fameux d'entr'eux, publia avec succès une grammaire & une réthorique. Leurs assemblées étaient regardées comme les écoles du langage épuré qui suppose ou amene le bon goût. Ils passent encore pour les fondateurs du théatre & de la poësie Ib. 268.
Hollandaise. La fureur du peuple pour les spectacles devint si grande que le Prince d'Orange les défendit en 1581. On ne voit pas que cette défense ait produit aucun effet. On les voit au contraire se reproduire jusques dans les plus petites villes. Les tems ont bien changé. Nous les avons vu de nos jours proscrits dans une des capitales des Provinces-Unies.

Un Philosophe moderne, d'une imagination brûlante, d'un génie profond, les avait déjà trouvé dangereux, surtout dans les petites Republiques. Mais, ce grand homme ne s'est-il pas attaché plutôt aux abus accidentels de cette institution qu'aux avantages essentiels que la société pourrait en retirer. Vertueux ou corrompus, peuples, grands ou petits, ont eu des spectacles. Ils

1584. sont nés avec la societé : il ne ferait pas impossible de prouver qu'elle ne peut s'en passer. Les proscrire, ce n'est pas prouver qu'ils sont nuisibles, c'est décréditer sa nation en dévoilant qu'elle n'a point encore produit d'auteurs dramatiques, dignes de former des citoyens. Dans un tems où l'on crie que l'espèce humaine s'énerve & se déteriore, & où l'exemple des grandes vertus ainsi que des grands vices ne frappe plus des témoins oculaires, rien ne ferait plus nécessaire que d'élever les ames & d'émouvoir les cœurs par ces grands exemples d'héroïsme, de patriotisme & d'esprit de liberté que les Sophocles & les Euripides retraçaient aux Grecs & qu'ón ne trouve presque plus que dans les siècles antérieurs.

Les révolutions que j'ai parcourues sont les plus intéressantes qui se rencontrent dans l'histoire d'aucune nation. Quand les matieres étaient délicates, je me suis contenté d'exposer les faits. J'ai hazardé de dire mon sentiment quand ils prêtaient à d'utiles reflexions. J'ai taché de tenir la balance égale entre les Catholiques & les Protestans, les peuples & les Rois. J'ai peint avec franchise le fanatisme des Protestans & n'ai pas c ché celui des Catholiques. J'ai toujours eu devant les yeux que le premier devoir d'un historien est de dire

la vérité, sans acception de secte, ni de personnes. Je n'ai point cherché à relever une religion aux dépens de l'autre : je leur ai montré à toutes qu'elles n'ont rien à se reprocher les unes aux autres. Je voudrais seulement qu'elles disputassent à qui fera oublier, par un plus grand patriotisme & par une tolérance plus sincere, les actions de fureur & de fanatisme que retracent leurs annales réciproques (*). Je saisis cet- 1584.

(*) Quiconque fera attention que les Catholiques ne s'éleverent pas avec moins de zèle contre les horreurs de l'inquisition & de la tyrannie que les Protestans, qu'après avoir proscrit les Espagnols & les loix fanatiques, ils consacrerent ensemble la liberté de conscience par la *Pacification de Gand* & la *liberté Religieuse*, ne pourra manquer de convenir qu'au moins dans les Païs-bas, les Catholiques ont montré beaucoup de tolérance. Il est vrai que, lorsque les Espagnols eurent renoncé au système de cruauté qui leur avait été si funeste, ils chassaient tous les Protestans des villes dont ils se rendaient maîtres, pendant que ceux-ci se contentaient d'exclure les Catholiques des emplois & d'abolir l'exercice public de leur culte. Mais cette différence venait des circonstances plutôt que d'un tolérantisme plus grand de la part des Protestans. D'abord, les Espagnols étaient Espagnols ; & ce sont les Catholiques des Païs-bas dont je parle. En second lieu, les Espagnols ne pouvaient gueres espérer de trouver des sujets fidels dans ces

1584. te occasion pour déclarer le vœu d'un cœur honnête & philantrope. Je voudrais voir la carriere des honneurs ouverte à tous les citoyens d'un Etat, sans acception de secte. Ce systême

---

Protestans qui n'avaient jamais combattu pour eux & leur avaient juré une haine implacable. Les Etats, au contraire, devaient, en grande partie, leur confédération à des Catholiques. Les Catholiques avaient signalé leur patriotisme dans plusieurs occasions conjointement avec les Protestans. D'ailleurs, il y a, sans doute, moins d'injustice à proscrire une religion qui n'a eu qu'une existence momentanée qu'à attaquer celle qu'une ancienneté vénérable parait avoir consacrée. J'espere cependant que l'on ne pourra m'accuser de partialité pour les sectateurs d'une religion que j'ai, il est vrai, succée dès l'enfance, mais dont, en qualité d'historien, je n'ai jamais déguisé les torts lorsqu'ils se sont offerts à mes yeux. Le devoir d'un historien est d'exposer les fautes de tous les partis; c'est au Lecteur prudent à ne pas étendre ces peintures odieuses au delà des tems où les choses se sont passées. L'objet des religions est d'inspirer l'innocence, la vertu, la subordination civile; mais quand elles s'appliquent uniquement à ces objets louables, elles ne font gueres du bruit. Elles ont des accès de délire & de convulsion; & ce sont malheureusement ces tems lugubres qui offrent plus de matieres à l'historien, parce qu'alors on voit naître les factions, les ligues, les discordes, qui amenent les grandes révolutions.

n'a rien d'insensé, puisque, dans plusieurs Etats de l'Allemagne & de la Suisse, il n'a point de suites funestes. Aucune religion ne commande de tuer ceux qu'elle ne peut convertir. Les arts & la Philosophie ont fait évanouir partout les préjugés affreux de l'intolérance. Il n'est personne qui n'adopte cet adage ancien qui s'applique à tous les cas: *Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qui te fût fait.* De cette maxime eternelle coulent toutes les vérités morales & pratiques. Elle aurait prévenu les plus grands maux, si le cri qu'elle fait entendre par tout, n'eut été intercepté par le bruit des guerres allumées par le fanatisme ou l'ambition. Les exclusions religieuses sont humiliantes pour la nature humaine qu'il faudrait relever & ennoblir. Elles sont encore opposées à la saine politique. Elles perpétuent les haines civiles dont le germe peut se développer à la premiere occasion & produire les plus grands malheurs. Des hommes utiles se regardent comme étrangers dans leur Patrie & sont suspects en tems de guerre. Ils seront citoyens quand vous leur en accorderez tous les droits. Cette réflexion convient encore plus aux petits Etats, entourés de voisins ambitieux & puissans. Il en est un qui pourrait augmenter d'un tiers les defenseurs 1584.

1584. de la Patrie. Montrez aux Catholiques Hollandais Louis XIV armé pour leur ravir leur liberté & leurs privilèges. Ils ne verront dans lui qu'un ennemi, & jamais le restaurateur zèlé de leur religion. La Hollande n'a pas manqué d'hommes d'État qui désiraient d'établir ce systême. Qu'on me montre un pays où les Protestans aient formé le tiers d'une nation & n'aient pas arraché toutes les prérogatives civiles. La tranquillité avec laquelle les Catholiques souffrent ces exclusions depuis si longtems mériterait seule qu'elles fussent abolies. Par une inconséquence frapante on les admet aux grades militaires, comme si, dans ces emplois, des esprits mal intentionnés avaient moins d'occasions de trahir la Patrie que dans les emplois civils. Qu'a produit le systême Anglais de tenir les Catholiques d'Irlande dans l'oppression? Les Irlandais ont déserté leur Patrie & sont allés grossir en foule les armées des ennemis de l'Angleterre. Le Protestantisme n'y a pas gagné & l'État a perdu des hommes dont des loix équitable, auraient pu faire d'utiles citoyens. Toutes ces injustices n'ont pas été un des moindres motifs qui ont engagé Louis XIV à traiter les Protestans, avec une cruauté qui fait frémir dans le siècle éclairé auquel on prétend qui'l a donné son nom.

FIN DU IIIe VOLUME.

Changemens & Corrections qu'on a jugé néceſſaires pour la facilité du Lecteur.

Pag.	Lign.	
24	1.	les liſ. ces
25	1.	ou liſ. du
45	15.	diminueraient liſ. diminuerait
ib.	19.	que liſ. ſi
49	9.	affermir liſ. à affermir
54	9.	ils liſ. les Nobles
63	3.	de liſ. à
ib.	22.	effacez en abondance
74	18.	à obtenir l. d'obtenir
76	31.	effacez bellement
84	lign. derniere	enfanta liſ. enfanterent
123	4.	que d'édits liſ. qu'à rendre des édits
131	2.	eux liſ. elles
137	22.	effacez ce mot tous
138	24.	ils liſ. elles
146	5.	étonna liſ. étonnerent
158	15.	devouer liſ. dévorer
159	17.	Ruys liſ. Buys
172	23.	s'emparer de liſ. ſe preſenter devant
183	15.	avait liſ. avaient
207	9.	effacez & & mettez le à la ligne ſuivante devant Théodoric
260	27.	an liſ. mois
314	20.	des liſ. de
316	28.	raſés liſ. raſes
338	7.	tenir liſ. tirer
354	23.	négociatisn liſ. députation
359	29.	à jurer les anabap. l. les Anabaptiſtes à jurer
364	23.	paraiſſaient liſ. ils paraiſſaient
365	1.	le trouble liſ. les troubles
379	2.	par politiqun liſ. Soit par politique
386	3.	proportion liſ. propoſition
389	12.	effaeez &
391	13.	les liſ. ils les
436	9.	la ville liſ. celle des villes
454	23.	le Duc liſ. le Prince
490	19.	n'enviſageait liſ. il n'enviſageait





